

2M11.2708.6

Université de Montréal

Le voyage de Québec à Quieuindahian : étude
littéraire du *Grand voyage* de Gabriel Sagard

par

Rachel Ferland

Département d'études françaises

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.)
en études françaises

Février 1999

©Rachel Ferland, 1999



PG

35

U54

1999

n. 0 15



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Le voyage de Québec à Quieuindahian : étude
littéraire du *Grand voyage* de Gabriel Sagard

présenté par :

Rachel Ferland

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Président-rapporteur : Micheline CAMBRON

Directeur de recherche : Guy LAFLÈCHE

Membre du jury : Jean-Philippe BEAULIEU

Mémoire accepté le : 99.06.01

SOMMAIRE

Le travail que nous présentons porte sur le récit du voyage en Huronie dans le *Grand Voyage du Pays des Hurons* de Gabriel Sagard. Nous avons choisi de mener notre étude sur la narration du voyage en Huronie car, de toute l'oeuvre, elle est la partie la plus susceptible d'être personnelle, c'est-à-dire d'être écrite sans l'aide d'autres textes. La description du voyage en Huronie est aussi une section de l'ouvrage qui est moins connue que la traversée de l'Atlantique. Elle est également intéressante parce qu'elle révèle le travail créatif de Sagard. A partir de ses souvenirs, il recrée au fil de l'écriture ce périple difficile. Il rédige le premier récit de ce voyage qu'il est l'un des premiers Français à avoir fait. Huit ans après son retour de Nouvelle-France, il n'est pas surprenant de constater que l'auteur s'aide de divers textes. L'étude des sources ainsi que l'étude des réécritures révèlent le style propre au récollet. La perspective que nous adoptons est celle de la rédaction/création. Nous voulons montrer que dans le récit du voyage en Huronie, Gabriel Sagard se distingue par la double fonction du texte emprunté qui est d'abord une source d'information, mais qui devient par la suite une source d'inspiration.

Entre la découverte du pays des Hurons par les Français (1610) et sa destruction en 1650, quelques voyageurs ont décrit le voyage, dont Samuel de Champlain, Gabriel Sagard et certains jésuites, dont Paul Lejeune et Jean de Brébeuf. Pour faire ressortir la spécificité de Sagard, nous commencerons, au chapitre 1, par relever les traits caractéristiques des récits de Samuel de Champlain et des jésuites. Nous analyserons ensuite, au chapitre 2, la description du récit de voyage du récollet. Nous déterminerons de quelle manière son récit s'inscrit dans la tradition des

récits de voyage, comment il structure son texte, quelle est sa description du périple. Après, nous étudierons la façon dont Sagard utilise l'information dont il dispose. Dans le chapitre 3, nous examinerons la réécriture du voyage que Gabriel Sagard publie dans *l'Histoire du Canada*, en 1636. Nous verrons qu'en voulant toujours tout expliciter, le récollet finit trop souvent par mettre de côté son imagination et la source est désormais utilisée en fonction du but de l'auteur, la précision.

En définitive, nous pouvons affirmer que Gabriel Sagard offre un récit du voyage en Huronie plus complet que ceux écrits par Samuel de Champlain et les jésuites puisque les facettes du périple qu'il aborde sont très variées. Le *Grand Voyage* est surtout une oeuvre littéraire où l'auteur crée non seulement à partir de sa mémoire, mais également à partir des textes des autres. Au fil des mots s'entremêlent les renseignements empruntés, les souvenirs du récollet ainsi que son imagination, conférant à son récit du voyage en Huronie le style qui lui est propre.

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE.....	i
TABLE DES MATIÈRES.....	iii
LISTE DES SIGLES.....	v
DÉDICACE.....	vi
REMERCIEMENTS.....	vii
INTRODUCTION.....	1
1 Gabriel Sagard.....	2
2 La perspective d'analyse.....	3
3 Présentation du voyage.....	4
4 Histoire de la découverte de l'itinéraire.....	7
5 Le récit du voyage en Huronie.....	9
CHAPITRE 1 : Le voyage au pays des Hurons, descriptions de Samuel de Champlain et des jésuites.....	10
1 Spécificité de Samuel de Champlain dans l'écriture du voyage.....	11
1.1 Aspect géographique.....	11
1.2 Aspect diplomatique.....	14
1.3 Samuel de Champlain et le récit de voyage.....	15
2 Les jésuites et leur spécificité dans l'écriture du voyage.....	17
2.1 Schéma type.....	18
2.2 L'exception, la Relation de 1635 de Jean de Brébeuf.....	19
2.3 Quelques thèmes récurrents dans les relations.....	21
2.4 But recherché par les jésuites.....	26
CHAPITRE 2 : Gabriel Sagard, analyse de son récit du voyage au pays des Hurons.....	28
1 Récit du voyage à Quieuindahian.....	29
1.1 construction du récit.....	29
1.2 L'utilisation des sources.....	34
1.2.1 Le récit du voyage à Quieuindahian et Samuel de Champlain.....	34
1.2.2 Le récit du voyage à Quieuindahian et les jésuites.....	37
2 Récit du voyage de Quieunonascaran à Québec.....	39
2.1 Construction du récit.....	39
2.2 Les sources du voyage de retour empruntées à Champlain.....	43
3 Sagard et les Amérindiens.....	46
3.1 Les Amérindiens qui voyagent avec le récollet.....	46
3.2 Sagard et les Amérindiens qu'il rencontre sur le chemin.....	50

CHAPITRE 3 : Le récit du voyage au pays des Hurons de Gabriel Sagard, analyse de sa réécriture dans l'<i>Histoire du Canada</i>.....	56
1 Présupposés théoriques.....	57
2 La réécriture.....	59
2.1 Réorganisation du récit.....	59
2.2 Expansion.....	60
2.3 Extension.....	62
2.3.1 Information ethnologique et géographique.....	63
2.3.2 Narration.....	65
2.3.3 Réflexion morale au contenu idéologique ou spirituel.....	66
3 Emprunts.....	71
3.1 Les emprunts de <i>l'Histoire du Canada</i> puisés chez Samuel de Champlain.....	74
3.1.1 Les emprunts du voyage aller.....	74
3.1.2 Les emprunts du voyage de retour.....	76
3.2 Les emprunts de <i>l'Histoire du Canada</i> puisés chez les jésuites....	77
3.2.1 L'attaque iroquoise.....	78
3.2.2 <i>L'Histoire du Canada</i> et <i>la Relation de 1634</i> de Paul Lejeune.....	81
3.2.1.1 Le passage sur le feu.....	81
3.2.1.2 Les ripostes de Sagard et de Brébeuf.....	82
 CONCLUSION.....	 85
 APPENDICES.....	 90
1 Carte du trajet.....	91
2 Édition synoptique du <i>Grand Voyage</i> et de <i>l'Histoire du Canada</i>	92
3 Table des lieux et des tribus décrits par Sagard.....	148
4 Les ajouts de <i>l'Histoire du Canada</i>	149
 BIBLIOGRAPHIE.....	 151

LISTE DES SIGLES

Les sigles qui suivent sont utilisés pour les références :

- GV *le Grand Voyage du Pays des Hurons situé en l'Amérique vers la Mer Douce, ès dernier confins de la nouvelle France, dite Canada.*
- HC *Histoire du Canada.*
- JR *The Jesuit Relations and Allied Documents, Travel and Explorations of the Jesuit Missionaries in New France, 1610-1791. The Original French, Latin, and Italian Texts, with English Translation and Notes; Illustrated by Portraits, Maps and Facsimiles.*
- MC *Mercure François.*

Pour alléger le corps du texte, le diminutif *Grand Voyage* est employé. Il renvoie au titre du premier ouvrage de Gabriel Sagard, *le Grand Voyage du Pays des Hurons situé en l'Amérique vers la Mer Douce, ès dernier confins de la nouvelle France, dite Canada.*

DÉDICACE

Avec amour, je vous dédie ce mémoire de maîtrise, maman,
papa. Sans vous tout ce long voyage aurait été impossible...

*L'Amour entrera toujours comme un ami dans notre maison,
T'ai-je répondu, écoutant le bruit des feuilles qui tombent,
[...]*

*Et voici, l'Amour est venu frapper à la porte de notre maison,
Nu comme la Pureté, doux comme la Sainteté;*

[...]

Amour, Amour, sois le bienvenu dans notre maison

Où t'attendent la flamme de l'âtre et la coupe de bon vin.

(Stuart Merrill, la Visitation de l'amour)

REMERCIEMENTS

Je tiens à vous remercier, Guy, d'abord pour avoir accepté de me diriger, ensuite pour m'avoir conseillée quand je ne savais plus vers où m'orienter, pour m'avoir soutenue dans les instants faciles ou difficiles et surtout, pour avoir toujours cru en moi. Merci infiniment pour cette belle aventure !

Maman, papa, merci pour toute la confiance et tout l'appui que vous m'avez exprimés pendant ces deux dernières années. Je n'aurais pu avoir de parents plus aimants, plus encourageants, plus patients...

Merci aux autres membres de ma famille pour leur amour et leur support... Chantal, ma très chère soeur, Ronald et tes taquineries, Nicolas mon petit ange, mon rayon de soleil, Virginie et ta présence, Pierre je te remercie pour tes précieux conseils, Daniel tu m'as toujours écoutée et toi, David, tu as eu la patience de m'endurer jour après jour... merci à tous !

Un immense merci à mes amis, Marie-Chantal, Annie, vous êtes présentes à mes côtés depuis le début de l'aventure, Maryse tu as débuté ton voyage en même temps que le mien, Muriel ma conseillère des derniers milles, François tu es toujours venu à la rescousse, Cyrille tu es mon supporter d'outre-mer... Merci à tous, je n'y serais pas arrivée sans votre amitié sincère.

Un énorme remerciement à la famille Katch... Renée, Marie-Noëlle, Roger, Sébastien... merci pour votre présence, merci surtout pour votre amour.

Laurence et Ronald, mes collègues et amis avec qui j'ai partagé mon amour de la Nouvelle-France... Je vous remercie tous les deux !

Un dernier merci très spécial pour toi Olivier, mon ami. Tu n'es désormais plus là pour lire ce mémoire, mais tu le parcours peut-être de là-haut...

I N T R O D U C T I O N

1 Gabriel Sagard¹

La biographie de Gabriel Théodat Sagard est remplie d'obscurités. Nous ne connaissons ni le lieu, ni la date de sa naissance. Nous savons qu'en entrant dans l'ordre des récollets, il prend comme nom de religion Gabriel. Il semble être entré dans l'ordre vers 1600 sans même avoir fait d'études théologiques. Durant quelques années il occupe la tâche de secrétaire privé du père provincial Jacques Garnier Chapouin. Pendant ce temps Gabriel Sagard montre un intérêt accru pour la Nouvelle-France où il désire se rendre. En 1623, son souhait se réalise et il se rend dans la colonie, en compagnie du père Nicolas Viel. Ils quittent Paris le 18 mars et ils arrivent à Québec le 28 juin. Désireux de gagner la Huronie, les pères récollets Nicolas Viel, Joseph le Caron ainsi que le frère Gabriel Sagard convainquent les Hurons de les amener dans leur pays. Dès la fin de la traite, le 2 août, ils partent et voyagent séparément pendant une vingtaine de jours. Gabriel Sagard se rend d'abord à Quieindahian puis à Quieunonascaran. Un an plus tard, alors qu'il revient à Québec pour y prendre des effets, une lettre de son Supérieur le somme de rentrer à Paris. En 1636, Gabriel Sagard quitte l'ordre des récollets pour aller rejoindre une autre branche des franciscains, les cordeliers. Les récollets tentent en vain de le faire revenir. Nous perdons sa trace au moment de son départ, mais il est vraisemblable qu'il soit mort chez les cordeliers.

Dix ans après son bref séjour en Nouvelle-France, Gabriel Sagard rédige et publie en quelques mois le récit de son voyage en Nouvelle-France, auquel il ajoute un dictionnaire de la langue Huronne. Il intitule l'ouvrage *le Grand Voyage du Pays des Hurons*. Quelques années plus tard, en 1636, il reprend la

1 Les renseignements qu'on trouve dans cette partie proviennent du *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966: article « Gabriel Sagard » de Jean de la Croix Rioux; de Pierre Berthiaume, « Gabriel Sagard, le Grand Voyage du pays des Hurons », *Lettres Québécoises*, nov. 1977, p. 39-41; de Réal Ouellet et Jack Warwick, « Introduction », dans Gabriel Sagard, *le Grand Voyage du pays des Hurons*, Montréal, Bibliothèque Québécoise, 1960, p. 7-13.

plume et écrit l'*Histoire du Canada*, récit du travail accompli par son ordre en Nouvelle-France auquel il intègre son propre récit de voyage.

2 La perspective d'analyse

Les diverses études sur l'oeuvre de Sagard, principalement par Jack Warwick, Réal Ouellet, Gilles Thérien et Marie Parent, ont surtout porté sur le narrateur, sa fonction, sa représentation, etc., de même que sur la partie ethnologique de l'oeuvre, soit la manière dont le récollet perçoit et représente les Amérindiens, leurs langues, leurs cultures². Des études comparatives ont également été menées entre les textes de Champlain, de Sagard et des jésuites, mais dans les mêmes perspectives que celles énumérées précédemment³.

Le travail que nous présentons ici se situe dans une optique très différente qui est celle de la rédaction/création. L'étude porte sur le récit du voyage en Huronie dans le *Grand Voyage*. La narration du périple comporte deux parties, une première où Sagard raconte le voyage qui le mène en Huronie, située au chapitre 4 et au début du chapitre 5 de la première partie (GV, p. 59-83), puis une seconde où il décrit le voyage qui le ramène à Québec, qui se trouve au chapitre 5 de la deuxième partie.

Le *Grand Voyage* se compose de la narration de la traversée de la France à la Nouvelle-France puis de Québec à la Huronie et une longue description ethnographique suit. Enfin, le livre se termine avec le récit du voyage de retour. Nous avons choisi de mener notre étude sur le récit du voyage au pays des Hurons car, de toute l'oeuvre, les récits des voyages sont les parties les plus susceptibles d'être personnelles, c'est-à-dire d'être écrites sans l'aide

2 Par exemple, Jack Warwick a étudié le « je » dans l'oeuvre de Sagard et y montre son émergence. « [Sagard's] works are a precise example of the emergence of « je », the hero of all autobiographies », dans Jack Warwick, « Gabriel Sagard's « je » in the first *Histoire du Canada* », dans *Reflections : Autobiography and Canadian Literature*, Ottawa, les presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 33.

3 On trouvera, dans les parties C et D de la bibliographie, les références à quelques ouvrages sur les écrits de Gabriel Sagard.

d'autres textes comme dans le reste du livre. La description du voyage en Huronie est aussi une section de l'ouvrage qui est moins connue que la traversée de l'Atlantique.

La description du voyage au pays des Hurons est intéressante parce qu'elle révèle le travail créatif de Sagard. A partir de ses souvenirs, il recrée au fil de l'écriture ce périple difficile. Il livre le premier récit de ce long voyage qu'il est l'un des premiers Français à avoir fait. Comment le récollet s'exprime-t-il dans cette partie de l'oeuvre qui lui est la plus personnelle ? Huit ans après le voyage, il n'est pas surprenant de constater que l'auteur s'aide de divers textes. Mais Sagard emprunte-t-il simplement des passages qui viendraient combler les vides laissés par le temps ? L'étude des sources ainsi que l'étude des réécritures révèlent le style propre au récollet. Comme nous l'avons dit à la page précédente, la perspective que nous analysons est celle de la rédaction/création. Nous voulons montrer que dans le récit du voyage en Huronie, Gabriel Sagard se distingue par la double fonction du texte emprunté qui est d'abord une source d'information, mais qui devient par la suite une source d'inspiration.

3 Présentation du voyage⁴

Le récit se déroule sur un parcours géographique précis dont nous donnons ici une brève description pour bien situer le cadre physique et pour marquer les principales étapes de sa découverte par les Européens.

Le voyage de Québec à la Huronie est un périple d'une trentaine de jours. Le trajet, communément emprunté par les Français jusqu'à la destruction de la

4 Les renseignements fournis dans cette section proviennent des textes qui composent le corpus (les écrits de Samuel de Champlain, les ouvrages de Gabriel Sagard et les textes des jésuites) mais aussi des livres de Guillaume Dunn, *les Forts de l'Ouataouais*, Montréal, Éditions du jour, 1975; de Robert Legget, *Ottawa waterway*, Toronto, University of Toronto Press, 1975; et de Eric Morse, *Fur trade canoe routes of Canada*, Ottawa, 1979.

Huronie en 1650, débute sur le fleuve Saint-Laurent. Le voyage s'exécute en trois portions. La première va du fleuve Saint-Laurent à l'île aux Allumettes, la deuxième commence à l'île et se termine au lac Nipissing et la dernière va du lac à la Huronie, au sud de la Baie Géorgienne.

La première étape du périple est difficile à cause des nombreux rapides, mais le paysage est agréable, le poisson et les baies abondants. Après avoir traversé le saut Saint-Louis (rapides de Lachine), les canots s'engagent dans le lac Saint-Louis pour aller rejoindre le lac des Deux Montagnes qui mène à la rivière des Outaouais alors nommée rivière des Prairies (puis plus tard rivière des Algonquins). À l'entrée de la rivière des Outaouais, les Français devaient franchir le Long Saut, composé de trois rapides principaux que les voyageurs passaient de longues heures à remonter. À la descente comme à la montée, les canots s'arrêtaient à l'entrée du premier portage. Les voyageurs les immobilisaient le long de la rive, dans le contre-courant, pendant que les guides allaient voir s'il était possible de « sauter » le rapide ou de le remonter à la cordelle⁵. Une fois cette étape complétée, ils avaient droit à quelques jours de répit⁶ avant de trouver le saut de la Chaudière⁷ (composé de trois chutes successives). Juste avant le saut de la Chaudière, les voyageurs passaient à côté de la chute d'une rivière aujourd'hui nommée la rivière Rideau. Les Amérindiens s'y amusaient à passer entre la paroi et l'eau qui formait un « rideau⁸ ».

A l'embouchure d'icelle il y en a vne autre qui vient du sud, où à son entrée il y a vne cheutte d'eau admirable : car elle tombe d'vne telle

5 Guillaume Dunn, *op. cit.*, p. 60. En fonction du niveau de l'eau, il était parfois possible de passer certains rapides en restant dans le canot, donc en sautant le rapide. D'autres fois, les voyageurs sortaient du canot pour le tirer à l'aide d'une corde, soit à partir du rivage, soit en marchant dans l'eau.

6 En effet, Eric Morse précise : "There is nothing of note in this distance, except that above the Long Sault the voyageurs first came in view of the edge of the Precambrian Shield" (*op. cit.*, p. 50).

7 Le saut de la Chaudière est situé entre les villes actuelles d'Ottawa et de Hull. « Les Indiens avaient donné le nom de Chaudière à ce saut de l'Outaouais par analogie avec leur chaudière[...]. On a de la difficulté à comprendre la fascination qu'exerçait sur l'Indien la chaudière de cuisine -le chaudron- aux premiers jours de la colonie ». Guillaume Dunn, *op. cit.*, p. 84.

8 *Ibid.*, p. 76.

impetuosité de 20. ou 25. brasses de haut, qu'elle fait vne arcade, ayant de largeur près de 400. pas. Les Sauvages passent dessous par plaisir, sans se mouïller que du poudrin que fait ladite eau⁹.

Les rapides Deschênes suivaient, puis les chutes des Chats, le passage des Chenaux, le portage du fort et pour finir, une série de rapides et de chutes qui menaient à l'île aux Allumettes, aussi nommée île des Algonquins. Il était possible d'éviter les Chenaux en effectuant un détour par le lac du Rat Musqué, comme le fit Samuel de Champlain en 1613¹⁰. L'île aux Allumettes représentait une étape très importante du voyage. Les passants devaient payer leur droit de passage aux Algonquins et profitaient également de l'arrêt pour se reposer et commercer. En général, les Français y demeuraient une ou deux journées, avant de repartir pour la deuxième partie du long voyage.

Celle-ci commence par une portion d'environ 140 km, de la rivière Creuse à l'embouchure de la rivière Mattawa. Le paysage se transforme radicalement pour devenir montagneux¹¹. Au long de ce trajet, que les missionnaires considéraient hostile, se trouvent les rapides des Joachims et les rapides des Deux rivières. La solitude est le lot des voyageurs sur cette section du voyage car aucun peuple n'y vit. Puis, les voyageurs arrivent à l'embouchure de la Mattawa. Plusieurs alternatives s'offrent alors à eux, mais invariablement, ils ont encore plusieurs rapides à passer jusqu'au lac Trout. De là, ils effectuent un long portage de 11 km qui les mène jusqu'au lac Nipissing¹². Les voyageurs ont alors droit à quelques jours de repos auprès du peuple Épicerini, surnommé le peuple des Sorciers. Comme à l'île aux Allumettes, des échanges commerciaux s'effectuent entre voyageurs et habitants.

9 Samuel de Champlain, *Voyages de Champlain*, 1613, p. 448.

10 *Ibid.*, p. 452-453.

11 « [Above Des Allumettes] the rivière Creuse [...], twenty-six miles in length, where the water flows, with a gentle current, at the foot of a high mountainous, barren and rocky country, on the north », écrit Legget, *op. cit.*, p. 76.

12 Le lac était nommé Épicerinis ou Népissery d'après le nom du peuple qui y vivait. Sagard dit également que les Hurons le nommaient Squekaneronons (*GV*, p. 62).

La dernière partie du périple commence avec la traversée du lac Nipissing qui est très agréable par beau temps, mais difficile par grands vents car, les eaux du lacs deviennent alors extrêmement tumultueuses. Ensuite vient la rivière des Français, longue de 112 km. Ici encore le paysage est montagneux. Après quelques portages, les voyageurs se dirigent entre de nombreuses îles et aboutissent au lac Huron. Samuel de Champlain l'a d'abord nommé lac Attigouautant, puis Mer Douce¹³. Le voyage n'est pas terminé puisqu'il reste encore à peu près 180 km à parcourir avant d'atteindre la Huronie, au sud-est de la Baie Géorgienne.

Par le mot du pais des Hurons, se doit entendre à proprement parler, vne certaine petite portion de terre dans l'Amerique Septentrionale¹⁴.

Le pays des Hurons est entre le quarante-quatre & le quarante-cinquième degré de Latitude, & de Longitude, demie heure plus à l'Occident que Quebec¹⁵.

4 Histoire de la découverte de l'itinéraire¹⁶

En 1535, Jacques Cartier remonte le fleuve Saint-Laurent jusqu'au village iroquoïen Hochelaga, situé sur l'actuelle île de Montréal. Du haut de la montagne, il s'informe du moyen d'accéder au Royaume du Saguenay. Les Amérindiens lui désignent alors à l'ouest la rivière des Outaouais¹⁷.

Il faudra attendre cinquante-deux ans avant qu'un Français refasse le même trajet. En 1587, Jacques Noël, neveu de Jacques Cartier, va jusqu'à Montréal. De nouveau, aucun Européen ne voyagera aussi loin sur le fleuve jusqu'en 1603 où Samuel de Champlain se rend en amont de Montréal, aux rapides de

13 Samuel de Champlain, *op. cit.*, p. 515.

14 Paul Lejeune, *Relation de 1639*, p. 3.

15 Paul Ragueneau, *Relation de 1649*, p. 5.

16 Les renseignements qui sont fournis dans cette partie proviennent de Samuel Champlain, *Oeuvres*, édition de C.-H. Laverdière, 2e éd., Québec, G.-E. Desbarats, 1870, des ouvrages de Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 1, *les Vaines tentatives (1524-1603)*; vol. 2, *le Comptoir (1604-1627)*, Montréal et Paris, Fides, 1963 et 1966.

17 Jacques Cartier, *Voyages en Nouvelle-France*, Ville Lasalle, Hurturbise HMH (coll. « Documents d'histoire »), 1977, p. 96-106.

Lachine qu'il nomme le saut Saint-Louis. Ne pouvant poursuivre son chemin, il s'informe de ce qui se trouve au-delà des rapides et décide de revenir quelques années plus tard pour poursuivre la découverte de la route.

En l'an 1609, les Français rencontrent les Hurons pour la première fois. Ils obtiennent alors plus de renseignements sur le chemin qui mène dans leur pays. L'année suivante, le jeune Étienne Brûlé¹⁸ est le premier Français à passer au-delà du saut Saint-Louis en compagnie de Hurons, il est alors âgé de dix-huit ans. Il est envoyé en Huronie dans le but d'y apprendre la langue huronne et d'y reconnaître les contrées sauvages. Un an plus tard, en 1611, Nicolas de Vignau est le deuxième Français à passer le saut Saint-Louis et à remonter la rivière des Outaouais. Nicolas de Vignau ne se rend pas jusqu'en Huronie, mais arrête son périple à mi-chemin, chez les Algonquins de l'île aux Allumettes. En 1612, Thomas Godefroy l'y rejoint et passe également l'hiver chez les Algonquins de l'île. Les trois hommes sont désormais le lien qui permet à Samuel de Champlain de communiquer avec les Amérindiens. L'année 1613 marque enfin la traversée du saut Saint-Louis par Samuel de Champlain. Son voyage le mènera à l'île aux Allumettes. Le chef Tessoûat l'empêche alors de poursuivre sa route vers les Épicéris et les Hurons. Pour la première fois, un texte décrit le chemin qui sépare le saut Saint-Louis et l'île aux Allumettes. La description qu'en fait Champlain est d'une grande précision, contrairement à la portion suivante du trajet (île aux Allumettes jusqu'en Huronie) qui ne sera jamais décrite avec autant de précision¹⁹.

Ce n'est qu'en 1615 que Samuel de Champlain se rend en Huronie. Il y va accompagné d'une quinzaine de Français et y rejoint le récollet Joseph Le Ca-

18 Étienne Brûlé est né vers 1592 à Champigny-sur-Marne. Il est le premier interprète de langue huronne. En juin 1633, il est assassiné par des Hurons (*Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966).

19 Samuel de Champlain dit peu de choses sur le voyage qui le mène au Lac Nipissing puis chez les Hurons. « Pour une première en amont de l'île des Allumettes, c'est plutôt mince comme relation de voyage », écrit Rémi Savard, *l'Algonquin Tessoûat et la fondation de Montréal*, Montréal, l'Hexagone, 1996, p. 69.

ron²⁰ qui s'y est rendu peu de temps avant. Ils y passent tout l'hiver. Le voyage qui mène à la Mer Douce devient dès lors plus fréquent.

5 Le récit du voyage en Huronie

Entre la découverte du pays des Hurons par les Français (1610) et sa destruction en 1650, peu de voyageurs ont décrit le voyage. Samuel de Champlain est le premier à le faire dans la relation de ses voyages, puis suivent les textes de Gabriel Sagard et de quelques jésuites dont Paul Lejeune et Jean de Brébeuf. Comment tous ces auteurs ont-ils raconté le périple ? Nous avons brièvement vu ce qu'est, géographiquement parlant, le voyage en Huronie. Examinons maintenant comment les Français du début du XVII^e siècle ont parlé de leur aventure. Pour faire ressortir la spécificité de Sagard, nous commencerons, au premier chapitre, par relever les traits caractéristiques des récits de Samuel de Champlain et des jésuites. Nous analyserons ensuite au chapitre 2 la description du récit de voyage du récollet. Nous déterminerons de quelle manière son récit s'inscrit dans la tradition des récits de voyage, comment il structure son texte, quelle est sa description du périple. Après, nous étudierons la façon dont Sagard utilise l'information dont il dispose. Dans le chapitre 3, nous examinerons la réécriture du voyage en Huronie que Gabriel Sagard publie dans *l'Histoire du Canada*, en 1636. Comment le texte est-il réécrit ? Le récollet utilise-t-il de nouvelles sources ? Il sera intéressant de voir si la source a encore une fois sa double fonction (information/inspiration).

20 Il est fort possible que Joseph Le Caron ait lui aussi laissé une trace écrite de son voyage en Huronie, mais ses textes ont probablement été brûlés lorsqu'il est mort de la peste.

I

Le voyage au pays des Hurons,

descriptions

de Samuel de Champlain et des jésuites

Dans ce chapitre, nous verrons les principales caractéristiques des autres textes qui ont décrit les voyages de Québec à la Huronie. Cette étude permettra de faire ressortir les spécificités propres au *Grand Voyage* de Gabriel Sagard que nous étudierons au chapitre 2. Nous commençons par l'analyse des écrits de Samuel de Champlain, textes qui présentent la découverte du parcours, puis nous présenterons les descriptions des jésuites dans leurs relations annuelles.

1 Spécificités de Champlain

1.1 L'aspect géographique

De tous les voyageurs français qui font le trajet de Québec à la Huronie avant 1650, Champlain est celui qui décrit le plus fidèlement l'aspect géographique du périple.

Dans son récit du voyage qui le mène à l'île aux Allumettes en 1613, Champlain dit au chef Tessoüat qu'il « estoi[t] venu promener en leur país pour recognoistre la fertilité de la terre, les lacs riuieres, & mer [...] »²¹. C'est précisément ce qu'il fait lors de son premier voyage au-delà du saut Saint-Louis. D'une part, Champlain donne toutes les distances d'un point à un autre, le temps requis pour parcourir ces distances; il marque la longitude et la latitude des endroits qu'il considère les plus importants (chutes, jonction de deux cours d'eau, etc.); il calcule la longueur et la largeur des lacs et la profondeur des eaux. D'autre part, Champlain précise le type de végétation qui l'entoure (pins, cèdres, arbres fruitiers, baies, etc.), la nature du sol (sablonneux, rocheux, etc.). Il dit également si un endroit est propice pour la chasse ou la pêche.

Le samedy I. de Iuin nous passasmes encor deux autres sauts : le premier contenant demie lieuë, où nous eusmes bien de la peine; car la rapidité du courant est si grande, qu'elle faict vn bruit effroyable, & descenant

²¹ Samuel de Champlain, *Voyage de 1613*, p. 458.

de degré en degré, faict vne escume si blanche par tout, que l'eau ne paroist aucunement : ce Saut est parsemé de rochers & quelques isles qui sont çà et là, couuertes de pins & cedres blancs [...] ²².

Le cartographe, mais surtout le colonisateur domine le texte. Il est très important pour les Français de connaître ces renseignements. Meilleure sera la connaissance des lieux, plus vite ils obtiendront une certaine autonomie vis-à-vis des peuples autochtones et plus vite ils pourront maîtriser leur environnement. En effet, il n'est pas très sécurisant pour les Français d'être à la merci d'un territoire qu'ils ne connaissent pas. Champlain a pour mission de trouver la Mer du Nord, le passage vers l'Asie : « Moy d'autrepart qui n'auois autre desir que de voir ces peuples, & faire amitié avec eux, pour voir la mer du Nord, [...] ²³ ». En 1611 Nicolas de Vignau avait hiverné avec les Algonquins. À son retour à Paris, il affirme avoir été jusqu'à la mer du Nord. « Ceste nouvelle m'auoit fort resiouy, pensant auoir trouué bien près ce que ie cherchois bien loing ²⁴ », écrira Champlain. Comme nous l'avons dit dans l'introduction, le voyage de 1613 est celui qu'il relate avec le plus de précision. Chaque portion du chemin est décrite dans les moindres détails. Le texte et une carte en main, nous pouvons suivre fidèlement tous les endroits parcourus par lui. Par contre, le récit de son voyage en Huronie, en 1615, n'a pas la même uniformité. Il dépeint très peu la partie entre l'île aux Allumettes et le lac des Épicerinis. Il désigne l'environnement (escarpé, montagneux, etc.), il donne une idée des rapides et chutes d'eau, mais en quelques lignes très brèves, sans les décrire comme il l'avait fait pour la première moitié du chemin. Au lac des Épicerinis, Champlain reprend de manière plus systématique le signalement des lieux jusqu'à l'arrivée en Huronie. Nous nous rendons compte que dans la portion du trajet qui est peu décrite par Champlain, ce dernier n'a rencontré aucun peuple. Il a mentionné la présence des Otaguot-

²² *Ibid.*, p. 445.

²³ *Ibid.*, p. 460.

²⁴ *Ibid.*, p. 440.

touemins qui demeurent entre l'île aux Allumettes et la rivière Mattawa toute-fois, ils habitent l'intérieur des terres. Champlain décrit la jonction entre les rivières des Outaouais et Mattawa, mais pour préciser que des « Sauvages » poursuivent sur la rivière Outaouais pour rejoindre le Saguenay.

Depuis son arrivée en Nouvelle-France, Samuel de Champlain (comme Jacques Cartier avant lui) attache beaucoup d'intérêt à ce que les Amérindiens lui disent des contrées d'où ils viennent. Dès qu'il rencontre un nouveau peuple, dès qu'il arrive à un nouvel endroit, il cherche à connaître comment est l'intérieur des terres, où mène telle rivière, combien de jours il faut pour atteindre tel lac dont parlent les indigènes. Champlain désire accumuler toute l'information qu'il peut se procurer.

Continuant nostre route dans ce lac du costé de l'Occident, considerant le pays, ie veis du costé de l'Orient de fort hautes montagnes, où sur le sommet y auoit de la neige. Ie m'enquis aux sauvages si ces lieux estoient habitez, ils me dirent que ouy, & que c'estoient Yroquois, & qu'en ces lieux y auoit de belles vallées, & campagnes fertiles en bleds, [...] & que le lac alloit proche des montagnes, qui pouuoient estre esloignées de nous, à mon iugement, de vingt cinq lieuës²⁵.

Les sauvages du pays nous donnerent à entendre, qu'à quelques iournées il y a vn lac par où passe la riuiere, qui a dix iournées, & puis on passe quelques sauts, & après encore trois ou quatre autres lacs de 5. ou 6. iournées²⁶.

Même s'il ne se rend pas dans les lointaines contrées dont il entend parler, Champlain s'appuie sur les renseignements qu'il obtient. En effet, au moment où il dessine ses cartes de 1612²⁷ et de 1632²⁸, il se sert précisément de l'information qu'il a obtenue des Amérindiens. La carte de 1612 est basée (en ce qui concerne l'intérieur des terres) sur les paroles des indigènes ain-

²⁵ Samuel de Champlain, *Voyage de 1609*, p. 339.

²⁶ *Ibid.*, p. 327.

²⁷ *Ibid.*, « Carte géographique de la Nouvelle Franse faicte par le Sievr de Champlain Saint Tongois cappitaine ordinaire pour le Roy en la marine. Faicte en 1612 », dans *Oeuvres*, édition de C.-H. Laverdière, 2^e éd., Québec, G.-E. Desbarats, 1870, p. 475.

²⁸ *Ibid.*, « Carte de la nouvelle france, augmentee depuis la derniere, seruant a la nauigation faicte en son vray Meridien, par le Sievr de Champlain Capitaine pour le Roy en la marine [...] », dans *Oeuvres*, édition de C.-H. Laverdière, 2^e éd., Québec, G.-E. Desbarats, 1870, p. 475.

si que sur celles des rares interprètes qui ont voyagé avec les Algonquins ou les Hurons (Étienne Brûlé, Nicolas de Vignau, Jean Richer, etc.). Sur la carte de 1612, Champlain inscrira, par exemple, « lac contenant 25 Iournees des canots des sauuages²⁹ ».

1.2 L'aspect diplomatique

Un des premiers gestes de Champlain, après s'être enquis de la géographie, est de se renseigner sur les usages du pays. Il s'informe, il observe et ensuite il met en application. Bien que les Amérindiens soient tous des « Sauvages », il reconnaît des différences entre eux. Il se rend compte qu'ils n'ont pas tous le même protocole et il cherche à savoir du mieux qu'il lui est possible les particularités de chaque peuple. Lorsque Champlain rencontre des peuples, il agit le plus possible selon leurs coutumes. Il ne tente pas d'imposer les règles diplomatiques françaises. Dans ses récits, il relate de nombreux échanges qui ont eu lieu entre les chefs et lui. Il rapporte autant ses propos que ceux des Amérindiens.

Je leur fis entendre par mon Truchement que le subiect de mon voyage n'estoit autre que pour les asseurer de mon affection, & du desir que i'auois de les assister en leurs guerres, comme i'auois auparauant faict. Que ce qui m'auoit empesché l'année derniere de venir, ainsi que ie leur auois promis, estoit que le Roy m'auoit occuppé en d'autres guerres, mais que maintenant il m'auoit commandé de les visiter [...] puis Tessoûat pour tous prit la parole et dict, Qu'ils m'auoient tousiours recognu plus affectionné en leur endroit, qu'aucun autre François qu'ils eussent veu; que les preuues qu'ils en auoient euës le passé, leur facilitoyent la creance pour l'aduenir; de plus, que ie monstroys estre bien leur amy [...] ³⁰.

Nous nous rendons compte qu'il utilise un langage où il ne se place pas en Français dominateur et conquérant, malgré le fait qu'il garde toujours l'attitude d'un homme de pouvoir, contrairement aux missionnaires qui tentent

²⁹ *Ibid.*, « Carte géographique de la Nouvelle Franse faictte par le Sievr de Champlain Saint Tongois cappitaine ordinaire pour le Roy en la marine. Faicte en 1612 », *op. cit.*

³⁰ Samuel de Champlain, *Voyage de 1613*, p. 458-459.

du mieux qu'ils le peuvent de ne pas déranger ou importuner les Amérindiens.

1.3 Samuel de Champlain et le récit de voyage

Samuel de Champlain narre ses voyages de manière ostensiblement chronologique :

Je partis le lundy 27. May de l'isle sainte Helaine³¹; Le samedy I. de Iuin nous passasmes encor deux autres Sauts³²; Le lendemain, sur les trois heures après Midy, nous arriuasmes deuant le fort³³.

Nous avons ici un exemple de la composition des écrits de Champlain. Un journal de bord, composé des notes de l'explorateur, prises sous la forme d'un journal. Espace et temps sont les balises entre lesquelles il insère son histoire. Aussi, il écrit selon le modèle traditionnel de description où l'écriture est « régie par l'enchaînement métonymique des lieux et des étapes³⁴ ». Au fur et à mesure que Champlain avance, il nomme les endroits qu'il croise.

Nous passasmes vn Saut qui est appelé de ceux du païs Quenechouan³⁵; Le lendemain nous nous separasmes, & continuasmes nostre chemin le long du riuage de ce lac des Attigouautant, [...] ie l'ay nommé la Mer Douce³⁶.

Le récit entremêle judicieusement la description de ces lieux et la narration, sans pour autant introduire de longues pauses dans le récit. Sur le chemin, les événements sont nombreux. Peurs provoquées par la crainte de rencontrer l'ennemi, dangers déclenchés par les chutes, altercations, etc. Champlain décrit même la mort de deux Amérindiens imprudents, Louys et Outetoucos, qui ont été emportés dans les rapides et qui sont morts noyés. Lors de la narration de cet événement, Champlain introduit dans son texte une petite dose de

31 *Ibid.*, p. 442.

32 *Ibid.*, p. 445.

33 *Ibid.*, *Voyage de 1615*, p. 528.

34 Christian Jacob, « Le Voyage et le palimpseste », dans *Les modèles du récit de voyage*, Paris, Centre de recherche du Département de français de Paris X-Nanterre, *Littérale*, n° 7, p. 35.

35 Samuel de Champlain, *Voyage de 1613*, p. 444.

36 *Ibid.*, *Voyage de 1615*, p. 513.

suspense narratif. Contrairement à ce qu'il fait souvent, il n'annonce pas dès le début du passage le dénouement de l'histoire. Au moment où il révèle la mort de Louys, rien ne laisse supposer qu'Outetoucos va également périr.

Et comme ils furent dans la cheutte du saut, ils en voulurent sortir & ietter leurs charges, mais il n'estoit plus temps, car la vitesse de l'eau les maistrisoit ainsi qu'elle vouloit, & emplirent aussitot dans les boullons du saut, qui leur faisoient faire mille tours haut & bas. Ils ne l'abandonnerent de long temps : Enfin la roideur de l'eau les lassa de telle façon, que ce pauvre Louys qui ne sçauoit nager en aucune façon perdit tout iugement & le canot estant au fond de l'eau il fut contraint de l'abandonner³⁷.

Contrairement aux missionnaire, Champlain semble dominer tout ce qui survient sur le chemin. Il n'a pas leur dépendance face aux Amérindiens. La première fois qu'il se rend à l'île aux Allumettes, il part avec quatre Français et un seul Amérindien³⁸. Au moment où il va tomber accidentellement dans une chute d'eau, il s'en sort tout seul :

En tirant le mien, ie me pensay perdre, à cause qu'il trauersa dans vn des bouillons; & si ie ne fusse tombé fauorablement entre deux rochers, le Canot m'entraisoit; d'autant que ie ne peus d'effaire assez à temps la corde qui estoit entortillée à l'entour de ma main, qui me l'offença fort, & me la pensa couper. [...] Nostre Sauuage vint après pour me secourir, mais i'estois hors de danger³⁹.

Samuel de Champlain est celui qui commande, qui ordonne, qui décide. Dans son texte, le pronom « nous » est très présent. Malgré cela, il est le personnage central du récit. Le « nous » sert uniquement à décrire les moments du périple qui concernent des aspects peu importants ou quotidiens : « nous fusmes coucher à l'entrée dudit lac »; « nous entrasmes dans la riuere⁴⁰ », etc. Même s'il est moins fréquent, le pronom « je » a beaucoup plus d'intensité. Champlain l'utilise quand il fait face à des situations qui ont une plus grande portée ou tout simplement pour montrer son rôle de chef :

Ie fis aussitost couper & deffricher le bois de ladite place royale pour la rendre vnne, & preste à y bastir⁴¹.

37 *Ibid.*, *Voyage de 1613*, p. 395.

38 Cf. *Voyage de 1613*, p. 442.

39 *Ibid.*, p. 445.

40 *Ibid.*, p. 858.

41 *Ibid.*, p. 392.

Le lendemain ie leur fis entendre que i'estois allé en leurs pays pour les voir, & pour m'acquitter de la promesse que ie leur auoit par cy deuant faicte⁴².

Ordre et précision sont de rigueur et il est difficile de deviner l'effet qu'a pu produire un chemin si périlleux sur Champlain. Toutefois, malgré l'exactitude du texte, il n'est pas un écrit « personnel » comme peut l'être le récit de Gabriel Sagard. Samuel de Champlain ne se perd pas dans des considérations d'ordre esthétique et, dans les textes qui décrivent le voyage, nous pouvons pratiquement dire que Dieu est absent⁴³, contrairement à ce que nous retrouvons dans le *Grand Voyage*, *l'Histoire du Canada* et dans les relations des jésuites.

2 Les jésuites et leur spécificité dans l'écriture du voyage

Tout au long de leur présence en Nouvelle-France, les jésuites écrivent année après année une relation de tout ce qui s'est produit pendant un an. Ils écriront ainsi cinquante-six relations de 1632 à 1679. Certaines relations sont dites du Saint-Laurent et d'autres de la Huronie. Elles sont composées d'informations générales sur le pays, sur les Amérindiens, puis de renseignements autobiographiques. Les relations des jésuites répondent à un code d'écriture extrêmement précis et chaque relation est relue et revue par les Supérieurs de Paris. Nous pouvons donc affirmer que tout ce qui s'y trouve est voulu.

La première relation à décrire avec précision le voyage en Huronie est la *Relation de 1635* de Jean de Brébeuf. Le jésuite donne à son récit un ton qu'il

⁴² *Ibid.*, p. 446.

⁴³ La présence de Dieu est rare. Samuel de Champlain fait une exception après avoir raconté sa mésaventure dans la chute d'eau : « En ce danger ie m'escruiy à Dieu, [...] & lors estant eschappé ie loüay Dieu, le priant nous preseuer » (*ibid.*, p. 445). Cet événement est le seul à avoir bouleversé Champlain au point qu'il s'adresse à Dieu.

conservera dans sa *Relation de 1636*. Jean de Brébeuf dépeint le périple comme un long chemin de croix, lequel est représenté par tous les obstacles naturels qui se trouvent sur le parcours.

2.1 Schéma type

Quand il s'agit du voyage en Huronie, les relations des jésuites suivent, à une exception près, la *Relation de 1635* de Jean de Brébeuf, un schéma de base. Tout d'abord, les voyageurs ne racontent pas leur propre périple. À partir de récits transmis oralement, le Supérieur de la mission relate les faits principaux dans sa lettre annuelle. Dans le cas de Pierre Chastellain, qui arrive en Huronie le 12 août 1636 (François le Mercier, *Relation de 1637*), le Supérieur, François le Mercier, est en retraite au moment de l'arrivée. Mais, comme l'information retenue répond à des critères précis, son absence lors de l'événement ne pose pas de problème au moment où il le rédige dans sa relation.

Le schéma type débute toujours par une précision d'ordre temporel. Telle date, tel individu est arrivé :

Le treiziesme du mois d'Aoust le P. Mercier arriua⁴⁴; Le 12. Le P. Pierre Chastellain arriua sur le soir⁴⁵.

Puis le père dit combien de temps a duré le voyage et, si quelque chose de particulier s'y est produit, cela est raconté. Lorsque plusieurs personnes arrivent en Huronie, la première donne des nouvelles des Français de Québec et de Trois-Rivières, ainsi que des navires qui sont arrivés de France. Ensuite un repas suit pour fêter le bonheur des retrouvailles. Il arrive à Paul Lejeune d'incorporer à sa relation du Saint-Laurent une description du voyage en Huronie (qu'il n'a jamais fait). Dans les relations de 1634, 1639, 1641 et 1645, le narrateur raconte une histoire qui n'est pas la sienne et qu'il a

44 Jean de Brébeuf, *Relation de 1636*, p. 38.

45 François le Mercier, *Relation de 1637*, p. 11.

apprise grâce à une lettre de celui qui s'est rendu au pays des Hurons. Le périple est d'abord relaté au style indirect, puis une partie de la lettre est introduite dans la relation. Nous passons donc d'un texte écrit à la troisième personne du singulier et au passé simple de l'indicatif à un texte au « je » et au temps présent de l'indicatif. L'exemple suivant est représentatif de ce que nous retrouvons dans les relations qui introduisent des lettres :

Le Pere Le Moine que nous enuoyons aussi aux Hurons a couru vne autre fortune non moins dangereuse. [...] D'autres François descendans des Hurons se trouuerent à ce beau rencontre. [...] Ces François firent donner au Pere vn peu de bled & de farine d'Inde pour viure dans le grand desert où il estoit abandonné, [...]. Le pauure Pere m'escruiut son desastre en peu de mots. Je ne sçay si mes pechez me ferment la porte au pays que i'ay tant désiré; [...]. Il n'y a que trois iours que l'vn des canots qui portoit nostre petit bagage tourna dans l'eau [...]⁴⁶.

La juxtaposition de la narration et du discours rend le texte plus agréable à lire puisqu'elle introduit une variation de style. De plus, les relations qui introduisent une lettre donnent généralement plus d'informations sur le voyage car, d'habitude, les missives sont rédigées alors que l'auteur est encore en chemin. Mais, même dans ce cas, les jésuites respectent un code précis et les lettres sont toujours introduites d'une manière semblable. Cependant, il existe une relation qui ne répond pas aux critères énoncés plus haut, la *Relation de 1635* de Jean de Brébeuf.

2.2 L'exception, la *Relation de 1635* de Jean de Brébeuf

Si les relations répondent à des critères précis, qu'elles soient rédigées de la Huronie ou de Québec, la première relation écrite du pays des Hurons est un cas à part puisqu'elle est la seule relation écrite par le voyageur lui-même. Par conséquent, elle est aussi l'unique relation qui se rapproche d'un récit de voyage. Le texte de Jean de Brébeuf est quand même bref.

⁴⁶ Paul Lejeune, *Relation de 1638*, p. 75.

Comme dans les autres relations, il est très précis en ce qui concerne la date de départ et d'arrivée de chaque père qui s'est rendu au pays des Hurons avec lui.

Je m'embarquay avec le Pere Antoine Daniel, & vn de nos hommes; les deux autres venoient avec les Algonquains. [...] Ce fut le septiesme Iuillet. Le P. Ambroise Dauost s'embarqua huict iours apres avec deux autres de nos gens⁴⁷.

Jean de Brébeuf ne donne pas les détails géographiques du périple. Il s'adresse avant tout à Paul Lejeune, Supérieur des jésuites à Québec. Son lecteur est donc une personne qui connaît suffisamment le pays pour qu'il puisse lui écrire :

Votre Reuerence a desia assez veu de sauts d'eau vers Kebec, pour sçauoir ce qui en est : toutes les riuieres de ces Pays en sont pleines, & notamment la riuiere de S. Laurent, depuis qu'on a passé celle des Prairies⁴⁸.

Jean de Brébeuf poursuit en décrivant rapidement les rapides et les chutes d'eau, puis il aborde brièvement ce que sont les portages. Il raconte ensuite quelques-uns des événements qui se sont produits pendant le voyage. Jean de Brébeuf découpe son récit par thèmes. S'il décrit les chutes, il poursuit en donnant l'exemple d'un accident qui s'est produit; s'il aborde l'aspect alimentaire, il illustre immédiatement ses propos. Le jésuite classe également les difficultés par catégories qui sont ensuite décrites dans des paragraphes bien délimités. La première difficulté est géographique, la deuxième concerne la vie lors des arrêts (se nourrir, se loger), puis il aborde les problèmes qui surviennent entre Français et Amérindiens. Une autre catégorie concerne plus particulièrement le voyage des autres pères.

Le Pere Dauost, entre autres, a esté tres-mal mené; on luy a dérobé beaucoup de son petit equipage; [...]. Le Pere Daniel fut delaissé & contraint de changer de canot, comme aussi pareillement Pierre l'vn de nos hommes. [...] Baron fut volé par les siens la mesme iournée qu'il arriua en ces contrées⁴⁹.

47 Jean de Brébeuf, *Relation de 1635*, p. 120.

48 *Ibid.*, p. 121.

49 *Ibid.*, p. 127.

Dans son texte, Jean de Brébeuf décrit particulièrement les aspects négatifs du voyage. Les relations qui suivront ensuite pendant quinze ans maintiendront toujours cette attitude face au voyage. Le seul aspect qui est loué par le jésuite, et qui l'a été par Samuel de Champlain et Gabriel Sagard avant lui est l'habileté qu'ont les Amérindiens à manier leurs canots. L'admiration est sincère puisque Brébeuf a la vie sauve grâce à l'adresse de ses compagnons de voyage.

Et quiconque montera icy haut, se doit resoudre à tout cela, & à quelques chose de plus; mesme à la mort, dont on voit à chaque moment l'Image deuant les yeux. Pour moy qui ne sçay point nager ie m'en suis veu vne fois fort proche : car au partir des Bissiriniens en descendant vn saut, nous-nous en allions tomber dedans vn precipice, si mes Sauvages n'eussent promptement & habilement sauté en l'eau, pour destourné le canot que le courant emportoit⁵⁰.

Il n'est pas surprenant que la *Relation de 1635* soit avant tout négative vis-à-vis du périple. En effet, les jésuites doivent alors endurer les difficultés inhérentes au voyage, la maladie des Amérindiens qui les conduisent, de même qu'un mécontentement général qui s'explique par le fait que « les jésuites organisèrent leur transport en pays Hurons de manière illégale et sans avoir obtenu l'accord du conseil de la Confédération ni même celui des chefs individuels⁵¹ ». Si la *Relation de 1635* est une exception, elle fixe toutefois la plupart des thèmes présents dans les autres relations, ce que nous abordons maintenant.

2.3 Quelques thèmes récurrents dans les relations

Les passages des relations jésuites qui racontent le voyage en Huronie sont semblables par les thèmes qu'ils abordent. L'un d'entre eux concerne la présence ou l'absence de Français pendant le voyage. Les relations notent toujours si des pères ont fait le voyage ensemble ou non. La présence d'un com-

⁵⁰ *Ibid.*, p. 128.

⁵¹ Bruce Trigger, *les Enfants d'Aataentsic*, Montréal, Libre Expression, 1991, p. 468.

patriote allégeant quelques peu les difficultés du périple.

Quoy qu'a deux ou trois iournées prés, ils fussent tousiours venus de compagnie luy & le P. Chastellain, ils eurent le bien de cabaner ensemble tout le long du chemin⁵².

Le P. Poncet s'embarqua en même temps que moi; mais quatre jours après le départ, nous fûmes obligés de nous séparer, laissant notre premier canot pour monter séparément dans deux autres. Nous devions cependant aller de compagnie, de telle sorte que presque chaque soir, nous nous trouvions ensemble pour souper et passer la nuit, [...], et souvent même nous avions la grande consolation de dire la sainte messe, le matin, avant de partir⁵³.

Il ajoute immédiatement après une phrase qui montre à quel point la présence d'un Français est un immense soulagement : « Ce fut la seule [consolation] pendant tout le voyage⁵⁴ ».

La nourriture est également un élément qui revient constamment dans les textes. L'alimentation est un point négatif du voyage au même titre que les rapides ou les moustiques. Pas un seul récit n'ignore l'aspect alimentaire du voyage en Huronie. Parfois, les voyageurs n'ont plus rien à manger, les pères sont donc affamés; d'autrefois, la nourriture est abondante, mais fade, sale, etc.

Je croiois que mes gens s'arresteroient sur le Midy pour manger : mais ils me laisserent derriere, gagnant tousiours pais. [...] ma foiblesse croissant avec la chaleur du iour, ie demeure là comme tout euanoÿy, ie me iette à terre n'en pouant plus⁵⁵.

Je luy preparay de ce que nous auions, pour le recevoir, mais quel festin; vne poignée de petit poisson sec avec vn peu de farine⁵⁶.

Dès 1635, le problème de la maladie revient aussi constamment dans les textes. À l'automne 1634, Jean de Brébeuf et les autres pères qui se rendent en Huronie s'embarquent avec des Amérindiens qui sont malades, ce qui rend le voyage encore plus pénible qu'il ne l'est d'habitude. Les années suivantes, les Français sont à leur tour touchés par la maladie. Certains se rendent jus-

52 François le Mercier, *Relation de 1637*, p. 12.

53 Joseph Marie Chaumonot, « lettre au père Philippe Nappi », *Relation de 1640*, p. 198.

54 *Ibid.*

55 Paul Lejeune, *Relation de 1638*, p. 63-64.

56 François le Mercier, *Relation de 1637*, p. 11.

qu'en Huronie où ils sont soignés⁵⁷ tandis que d'autres sont forcés de s'arrêter en chemin à l'île aux Allumettes ou aux Épicerinis :

Le mesme iour Mathurin, l'vn de nos domestiques arriua avec bien de la peine, qui fit le troisieme de nos malades cinq iours apres; [...] ce fut vn bonheur pour luy de trouuer des Sauuages assez faciles, ils ne le presserent point de ramer si tost qu'ils s'apperceurent de son indisposition; [...] il eust bien de la peine à se traïner iusques aux Bissiriens, où il fut laissé⁵⁸.

Dans les cas extrêmes, comme celui du jeune Robert Le Coq, le voyageur est carrément abandonné par les Amérindiens :

Il resta seul, accompagné de deux Sauuages dans vn petit canot qu'il auoit achepté. [...] Il fut bien tost saisi d'vne violente fieure, & en suite la maladie du temps, la petite verole couurit tout son corps [...]. Ces malheureux l'abandonnent tout seul sur vne longue roche qui est sur le bord du grand lac qui vient baigner ces costes⁵⁹.

Il n'est pas étonnant que les relations des jésuites parlent autant de maladie. En effet, à partir de 1634, les épidémies déciment par milliers les Amérindiens qui vivent en Nouvelle-France.

Un autre point qui revient dans tous les textes est la difficulté géographique du voyage. Chutes, forêts, orages, chaque Français a failli mourir à un moment donné du périple. Toutefois, les relations sont très vagues quant à la géographie précise du parcours. Les jésuites ne redisent pas ce que Samuel de Champlain et Gabriel Sagard ont écrit avant eux et le voyage pourrait pratiquement se dérouler n'importe où en Nouvelle-France, nul ne ferait la différence. Les seuls repères qui sont donnés sont l'île aux Allumettes et le lac des Épicerinis. La *Relation de 1641* de Jérôme Lalemant situe l'abandon de Robert Le Coq près d'un grand lac. Nous savons qu'il est alors très près de la Huronie et qu'il s'agit de la Mer Douce. Mais il est rarement possible de savoir où s'est déroulé un événement.

57 Entre autres, c'est le cas de François le Mercier lors de son voyage en Huronie en 1635. Cf. Jean de Brébeuf, *Relation de 1636*, p. 38.

58 François le Mercier, *Relation de 1637*, p. 61.

59 Jérôme Lalemant, *Relation de 1641*, p. 17-19.

Les relations entre les Français et les Amérindiens sont toujours présentes dans les textes des jésuites. En général, une phrase explique si les pères ont été conduits par des Amérindiens « faciles » ou pas⁶⁰. Dans les textes qui racontent avec précision un événement particulier du périple, les Amérindiens sont mis en scène avec, d'une part, les bons néophytes et, d'autre part, les « barbares ». Quoiqu'il arrive à un Français, sa survie dépend forcément de l'aide qu'il va obtenir de la part des autochtones.

Dans la *Relation de 1637*, François le Mercier narre l'histoire d'Isaac Jogues qui a aidé un enfant malade. Après l'avoir porté quelque temps, il se rend compte qu'il risque de laisser tomber l'enfant dans les chutes d'eau. Il décide alors de l'échanger et le met entre les mains d'un Amérindien en échange d'« vn paquet de haches plus pesantes⁶¹ ». Comme nous venons de le voir au sujet des difficultés reliées à la maladie et à la géographie de l'itinéraire, en 1641 Jérôme Lalemant relate longuement l'histoire de Robert Le Coq qui a eu bien de la peine à se rendre en Huronie. Ce dernier est tombé très malade puis a été abandonné par ceux qui le menaient à la mission. Comme dans le récit précédent, c'est en partie grâce aux présents offerts aux Amérindiens qu'il peut s'en sortir. Par deux fois, il doit donner des objets pour s'assurer la présence des Hurons.

Vn peu de temps apres quelques autres passerent, qui en fin s'estans laissé flechir par les presens qu'il leur offrit, se resolurent de s'en charger⁶².

Aux yeux des Français, les Amérindiens ne font donc rien gratuitement, par simple générosité. Leurs gestes sont tout simplement intéressés. En réalité, l'état de santé de Robert le Coq, à l'article de la mort pour les autochtones, met probablement la vie des autres en danger.

60 Cf. Jean de Brébeuf, *Relation de 1636*, p. 38-39; François le Mercier, *Relation de 1637*, p. 12.

61 François le Mercier, *op. cit.*, p. 58.

62 Jérôme Lalemant, *Relation de 1641*, p. 21.

En outre, les textes présentent également la figure du jeune néophyte qui est prêt à tout, pour son nouveau Dieu et ses nouveaux alliés. La *Relation de 1638* de Paul Lejeune donne vraiment une image très forte du nouveau chrétien qui risque sa vie pour Dieu. Les jésuites profitent de l'épisode pour vanter une fois de plus le bien-fondé des missions.

Mais Armand voulant sauuer vne Chapelle que le Pere portoit pour dire la sainte Messe, & quantité de porcelaine, & autre bagage renfermé dans vne caisse, s'engagea si auant qu'on le perdit de veuë [...]. Ce pauvre ieune Chrestien aiant combattu contre la mort iusques à auoir les mains toutes écorchées, & le corps tout brisé, se trouue assis au fond de l'eau sur vne roche : il en fait vne Chapelle plus fauorable que celle qu'il venoit de perdre : ie veux dire qu'il s'adresse à Dieu du fond des abysmes, non de la bouche qu'il tenoit bien fermée, mais du coeur, qu'il respandit deuant sa bonté. Vous estes le Maistre de la vie, luy disoit-il, la mienne n'est plus à moy, car ie ne la scaurois conseruer, vous pouués tout, laissez-moy mourir, faites-moy reuiure, vous estes mon Dieu. A peine son ame auoit elle poussé ces affections, que son corps se vit esleué sur l'eau⁶³.

À travers le récit de ce miracle transparaît l'enseignement des jésuites. Paul Lejeune fait parler le néophyte en style indirect, frappant ainsi plus encore le lecteur. En plus, non seulement le texte présente-t-il la réussite de l'évangélisation, mais il raconte aussi rien de moins qu'un miracle. Le jeune chrétien a une foi assez forte pour être sauvé par Dieu. La réalité prend alors un caractère surnaturel qui fait ressortir toute la gloire de Dieu marquant de sa grâce le travail accompli par les missionnaires. Nous avons là l'illustration du genre de récit que nous trouvons dans toutes les relations des jésuites. Ce type de texte est la spécificité de l'écriture des jésuites, car il ne se trouve nulle part dans les écrits de Samuel de Champlain et il prend une forme beaucoup plus modeste dans le *Grand Voyage* de Gabriel Sagard. Dans les relations des jésuites, le voyage en Huronie devient presque seulement un support, pour raconter des histoires qui servent tant à édifier le lecteur, qu'à justifier l'argent envoyé aux missions.

63 Paul Lejeune, *Relation de 1638*, p. 62-63.

2.4 But recherché par les jésuites

En somme, le voyage en Huronie, même s'il se trouve fréquemment dans les relations des jésuites, est peu décrit. Seul Jean de Brébeuf fait exception, mais encore là, il ne dresse qu'un résumé du périple. Les rares aspects qui semblent importants sont de dire qui est parti ou arrivé, à quelle date, s'il est survenu un événement prodigieux ou pas. Un événement est extraordinaire dans la mesure où il permet de louer Dieu, de montrer combien les pères ou les Français qui les accompagnent souffrent en son nom. L'événement peut également prouver que certains Amérindiens ont été convertis et qu'ils sont prêts à des sacrifices pour leur nouveau Dieu. Le voyage devient donc le prétexte pour montrer le bien-fondé des missions. Si nous reprenons en exemple l'histoire du jeune Robert Le Coq⁶⁴, racontée dans la *Relation de 1641* de Jérôme Lalemant, le récit rappelle énormément les épisodes de l'Ancien Testament. Le voyage se réduit ici à un événement précis qui montre le déchaînement des éléments naturels, puis le pouvoir d'un Dieu qui les contrôle à sa guise. Face aux difficultés « extraordinaires », il ne reste plus à l'homme qu'à montrer humilité, soumission et respect. Mais l'importance accordée à Dieu n'est pas surprenante. Bruce Trigger l'explique bien :

L'étendue de leurs connaissances n'empêchait pas les jésuites de se croire au service d'un Dieu capable, à tout moment, d'intervenir dans les affaires humaines. La guerre, la maladie et la famine étaient quelques-uns des moyens qu'Il utilisait pour favoriser ou contrecarrer les desseins des hommes. [...] En plus de croire à la toute-puissance de leur Dieu, les jésuites étaient persuadés du pouvoir de Satan et de ses suppôts. Ils associaient les démons aux divinités huronnes et, pour eux, la conversion d'un Huron équivalait à le délivrer, par un vaillant combat, de la possession de ces ennemis surnaturels⁶⁵.

Le voyage en Huronie est décrit en respectant les caractéristiques de l'évangélisation jésuite. Tout ce qui arrive de positif ou de négatif est voulu par Dieu. En effet, il est celui qui détermine toute chose, même dans un

64 Vu précédemment dans la section 2.3 de ce chapitre.

65 Bruce trigger, *op. cit.*, p. 481.

lieu « barbare » comme la Nouvelle-France; il est partout et guide ses serviteurs. Dans les relations des jésuites, chaque page est déterminée par cette façon de penser. Il n'est donc pas surprenant que les descriptions géographiques soient si peu présentes. Même lorsque les jésuites sont les premiers Français à se rendre dans un lieu, ils ne décrivent pas avec plus de précision leur découverte. Ils ne parlent pas non plus des peuples qui se trouvent le long du chemin, à moins qu'un événement édificateur se soit produit. Aussi, les Algonquins de l'île aux Allumettes ne sont-ils mentionnés que pour montrer le pouvoir du mal et, de nouveau, justifier l'utilité des missions.

Pour conclure, nous pouvons dire que bien que les difficultés vécues pendant le voyage au pays des Hurons soient pratiquement les mêmes pour chaque voyageur, chacun exprime différemment son expérience. Nous avons vu, dans la première section de ce chapitre, que Samuel de Champlain note tout dans son journal de bord qui est peu propice aux prières ou aux émotions. Le texte est utile, précis et ne laisse pas de place aux fioritures de la narration, tout en étant agréable à lire. Quant aux jésuites, ils respectent leur code d'écriture et, à moins qu'un événement extraordinaire soit survenu pendant le trajet, le récit donne toujours brièvement la même information. Si quelque chose qui sort de l'ordinaire arrive, l'auteur en profite pour louer Dieu et le travail de ses disciples, édifiant ainsi son lecteur. Mais entre le texte du découvreur et celui du missionnaire se trouve le *Grand Voyage* qui est le seul ouvrage à fournir un véritable récit du voyage en Huronie. Le chapitre 2 est entièrement consacré à l'étude de ce récit. Comment est-il construit ? De quelle manière s'insère-t-il dans la tradition des récits de voyages ? Quel en sont ses spécificités dans la description du voyage au pays des Hurons ?

II

Gabriel Sagard,
analyse de son récit
du voyage au pays des Hurons

Dans ce chapitre, nous abordons l'analyse du *Grand Voyage* de Gabriel Sagard. Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, il est le seul récit du périple écrit entre le moment de sa découverte et la destruction de la Huronie. Nous sommes maintenant en mesure d'établir les spécificités de l'écriture du récollet, par rapport à celles de Samuel de Champlain et des jésuites. Nous verrons comment sont construits les deux voyages de Sagard, soit celui qui le mène au pays des Hurons et celui qui le ramène à Québec. Dans son texte l'auteur répond-il aux normes qui définissent un récit de voyage ? De quelles sources Sagard s'est-il servi pour rédiger son récit et comment les a-t-il utilisées ?

1 Récit du voyage à Quieuindahian

1.1 Construction du récit

La première lecture du périple vers Quieuindahian donne généralement l'impression d'un mélange de paragraphes ou d'idées diverses qui n'a pas de planification générale. D'un alinéa à un autre les transitions sont souvent maladroitement et Sagard aurait pu déplacer ou supprimer des passages sans altérer le sens et l'homogénéité du récit. Pourtant, l'étude du texte révèle une structure cohérente. Le récit du voyage en Huronie respecte seulement quelques-uns des critères qui définissent une relation de voyage, alors que le récit du voyage de la Huronie à Québec est plus conforme au genre. Sagard raconte deux périples semblables au moyen de deux styles d'écriture forts différents. Malgré les différences, il apparaît finalement que les deux récits sont complémentaires.

Le titre du chapitre 4 du *Grand Voyage*, « du Cap de Victoire aux Hurons, & comme les Sauvages se gouvernent allans en voyage & par pays » (GV, p. 60) laisse entendre qu'il y aura une description géographique du voyage ainsi qu'une description des habitudes des Amérindiens lorsqu'ils se déplacent. No-

tons que Sagard est absent du titre. Toutefois, dans le texte, le récollet ne s'en tient pas à ce qu'il a annoncé dans son titre. Le périple est raconté en quatre mouvements principaux dont les trois premiers, respectivement de sept pages chacun, composent le chapitre 4 du *Grand Voyage* et le quatrième, de trois pages, ouvre le chapitre 5. Chaque partie se distingue des autres par l'information donnée et sa manière de l'exposer. La première est conforme à ce qu'un lecteur attend d'un récit de voyage; Sagard et ses confrères quittent le couvent des récollets de Québec, pour se rendre au Cap de Victoire où a lieu la traite de la fourrure. Il entreprend alors la description géographique précise des lieux qu'il croise et leur donne une appréciation personnelle.

Pour reuenir donc au Cap de Victoire, la riuiere en cet endroit, n'a enuiron que demye lieuë de large, & dès l'entree se voyent tout d'vn rang 6. ou 7. Isles fort agreables, & couertes de beaux bois (GV, p. 61).

Sagard informe également son lecteur de la journée où il arrive au Cap de Victoire, « le iour de la saincte Magdeleine » (GV, p. 59). Le récollet suit donc une méthode traditionnelle de description de voyage de type « temporospatial⁶⁶ ». Par contre, la véritable aventure est encore à venir puisque Sagard n'est pas en route pour la Huronie, seul avec des Amérindiens. Tout au long des premiers paragraphes, il utilise uniquement le pronom « nous » qui le désigne, ainsi que Joseph le Caron et Nicolas Viel. Après la description du Cap de Victoire, Sagard explique pour quelle raison les trois récollets doivent se rendre au pays des Hurons dans des canots séparés. Il précise également qu'il ne fera pas le voyage en leur compagnie, coupant dès lors avec la trame linéaire et chronologique. À partir de cet instant, le pronom « je » fait son apparition dans le texte. Bien que Sagard poursuive, pendant quelques pages, avec une description chronologique du périple, il arrête sa description géo-

66 Cf. Christian Jacob, « Le voyage et le palimpseste », *op. cit.* n. 34, p. 35. Le terme *temporospatial* est utilisé par Roland Le Huenen dans son article « Qu'est-ce qu'un récit de voyage », dans *les modèles du récit de voyage*, Paris, *Littérale*, n° 7, 1990, p. 25.

graphique et ne donne plus de précision temporelle. Il raconte donc quelques événements du premier gîte et décrit comment il doit passer la nuit.

La deuxième partie est très différente de la première. Sagard ne parle plus de son voyage mais d'événements qui auraient pu se produire lors de n'importe quel voyage. Il ne fait aucune allusion temporelle, ne précise pas les endroits où il se trouve et ne fait aucune description géographique. Il commence par livrer au lecteur un compte rendu de ce que font les Amérindiens en voyage en se basant en partie sur un emprunt :

Mais pour ce que leur façon de faire, & leur maniere de s'accommoder allans en voyage, est presque tousiours de mesme; Je diray succinctement cy-après comme ils s'y gouuernent (GV, p. 63).

Sagard donne en sept pages énormément d'information. Il effectue un résumé des difficultés du périple, puis il parle longuement de la nourriture et de la difficulté qu'il a eue à s'adapter à la cuisine amérindienne. Dans sa lancée, il décrit la manière dont les Amérindiens font du feu puis il revient au récit de son voyage⁶⁷. Mais Sagard nous décrit une fois de plus l'aspect alimentaire du périple et ne fait que répéter ce qu'il avait dit précédemment : « nous ne faisons chaudiere que deux fois le iour » (GV, p. 70), etc. Deux pages plus loin, le récollet encombre de nouveau son texte de redites au moment où il fait une deuxième description des difficultés : « on a aussi quelques-fois bien de la peine à se faire passage avec la teste & les mains parmy les bois touffus » (GV, p. 72). La seconde partie est, somme toute, celle où Sagard met tout ce qu'il ne peut insérer ailleurs. Bien plus, il met aussi un paragraphe qui parle de l'humanité de son hôte ; il introduit également une pause en s'adressant au lecteur. En fin de compte, le récit de son voyage est quasiment inexistant, à l'exception d'un court paragraphe⁶⁸. Le récollet narre alors une petite aventure qui contient un léger suspense narratif. Mais même

67 « Pour reuenir donc à nostre voyage » (GV, p. 70).

68 Il s'agit de l'alinéa qui commence par « Vn iour ayant pris le deuant » (GV, p. 71).

au moment où il introduit un événement, il ne tente pas de le situer chronologiquement ou géographiquement. Le lecteur doit se contenter d'un vague « un iour » (GV, p. 71). À aucun moment Sagard ne tente de faire croire à un récit linéaire qui raconterait le voyage comme il s'est produit.

Avec la troisième partie, Sagard transforme encore son écriture. Sans revenir à un récit de voyage traditionnel, il réintroduit la chronologie dans son texte. Depuis le départ du Cap de Victoire, Sagard n'a mentionné aucun lieu ni aucun peuple. Et voilà que le lecteur se retrouve avec lui aux Épicerinis, donc après environ 800 km de navigation. À partir du moment où le récollet décrit la tribu, le voyage prend une autre tournure. En effet, du lac du peuple épicerini à la Mer Douce, Sagard énumère et décrit tous les peuples qu'il croise et il en profite aussi pour mentionner au passage le nom de leurs peuples ennemis : [ils] « font la guerre à vne autre Nation, nommee *Assitague-ronon*, qui veut dire gens de feu » (GV, p. 78). Il fournit quelques données géographiques, mais elles concernent les endroits où se rendent les gens qu'il croise ou encore les lieux d'où ils viennent. Par contre, aucune temporalité ne permet de compléter la chronologie, à l'exception de trois endroits où il précise qu'il est resté un certain nombre de jours dans telle bourgade⁶⁹. Comme pour les parties précédentes, nous remarquons l'absence d'aventures. Sagard tente deux fois de narrer des événements, soit au moment où il rencontre le père Nicolas (GV, p. 73), puis lorsqu'il assiste à une cérémonie (GV, p. 76). Mais, dans ce dernier cas, l'aventure se résume à quelques phrases qui ne contiennent pas vraiment de suspense narratif. Sylvianne Léoni exprime bien ce que nous retrouvons ici :

Sagard, dans ce cas, semble animé d'une sorte d'impatience narrative car, le plus souvent, lorsqu'il rapporte un fait qui sort de l'ordinaire, il

⁶⁹ Le premier endroit concerne son arrêt chez les Épicerinis : « excepté aux Epicerinys & Sorciers, où nous seiournasmes deux iours » (GV, p. 73); puis « vne iournee, apres auoir trouué ces Sauvages, nous nous arrestames quelque temps en vn village d'*Algoumequins* » (GV, p. 75); le dernier endroit se situe au moment où Sagard s'arrête dans un village d' « *Andatahouats* » : « & fusmes deux iours à traiter & negotier avec eux » (GV, p. 77).

annonce l'événement en même temps qu'il en révèle le dénouement, puis, il livre tous les détails en respectant l'ordre chronologique. [...] Dans le *Grand Voyage*, on ne trouve pratiquement jamais le souci du suspense narratif⁷⁰.

La quatrième partie est isolée des autres, se situant au début du chapitre 5. De plus, elle est très courte puisqu'elle ne fait que trois pages. Le titre de ce nouveau chapitre diffère du précédent, car il inclut Sagard et les Hurons qui l'accompagnent, au moyen du pronom « nous » : « de nostre arriuee au pays des Hurons [...] » (GV, p. 80). Le chapitre commence par une intrusion de l'auteur qui explique qu'il va présenter la manière de vivre des Hurons, de la façon la plus exacte qu'il lui est possible, et il s'excuse à l'avance des choses qui pourraient choquer ses lecteurs⁷¹. Puis, il reprend son récit en donnant des précisions temporelles et géographiques, mais des plus succinctes :

Deux iours auant nostre arriuee aux Hurons, nous trouuasmes la mer douce, sur laquelle ayant trauersé d'Isle en Isle, & pris terre au pays tant desiré, par vn iour de Dimanche, feste saint Bernard, enuiron midy, que le Soleil donnoit à plomb (GV, p. 81).

Le voyage s'est donc effectué entre la sainte Madeleine et la saint Bernard. Une fois arrivé en Huronie, Sagard rédige deux pages au contenu événementiel. Ensuite, il arrive à Quieuindahian, délaissant le « nous » qu'il employait jusque-là : « a mesme temps que ie fus apperceu de nostre ville de *Quieuindahian* » (GV, p. 83).

Le récit du voyage en Huronie est déroutant car nous arrivons à Quieuindahian sans avoir parcouru les lieux traversés par Sagard.

Re-marquer, à nouveau imprimer les marques du voyage, non plus sur le sol, non pas sur la toile, mais sur la page, re-faire le chemin, repasser un à un les lieux visités, au fur et à mesure les « faire voir » à celui qui maintenant nous accompagne, qui suit pas à pas les méandres qu'on décrit⁷².

70 Sylviane Léoni, « De l'Aventure à l'inventaire », dans *Scritti sulla Nouvelle-France nel seicento*, Paris et Bari, Quaderni del seicento francese, 1984, p. 119-120.

71 Cf. GV, p. 80-81.

72 Normand Doiron, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte, le récit de voyage comme genre », dans *Voyages, récits et imaginaire : actes de Montréal*, édité par Bernard Beugnot, Paris, Papers on French Seventeenth Century Literature, 1984, p. 23.

Il est difficile de suivre Sagard pas à pas dans son texte qui offre quatre formes d'écriture différentes. En général, le récollet privilégie le discours au récit et semble ne pas savoir comment mener sa rédaction. Selon Sylviane Léoni, « la randonnée à l'intérieur du voyage se présente comme un journal de voyage où le narrateur rapporte les événements en respectant leur enchaînement réel⁷³ ». Pourtant, la description du trajet qui mène l'auteur au pays des Hurons ne ressemble nullement à un journal de voyage, bien au contraire. De plus, chaque partie est pleine de lacunes puisqu'elle exclut la majeure partie de l'information. Quant au voyage en Huronie de Gabriel Sagard, nous n'avons finalement droit qu'à des aperçus aussi rares que brefs. Donc, il résulte de son texte qu'il n'écrit pas le récit de son voyage personnel, mais plutôt un guide de voyage à l'attention des Français qui se rendraient en Huronie. En effet, Gabriel Sagard effectue une généralisation de ce qu'il a vécu pendant son trajet de Québec à Quieuindahian.

1.2 L'utilisation des sources

1.2.1 Le récit du voyage à Quieuindahian et Samuel de Champlain

En 1632, au moment où Gabriel Sagard rédige son *Grand Voyage*, Champlain est le seul à avoir publié un ouvrage qui décrit le voyage en Huronie. Même s'il paraît surprenant que le récollet utilise des sources pour raconter son périple de Québec au lac Huron, il le fait volontiers, comme l'ont bien montré les travaux de George M. Wrong (1939) et d'Ugo Piscopo (1972). Dans son ouvrage, et plus précisément dans le récit de son voyage en/de Huronie, l'auteur reproduit des passages de Samuel de Champlain mais sans jamais le nommer ou même sous-entendre ces emprunts. Les sources qui proviennent de l'explorateur concernent quelques aspects géographiques ainsi que quelques aspects humains.

73 Sylviane Léoni, *op. cit.*, p. 118.

Il sert d'aide-mémoire à Sagard qui reprend quelques extraits puis brode autour du texte emprunté. Le premier passage pris à Champlain se trouve avant le récit du départ en Huronie, dans la description des lieux entre Trois-Rivières et le Cap de Victoire ou de Massacre :

Champlain, *Voyage de 1603*

GV

Le party de sainte Croix, le 3. de Juin avec tous les sauvages, & passames par les trois riuieres, qui est vn fort beau pays, remply de quantité de beaux arbres⁷⁴.

mais auant que d'y arriuer nous passames par le lieu appellé de sainte Croix, puis par les trois riuieres, qui est vn pays tres-beau, & remply de quantité de beaux arbres (GV, p. 59).

Sagard reprend ici presque textuellement Champlain. Une phrase plus loin, il le recopie de nouveau quasi littéralement au moment où il souhaite décrire le lac Saint-Pierre :

Champlain, *Voyage de 1603*

GV

lequel [le lac Saint Pierre] peut contenir de long quelque 8. lieues, & de large 4. [...] L'eau est presque dormante dans le lac, qui est fort poissonneux⁷⁵.

Des trois riuieres nous passames par le lac saint Pierre, qui contient quelques huit lieuës de longueur, & quatre de large, duquel l'eau est presque dormante, & fort poissonneux (GV, p. 59).

La suite du texte de Sagard n'est pas une réécriture textuelle de Champlain, mais le vocabulaire utilisé par Sagard est semblable à celui du navigateur. Le récollet emprunte également une constatation de Champlain lorsqu'il dit que « toutes ces contrees sont tres-agreables, & propres à y bastir des villes » (GV, p. 60). En effet, Champlain émettait un jugement semblable lors de son premier récit de 1603 : « ce seroit à mon iugement un lieu propre à habiter⁷⁶ ». Étant donné l'importance accordée par Champlain à la géographie des lieux, il paraît logique que Gabriel Sagard, dont le voyage remonte à une dizaine d'années au moment de sa rédaction, s'appuie sur ce dernier.

Les autres passages de Champlain utilisés par Sagard se situent à la fin du chapitre. Il les emprunte au récit du voyage de 1615.

Champlain, *Voyage de 1616*

GV

En premier lieu ils font la guerre à une autre

Ils sont errans, sinon que quelques villages d'entr'eux sement des bleds d'Inde, & font la guerre à vne autre Nation,

⁷⁴ Samuel de Champlain, *Voyage de 1603*, p. 327.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 328.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 94.

nation de Sauvages, qui s'appellent Asistagueronon, qui veut dire des gens de feu, eslongnez d'eux de dix iournée

nommee *Assitagueronon*, qui veut dire gens de feu : car en langue Huronne *Assista*, signifie du feu, & *Eronon*, signifie Nation.

[...]. Ce sont chasseurs qui vont par troupes en plusieurs regions & contrées, où ils trafficquent avec d'autres nations, eslongnées de plus de quatre à cinq cent lieuës [...] ⁷⁷.

Ils sont esloignez d'eux d'environ deux cens lieuës & plus; ils vont par troupes en plusieurs regions & contrees, esloignees de plus de quatre cens lieuës (à ce qu'ils m'ont dit) (*GV*, p. 78).

Ici, le récollet ajoute des précisions au texte qu'il emprunte. Il donne la signification du mot *Assitagueronon* et précise le nombre de lieues qui les séparent des Hurons. Le contenu de la parenthèse, à la fin du passage de Sagard, peut surprendre. Il sous-entend que l'information provient des Amérindiens eux-mêmes, alors que le récollet emprunte la majeure partie de son information à Samuel de Champlain. On peut toutefois supposer qu'avec l'aide de ce dernier, il reprend ou complète ainsi des données que lui avaient fournies des Amérindiens.

Quelques paragraphes plus loin, Champlain décrit les femmes des « Andatahouats » et Sagard s'empresse de le reprendre :

Champlain, *Voyage de 1616*

GV

Les femmes & les filles ne sont non plus émuës de les voir de la façon, que si elles ne voyoient rien qui sembleroit estrange : Elles **viuent fort bien avec leur maris, & ont ceste coutume que lors qu'elles ont leurs mois elles se retirent d'avec leur mary, ou la fille d'avec son pere, & mere, & autres parens, s'en allant en de certaines maisonnettes**, où elles se retirent, pendant que le mal leur tient, **sans auoir aucune compagnie d'hommes, lesquels leur font porter des viures & commoditez iusques à leur retour**, & ainsi l'on scait celles qui ont leurs mois & celles qui ne les ont pas ⁷⁸.

Les femmes **viuent fort bien avec leurs marys, & ont cette coutume** avec toutes les autres femmes des peuples errans, **que lors qu'elles ont leurs mois, elles se retirent d'avec leurs marys, & la fille d'avec ses pere & mere, & autres parens, & s'en vont en de certaines Cabanes** escartees & esloignees de leur village, où elles sejourment & demeurent tout le temps de ces incommoditez, **sans auoir aucune compagnie d'hommes, lesquels leur portent des viures** & ce qui leur est necessaire, **iusqu'à leur retour**, si elles-mesmes n'emportent suffisamment pour leur prouision, comme elles font ordinairement (*GV*, p. 79).

Gabriel Sagard ajoute que toutes les femmes des peuples nomades ont la coutume d'agir de la sorte, parce qu'il en a observé d'autres se conduire de la même façon. Samuel de Champlain sert d'aide-mémoire; à partir de ses écrits, Sagard amplifie, ajoutant vraisemblablement les souvenirs qui lui res-

⁷⁷ Samuel de Champlain, *Voyage de 1616*, p. 546-547.

⁷⁸ *Ibid*, p. 547.

tent. Sagard apporte de nouvelles précisions. Ainsi, nous apprenons que la coutume de l'isolement existe également chez les femmes des peuples nomades. Samuel de Champlain dit que les femmes se retirent dans des maisons et Sagard précise, d'une part, que ces maisons se trouvent isolées en dehors du village et, d'autre part, que dans le cas où les femmes n'auraient pas apporté assez de vivres, les hommes leur en apportent d'autres. Champlain écrit que les hommes font porter la nourriture alors que le récollet dit que les hommes l'apportent. Il n'utilise pas toujours les mêmes termes que Champlain. Alors que ce dernier parle du « mal » des femmes, le récollet emploie plutôt le mot « incommodité ». Champlain se sert deux fois du verbe « retirer » tandis que Sagard le remplace, la seconde fois, par les verbes « séjourner » et « demeurer ». Contrairement à Champlain, Gabriel Sagard ne s'attarde pas sur le fait que les habitants du village peuvent toujours savoir quelles femmes ont leurs menstruations. Il présente simplement cette coutume des femmes « andatahouats » et de celles des peuples nomades. Ensuite, il précise que les Huronnes n'ont pas cette même coutume et il explique la leur. Pour finir, Sagard nous dit qu'il n'a « peu apprendre d'où leur estoit arriué cette coustume de se separer ainsi, quoy qu' [il] l'estime pleine d'honesteté » (GV, p. 79). Les segments de Champlain choisis par Sagard, ainsi que les ajouts effectués par celui-ci, rendent une image positive de la femme Amérindienne qui a, en fin de compte, de bons usages. Sagard ne présente donc pas, comme le fait Champlain, les menstruations comme quelque chose de négatif.

1.2.2 Le récit du voyage à Quieuindahian et les jésuites

Les relations des jésuites sont postérieures au *Grand Voyage* et n'ont pu influencer Sagard. Pourtant, les relations des jésuites et le *Grand Voyage* ne sont pas exempts de points communs. Ainsi, la *Relation de 1635* de Jean de Bré-

beuf contient, dans le récit du voyage en Huronie, un passage qui rappelle un paragraphe de Sagard.

GV

car il se faut resoudre d'y endurer & patir, outre le danger de perir en chemin, plus que l'on ne sçauroit penser, tât de la faim, que **de la puanteur que ces salles maussades** rendent presque continuellement dans leurs Canots, ce qui seroit capable de se desgouter du tout de si desagreables compagnies, que pour **coucher tousiours sur la terre nuë** par les champs, **marcher** avec grand trouail **dans les eauës & lieux fangeux**, & en quelques endroicts par des rochers & **bois obscurs & touffus**, souffrir les pluyes sur le dos, toutes les iniures des saisons & du temps, & **la morsure d'vne infinie multitude de Mousquites & Cousins**, avec la difficulté de la langue pour pououir s'expliquer suffisamment, & manifester ses necessitez, & n auoir aucun Chrestien avec soy pour se communiquer & consoler au milieu de ses trauaux, bien que d'ailleurs les Sauuages soient toutesfois assez humains (GV, p. 63-64).

Brébeuf, *Relation de 1635*

Adioustez à ces difficultez qu'il faut **coucher sur la terre nûe**, ou sur quelque dure roche, faute de trouuer dix ou douze pieds de terre en quarré pour placer vne chetiue cabane; qu'il faut sentir **incessamment la puanteur des Sauuages** recreus, **marcher dans les eaux, dans les fanges, dans l'obscurité et l'embaras des forests**,

où les piqueures d'vne multitude infinie de **mousquilles et cousins** vous importunent fort. Je laisse à part vn long & ennuyeux silence où l'on est reduit : i'entends pour les nouueaux qui n'ont par fois en leur compagnie personne de leur langue, & ne sçavent celle des Sauuages⁷⁹.

L'étude du texte montre que Brébeuf ne recopie pas Sagard. Les ressemblances sont assez importantes pour dire qu'ils utilisent peut-être la même source, mais il n'est pas possible de passer directement du *Grand Voyage* à la *Relation de 1635*. Lorsque nous comparons l'ordre des données dans les passages du récollet et du jésuite, nous constatons qu'il est le même, à l'exception de la « puanteur des sauvages » qui passe en deuxième chez Brébeuf, alors qu'il est le premier élément chez Sagard. Bien que le dernier passage sur la difficulté reliée à la langue ne soit pas exactement pareil, le contenu est similaire.

Tout ce qui se trouve dans la relation est présent dans le *Grand Voyage*, mais l'inverse n'est pas vrai. À son habitude, le récollet développe alors que le jésuite énumère. L'insertion du passage au sein des deux récits est aussi fort différente. Chez Sagard, la transition entre le récit de son propre

79 Jean de Brébeuf, *Relation de 1635*, p. 124-125.

voyage et la source est maladroite. Il annonce que « pour ce que leur fasson de faire, & leur maniere de s'accommoder allans en voyage, est presque toujours de mesme; Je diray succinctement cy-après comme ils s'y gouvernent » (GV, p. 63). Or, le paragraphe n'énonce pas les usages des Amérindiens lorsqu'ils voyagent, mais plutôt les difficultés que rencontrent les Français. Contrairement au récollet, Brébeuf introduit sa source de manière à ce qu'elle s'insère dans son récit le plus naturellement possible. Alors qu'il énumère les difficultés qu'il a vécues pendant son périple, il annonce : « ajoutez à ces difficultés » et il débute avec la source. Puis il termine le passage par : « or ces difficulitez, comme elles sont ordinaires, aussi nous ont elles esté communes avec tous ceux qui viennent en ces Pays. Mais, en nostre voyage, nous en avons eu tous d'extraordinaires⁸⁰ », où Brébeuf indique implicitement qu'il a emprunté le passage qui précède et qu'il reprend maintenant la narration de son voyage.

2 Récit du voyage de Quieunonascaran à Québec

2.1 Construction du récit

Le récit du voyage de Quieunonascaran à Québec est très différent du récit du voyage en Huronie. Le retour contient toutes les caractéristiques d'un récit de voyage. Le lecteur « voyage » avec Sagard qui lui montre les endroits où se pose son regard, les événements qui ont lieu autour de lui, etc. Pas de doute : le voyage est narré de manière chronologique. En fait, le lecteur peut suivre Sagard pendant ses onze premiers jours avec précision. Il lui suffit de dire « le lendemain matin » (GV, p. 342) ou encore « le iour ensuyuant » (GV, p. 343) pour suivre son parcours au jour le jour. Puis, il précise « le neufiesme ou dixiesme iour de nostre sortie des Hurons » (GV, p. 347). Par après, Sagard devient vague. Bien qu'il conserve un style d'écriture semblable à ce-

⁸⁰ Jean de Brébeuf, *op. cit.*, p. 125.

lui des premières pages, il n'arrive pas à masquer le fait qu'il se rappelle difficilement toute la portion de la rivière Mattawa. Par contre, le récit devient de nouveau précis à l'approche de l'île aux Allumettes.

Comme pour le voyage aller, nous pouvons diviser le récit en quatre parties. La première débute avec le départ de Quieunonascaran et se termine au lac des Épicerinis; la deuxième est celle qui devrait décrire la portion géographique entre le lac et l'île aux Allumettes; la troisième poursuit la description jusqu'au saut de la Chaudière, puis la dernière se termine avec l'arrivée à Québec. La première partie se caractérise surtout par la précision des faits et gestes de Gabriel Sagard et des multiples événements qui surviennent. Nous y retrouvons des indications géographiques qui nous aident à savoir où se trouvent les voyageurs. Par contre, seul le lac des Épicerinis a droit à une description géographique complète :

Nous nous embarquasmes sur ce Lac Epicerinyen, & le trauersasmes assez fauorablement par le milieu, qui sont douze lieuës de traiect, il a neantmoins vn peu plus en sa longueur [...] (GV, p. 344).

Le portrait du lac est d'ailleurs le seul endroit du texte qui est uniquement descriptif. Tout le reste est un mélange de narration et de description. La deuxième portion devrait décrire le portage qui mène au lac Trout, le cheminement sur la rivière Mattawa, puis le passage sur la rivière des Outaouais. Sagard commence effectivement la description du long portage de 11 km, ensuite c'est la confusion. Toutefois, Sagard avertit son lecteur au moins deux fois du fait qu'il est perdu et qu'il ne se rappelle pas du chemin avec exactitude :

Bien que mes Sauvages s'en seruissent assez peu, pour aymer mieux prendre des chemins destournez [...] (GV, p. 347).

Nous changeasmes si souuent de chemin allans & retournans des Hurons à Kebec, que cela m'a fait perdre l'entiere certitude, & la vray cognoissance du droict chemin (GV, p. 352).

De la rivière Mattawa à l'île aux Allumettes, Sagard mélange à peu près tout son parcours. Il laisse des traces visibles de sa confusion dans

l'écriture même du texte. Alors que de la Huronie au lac Trout le récit était linéaire et précis, au moment d'entrer dans la Mattawa le récollet arrête sa narration, pour donner un résumé du voyage qu'il vient à peine de décrire.

Depuis les Hurons, sortans de la mer douce, nous auions tousiours monté à mont l'eau, iusques au Lac des Epiceriny, & depuis nous eusmes tousiour des riuieres & ruisseaux, la faueur du courant de l'eau iusques à Kebec (GV, p. 347).

Puis, il reprend son récit : « nous trouuasmes vne riuiere qui descendoit du costé de Kebec » (GV, p. 347). Quelques pages plus loin, il s'arrête de nouveau pour avertir le lecteur qu'il ne décrira pas tous les sauts qui se trouvent sur le trajet s'en tenant aux plus importants :

Je ne fay point icy mention de tous les hazards & dangers que nous courusmes en chemin, ny de tous les sauts où il nous fallut porter tous nos pacquets par de tres-longes & fascheux chemins [...] (GV, p. 350).

Il poursuit son récit mais cette fois, il semble être déjà sur la rivière des Outaouais, non loin de l'île aux Allumettes. En effet, il nous décrit une chute de 25 pieds et un grand rocher :

Le soir, apres vn long trauail, nous cabanasmes à l'entree d'vn saut, d'où ie fus long-temps en doute que vouloit dire vn grand bruit, avec vne grande & obscure fumee que i'apperceuois enuiron vne lieuë de nous. Je disois, ou qu'il y auoit là vn village, ou que le feu estoit dans la forest; mais ie me trompois en toutes les deux sortes : car ce grand bruit & cette fumee procedoit d'vne cheute d'eau de vingt-cinq ou trente pieds de haut entre des rochers, que nous trouuasmes le lendemain matin. Apres ce saut, enuiron la portee d'vne arquebuzade, nous trouuasmes sur le bord de l'eau ce puissant rocher, duquel i'ay faiet mention au chapitre 18 (GV, p. 350-351).

L'endroit qui pourrait correspondre le mieux à ce qui est décrit dans le texte de Sagard se trouve entre les rapides des Joachims et la pointe aux Baptêmes. Le rocher serait alors celui de l'Oiseau qui mesure cinq cents pieds⁸¹.

Ensuite, Gabriel Sagard effectue, dans le récit, une coupure qui se manifeste par l'utilisation du présent de l'indicatif alors que jusqu'à ce moment

81 Guillaume Dunn, *les Forts de l'Outaouais*, Montréal, les Éditions du Jour, 1975, p. 124-126; Robert Legget, *Ottawa waterway*, Toronto, University of Toronto Press, 1975, p. 22-23.

il utilisait le passé simple de l'indicatif : « continuons nostre voyage, & prenons le chemin à main droicte car celui qui est à gauche conduist en la Prouince du Saguenay » (GV, p. 352). Le récollet est maintenant à la jonction des rivières Mattawa et Outaouais. Sagard reprend ensuite sa relation un peu avant l'île aux Allumettes. Comme dans la première partie, le récit continue avec une trame linéaire. L'épisode de l'île aux Allumettes est très événementiel et Sagard réussit fort bien à entremêler action et description :

Nous partismes donc de cette anse de terre, mais ayans vn peu aduancé chemin, nous apperceusmes deux cabanes de cette Nation, dressees en vn cul-de-sac en lieu eminent, d'où on pouuoit descourir & voir de loin ceux qui assoient dans leurs terres. Mes Sauvages les voyans eurent opinion que s'estoient sentinelles posees, pour leur empescher le passage: ils tirerent celle part, & me prierent instamment de me coucher de mon long dans le Canot, pour n'estre apperceu de ces sentinelles⁸².

La troisième partie poursuit le récit du voyage d'une manière chronologique et Gabriel Sagard précise chaque jour qui passe, comme dans la première portion du trajet. Toutefois, l'information est beaucoup plus géographique. Le récollet se rapproche de la nature et la scrute; il décrit avec précision lacs et chutes, il fait le portrait du lys incarnat (GV, p. 363); il observe des fossiles (*ibid.*) et s'exclame devant un nombre étonnant de papillons morts⁸³ (GV, p. 361). Arrivé à ce stade du récit, nous sentons une impatience. D'ailleurs, la dernière partie est moins précise, Sagard s'y dirige très rapidement au terme du périple. Comme le dit Gilles Thérien, « le récit a soudainement l'air d'être pressé de se terminer⁸⁴ ». Bien que le texte soit encore chronologique, on trouve moins d'indications temporelles. Par contre, la quatrième partie contient autant d'aventures que les précédentes. Frank Lestringant a écrit qu'« à l'aller comme au retour, la navigation hauturière comporte son

82 *Ibid.*, p. 355.

83 En tant que voyageur, le récollet semble accorder beaucoup d'importance à son environnement. Alors que la forêt est écrasante ou menaçante dans la plupart des récits, elle devient objet de curiosité dans le *Grand Voyage*. Même si la nature qui l'entoure est souvent rébarbative, Sagard en décrit aussi bien les difficultés que les beautés, se différenciant ainsi de Champlain et des jésuites.

84 Gilles Thérien, « La fin dans les récits de voyage », dans *les Modèles du récit de voyage*, Paris, Littérale, n° 7, p. 107.

inévitable cortège de tempêtes, de rencontres sinistres et parfois de naufrages⁸⁵ ». Si la citation ne s'applique pas au récit du voyage vers la Huronie, elle représente bien le retour.

Le récit du voyage de Quieunonascaran à Québec ne pourrait pas être plus différent du récit du voyage à Quieuindahian. Les passages au présent de l'indicatif sont rares, ici l'aoriste est le temps le plus employé. Cependant, Sagard utilise le passé simple avec tous les pronoms. Il passe sans cesse du « je » au « nous » et même au « ils » car le récollet narre des anecdotes qui sont arrivées à des Amérindiens, ce qu'il ne faisait pas dans le récit du voyage vers la Huronie.

2.2 Les sources du voyage de retour empruntées à Champlain

Gabriel Sagard utilise volontiers les textes de Samuel de Champlain. Nous remarquons que les parties du chemin qui sont peu décrites par celui-ci sont très vagues dans le *Grand Voyage*, alors que les lieux décrits par Champlain sont les seuls lieux où le récollet devient plus précis (saut de la Chaudière, lac Saint-Pierre, etc.). Les quelques endroits dépeints par Sagard, sans l'appui des textes de Samuel de Champlain, sont rarement bien positionnés sur le chemin. Il décrit des lacs, mais il ne les localise à aucun endroit précis, disant simplement que ses compagnons de voyage et lui-même ont croisé ce lac pendant le voyage⁸⁶.

Lors de la rédaction du voyage de la Huronie à Québec, Sagard reproduit Champlain au moment de décrire la région du saut de la Chaudière. C'est le premier emprunt dans ce chapitre.

⁸⁵ Frank Lestringant, « L'herbier des îles », dans *les Modèles du récit de voyage*, Paris, *Littéraire*, n° 7, p. 52.

⁸⁶ Sagard parle fréquemment de chutes ou de lacs, mais il est impossible de les identifier. Nous retrouvons ce trait plus particulièrement aux pages 71 à 73 : « & m'approchant d'un lac, ie sentis la terre bransler » (GV, p. 71); « & particulièrement en vn certain marest ioignant vn lac » (GV, p. 72).

Nous passasmes vn sault à vne lieue de là, qui est large de demie lieue, & descend **de 6. à 7. brasses** de haut. **Il y a quantité de petites isles, qui ne sont que rochers aspres & difficiles, couverts de meschans petits bois.**

L'eau tombe à vn endroit de telle impetuositè sur vn rocher, qu'il s'y est caué par succession de temps vn large & profond bassin : si bien que l'eau courant là dedans circulairement, & au milieu y faisant de gros bouillons,

a fait que les Sauuages l'appellent **Asticou, qui veut dire chaudiere. Ceste cheute d'eau meine vn tel bruit dans ce bassin, que l'on l'entend de plus de deux lieuës**⁸⁷.

Gabriel Sagard reprend les éléments du texte de Champlain textuellement et il y ajoute des données supplémentaires qui viennent probablement de ce dont il se souvient. L'information donnée par le récollet est plus claire que celle de Champlain, car il décrit la deuxième concavité, omise dans l'hypotexte. Sagard précise également de quelle langue provient le mot *Asticou* et comment les Hurons nomment, dans leur idiome, le saut de la Chaudière.

Le second emprunt suit presque immédiatement le premier dans le *Grand Voyage*. Il décrit la deuxième chute d'eau située en aval de la rivière. Sagard reprend pratiquement tout le texte de Champlain. Cependant, il change une des données géographiques rapportées par le navigateur⁸⁸.

A l'embouchure d'icelle il y en a vne autre **qui vient du sud**, où à

Enuiron vn quart de lieuë apres le saut de la chaudiere, nous passasmes à main droite deuant vn autre saut ou **cheute d'eau admirable, d'une riuere qui vient du**

⁸⁷ Samuel de Champlain, *Voyages de Champlain*, 1613, p. 448.

⁸⁸ Au moment de la réécriture, Sagard transforme de nouveau cette même information, s'éloignant encore plus de Champlain.

son entrée il y a **vne cheutte d'eau admirable : car elle tombe d'une telle impetuosit  de 20. ou 25. brasses de haut, qu'elle fait vne arcade**, ayant de largeur pr s de 400. pas.

Les Sauvages passent dessous par plaisir, sans se mo iller que du poudrin que fait ladite eau⁸⁹.

cost  du **Su**, laquelle **tombe d'une telle impetuosit  de vingt ou vingt-cinq brasses de haut** dans la grande rivi re, sur laquelle nous estions, **qu'elle fait deux arcades**, qui ont de largeur pr s de trois censpas. Les ieunes **hommes Sauvages** se donnent quelquefois **le plaisir de passer** avec leurs Canots par derriere la plus large, & **ne se mo illent que du poudrin que fait l'eau**; mais il me semble qu'ils font en cela vne grande folie, pour le danger qu'il y a assez eminent (GV, p. 364).

Sagard ajoute son opinion   la fin du passage. Samuel de Champlain ne juge pas le fait que les Am rindiens passent derriere la chute, il ne fait qu' noncer ce qu'il a vu. L'ajout du r collet est significatif de sa mani re de proc der. En effet, il utilise l'information donn e par Champlain, puis il compl te le tout par une opinion personnelle ou des pr cisions suppl mentaires sur le sujet. Samuel de Champlain est purement descriptif dans ce texte. Il commence par parler de la pr sence de la rivi re Rideau, puis en vient   d crire la chute qui se trouve   son embouchure. Sagard proc de diff remment en prenant la chute comme point de d part. Contrairement   Champlain, il int gre sa description de la chute   la narration de son voyage. Aussi, il se met en sc ne ainsi que les Am rindiens qui l'accompagnent. L'auteur utilise donc le pronom nous,   l'exception de l'endroit o  il est question de passer derriere la chute. Il s pare alors « ieunes hommes sauvages » du « je ». L'opinion qu' met alors Sagard est sans aucun doute une manifestation de la peur qu'il a vraiment ressentie. De plus, Gabriel Sagard contredit Champlain lorsqu'il affirme que la chute forme deux arcades et non pas une seule. Il s'av re que le r collet am ne une pr cision suppl mentaire puisque la chute de la rivi re Rideau formait alors deux concavit s. Par contre, les concavit s  taient s par es par une si petite distance qu'elles pouvaient donner l'impression de former une seule arcade. Les pr cisions du r collet, tel l'ajout des canots, prouvent qu'il a vraiment vu ce qu' voque Samuel de Champlain. Sagard pr cise

⁸⁹ Ibid.

que ce sont les jeunes hommes qui passent derrière la chute et qu'ils ne le font pas systématiquement, apportant ainsi une petite nuance⁹⁰. Probablement que ses compagnons de voyage ne sont passés derrière la chute que lors du voyage à Québec. D'ailleurs, à l'inverse du récollet, Champlain décrit le voyage vers l'île aux Allumettes. Il rencontre donc la chute de la rivière Rideau avant celle des Chaudières.

Que ce soit avec les écrits de Samuel de Champlain ou avec ceux des jésuites, Sagard emploie toujours les mêmes méthodes lorsqu'il s'agit de reprendre un autre texte. Dans le *Grand Voyage*, il ne reprend des textes que s'il est certain qu'ils disent la vérité (du moins dans son récit du voyage en Huronie). Il reproduit très rarement la totalité d'un extrait. Sagard préfère conserver une phrase qu'il développe à partir de ses propres souvenirs. La source se retrouve donc en filigrane dans le récit.

3 Sagard et les Amérindiens

3.1 Les Amérindiens qui voyagent avec le récollet

Les Amérindiens que Sagard doit le plus côtoyer sont bien évidemment ses compagnons de route et notamment ceux de son canot. Ici encore, nous observons des différences entre la représentation que Sagard donne dans son récit du voyage aller et celui du voyage de retour. Sylviane Léoni dit avec raison :

Les Hurons n'apparaissent au lecteur que lorsqu'ils observent des traditions et se conforment à des habitudes. Ils ne sont pas des êtres humains différents les uns des autres, c'est simplement un groupe, une catégorie caractérisée par les mêmes qualités, les mêmes défauts et qui se plie aux mêmes règles⁹¹.

Par contre, sans en faire un individu à part entière, Sagard confère un statut particulier à celui qu'il nomme son hôte, lors de son voyage en Huronie. Dans leur édition critique du *Grand Voyage*, Réal Ouellet et Jack Warwick

90 « Les ieunes hommes Sauvages se donnent quelquefois le plaisir [...] » (GV, p. 364).

91 Sylviane Léoni, *op. cit.* n. 70, p. 125.

expliquent que l'hôte de Sagard se nomme Oonchiarey et que c'est sa mère qui accueille le récollet dans sa cabane, à son arrivée à Quieuindahian⁹². Sont-ce les rapports que Sagard a eus avec Oonchiarey et sa famille pendant son séjour en Huronie qui l'ont influencé lors de la rédaction de son récit ? Le récollet lui donne une place privilégiée dans son texte, en comparaison de celle qu'il octroie aux autres Amérindiens.

L'humanité de mon hoste estoit remarquable, en ce que n'ayant pour toute couverture qu'une peau d'Ours à se couvrir, encor' m'en faisoit-il part quand il pleuvoit la nuit, sans que ie l'en priasse, & mesme me disoit la place le soir, où ie devois reposer la nuit, y accommodant quelques petits rameaux, & une petite natte de jōc qu'ils ont accoustumé de porter quant &-eux en de longs voyages, & compatissant à ma peine & foiblesse, il m'exemptoit de nager & de tenir l'aviron, qui n'estoit pas me descharger d'une petite peine, outre le service qu'il me faisoit de porter mes hardes & mon paquet aux Saults, bien qu'il fust desia assez chargé de sa marchandise, & du Canot qu'il portoit sur son espaule parmy de si fascheux & penibles chemins (GV, p. 70-71).

Le paragraphe montre un homme qui a le titre d'hôte et auquel Gabriel Sagard n'hésite pas à accorder de nombreuses qualités « chrétiennes », comme le partage, l'entraide et même la compassion. Or, il s'agit ici d'un Huron, donc d'un « sauvage ». Oonchiarey ne sera pas nommé avant le chapitre 5 :

Mais pource que i'estois fort aymé de *Oonchiarey* mon Sauvage, & de la pluspart de ses parens, ie ne s'auois comment l'aduertir de nostre dessein, sans le mescontenter grandement (GV, p. 92-93).

Qui est-il ? À quoi ressemble-t-il ? Nous ne connaissons de lui que ce qui a frappé Sagard, c'est-à-dire des qualités inattendues chez un « barbare ». Mais sa fonction d'hôte plus que ses qualités lui valent un paragraphe au sein de l'oeuvre, ce qui n'est pas le cas de nombreux Amérindiens. Si nous regardons le cas d'Angoiraste, Capitaine du canot lors du retour à Québec, il est nommé au début du chapitre, puis il disparaît totalement du récit avant de réapparaître à la fin, au moment où Sagard fait ses adieux à ses compagnons de voyage. Alors, il ne désigne pas Angoiraste par son nom mais par son titre de

⁹² Gabriel Sagard, *GV*, édition critique de Réal Ouellet et Jack Warwick, Montréal, BQ, 1990, p. 134, n. 6.

Capitaine (GV, p. 377-378). Nous n'apprenons donc pas quel lien le récollet a entretenu avec lui pendant les quelques semaines que le périple a duré. À part le fait que Sagard le nomme, Angoiraste prend, dans le texte, la même place que les autres Amérindiens. Il a le rôle d'un figurant qui permet à l'auteur de donner de l'information.

Lors du récit du voyage aller, les Amérindiens tiennent de manière anonyme des rôles précis :

Estans donc par les champs, l'heure de se cabaner venuë, ils cherchoient à se mettre en quelque endroit commode sur le bord de la riuiere, ou autre part, où se pût aysement trouuer du bois sec à faire du feu, puis vn auoit soin d'en chercher & amasser, vn autre de dresser la Cabane, & le bois à pendre la chaudiere au feu, vn autre de chercher deux pierres plattes pour cōcasser le bled d'Inde sur vne peau estenduë contre terre, & apres le verser & faire boüillir dans la chaudiere (GV, p. 66).

Le paragraphe nous montre une communauté de gens très organisés où chacun est responsable d'une tâche. En somme, le groupe est ordonné. Sagard admire-t-il l'organisation des Amérindiens ? Nous ne pouvons que le supposer. Mais encore ici, une différence apparaît entre les deux récits. Si Sagard brosse un portrait « domestique » des Hurons dans son texte de l'aller, il ne le fait plus au retour. Le récollet trie l'information et ne répète pas les mêmes renseignements dans les deux récits. Les Amérindiens qui reviennent avec lui à Québec sont présentés dans d'autres situations. À deux reprises ils doivent réparer le canot et montrent ainsi leur habileté à effectuer cette tâche; Sagard les met également en interaction avec les Amérindiens qu'ils rencontrent, ce qui n'était pas le cas à l'aller. Nous avons, par exemple, l'épisode des armoiries.

Auant que partir de là, mes Sauuages y afficherent les Armoiries de nostre bourg de Quieunonascaran; car chacun bourg ou village des Hurons a ses Armoiries particulieres, qu'ils dressent sur les chemins faisans voyages, lors qu'ils veulent qu'on sçache qu'ils ont passé celle part (GV, p. 349).

Il faut noter que Sagard est le seul à décrire ces armoiries sur le chemin de la Huronie. Samuel de Champlain et les jésuites ne mentionnent à aucun moment quelque chose de semblable. Il ne semble pas logique que les Hurons laissent

derrière eux une indication aussi précise de leur passage, car les armoiries décrivent le nombre de canots ainsi que le nombre de personnes présentes dans les embarcations. N'est-ce pas là de l'information précieuse pour des ennemis qui passeraient par là⁹³? Sagard ne nous en dit pas suffisamment pour nous permettre de nous constituer une opinion précise. Par contre, ce qu'il nous décrit est une société policée, même si ce n'est pas au sens où l'entendaient les Européens du XVII^e siècle.

Sagard arrête davantage sa plume sur ce qui est semblable à ses références françaises. Un peu comme lorsqu'il écrit :

Ils prenoient souuent de bons poissons, comme Brochets, Esturgeons & des Carpes, qui ne sont neantmoins telles, ny si bonnes, ny si grosses que les nostres, puis plusieurs autres especes de poissons que nous n'auons pas par-deçà (GV, p. 68).

L'auteur expose ce qu'il connaît, en donne un jugement puis évoque ce qui est différent sans en faire la description. Aussi, les Amérindiens que le récollet fréquente jours après jours, à l'aller comme au retour, ne sont désignés qu'aux moments où il raconte certaines anecdotes. Mais que nous apprend Sagard ? Nous ne connaissons absolument pas leurs habitudes pendant leur journée en canot. Rament-ils silencieusement pendant des heures ? Chantent-ils ? Discutent-ils ? Sagard nous dit que quand ils le peuvent, ils laissent traîner une ligne dans l'eau (GV, p. 67). L'information qu'il nous donne s'arrête pratiquement à celle-là. Nous savons comment ils passent une partie de leurs soirées, mais qu'en est-il exactement du moment où ils sont dans le canot ? En définitive, ils ne sont pour Sagard, qu'un groupe caractérisé par les tâches qu'ils effectuent.

93 Il est vrai que le *Grand Voyage* est peu marqué par la guerilla iroquoise. Même si Sagard dit que « les Yroquois venoient ordinairement iusques en ces contrees, pour surprendre [les] Hurons au passage allans à la traicte » (GV, p. 364), en 1623-1624, la route est encore relativement sûre en comparaison de ce qu'elle deviendra une dizaine d'années plus tard.

3.2 Sagard et les Amérindiens qu'il rencontre sur le chemin

Sur la route, Gabriel Sagard rencontre deux types d'Amérindiens, des voyageurs et les habitants de villages. Les voyageurs sont les personnes avec lesquelles il passe une soirée ou avec lesquelles il fait l'échange de marchandises. Lorsque nous lisons le texte du récollet, nous avons l'impression que les rencontres étaient assez fréquentes. Il est logique que les voyageurs soient nombreux sur le trajet, puisqu'il était un axe très emprunté pour se rendre dans divers endroits. Avec les voyageurs de passage, les rapports sont généralement amicaux, détendus. Les groupes partagent leur repas, chantent ensemble, etc. Dans ses deux récits, Gabriel Sagard donne plusieurs exemples de ces réunions entre voyageurs :

Nous trouuâmes desia d'autres Sauvages cabanez, qui faisoient festin d'vn grand Ours (GV, p. 62).

Le iour ensuyuant, apres auoir passé vn petit saut, nous trouuâmes deux Cabanes d'Algoûmequins dressees sur le bord de la riuere, desquels nous traittâmes vne grãde escorce, & vn morceau de poisson fraiz pour du bled d'Inde (GV, p. 343).

Les voyageurs sont très fréquents de la Mer Douce jusqu'à la jonction des rivières « Mattawa » et « des Outaouais ». Plus loin sur le parcours, en approchant du fleuve Saint-Laurent, ils deviennent plus prudents et plus méfiants à cause de la peur des attaques iroquoises et les rencontres sont moins conviviales.

Le contact avec les habitants des villages est différent car ces derniers sont dans une position d'autorité vu qu'ils se trouvent chez eux. Les voyageurs doivent donc payer un droit de passage en plus d'effectuer des échanges commerciaux. Sagard précise qu'ils restent généralement une journée dans chaque village et parfois plus dans les bourgades plus importantes, comme celle des Épicerinis ou celle des Algonquins de l'île⁹⁴. Lorsque le récollet rencontre des Amérindiens, il a l'habitude de décrire un aspect précis de ce qui

94 Cf. chap. 4 du *Grand Voyage*.

s'est passé à leur contact ou encore une de leurs habitudes. Lorsqu'il parle des Épicéris et des Algonquins de l'île aux Allumettes, il dresse un portrait plus approfondi que dans le cas des autres Amérindiens. Il énonce leurs habitudes vestimentaires, leur manière de se parer, etc. Avec les Épicéris, il explique la raison pour laquelle les Français les nomment « Sorciers » : « ce peuple Epicérisien est ainsi surnommé Sorcier, pour le grand nombre qu'il y en a entr'eux, & des Magiciens, qui font profession de parler au Diable » (GV, p. 74). À partir du moment où les Amérindiens ne sont pas des chrétiens, ils sont tous plus ou moins en communication avec le diable, mais dans le cas des Épicéris, l'échange avec le malin est encore plus évident, puisqu'ils ont des Sorciers qui invoquent le diable à partir de « petites tours rondes & separees à l'escart, qu'ils font à dessein, pour y recevoir les Oracles, & predire ou apprendre quelque chose de leur Maistre » (GV, p. 74). Ils ont donc l'équivalent des prêtres et de leur église mais du côté du « mal ». Il faut préciser que ce que Sagard décrit est le rituel de la « tente branlante » qu'exécutent les chamans⁹⁵. La description des Sorciers permet à Sagard d'introduire, pour la première fois dans son récit, un peu de fabuleux au moment où il écrit : « dont il y en a, du corps desquels sortent des serpents & des longs boyaux, & quelquefois seulement à demy, puis rentrent, qui sont toutes choses diaboliques, & inuentees par ces malheureux Sorciers » (GV, p. 74). C'est d'ailleurs le seul endroit où le récollet parle de quelque chose qui part sans conteste de son imagination ou de celle de quelqu'un d'autre. Pourtant, en définitive, Sagard apprécie les Épicéris malgré leur contact privilégié avec le diable et il termine même le paragraphe qu'on vient de citer par une phrase significative puisqu'il ajoute : « & hors ces sorts magiques, & la communication qu'ils ont avec les Demons, ie les trouois fort humains & courtois » (GV, p. 74). En fait, le peuple que Sagard trouve le plus désagréable

95 Cf. Paul Lejeune, *Relation de 1634*, op. cit., chap.4.

n'est pas le peuple Épicérinien mais sans conteste les Algonquins de l'île même si, à certains égards, il « admire la beauté et le raffinement des Honqueronons, enrichis par le trafic de l'Outaouais⁹⁶ ». Le commerce est une raison de l'agressivité des Algonquins et, sans vraiment comprendre les enjeux, Sagard dévoile les conflits. Il décrit leur position stratégique qui oblige les autres peuples à circuler devant leurs terres et à payer un droit de passage; il parle de la crainte qu'ils inspirent aux voyageurs qui n'osent pas s'aventurer seul chez les Algonquins de l'île :

Ce peuple des Honqueronons est malicieux, iusques là que de ne laisser passer par leurs terres au temps de la traicte, vn seul ou deux Canots à la fois; mais veulent qu'ils s'attendent l'vn l'autre, & passent tous en flotte, pour auoir meilleur marché de leurs bleds & farines, qu'ils leur contraignent de traicter pour des pelleteries (GV, p. 354).

Les Hurons qui voyagent avec Gabriel Sagard ont la chance d'avoir avec eux un Français qui leur assure une certaine protection et ils en ont conscience. Les Algonquins n'oseraient pas s'attaquer à un missionnaire et à son convoi car il pourrait leur nuire une fois arrivé à Québec.

A la fin mes hommes s'aduiserent de me declarer Maistre & Capitaine de tous les deux Canots, & de la marchandise qui estoit dedans, pour pouuoir librement passer sans crainte (GV, p. 358).

Autant les Algonquins que Sagard ne sont pas dupes de ce qui se passe. Le texte dévoile la perspicacité du récollet :

Il ne faut point douter que ces Honqueronons n'estoient pas si simples qu'ils ne vissent bien (comme ils nous en firent quelques reproches) que ie me disois maistre des bleds & farines, par vne inuention trouuee & inuentee par mes gens, pour s'exempter de leur violence & importunité; mais il leur fallut auoir patiëce & mortifier leur contradiction: car ils n'osoient m'attaquer ou me faire du desplaisir, de peur du retour, à la traicte de Kebec (*ibid.*).

Puisqu'ils ne peuvent empêcher directement les voyageurs de passer, les Algon-

96 Réal Ouellet et Jack Warwick, éd., dans Gabriel Sagard, GV, Montréal, BQ, 1990, p. 134.

quins utilisent un moyen détourné de le faire⁹⁷. En effet, les rumeurs sont un autre moyen fréquemment utilisé par les Algonquins, pour empêcher les fourrures d'atteindre Québec.

Et nous mîmes en chemin, nonobstant les nouveaux aduis que les Algoumquins nous donnoient des Nauires de France qu'ils croyoient estre perdus & submergees en mer ou pris par les Corsaires (GV, p. 367).

Mais Sagard ne s'arrête pas à tous ces événements. Les Algonquins de l'île sont avant tout des pêcheurs et pour eux, le récollet écrit le passage le plus lyrique de tout son *Grand Voyage*, une prière pour ces « sauvages » qui n'ont pas encore été instruits de la parole de Dieu :

O pauvre peuple, combien tu es digne de compassion ! i'aduoë que tu es le plus superbe & reuesche de tous ceux que i'ay point veu, Vien maintenant au deuant de nous, & dispose tes troupes pour nous attendre de pied-coy au port où nous deuous descendre, ne pouuans éuiter ta veuë & tes insolences bornees & arrestees : pourtant à la seule voix d'vn pauvre Religieux Recollet de saint François, que tu crois estre Capitaine, & n'est qu'vn pauvre & simple soldat, & indigne seruiteur d'vn Iesus-Christ crucifié, & mort pour nous en Croix (GV, p. 357).

Nous avons l'impression de nous retrouver en face du combat de David et de Goliath, avec Gabriel Sagard à la place de l'humble gardien de mouton. Il s'agit là d'une prière personnelle du récollet qui y exprime modestie et foi. Nous ne trouvons pas de passages similaires chez Champlain ou les jésuites. Samuel de Champlain ne nomme pas le nom de Jésus mais plutôt celui de Dieu et, comme nous l'avons vu au chapitre 1, il le fait rarement et davantage pour le remercier. Les jésuites invoquent également plus fréquemment Dieu que Jésus. De plus, la présence divine va de pair avec un sacrifice ou avec un miracle, montrant la toute-puissance du Seigneur. Sagard présente aussi Jésus comme un être omnipotent qui va triompher du mal, mais pour ce faire, le récollet se désigne avec humilité. Il ne faut pas perdre de vue que l'ordre des récollets est un ordre mineur qui subsiste grâce aux dons. L'attitude de Gabriel Sagard

97 Samuel de Champlain et de nombreux jésuites auront également à faire face à ces fausses nouvelles qui avaient pour but d'empêcher les voyageurs de poursuivre leur chemin. Voir, entre autres, Samuel de Champlain, *Voyages de Champlain*, 1611, p. 398 et 1613, p. 446 ou, Jean de Brébeuf, *Relation de 1636*, p. 38.

est donc en accord avec son organisation de même qu'avec la place qu'il y occupe en étant un simple frère convers.

Dans la société amérindienne, c'est envers la femme que Sagard est le plus indulgent. Il n'en fait pas une figure d'Ève contrairement aux jésuites. À l'inverse, l'Amérindienne est regardée et admirée. Pour commencer, les femmes ne sont pas nues comme les hommes puisqu' « elles ont vn petit cuir à peu près grand comme vne seruiette, ceint à l'entour des reins, & descend iusques sur le milieu des cuisses⁹⁸ ». Elles ont donc une certaine pudeur. Lorsqu'il apprend que les femmes de certains peuples ont la coutume de se mettre à l'écart de la communauté pendant la période de leurs menstruations, il les compare aux Juives et « estime [cette habitude] pleine d'honesteté » (GV, p. 79). Sagard prend également le temps d'observer leur travail et d'en donner une appréciation personnelle :

Je vis là beaucoup de femmes et filles qui faisoient des nattes de ioncs, grandement bien tissuës, & embellies de diuerses couleurs, qu'elles traittoient par apres pour d'autres marchandises, des Sauvages de diuerses contrees, qui abordoient en leur village⁹⁹.

Et au moment où il dépeint les femmes Honqueronons, Sagard nous permet de partager son ravissement : « les ieunes femmes & filles semblent des Nymphes, tant elles sont bien accommodees, & des Biches, tant elles sont legeres du pied¹⁰⁰ ».

Nous pouvons conclure en affirmant que les récits du voyage en/de Huronie sont construits de manière très différente. Moins agréable à lire, le premier est toutefois surprenant. Les souvenirs semblent avoir été écrits sans planification préalable du chapitre. Pourtant, l'analyse du texte montre que celui-ci est bel et bien organisé. Elle surprend aussi en ne respectant pas

98 *Ibid.*, p. 77-78.

99 *Ibid.*, p. 78.

100 *Ibid.*, p. 355.

les règles qui définissent le récit de voyage. Certains traits sont présents, mais éparpillés dans le texte. Au contraire, La narration du retour est plus agréable à lire. Sagard y suit les caractéristiques qui définissent le genre et le texte est plus ordonné. Par contre, l'étude révèle également que les deux récits se complètent tant dans leur structure que dans leur contenu.

Marqué par des couleurs, des odeurs, des fleurs, etc., Gabriel Sagard offre parfois une vision agréable de ce voyage difficile. Par contre, s'il peut s'émerveiller à la vue d'un lys, il n'est pas touché par les Amérindiens qui l'entourent. Ils sont saisis en groupe et toutes les qualités, tous les défauts, tous les gestes ou toutes les habitudes désignent l'ensemble de la communauté. Malgré cela, le récollet peint généralement une image positive de l'Amérindien qui n'est pas uniquement un « sauvage » mais également un être humain.

Parmi ces pages qui relatent l'expérience personnelle du récollet, la présence d'emprunts peut étonner. Mais, le temps qui sépare le voyage et l'écriture rend difficile le travail de Gabriel Sagard. Toutefois, il ne se contente pas d'aller puiser des paragraphes chez Samuel de Champlain. Il les travaille, les réécrit. Sagard précise ses souvenirs grâce aux textes des autres. En ce qui concerne le récit de ses voyages, il choisit uniquement des passages qu'il estime exacts. De sources d'information, les extraits empruntés sont surtout des sources d'inspiration qui permettent la créativité. Autour d'eux, l'auteur compose un texte nouveau où se mêlent son expérience, les souvenirs qu'il en a et son imaginaire.

En 1636, au moment où Sagard réécrit son ouvrage, conserve-t-il le même style d'écriture ? Plus longtemps encore après son aventure en Nouvelle-France, comment peut-il améliorer son texte ? Le chapitre qui suit expose l'analyse de la réécriture et montre comment le récollet a reconstruit le récit de ses voyages.

III

Le récit du voyage au pays des Hurons

de Gabriel Sagard,

analyse de sa réécriture dans

l'Histoire du Canada

Maintenant que nous avons analysé l'écriture du périple dans le *Grand Voyage*, il est intéressant d'effectuer l'étude de sa réécriture¹⁰¹ pour voir de quelle manière Gabriel Sagard travaille son texte. Nous avons montré, dans le chapitre 2, les différences puis la complémentarité entre les récits du voyage en Huronie et celui du retour. Nous nous intéresserons d'abord à la manière dont Sagard réécrit ses chapitres, en utilisant les concepts énoncés par Gérard Genette dans *Palimpsestes*¹⁰²; le texte est-il augmenté ou réduit ? Le récollet développe-t-il les passages déjà écrits ou en rédige-t-il de nouveaux ? Nous verrons ensuite si Gabriel Sagard se sert de nouvelles sources pour compléter les souvenirs de ce voyage effectué treize ans plus tôt et comment il les utilise.

1. Présupposés théoriques

Pour débiter l'étude de la réécriture du *Grand Voyage*, nous allons d'abord rappeler quelques termes définis par Gérard Genette dans *Palimpsestes*. La terminologie qu'il propose cadre bien avec la perspective employée ici. Selon Gérard Genette, l'hypertextualité est « toute relation unissant un texte B (hypertexte) à un texte antérieur A (hypotexte) sur lequel il se greffe d'une manière qui n'est pas celle du commentaire¹⁰³ ». Dans notre cas, la nature de la relation est une transposition, donc la modification importante d'un hypotexte. La transformation apportée au texte de Sagard est nettement importante. Il faut également préciser qu'il s'agit ici d'une transposition autographe.

Dans la transposition qu'il effectue, Gabriel Sagard amplifie beaucoup

101 L'appendice 2 présente une édition synoptique du récit du voyage en Huronie de Gabriel Sagard qui produit, en parallèle, les textes du *Grand Voyage* et de l'*Histoire du Canada*.

102 Gérard Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil (coll. « Poétique »), 1982.

103 *Ibid.*, p. 11.

plus son récit qu'il ne le réduit. En général, l'hypotexte a été allongé, mais il a parfois été diminué. L'amplification du texte se fait après plusieurs opérations complexes qui ne sont pas simplement l'ajout de paragraphes ou de phrases.

Il se fait pourtant tous les jours que l'on réduise ou que l'on augmente un texte. C'est donc que l'on entend par là autre chose que de simples changements de dimension : des opérations plus complexes, ou plus diverses, et que l'on ne baptise un peu grossièrement, réductions ou augmentations, qu'eu égard à leur effet global, qui est bien en effet de diminuer ou d'augmenter sa longueur - mais au prix de modifications qui, de toute évidence, n'affectent pas seulement sa longueur, mais aussi, cette fois, sa structure et sa teneur. Réduire ou augmenter un texte, c'est produire à partir de lui un autre texte, plus bref ou plus long, qui en dérive, mais non sans l'altérer de diverses manières, à chaque fois spécifiques, et que l'on peut tenter d'ordonner¹⁰⁴.

Puisque l'effet global de la réécriture est avant tout l'amplification, je me contenterai de préciser davantage les différentes opérations qui sont précisées par Genette. Gabriel Sagard déplace, réécrit, ajoute. Gérard Genette appelle extension l'augmentation du contenu par addition massive¹⁰⁵. Celle-ci doit être une séquence qui ne se trouvait pas dans l'hypotexte. Une deuxième opération est nommée expansion. Il s'agit d'une augmentation « par une sorte de dilatation stylistique. Disons par caricature qu'il s'agit ici de doubler ou de tripler la longueur de chaque phrase de l'hypotexte¹⁰⁶ ». L'expansion touche donc la forme, le style, alors que l'extension se situe au niveau du contenu. Mais comme le dit Gérard Genette :

Il va de soi qu'aucune augmentation littéraire un peu conséquente ne s'en tient à l'un de ces types. Il faut donc plutôt considérer l'extension thématique et l'expansion stylistique comme les deux voies fondamentales d'une augmentation généralisée, qui consiste le plus souvent en leur synthèse et en leur coopération, et pour laquelle je réservais le terme classique d'*amplification*¹⁰⁷.

Dans le cas de l'*Histoire du Canada*, nous pouvons dire que Sagard réalise précisément ce que Gérard Genette nomme amplification.

104 *Ibid.*, p. 264.

105 *Ibid.*, p. 298.

106 *Ibid.*, p. 304.

107 *Ibid.*, p. 306.

2. La réécriture

2.1 Réorganisation du récit

Du *Grand Voyage* à *l'Histoire du Canada*, Gabriel Sagard effectue une réorganisation du texte qui montre qu'il a relu son récit et qu'il ne réécrit pas tout simplement au fil de la plume. En effet, il déplace des phrases, des groupes nominaux; il annonce ce qui va suivre et à quel endroit cela va suivre. Nous observons une planification de la réécriture. Par exemple, lors du premier passage sur les moustiques, dans le récit du voyage aller, Sagard annonce le second dès les premières lignes : « la piqueure des mousquites cousins & moucherons desquels il y a de trois ou quatre sortes, comme ie diray à la fin de ce Chapitre » (HC, p. 181). La phrase montre que Sagard sait précisément qu'il va rédiger un autre paragraphe sur les moustiques et à quel endroit il va l'écrire. Elle révèle également que l'auteur a déjà décidé de diviser le voyage aller en plusieurs chapitres et qu'il a planifié les endroits où il effectuerait les coupures.

Le chapitre 4 du *Grand Voyage* est divisé en deux chapitres. La séparation respecte la division interne du récit et permet de voir plus nettement la construction du texte. Le nouveau titre introduit Sagard et les autres récollets qui font le voyage : « du Cap de Victoire, & comme nous nous acheminames au pays des Hurons. [...] & des trauaux que nous souffrimes en chemin » (HC, p. 172), mais il faut noter que malgré leur présence dans le titre, les récollets n'ont pas une place plus importante dans le texte. Pour la réécriture du voyage aller, Sagard ne reprend pas forcément les mêmes sous-titres, il en supprime et en invente d'autres, alors que dans le cas du voyage de retour, l'auteur reprend pratiquement tous les sous-titres présents dans le *Grand Voyage*, puis en crée de nouveaux pour certains paragraphes qui n'en avaient pas. Nous nous rendons compte que même dans la réécriture, les deux récits conservent leurs différences.

Pour la réécriture du voyage de retour, une planification générale est présente puisqu'il y a une formation pertinente de chapitres à partir de la matière existante. Toutefois dans l'ensemble, elle semble le fruit d'une lecture du *Grand Voyage* qui engendre des commentaires et des développements. Sagard ne déplace pas de phrases, il n'annonce jamais dans le texte ce qu'il va écrire plus loin et à quel endroit précis il va l'écrire. La réécriture débute par la division du chapitre 5 du *Grand Voyage* en cinq chapitres dans *l'Histoire du Canada*. Comme à l'aller la division respecte les mouvements du récit qui ont été exposés dans le chapitre précédent. Le chapitre 1 va du départ de Quieunonascaran jusqu'au lac Népissing, le deuxième décrit le lac et tous les événements qui vont mener Sagard à l'île aux Allumettes. Débute alors le chapitre 3 qui décrit l'île, ses habitants et tous les événements que Sagard va vivre jusqu'au saut de la Chaudière. Le chapitre 4 va du saut de la Chaudière à l'arrivée à Québec, puis le dernier chapitre relate les événements survenus entre l'arrivée dans la ville et le départ de Gabriel Sagard pour la France.

2.2 Expansion

La réécriture du *Grand Voyage* tend vers une plus grande précision que ce soit d'un point de vue grammatical, du vocabulaire ou du contenu. Sagard effectue donc le travail de réécriture que Gérard Genette nomme expansion. Il supprime des termes et les remplace par d'autres plus précis. Le verbe « souffrir » est remplacé par « endurer », le « commun » devient le « public », la « cabane » un « gîte », etc. Peut-être Sagard s'adapte-t-il tout simplement au bon usage en vigueur en 1635. Il arrive quelquefois que le mot supprimé soit remplacé par un syntagme nominal qui précise davantage une anecdote, mais qui donne également à celle-ci un aspect moins impersonnel. Tel est le cas au moment où Sagard passe de « deux femmes cependant tenoient l'enfant tout nud » (GV, p. 76) à « deux femmes tenoient vn petit garçon,

pleurant couché tout nud » (HC, p. 198). La première phrase est très impersonnelle, elle ne touche pas autant que la seconde qui permet une meilleure visualisation de la scène et qui introduit une touche d'émotion grâce à l'ajout des larmes du garçon. Le récollet élimine également de nombreux pronoms et les remplace par les noms qu'ils désignent. Il passe ainsi de « ils » (GV, p. 75) à « ces gens de bois » (HC, p. 197) ou « ces Sorciers » (HC, p. 194) ou encore, de « d'autres » à « plusieurs François ». Grâce à une réécriture des pronoms, Sagard renforce aussi sa position de narrateur en éliminant de nombreux « nous », qu'ils représentent Sagard et sa communauté religieuse ou Sagard et les Amérindiens qui l'accompagnent (« sur nous » → « sur eux »; « nous » → « je »). Il effectue deux transformations parallèles : d'une part il y a distanciation du narrateur vis-à-vis des Amérindiens qui voyagent avec lui (« sur nous » → « sur eux »; « nous peut » → « leur peut »; etc.¹⁰⁸); d'autre part il y a une « appropriation » des Amérindiens par Sagard. Elle existait déjà dans le *Grand Voyage*, mais par rapport à sa communauté religieuse (« nos Sauvages » (GV, p. 361) → « mes Sauvages » (HC, p. 818), etc.).

Parfois, Sagard ne supprime rien, mais ajoute plutôt à la phrase déjà écrite des syntagmes nominaux, des verbes, des adverbes et des adjectifs qui ont pour but de préciser davantage l'ensemble d'un paragraphe. De même, il arrive que la transformation effectuée le soit également dans un souci stylistique. Au lieu d'utiliser deux ou trois fois un terme, l'auteur cherche à lui substituer un synonyme, ce qu'il ne faisait pas dans le *Grand Voyage* où il répétait volontiers le même vocable plusieurs fois de suite. Par exemple, dans un paragraphe, Sagard utilise deux fois de suite le mot « traiter » (GV, p. 77), dans l'*Histoire du Canada*, il rédige d'abord « traicter » puis « negotier » (HC, p. 199). Ou encore, à un autre moment, il écrit deux fois

108 Ces transformations se retrouvent un peu partout dans le texte.

« comme i'ay dict » (*GV*, p. 70) et lors de la réécriture, il a transformé le second par « comme cy-dessus » (*HC*, p. 187).

Une autre transformation concerne les chiffres. Alors que ceux-ci sont écrits en lettres dans le *Grand Voyage*, ils sont généralement inscrits en chiffres dans *l'Histoire du Canada*. Ce faisant, Sagard reprend le modèle de Samuel de Champlain. Nous remarquons aussi que les chiffres sont généralement atténués dans le voyage aller, alors qu'ils sont systématiquement augmentés au retour

	<i>GV</i>		<i>HC</i>
(aller)	huit lieues	→	6 ou 7 lieues
	quatre	→	3 ou 4
(retour)	près de quatre lieues	→	plus de 4 lieues
	six ou sept brasses	→	7 ou 8 brasses

2.3 Extension

La plupart des ajouts effectués au *Grand Voyage* appartiennent à la catégorie que Gérard Genette nomme extension. Pour la description du voyage de Québec à Quieuindahian, l'hypotexte passe de 25 à 37 pages dans l'hypertexte. En ce qui concerne le récit du voyage de Quieunonascaran à Québec, l'hypotexte passe de 39 à 44 pages dans l'hypertexte. L'amplification est donc plus importante pour le récit de la montée en Huronie.

L'analyse qui suit présente les trois catégories d'ajouts qui se trouvent dans *l'Histoire du Canada* ainsi que leur répartition dans les chapitres. Gabriel Sagard ajoute-t-il tout simplement de nouveaux passages ou développe-t-il ceux déjà rédigés ? Les deux récits sont-ils travaillés de la même façon ?

Nous traiterons en premier de l'information ethnologique et géographique, puis de l'information narrative, et enfin des passages à caractère réflexif¹⁰⁹.

2.3.1 Information ethnologique et géographique

Les ajouts relatifs à l'érudition de Sagard sont plus présents dans le voyage aller que dans le voyage de retour (181 lignes sur 480, soit 35,6% et 101 lignes sur 361, soit 28%). Parmi les ajouts se trouvent les sources empruntées à d'autres auteurs, les références à des autorités bibliques ou autres, des données géographiques et des précisions relatives aux Amérindiens.

Les additions sont jetées dans le texte comme des blocs compacts qui ne sont pas mélangés au reste du texte. Six fois sur huit pour l'aller et cinq fois sur sept pour le retour, les ajouts dépassent la dizaine de lignes. À l'aller, les deux passages sur les moustiques font un total de 56 lignes (sur 181 lignes) et le paragraphe sur le capuce des Épicéris ne compte pas moins de 67 lignes (sur 181 lignes). Dans *l'Histoire du Canada*, Sagard opère peu d'ajouts qui précisent les moments agréables alors qu'il en effectue abondamment lorsqu'il s'agit des passages qui décrivent les difficultés. Il me faut ajouter que si les transformations sont accomplies pour donner au texte une plus grande précision, les nouveaux renseignements ne sont pas toujours des plus exacts. Sagard introduit dans son récit des erreurs (d'ordre géographique par exemple) qui ne se trouvaient pas dans le *Grand Voyage*.

En fait, comme dans le *Grand Voyage*, le récit du retour ne suit absolument pas la logique géographique du voyage entre le lac des Épicéris et l'île aux Allumettes. Le passage « nous trouuâmes vne riuere qui descendoit du costé de Kebec » (GV, p. 347) est transformé en « la grand riuere des Al-goumequins » (HC, p. 803), ce qui est absolument impossible. Sagard vient de

109 On trouvera à l'appendice 4 un tableau qui montre la répartition de ces ajouts dans les récits des deux voyages.

sortir du lac Trout et s'embarque sur la Mattawa. Il avertit son lecteur au moins trois fois du fait qu'il est perdu et qu'il ne se rappelle pas du chemin avec exactitude. Nous retrouvons les deux phrases qui se trouvaient déjà dans le *Grand Voyage* et il en rajoute une autre :

Bien que mes Sauvages s'en seruissent assez peu, pour aymer mieux prendre des chemins destournez (*GV*, p. 347).

Nous ne suiuiimes pas touiours en descendant, le mesme chemin que nous prismes en montant (*HC*, p. 803).

Nous changeasmes si souuent de chemin allans & retournans des Hurons à Kebec, que cela m'a faict perdre l'entiere certitude, & la vray cognoissance du droict chemin (*GV*, p. 352; *HC*, p. 808).

De nouveau, Sagard effectue une coupure dans le récit qui s'exprime par l'utilisation du présent de l'indicatif alors qu'il utilisait le passé simple et l'imparfait de l'indicatif jusque-là (*l'Histoire du Canada* reprend la même phrase mais au passé simple de l'indicatif). Des détails montrent que Sagard est aussi quelque peu perdu au moment où il raconte qu'il « n'auoit pas dequoy acheter de la marchandise » (*HC*, p. 796), mais au village des Sorciers, il trouve soudainement des objets à échanger :

Pour vn petit cousteau fermant que ie leur donnay : car leur ayant voulu donner de la rassade rouge en échange, ils n'en firent aucun estat, [...] (*GV*, p. 345; *HC*, p. 801).

Sagard dit à son lecteur qu'il souffre d'avoir jeûné; pourtant voilà uniquement deux jours qu'il a quitté la Huronie et les Hurons ont rempli le canot de vivres pour la première portion du voyage (*HC*, p. 796).

À vouloir préciser son premier récit du périple, l'auteur finit quelquefois par faire le contraire. Il ajoute à son texte des souvenirs dont il n'avait pas fait mention dans le *Grand Voyage*. Mais le temps a passé et il n'arrive apparemment plus à les situer correctement.

2.3.2 Narration

Les suppléments de type narratif s'intègrent dans ce que l'on pourrait nommer une lecture du *Grand Voyage*. En effet, les éléments sont habituellement un ajout, un complément de ce qui est déjà écrit. Parfois, Sagard ajoute des réflexions que lui inspirent les paragraphes qu'il lit.

Les ajouts de type narratif constituent la majorité des additions du voyage de retour. Il n'y a rien de surprenant dans cette constatation puisque le voyage de retour contient plus de narration que le voyage aller. Dans le récit des deux voyages, l'apport narratif est inséré de manière similaire. La grande majorité des ajouts est une extension de la narration déjà présente. Dans le voyage aller, Sagard rajoute, complète, explicite les événements à la fin des paragraphes. Il ajoute quelques phrases supplémentaires qui enrichissent le texte. Il en va autrement dans le voyage de retour où l'auteur préfère insérer une phrase ou deux au sein même des paragraphes existants. Il n'enrichit plus uniquement l'événement dans son ensemble, mais chaque donnée est développée davantage. D'un point de vue strictement événementiel, les ajouts sont minimes. Le lecteur n'apprend pas réellement l'existence de nouvelles péripéties.

Dans le récit du voyage en Huronie, les ajouts narratifs ont fréquemment comme but d'augmenter la difficulté éprouvée pendant le périple. Par exemple, le *Grand Voyage* décrit un départ relativement facile où les trois récollets se mettent d'accord avec les Hurons après avoir donné quelques présents. Dans *l'Histoire du Canada*, ils ont besoin de l'aide du Sieur de Caen¹¹⁰ qui marche avec les Hurons, réticents. Puis lorsque Sagard est à bord du canot, il est obligé de se pelotonner dans son coin s'il ne veut pas risquer de recevoir des coups d'aviron sur la tête. Et ainsi de suite, les ajouts transforment le

110 Guillaume de Caen fut « général de la flotte des Compagnies de Montmorency et de Ventadour, adjudicataire de la traite de la Nouvelle-France de 1621 à 1627, puis en 1631 et 1632. » (*Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, p. 165).

voyage en Huronie tel que présenté dans le *Grand Voyage*. Les récollets ont besoin d'aides extérieures et Sagard raconte davantage les difficultés du périples.

2.3.3 Réflexion morale au contenu idéologique ou spirituel

Ici encore, une différence existe entre les deux voyages. Cette catégorie d'ajouts est assez importante à l'aller alors qu'elle est rare au retour. Lors du voyage aller, le narrateur s'arrête et prend le temps d'observer tout ce qui est inusité, son observation le mène forcément à émettre des réflexions et des opinions. Le voyage de Quieunonascaran à Québec est avant tout un récit événementiel où le narrateur est en mouvement. Il s'arrête rarement, au contraire il bouge, il avance, il agit.

Nous observons que Sagard est plus impliqué dans son texte. Il n'hésite pas à donner son opinion, même si celle-ci contredit les propos des jésuites ou de Samuel de Champlain. La plupart du temps, Sagard utilise les Amérindiens pour faire passer son message. Ils deviennent alors les bons sauvages face aux mauvais chrétiens. Il faut dire que le récollet n'hésite pas à critiquer les Français qui voyagent avec lui, contrairement au *Grand Voyage* où ils n'étaient pas mentionnés. En effet, même s'il ne les mentionne jamais, nous savons par des allusions faites dans le texte ainsi que par les écrits de Samuel de Champlain que des Français (onze¹¹¹) sont partis pour la Huronie avec les trois récollets. Il y en avait donc forcément qui voyageaient avec Sagard.

Dans la réécriture, nombreux sont les nouveaux passages qui vont alimenter ce qui deviendra le mythe du bon sauvage. L'Amérindien est alors comparé aux mauvais chrétiens. Ce qui apparaît comme une critique de ces mauvais chré-

111 Cf. Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 495. L'appendice donne les noms des individus qui passent l'hiver en Huronie. Étienne Brûlé et Du Vernay s'y trouvaient déjà l'hiver précédent mais il reviennent à Québec au printemps 1623 au moment de la traite puis repartent avec les récollets et les autres Français une fois la traite achevée.

tiens prend alors l'aspect de l'éloge des Amérindiens. Ainsi, Sagard dit à ceux qui comptent voyager en Nouvelle-France qu'il faut « se mettre sous leur conduite plus assurée dans le pays que celle des Français » puis il parle de la « sage conduite des Sauvages » (HC, p. 178 et 180)¹¹². Certains paragraphes (HC, p. 179 et 182) sont des répliques directes à quelques affirmations exprimées par Paul Lejeune dans sa *Relation de 1634*¹¹³. Sagard y attaque les mauvais chrétiens en les comparant aux Amérindiens. Comparer ainsi des chrétiens, si mauvais soient-ils, à des « sauvages » accentue le poids du message.

Car vous diriez icy parlant d'un Sauvage que c'est parler d'une beste brutte, d'un loup rauissant, où d'une personne sans esprit, sans raison & sans humanité, comme un tas de meschans coquins qu'on laisse impunement viure entre les Chrestiens, ce qui n'est point entre les Sauvages qui ont tous de l'humanité envers ceux qui ne leur sont point ennemis, soient estrangers ou autres (HC, p. 182).

Car ils ont cela de bon qu'ils ne se font aucun reproche, & ne disent point mon disner est meilleur que le vostre, vous estes trop grand train au prix de nous qui sommes peu (HC, p. 184).

Au retour les passages de ce genre sont beaucoup moins fréquents puisqu'on n'en trouve qu'un de comparable (HC, p. 802), aussi en liaison avec la *Relation de 1634* de Paul Lejeune.

Puisque *l'Histoire du Canada* n'est plus uniquement la relation du voyage de Gabriel Sagard, ce dernier introduit dans le texte de nombreuses personnes dont il ne faisait aucunement mention au sein du *Grand Voyage*. Ainsi, le voyage en Huronie n'est plus uniquement la relation du périple de Sagard, mais un récit beaucoup plus vaste qui introduit des anecdotes absentes dans le *Grand Voyage* et dont les personnages centraux peuvent être Étienne Brûlé, le sieur de Caen, le sieur Goûa et d'autres encore.

Nous constatons que les allusions directes ou indirectes aux Français présents pendant le voyage sont augmentées :

Aller	GV :	3	
	HC :	9	(7 nouvelles allusions et un passage enlevé)

112 Certains passages des pages 179, 182, 184, 194 et 203 reprennent la même idée.

113 Nous y reviendrons dans la section 3 de ce chapitre qui porte sur les emprunts.

Retour GV : 7
 HC : 12 (5 nouvelles allusions)

Les compatriotes de Sagard ont une visibilité plus grande dans la réécriture. Le seul Français qu'il nommait fréquemment au sein du *Grand Voyage* était l'interprète Brûlé. Il mentionne maintenant Jean Richer (HC, p. 801) et fait plus souvent allusion à la présence de Français pendant son périple.

Que ce soit pour l'aller ou pour le retour, la réécriture va généralement dans le sens de la précision. *L'Histoire du Canada* contient plus d'information que le *Grand Voyage*. Nous pouvons dès lors nous demander pourquoi Sagard qui recherche avant tout la précision avec ses ajouts opère une transformation qui accomplit le contraire. En effet, « le Pere Ioseph, le Pere Nicolas & moy » (GV, p. 61) devient volontiers « nous » (HC, p. 174). Sagard veut-il absolument dissimuler le fait que de nombreux Français voyagent avec eux ? Pourquoi n'en fait-il mention ni dans le *Grand Voyage*, ni dans *L'Histoire du Canada* ? Lorsqu'il écrit que « toute la difficulté fut de nous voir sans armes qu'ils eussent désiré en nous plustost que tout autre chose, [...] que nos armes estoient spirituelles. » (HC, p. 175), Sagard sait pertinemment que la vérité est fort différente. Pourquoi ce silence à leur propos ? Les seuls moments où l'auteur fait allusion aux Français qui l'accompagnent sont lorsqu'il a des reproches à leur faire : chansons profanes et mauvais comportements.

Comme nous l'avons vu, le seul Français que Sagard nomme dès la rédaction du *Grand Voyage* est le truchement Brûlé. À la lecture de son voyage de retour, il est difficile de se rendre compte que Sagard considère l'interprète comme un mauvais chrétien. Cependant, nous l'apprenons dans les voyages de Champlain où il décrit l'arrivée de Sagard à Québec. Il semblerait que les plaintes du récollet envers Étienne Brûlé aient particulièrement retenu l'attention de Champlain :

Le 16. le frere Gabriel arriua avec 7. canots, qui nous resioüit grandement, nous comptant tout ce qui s'estoit passé en son hyuernement, & la

mauvaise vie que la plupart des François auoient mené en ce païs des Hurons, & entr'autres : Le truchement Bruslé à qui l'on donnoit cent pistolles par an, pour inciter les sauuages à venir à la traite, ce qui estoit de tres-mauuais exemple, d'enuoyer ainsi des personnes si maluiuants, que l'on eust deub chastier seuerement, car l'on recognossoit ce homme pour estre fort vicieux, & adonné aux femmes; mais que ne fait faire l'esperance du gain, qui passe par dessus toutes considerations¹¹⁴.

Pourtant, Sagard n'exprime jamais de mécontentement à l'égard d'Étienne Brûlé. Lorsqu'il critique des Français, il ne nomme jamais un individu en particulier. Pourquoi cette discrétion vis-à-vis de l'interprète ? Bien que le récollet exprime quelques plaintes envers les mauvais chrétiens, il le fait dans un but moralisateur. Il adresse une leçon à son lecteur qui est autant visé par le texte que les Français qui ont voyagé avec lui. Par contre, il est fort différent de critiquer un compatriote dans un ouvrage qui décrit le récit personnel d'un voyage.

Parmi les ajouts du voyage aller se trouvent des paragraphes qui s'adressent aux mauvais chrétiens. Dans ces cas bien précis, les Amérindiens retrouvent leurs qualités. Par exemple, contrairement à certains Français qui chantent des chansons profanes, les Hurons montrent une préférence pour les chansons religieuses (HC, p. 178).

Nous remarquons également que Sagard nomme volontiers des individus qu'il passait sous silence dans le *Grand Voyage*, comme le sieur de Caen, son cousin¹¹⁵ ou encore le sieur de Champlain. Dans le cas de Samuel de Champlain, le récollet fait ouvertement référence à ce dernier lorsqu'il emprunte ses textes. En revanche, Sagard ne cite jamais les jésuites, même s'il emprunte volontiers leurs textes. Paul Lejeune ne devient rien de moins que « on ». Dans le cas du sieur de Caen, il est nommé juste avant le départ du Cap de Victoire. Peut-être est-ce pour déférer toute la gloire sur Émery de Caen auquel

114 Samuel de Champlain, *Oeuvres de Champlain*, p. 1063-1064.

115 Émery de Caen, cousin de Guillaume de Caen, « commandant de Québec de 1624 à 1626 et en 1632-1633 » (*Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Québec, Presses de l'Université Laval, 1966, p. 164).

Sagard octroie un rôle de choix dans le paragraphe. En effet, le sieur devient l'individu par lequel le voyage en Huronie est possible.

Il est important de souligner que « Dieu » joue dans l'*Histoire du Canada* un rôle plus grand que celui qu'il avait au sein du *Grand Voyage*. Sagard rend à son Dieu sa position de protecteur tout-puissant. A certains endroits Sagard enlève des phrases comme « pour l'amour de mon Dieu » (GV, p. 65) ou « ie vous rends graces, ô mon Dieu » (GV, p. 369), mais il effectue des ajouts à la fin du chapitre qui sont des prières à Dieu (HC, p. 840-843). Toute la dernière partie est une longue louange à son Seigneur.

Dans la réécriture du voyage vers Québec, Sagard multiplie également les détails qui montrent que les Amérindiens sont extrêmement impressionnés par les récollets et que ceux-ci ont su se rendre indispensables. L'attachement des Hurons envers Sagard est également augmenté par l'ajout de phrases.

Ils me croyoient de consideration entr'eux, [...] (HC, p. 791).
Vn si grand nombre de Sauvages qui s'affligeoient de mon depart (HC, p. 792).

Ces passages montrent l'importance du thème de l'évangélisation dans l'hypertexte. Sagard donne à Dieu une place plus importante puis effectue parallèlement des ajouts qui montrent la bonne entente qui existe entre les récollets et les Amérindiens. Un lien fort les unit et les récollets sont en excellente position pour convertir les Hurons qui les admirent et ont confiance en eux. Au moment de la parution de l'*Histoire du Canada*, les jésuites ont le monopole de l'évangélisation en Nouvelle-France et n'ont pas encore réussi à convertir beaucoup d'autochtones à la chrétienté. Gabriel Sagard montre qu'avec les liens qui existaient entre sa communauté religieuse et les Amérindiens, les chances de réussir à les convertir étaient grandes.

En conclusion, nous pouvons dire que toutes les précisions apportées dans la réécriture donnent au voyage un nouveau visage, il apparaît beaucoup plus pénible et difficile que dans le *Grand Voyage* où les difficultés étaient tou-

jours contrebalancées par des éléments positifs. De plus, les ajouts de *l'Histoire du Canada* ainsi que la division des voyages en plusieurs chapitres font ressortir avec plus de précision la complémentarité des deux voyages. Toutefois, le voyage de retour est complété par les ajouts, mais pas transformé. Il conserve un style très différent du voyage aller. Le récit du voyage à Quieuindahian demeure encore un compte rendu (qui se précise grâce aux ajouts) des gestes quotidiens, des difficultés géographiques, climatiques et humaines. Dans *l'Histoire du Canada*, Sagard effectue des ajouts qui augmentent la partie purement événementielle et qui améliorent la qualité du récit.

3. Emprunts

Comme nous l'avons exposé aux points 2.1 et 2.2 du chapitre 2, Sagard emploie toujours les mêmes méthodes lorsqu'il s'agit de reprendre un autre texte. Dans le *Grand Voyage*, lorsqu'il décrit son voyage à Quieuindahian ou son retour, il n'emprunte des passages à d'autres auteurs que s'il est certain qu'ils disent la vérité et il reproduit extrêmement rarement la totalité d'un extrait. Il préfère conserver une phrase qu'il augmente à partir de ses propres souvenirs. La source se retrouve donc en filigrane dans le récit de Sagard. Nous verrons maintenant si le récollet emprunte aux mêmes auteurs et de quelle manière il se sert de ses emprunts lorsqu'il réécrit son texte dans *l'Histoire du Canada*.

Nous constatons que la méthode utilisée par Sagard dans le *Grand Voyage* se transforme quelque peu dans *l'Histoire du Canada*, qui n'est pas un récit de voyage mais un ouvrage beaucoup plus complet sur la Nouvelle-France et le travail des récollets en général. Sagard se permet donc de parler (au sein du récit de son voyage en Huronie) d'aspects du voyage qui lui sont inconnus,

comme la cérémonie du saut de la chaudière¹¹⁶, de réalités extérieures au voyage mais qui viennent montrer comment les autres peuples se comportent dans des situations similaires, comme le passage sur le feu¹¹⁷, puis des événements qui se sont produits bien après le périple de Sagard, mais qui s'introduisent aisément dans le texte, comme l'attaque de 1633¹¹⁸.

Quand le récollet reproduit un texte parlant d'une réalité qui lui est inconnue, il réécrit simplement le passage sans rien ajouter de plus. Dans les cas où il a une quelconque souvenance des faits, il travaille ses sources comme dans le *Grand Voyage*, corrigeant, réécrivant sa source, ajoutant ce que sa mémoire a conservé du voyage, plus de dix ans après celui-ci.

La plupart du temps, Gabriel Sagard nomme volontiers Champlain, mais lorsqu'il est en désaccord avec lui, il évite de le nommer. Quant à eux, les écrits des jésuites sont passés sous silence. Parfois un « on dit » (HC, p. 187) montre la présence d'un emprunt, mais le récollet ne dit jamais que le texte d'origine provient d'une relation jésuite. Dans la description du périple, Sagard n'utilise pas les écrits de Lescarbot, contrairement à ce qu'il effectue dans le reste de l'oeuvre. En réalité, il critique même de manière voilée ce dernier à la fin de son récit du voyage en Huronie :

Il est doresnavant temps que ie commence à en traiter plus amplement, & de la façon de faire de ses habitans, non à la maniere de certaines personnes, lesquelles descriuans leurs histoires, ne disent ordinairement que les choses principales, & les enrichissent encore tellement, que quand on en vient à l'experience, on n'y voit plus la face de l'Autheur (GV, p. 80).

En 1632, seul Lescarbot répond entièrement à la critique de Sagard. Celle-ci montre bien que si le récollet connaît une situation ou un fait, il n'utilisera pas une source dont il n'est pas sûr. Par contre, lorsqu'il ne connaît pas une situation ou une matière, il fait volontiers confiance à ce qu'il lit.

116 Cf. section 3.1.2 de ce chapitre.

117 Cf. section 3.2.1 de ce chapitre.

118 Cf. section 3.2.2 de ce chapitre.

La réécriture est beaucoup plus précise et souvent plus exacte lorsqu'il s'agit d'utiliser des sources : « (à ce qu'ils m'ont dit) » (GV, p. 78) devient « à ce qu'on tient » (HC, p. 201), ce qui est plus près de la réalité puisque Sagard est précisément en train de recopier Champlain. Parfois, le récollet est encore plus précis puisqu'il le nomme : « au rapport du Sieur de Champlain » (HC, p. 202) ou encore, « selon que nous l'auons appris du sieur Champlain » (HC, p. 822). Il arrive également à Sagard d'être en désaccord avec Champlain, mais dans ce cas, il se contente d'écrire « on dit que [...] ». Dans l'exemple suivant, Sagard est en désaccord avec Champlain qui dit que la région du lac Népissing est bonne pour la chasse :

Il y a abondance de gibier. [...] lesquels vivent de chasse, & de pescherie, pays peuplé de grande quantité, tant d'animaux, qu'oyseaux, & poissons¹¹⁹.

Il y a grande abondance de gibier. [...] parce que ce pays est grandement peuplé tant d'animaux, oiseaux, que poisson¹²⁰.

Même la chasse y est abondante¹²¹.

Sagard réplique en écrivant ce qui suit :

Ondit que la chasse est abondante dans le païs, mais il me semble que sans ce lac, les Sauvages Ebiceriniens auroient de la peine à viure, [...] (HC, 801).

Il faut également mentionner qu'il arrive au récollet d'enlever des passages qui provenaient d'une source. C'est le cas notamment des extraits étudiés dans la section 1.2.1 du chapitre 2 (GV, p. 59-60). Il utilise la phrase « toutes ces contrees sont tres-agreables, & propres à y bastir des villes » (GV, p. 60), qui provenait elle-même d'une phrase de Champlain (« ce seroit à mon iugement un lieu propre à habiter¹²² ») et il construit un paragraphe à partir de cette idée :

Dans l'entretien de mes pensées, il m'arriuoit (d'vn si bel obiect) de grands souhaits d'y voir des villes & villages bastis, & où l'air & la chasse sont egalement bonnes, mais ces pensées n'enfantoient en moy que des regrets de mon impuissance (HC, p.173).

119 Samuel de Champlain, *Voyage de 1615*, édition de 1619, p. 510-511.

120 *Ibid.*, édition de 1632, p. 902-903.

121 *Ibid.*, table de la carte de 1632, p. 1392.

122 Samuel de Champlain, *Voyage de 1603*, p. 94.

Dans cette partie de *l'Histoire du Canada*, Sagard réécrit complètement les fragments empruntés et ne semble pas revenir au texte de Champlain, contrairement à ce qu'il fait dans le reste de l'oeuvre¹²³.

3.1 Les emprunts de *l'Histoire du Canada* puisés chez Samuel de Champlain

3.1.1 Les emprunts du voyage aller

Le texte de Champlain qui suit a inspiré Gabriel Sagard. Il change complètement la comparaison qu'il avait faite dans le *Grand Voyage* (coiffure des Cheveux Relevez et perruques des dames) et reprend celle de Samuel de Champlain (coiffure des Cheveux Relevez et coiffures des courtisans). Pourquoi cette transformation ? Le récollet a-t-il trouvé, finalement la comparaison de Champlain plus pertinente que la sienne ?

Champlain	<i>GV</i>	Sagard	<i>HC</i>
<p>[...] pour les avoir fort releuez & agencez, & mieux peignez que nos courtisans, & n'y a nulle comparaison, quelques fers, & façon qu'ils y puissent apporter. Ce qui semble leur donner vne belle apparence¹²⁴.</p>	<p>Ces Sauvages, sont vne certaine Nation qui portent leurs cheueux releuez sur le front, plus droicts que les perruques des Dames, & les font tenir ainsi droicts par le moyen d'vn fer, ou d'vne hache chaude, ce qui n'est point autremēt de mauuaise grace (<i>GV</i>, p. 77).</p>	<p>Ils avoient leurs cheueux parfaitement bien releuez, peignez & agencez sur le front, plus droicts que ne souloient autrefois porter nos Courtisans, cela leur donnoit assez bonne grace avec le reste de leur Matachias (<i>HC</i>, p. 199).</p>	

Tant Champlain que Sagard semblent d'accord pour affirmer que la coiffure des Cheveux Relevez leur sied bien. Alors que dans le *Grand Voyage* Gabriel Sagard compare leur chevelure à quelque chose qui lui est contemporain, les perruques des dames, la transformation dans *l'Histoire du Canada* présente plutôt la comparaison à une mode passée. Il est intéressant de noter le rapprochement d'une réalité amérindienne avec une réalité française, dans le but de peindre un monde étranger au moyen de référents propres aux lecteurs.

¹²³ Sagard élimine complètement deux passages et il effectue des ajouts (qui ne proviennent pas de Champlain) sur un extrait.

¹²⁴ Champlain, *Voyage de 1615*, p. 512, ou réécriture de 1632, p. 903.

Le passage suivant est inspiré d'une phrase de Champlain qui suit le signalement de la nudité des hommes. Sagard reprend l'idée contenue dans le texte de Champlain et non pas son passage :

Les femmes & les filles ne sont non plus émuës de les voir de la façon, que si elles ne voyoient rien qui sembleroit estrange¹²⁵.

Dans *l'Histoire du Canada*, Gabriel Sagard exprime lui aussi le fait que les femmes amérindiennes ne paraissent pas gênées par la nudité des hommes :

Neantmoins ils ont telle habitudes à cela, que les femmes & filles traictent & demeurent parmy eux, avec la mesme liberté que s'ils estoient vestus, sans que l'on puisse appercevoir, que cela fasse de mauuais effects en elles (HC, p. 200).

Enfin, le dernier extrait est une reprise textuelle de Samuel de Champlain. Sagard ne transforme absolument rien, il se contente de recopier ce qu'il a sous les yeux et il dit même la provenance de son information en nommant Samuel de Champlain. Il est possible d'affirmer que Sagard a devant lui l'édition des *Voyages* de Champlain de 1632 et non pas celle de 1616. En effet, le texte de 1616 contient trois différences par rapport à *l'Histoire du Canada*, tout d'abord « *quelque quatre-vingt ou cent lieuës* », puis « *ceste terre est presque vne isle* » et finalement « *la grande riuere de Saint Laurent entoure* » (1616, p.557), tandis que le texte de 1632 est exactement le même que celui de Sagard.

Voyages de Champlain

HC

Quand à l'estenduë, tirant de l'Orient à l'Occident, elle contient près de quatre cents cinquante lieuës de long, & deux cents par endroits de largeur du Midy au Septentrion, souz la hauteur de quarante & vn degré de latitude, iusques à quarante-huict & quarante-neuf. Ceste terre est comme vne isle, que la grande riuere Saint Laurent enceint, passant par plusieurs lacs de grande estenduës, sur le riuage desquels il habite plusieurs nations, parlans diuers langages, qui ont leurs demeures arrestées, [...] ¹²⁶.

En general le pays des Algoimequins desquels ils sont alliez & font partie; quand à l'estenduë, tirant de l'Orient à l'Occident, au rapport du sieur de Champlain, contient près de 450. lieuës de longueur, & deux cens par endroits de largeur du Midy au Septentrion, sous la hauteur de quarante & vn degré de latitude, iusques à quarante huict & 49. Cette terre est comme vne Isle que la grande riuere de saint Laurens enceint, passant par plusieurs Lacs de grandes estenduës, sur le riuage desquels habitent plusieurs Nations, parlans diuers langages, aucuns ont leur demeure arrestée, & autres non (HC, p. 202).

125 Champlain, *Voyage de 1616*, p. 547 ou, réécriture de 1632, p. 931.

126 *Ibid.*, réécriture de 1632, p. 940-941.

Même si, dans l'exemple qui précède, Sagard se sert de l'édition de 1632 comme source, rien ne prouve qu'il ne retourne pas aux éditions antérieures des récits de Champlain dans d'autres cas, puisqu'en général le texte de 1632 reprend exactement celui des éditions précédentes.

3.1.2 Les emprunts du voyage de retour

Lors de la réécriture de son voyage de Quieunonascaran à Québec, Gabriel Sagard fait un seul emprunt à Samuel de Champlain. Pour être plus précis, il faut parler ici de citation puisque comme il l'avait fait pour l'aller, le récollet n'hésite pas à nommer Champlain avant de reproduire la totalité du passage emprunté. Dans le *Grand Voyage*, les sources provenant du navigateur concernaient la région du saut de la Chaudière. De nouveau, Sagard puise dans les *Voyages* de Champlain un emprunt relatif à la Chaudière.

Voyages de Champlain

HC

Après auoir porté leur canaux au bas du sault, ils s'assemblent en vn lieu, où vn d'entr'eux avec vn plat de bois va faire la queste, & chacun d'eux met dans ce plat vn morceau de petum. La queste faite, le plat est mis au milieu de la troupe, & tous dançent à l'entour, en chantant à leur mode : puis vn des Capitaines fait vne harangue, remonstrant que dés long temps ils ont accoustumé de faire telle offrande, & que par ce moyen ils sont garantis de leurs ennemis : qu'autrement il leur arrieroit du malheur [...]. Cela fait, le harangueur prend le plat, & va jeter le petum au milieu de la chaudiere, & font vn grand cry tous ensemble. [...] d'autant que leurs ennemis les attendent à ce passage [...] ¹²⁷.

Mes Sauuages arriuans à ce saut, me firent point les ceremonies ordinaires, ou pour auoir trop de halte, ou à raison qui ie les auois repris de semblables superstitions, lesquelles sont telles, selon que nous l'auons appris du sieur Champlain. **Après que les Hurons, & Sauuages ont porté tous leurs pacquets, & les canots au bas du saut, ils s'assemblerent en vn lieu, où vn d'entr'eux avec vn plat de bois va faire la queste, & chacun d'eux met dans ce plat vn morceau de petun. La queste faite, le plat est mis au milieu de la troupe, & tous dancent à lentour en chantans à leur mode; puis vn des Capitaines fait vne harangue, remonstrant que des long-temps ils ont accoustumé de faire vne telle offrande, & que par ce moyen ils sont garantis de leurs ennemis, qui les attendent souuent au passage, & qu'autrement il leur arrieroit du desplaisir. Cela fait le harangueur prend le plat, & va ietter le petun au milieu de la chaudiere, du dessus les rochers, puis tous d'vne voix, font vn grand cry & acclamation, en finissant la ceremonie** (HC, p. 822).

Avant de reproduire l'extrait de Champlain, Sagard explique la raison pour laquelle il n'avait pas décrit la cérémonie du saut de la Chaudière dans le *Grand Voyage*. Cet emprunt montre également que dans *l'Histoire du Canada*, Sagard ne se borne pas à reproduire le récit de son voyage en Huronie, mais bien

¹²⁷ *Ibid.*, p. 449-450 ou réécriture de 1632, p. 882.

qu'il désire donner un signalement le plus complet possible du périple.

Le dernier passage emprunté à Champlain ne se trouve pas dans le récit de ses voyages, mais dans la légende qui accompagne la carte de 1632. Le récollet reprend alors presque textuellement Champlain et il conserve l'essence des propos qu'il ne réécrit pas en les expliquant dans ses propres mots.

Voyages de Champlain

HC

La riuiere des Algommequins depuis le sault S. Louis iusques proche du lac Bisserenis il y a plus de 80. sault tant grands que petits, à passer, soit par terre ou à force de rames ou bien à tirer par terre avec cordes, dont aucuns desdits saults sont fort dangereux, principalement à descendre¹²⁸.

& de ce lac par la riuiere des prairies, autrement des Algommequins, d'où il y a iusqu'au lac des Bisserinys, plus de 80. saults à passer tant grands que petits, dont les vns sont tres-dangereux principalement à descendre car à monter cela ne se peut, sinon à bien peu, par le moyen d'une corde, attachée au canot (HC, p. 828).

Il est intéressant de constater que Gabriel Sagard n'emprunte plus de la même façon que dans son premier ouvrage. Il va chercher des renseignements qu'il accepte tels quels. Il puise chez Champlain des données géographiques et la description d'une cérémonie. Comme il ne sait rien sur le sujet, il se contente de reproduire la totalité des passages. Seul le dernier emprunt permet à Sagard d'ajouter l'information qu'il connaît, retrouvant ainsi la méthode de réécriture qu'il utilisait dans le *Grand Voyage*.

3.2 Les emprunts de l'*Histoire du Canada* puisés chez les jésuites

Dans la réécriture de son récit de voyage, Gabriel Sagard utilise volontiers les écrits des jésuites, mais il ne se contente pas uniquement de reproduire des sources. Il émet parfois son opinion face à telle déclaration de Paul Lejeune, il s'oppose à certaines affirmations, etc. Sagard est actif dans son rapport avec les relations des jésuites, de la même façon qu'il l'est avec les textes de Samuel de Champlain, prenant quelquefois position lorsque ses souvenirs, adoucis par le temps, ne correspondent pas à ce qu'il lit. Par contre, il ne nomme jamais les jésuites et ne les critique pas ouvertement non

¹²⁸ Samuel de Champlain, *Oeuvres complètes*, p. 1391.

plus.

3.2.1 L'attaque iroquoise

Dans la réécriture du voyage de retour, Sagard reprend un paragraphe de la *Relation de 1633* de Paul Lejeune. Gabriel Sagard se permet d'apporter des ajouts au texte du jésuite. Tout indique que le récollet dispose d'une autre source qui vient étayer les propos de Lejeune. L'épisode se produit longtemps après le séjour de Sagard en Huronie, en juin 1633. Une phrase rédigée en 1632 dans le *Grand Voyage* a permis au récollet d'introduire l'épisode de l'attaque iroquoise :

Les Yroquois venoient ordinairement iusques en es contrees, pour surprendre nos Hurons au passage allans à la traicte; mais depuis qu'ils ont sceu qu'ils commençoient de mener des François avec eux, ils ont comme desisté d'y plus aller (GV, p. 364).

L'attaque de 1633 apporte un renseignement supplémentaire et Sagard précise donc son passage en ajoutant l'information qu'il possède. Le 2 juin 1633, les occupants d'une barque, tous français et armés, sont attaqués par des Iroquois. Deux Français sont tués sur le coup et quatre autres sont blessés, parmi lesquels un mourra. Les paragraphes qui suivent¹²⁹ sont les textes connus qui décrivent l'événement. Nous avons la *Relation de 1633* de Paul Lejeune, le *Mercuré François*¹³⁰ et le paragraphe rédigé par Sagard.

<i>Mercuré François</i>	<i>Relation de 1633</i>	<i>HC</i>
<p><i>Le dernier iour de May la Nasse Sauvage alla dire aux Peres Iesuites qu'un de leurs gens auoit songé qu'il y auroit des François tuez. Or soit que le diable leur ait donné ce sentiment, soit que de plusieurs songes il s'en rencontre quelqu'un de veritable par cas fortuit; quoy que c'en soit le 2. de Iuin sur le soir vn canot arriua avec vn de nos hommes appelé Robert Mellon,</i></p>	<p><i>Le dernier iour de May, la Nasse nostre Sauvage nous vint dire qu'un de leurs gens auoit songé qu'il y auroit des François tuez. Or soit que le diable leur ait donné ce sentiment, soit que de plusieurs songes il s'en rencontre quelqu'un de veritable par cas fortuit Quoy que c'en soit, le 2 iour de Iuin les Hiroquois tuerent deux de nos François, & en blesserent quatre autres, dont l'un mou-</i></p>	<p>Autrefois les Hiroquois venoient iusques là surprendre nos Hurons, allans à la traite, mais à present ils ont comme desisté d'y plus aller, iusques en l'an 1632 qu'ils firent des courses iusques à Kebec, pensans surprendre de nos François, & Montagnais au despou-rueu, & l'année suiuaute le <u>second iour de Iuin, furent aux trois riuieres</u>, où ils <u>tuerent deux François à coups de haches, & en</u></p>

129 Voici les conventions utilisées dans les trois textes : **gras** = ce qui est propre au texte; *italique* = les phrases du *Mercuré François* et de la *Relation de 1633* qui sont semblables; souligné = les phrases de la *Relation de 1633* et de l'*Histoire du Canada* qui sont semblables.

130 Samuel de Champlain, « *Relation de 1633* », dans le *Mercuré François*, tome XIX, 1636, p.803-867.

blessé de quatre coups de fleche, qui estoit en la chaloupe que le sieur de Champlain auoit enuoyée à ladite riuere des prairies au deuant des Hurons, lequel nous fit rapport qu'au delà des trois riuieres comme ils s'embarquoient en leurs chaloupes, n'estans sur leurs armes, ils furent surpris par vne troupe de vingt huict *Yroquois* qui sortirent du bois, vindrent fondre sur eux à coups de fleches si viuement qu'ils ne leur donnerent loisir de se reconnoistre, & en tuèrent deux ausquels ils escorchèrent la teste remportant ces peaux par bravade, & en blessèrent quatre, dont l'un nommé Mellon blessé de six coups de fleches mourut bientost apres; ainsi s'en retournerent à la barque & vindrent à Sainte Croix. On n'aura iamais de contentement que ceste perverse nation ne soit exterminée, qui est chose assez facile si on le desire entreprendre. Le lendemain la chaloupe arriua avec les deux blessez & les deux corps morts qui furent enterrez chez les Peres Iesuites¹³¹.

rut bien-tost apres : voicy comme arriua ce malheur. Vne barque & vne chaloupe montoient dans le grand fleuve de S. Laurens, la chaloupe passa deuant; & pour aller plus viste, quelques matelots mirent pied à terre pour la tirer, avec des amares ou des cordes : comme ils vindrent à doubler vne pointe de terre, trente ou 40. *Hiroquois* qui estoient en embuscade viennent fondrent dessus eux, avec des cris espouventables : ils tuent d'abord les deux premiers qu'ils ont à la rencontre à coups de haches : ils decochent vne *gresle de fleches* avec vne telle vistesse & promptitude, que nos François ne sçauoient de quel côté se tourner, n'ayans pas preueu ce coup là. Ils eurent bien la hardiesse de vouloir aborder la chaloupe avec leurs canots, & n'eust esté qu'un François les coucha en ioué avec son harquebuzé, & que la barque qui n'estoit pas loin, équippa viste vne chaloupe pour venir au secours, ayant entendu les cris du combat, il est croyable que pas un n'ent fut échappé. Les *Hiroquois* voyant cette harquebuzé, & ceste autre chaloupe qui venoit au secours, s'enfuirent, écorchant au preallable les testes de ceux qu'ils auoient tuez, & remportans ces peaux par bravades¹³².

blessèrent cinq autres à coups de fleches dont l'un mourut bien-tost apres. Ils eurent bien la hardiesse d'aborder encore la chaloupe avec leurs canots, & sans qu'un François les coucha en ioué avec son harquebuzé, où il ny auoit ny balle, ny poudre, il est croyable que pas un n'en fut échappé, & qu'ils se fussent rendus maistres de la chaloupe, & de tout l'équipage des François.

Le sieur Goua qui commandoit à la barque à demye lieué de là, ayant ouy les cris du cōbat, despecha aussi-tost vne chaloupe au secours, & luy mesme suiuit apres avec sa barque, mais trop tard, car quand ils arriuerent là, les *Hiroquois* auoient desia fait leur coup, & faisoient leur retraite dedans les bois, où aucun François n'eust ozé les suiure pour aucun commandement de leur Chef, [...] (HC, p. 823-824).

Bien qu'il soit antérieur au *Mercure François*, le texte de Paul Lejeune est situé au centre car il interagit avec les deux autres textes alors que ceux-ci ne semblent pas avoir de liens. Le *Mercure François* et *l'Histoire du Canada* reproduisent en partie la *Relation de 1633* et tous deux possèdent certaines informations qui ne peuvent provenir que d'une autre source, impossible à retracer aujourd'hui.

Le *Mercure François* est plus précis en ce qui concerne l'explication de la présence d'une barque armée sur le fleuve et en ce qui a trait au retour des hommes à Québec. Par contre, il ne parle pas de la barque qui vient à la rescousse. La *Relation de 1633* ne mentionne ni l'identité des Français, ni le fait que les morts aient été enterrés dans leur cimetièrre de Québec; par contre, elle raconte très bien ce qui précède l'attaque. Gabriel Sagard se

131 *Mercure François*, vol. 19, 1636, p. 820.

132 Paul Lejeune, *Relation de 1633*, JR, 5 : 212-215.

contente de reprendre Paul Lejeune pour narrer l'attaque, mais il est bien informé sur l'épisode de la barque qui est envoyée à la rescousse. À ce propos, il est le plus précis, nommant même le commandant de la troupe, le sieur Goua dont nous connaissons l'identité grâce au *Mercure François* :

L'autre estoit allée en traite aux trois riuieres où ledit Sieur de Champlain enuoya auec vne chaloupe le sieur Gault commis, leur faire defence de non traiter, & faire vne facture de toutes les marchandises pour les traites au profit de la compagnie. Ce pendant nous n'auions qu'une chaloupe, & le bateau du vaisseau a descharger¹³³.

Par contre, le *Mercure François* ne mentionne nullement ce sieur Goua ou Gault au moment de l'attaque iroquoise. Tout ceci montre bien qu'en 1633, les récollets sont encore bien informés de ce qui se produit en Nouvelle-France, bien qu'ils n'y soient plus présents.

Sagard travaille sa source comme il le fait d'habitude en présence d'un élément dont il ne connaît que quelques données. Il recopie donc une partie du passage de Paul Lejeune, puis il rajoute par-dessus. Il opère d'ailleurs un ajout qui paraît remarquable dans les circonstances, une arquebuse à laquelle il n'y a « ny balle, ny poudre » (HC, p. 823). Il est probable que Sagard a obtenu cette information d'une seconde source. La *Relation de 1633* n'infirme pas ce fait. Il est bien écrit qu'un Français couche en joue les Iroquois avec son arquebuse, mais il n'est jamais écrit qu'il tire sur les iroquois. L'événement est d'autant plus incroyable d'un point de vue français que la barque attaquée était armée et chargée de protéger le convoi de fourrures.

De plus, pour affranchir de la peur des Iroquois les Hurons & autres Sauvages qui descendent la riuere pour venir à la traite, nous enuoyasmes vne chaloupe bien équipée & armée iusques à la riuere des prairies, pour les attendre & accompagner iusques à Sainte-Croix (p. 820).

L'affaire est à peine décrite par les jésuites, le *Mercure François* lui consacre seulement deux paragraphes et *l'Histoire du Canada* à peine plus. En 1633, il était inconcevable que des « sauvages » puissent attaquer et vaincre des Français armés, si près de Québec de surcroît. L'événement est très humiliant

133 *Mercure François*, op. cit, p. 817.

pour les colons qui se croient supérieurs aux « barbares » qui les entourent. Il n'est donc pas étonnant que l'épisode soit pratiquement passé inaperçu à tel point que même aujourd'hui, il ne prend que quelques lignes du livre de Marcel Trudel¹³⁴ qui ne cite même pas le passage de Gabriel Sagard en référence.

3.2.2 L'*Histoire du Canada et la Relation de 1634* de Paul Lejeune

3.2.2.1 Le passage sur le feu

Le premier emprunt de Paul Lejeune utilisé par Gabriel Sagard au sein du récit de son voyage en Huronie est un passage qui décrit comment les Montagnais font du feu. Dans le *Grand Voyage*, le récollet prenait soin de décrire avec précision la manière dont les Hurons allument un feu. Lors de la réécriture, il reprend textuellement son passage et ajoute une description que fait Paul Lejeune dans la *Relation de 1634* portant sur les Montagnais.

Relation de 1634

HC

Mais à propos de leur fusil, je dirai ici qu'il n'est pas fait comme les nostres : ils ont pour mesche la peau d'une cuisse d'un aigle avec le duvet qui prend feu aisément; ils battent deux pierres de mine ensemble, comme nous faisons d'une pierre à fusil avec un morceau de fer ou d'acier; au lieu d'allumettes, ils se servent d'un petit morceau de tondre, c'est un bois pourri et bien séché qui brusle aisément et incessamment jusque à ce qu'il soit consommé : ayant pris feu, ils le mettent dans l'escorce de cèdre pulvérisée, et soufflans doucement, cette escorce s'enflamme. Voilà comme ils font du feu¹³⁵.

Nos Montagnais, à ce qu'on dit, se seruent d'une autre sorte de fusil, qui n'est neantmoins fait comme les nostres : ils ont pour meche la peau de la cuisse d'un Aigle avec du duvet qui prend feu aisement, ils battent deux pierres de mine ensemble comme nous faisons vne pierre à fuzil, avec vn morceau de fer ou d'acier: au lieu d'allumettes ils se seruent d'un petit morceau de tondre, c'est vn bois pourry & bien seiché, qui brusle aisement & incessamment iusques à tât qu'il soit consommé, ayant pris feu ils le mettent dans de l'escorce de cedre puluerisée, & soufflant doucement cette écorce s'enflamme. Voyla comme ils font du feu (*HC*, p. 187-188).

Comme le présentent les passages qui précèdent, Gabriel Sagard reprend exactement le texte du jésuite. Le frère ne peut pas se permettre de transformer quoi que ce soit puisqu'il n'a probablement jamais assisté à une telle scène. Le groupe de mots en italique montre que volontairement, Paul Lejeune n'est pas nommé, contrairement à Champlain que Sagard n'hésite pas à désigner. Le

134 Marcel Trudel, *op. cit.*, vol. 3, tome 1, p. 126.

135 Lejeune, *Relation de 1634*, JR : 6, p. 214-216.

récollet se contente d'une entrée en matière vague à l'égard de sa source. Par contre, avec l'incise « à ce qu'on dit », il mentionne discrètement le fait que le passage est emprunté¹³⁶.

3.2.2.2 Les ripostes de Sagard et de Brébeuf

L'Histoire du Canada, et plus particulièrement la réécriture du voyage en Huronie, entretient un autre lien particulier avec Paul Lejeune et sa *Relation de 1634*. Gabriel Sagard emprunte des passages de la relation, mais il est en désaccord avec certains propos du jésuite et donne au lecteur son opinion. Les dires de Paul Lejeune se trouvent eux-mêmes en divergence par rapport au *Grand Voyage*. Le jésuite s'élève-t-il contre le récollet ou est-ce pure coïncidence ? Il est certain que Sagard lit la *Relation de 1634* et reprend avec plus de force quelques affirmations du *Grand Voyage*, contredites par Paul Lejeune. Le plus étonnant est sans doute le fait que Jean de Brébeuf, dans sa *Relation de 1636*, reprenne un discours sur les mêmes thèmes. Il est moins étonnant de constater qu'il se range à l'avis de son confrère.

Relation de 1634

Ils ne savent que c'est de prendre soing d'un pauvre malade et de lui donner des viandes qui lui sont bonnes.
ils sont ingrats au possible envers les étrangers.
Je dis ceci pour faire voir le peu de secours qu'on doit attendre des Sauvages quand on est malade¹³⁷.

HC

Ils vous nourrissent au reste du temps, ils portent vos paquets & vos hardes, vous exemptent de nager, & vous aiment, respectent, & cherissent comme Capitaines & bons amys, & si dauanture vous tombez malades en chemin ils vous porteroient sur leurs espauls plustost que vous abandonner,
& avec tout cela on patit encore assez, c'est pourquoy on a besoin de leur amitié & qu'ils vous ayent en quelque estime, si on y veut faire fruct & auoir du contentement avec eux (HC, p. 179-180).

Relation de 1636

Il est vrai que les deux derniers venus, les pères Mercier & Pijart, n'ont pas eu tant de peine en leur voyage, mais en comparaison de nous qui étions montés l'année précédente; ils n'ont point ramé, leurs gens n'ont point été malades comme les nôtres, il ne leur a point fallu porter de pesantes charges.

Or, nonobstant cela pour facile que puisse être la traversée des sauvages, il y a toujours assez de quoi abattre bien fort un cœur qui ne serait pas mortifié. La facilité des sauvages n'accourcit pas le chemin, n'aplanit pas les roches, n'éloigne pas les dangers. Soyez avec qui vous voudrez, il vous faut attendre à

136 Il faudra en tenir compte dans une recherche systématique des sources sur l'ensemble de l'ouvrage, en étant attentif à ces marques qui désignent les emprunts.

137 Paul Lejeune, *Relation de 1634*, p. 91-92

être trois à quatre semaines par les chemins tout au moins, de n'avoir pour compagnie que des personnes que vous n'avez jamais vues, d'être dans un canot d'écorce dans une posture assez incommode, [...]»¹³⁸.

Nous pouvons envisager qu'il s'agit d'une rencontre sur le même thème. Mais si nous considérons que les textes se répondent les uns les autres, nous pouvons constater qu'à chaque nouvelle réponse, la longueur de l'argument augmente. Alors que Sagard ne fait que reprendre certaines affirmations de Lejeune, Brébeuf rédige un texte beaucoup plus travaillé. Nous y voyons trois phases : dans un premier temps, Jean de Brébeuf concède qu'il arrive que les missionnaires ne rament ou ne portent, puis il accorde que même si les Amérindiens sont « faciles », le chemin demeure très pénible, enfin il énumère les difficultés encourues pendant le périple, répondant à Gabriel Sagard dont la tendance est d'adoucir son texte en terminant ses paragraphes par des notes positives. Du pays des Hurons, Jean de Brébeuf a certainement un regard moins altéré par le passage du temps.

Certes, les différents points de vue sont intéressants quant au contenu, mais ils le sont également parce qu'ils montrent un lien étroit entre les relations des jésuites et les écrits de Sagard. Si les emprunts jésuites étaient connus chez le récollet, l'inverse était plus difficile à déceler. Dans le cas qui précède, l'échange semble s'effectuer dans les deux sens, même si les jésuites n'empruntent pas des passages complets à Sagard.

Nous pouvons conclure en disant que l'*Histoire du Canada* conserve de son hypotexte la différence d'écriture entre le récit du voyage à Quieuindahian et celui du retour à Québec. Alors que le premier est réorganisé, le second semble être développé au fil de la plume. Toutefois, dans les deux cas, Gabriel

138 Jean de Brébeuf, *Relation de 1636*, p. 59-60.

Sagard augmente son texte dans le but de préciser davantage la narration et la description. Pour l'aller, il développe parfois ses paragraphes, mais il en introduit surtout de nouveaux; alors que pour le retour il ajoute peu de nouveaux passages et il développe ceux du *Grand Voyage*. Mais à vouloir tout préciser, l'auteur finit parfois par s'embrouiller dans ses souvenirs, rendant ainsi le texte inexact. Puisque Sagard ne fait plus, dans l'*Histoire du Canada*, son récit de voyage, il est surprenant de constater qu'il y a si peu d'emprunts. En effet, le récollet dispose de textes qu'il n'avait pas en rédigeant son premier ouvrage soit, la réédition des *Voyages* de Champlain (1632), les relations de 1633 et 1634 de Paul Lejeune de même que la *Relation de 1635* de Jean de Brébeuf. Sagard retravaille quelquefois ses emprunts cependant, dans la majorité des cas, il se contente de reproduire la totalité du passage. Contrairement à ce qu'il fait dans le *Grand Voyage*, il n'hésite pas à nommer Samuel de Champlain tandis que les jésuites doivent se contenter de « on dit ». Enfin, il est intéressant d'avoir la preuve que les jésuites et les récollets lisent leurs textes respectifs. Même si nous le soupçonnions déjà, l'exemple donné dans la section 3.2.2.2 du chapitre montre de façon claire qu'ils n'hésitent pas à se répondre au sein de leurs écrits.

C O N C L U S I O N

Le *Grand Voyage* renferme un texte riche et complexe, au contenu ethnographique important. Le récit des voyages qui mènent le récollet au pays des Hurons puis qui le ramènent à Québec est déroutant. Si le texte paraît d'abord confus il est néanmoins bel et bien structuré. Si l'aller et le retour semblent décrits de façon bien différente au premier abord, nous constatons qu'ils ne cessent de se répondre, de se compléter. La narration du périple de Quieunonascaran à Québec est plus agréable à lire que la narration du voyage de Québec à Quieindahian. Peut-être faut-il adhérer à ce que dit Normand Doiron, « plus qu'un moment crucial du parcours, le retour du voyageur s'avère peut-être le sujet même de l'épopée¹³⁹ ». Pourtant, si le récit du voyage qui mène Sagard en Huronie est moins plaisant à lire, c'est peut-être parce qu'il déroute bien plus. Il ne répond pas aux attentes du lecteur qui s'attend à se rendre d'un lieu à un autre, à passer d'un événement à un autre, dans un texte linéaire et chronologique qui part d'un point A et qui se rend à un point B. Dans la description du périple qui le conduit vers le pays des Hurons, Gabriel Sagard ne répond pas aux critères qui définissent le récit de voyage traditionnel. Nous retrouvons certains traits caractéristiques de ces récits, comme la chronologie, mais éparpillés dans le texte.

Déroutant, le récit de Sagard l'est également en ce qui a trait à l'expérience missionnaire. Sans en être totalement détaché, le récollet lui donne une place minime dans son écrit. Il se distingue ici des relations des jésuites qui concentrent leurs textes sur la mission évangélisatrice, sur Dieu et le Diable, sur les infidèles et les néophytes, etc. Pour les missionnaires de la Compagnie de Jésus, le voyage n'est que le prétexte pour faire ressortir tous ces thèmes et devient le lieu où les forces du mal et celles du bien

139 Normand Doiron, *L'Art de voyager*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 180.

s'affrontent. Rien de plus naturel puisque « le diable personnifie les forces négatives qui s'opposent au progrès des voyageurs¹⁴⁰ ». Lors du récit de son voyage, Gabriel Sagard n'écrit pas dans le but de montrer la présence du Diable tout au long du parcours ou l'importance de la conversion des « sauvages ». Bien entendu, quelques phrases, quelques passages expriment les croyances idéologiques et morales du récollet, mais l'aspect missionnaire est loin d'être prépondérant. Il lui arrive de se servir de qualités qu'il constate chez les Amérindiens pour critiquer les moeurs de nombreux chrétiens. Au lieu de présenter la figure du barbare qui doit à tout prix être converti à la chrétienté, Sagard montre sa patience, sa générosité, etc. Avant même de devenir chrétien, l'Amérindien du récollet a un penchant pour les chants qui louent le Seigneur, il a également l'habitude du partage et de la vie en communauté. Il est intéressant de noter que malgré le passage du temps et que ce soit au sujet des Amérindiens ou de la nature, des détails sont restés dans la mémoire du récollet. Des couleurs, des odeurs, des chants, le souvenir d'un arc-en-ciel, etc.

Contrairement à l'aller, le retour est plus conforme à l'idée que nous nous faisons d'un récit de voyage puisque Gabriel Sagard le rédige en respectant les étapes du périple. Il utilise des renseignements qui proviennent d'autres personnes. Sans pouvoir l'affirmer, nous pouvons supposer qu'il s'est servi des textes ou du témoignage de ses confrères. Il est également aller puiser de l'information dans les récits de Samuel de Champlain. Les emprunts sont rares dans les chapitres qui décrivent le voyage en Huronie et viennent compléter les souvenirs du récollet, et même s'il reprend des passages d'autres auteurs, Gabriel Sagard s'en tient à ce qu'il croit être vrai. Il n'hésite pas à pointer du doigt des textes lorsqu'il estime qu'ils sont

140 *Ibid.*, p. 172.

faux¹⁴¹. En fait, si les sources servent d'abord d'aide-mémoire au récollet, il s'en sert ultimement pour créer un texte nouveau.

La réécriture qu'il effectue en 1636 est différente. Gabriel Sagard est davantage engagé, davantage polémiste. L'expérience missionnaire est plus marquée et le thème de la conversion plus fréquent. Par contre, le récollet utilise une fois de plus l'Amérindien pour faire sa critique des mauvais chrétiens. Mais l'autre sert ici d'instrument pour condamner les compatriotes aux moeurs douteuses. Dans l'*Histoire du Canada*, il n'hésite pas à mettre en doute ce que Champlain ou des jésuites ont pu écrire. Il transforme volontiers les chiffres énoncés par Samuel de Champlain lorsqu'il estime qu'ils sont incorrects. Sagard se permet aussi de formuler des opinions contraires à celles émises par Paul Lejeune. Nous l'avons vu, la réécriture va dans le sens de la précision. Chaque paragraphe est précisé d'un mot, d'une phrase ou tout simplement réécrit, reformulé. Toutefois, un texte plus engagé et plus précis ne rend pas la lecture plus agréable. Par l'augmentation du texte du *Grand Voyage*, Gabriel Sagard ne parvient qu'à le rendre plus lourd. Il perd ainsi la fascination qu'un lecteur pouvait ressentir à la lecture de son premier ouvrage de 1632. En voulant toujours tout dire, tout expliciter, le récollet finit trop souvent par mettre de côté son imagination et la source est désormais utilisée en fonction du but de l'auteur, la précision.

Le voyage en Huronie décrit par Gabriel Sagard dans son *Grand Voyage* est rempli de multiples lacunes. À la fin de notre lecture, nous ignorons beaucoup des éléments qui constituent le périple en général et nous ignorons également bien des caractéristiques des voyages du récollet. L'aspect géographique est abordé, mais la description en est incomplète; les diverses aventures de Sagard et de ses compagnons de voyage sont à peine narrées, quoique beaucoup plus au retour qu'à l'aller; la vie quotidienne à bord des canots, par exem-

141 Par exemple Lescarbot, *GV*, p. 204, vu au chapitre 2, section 3.

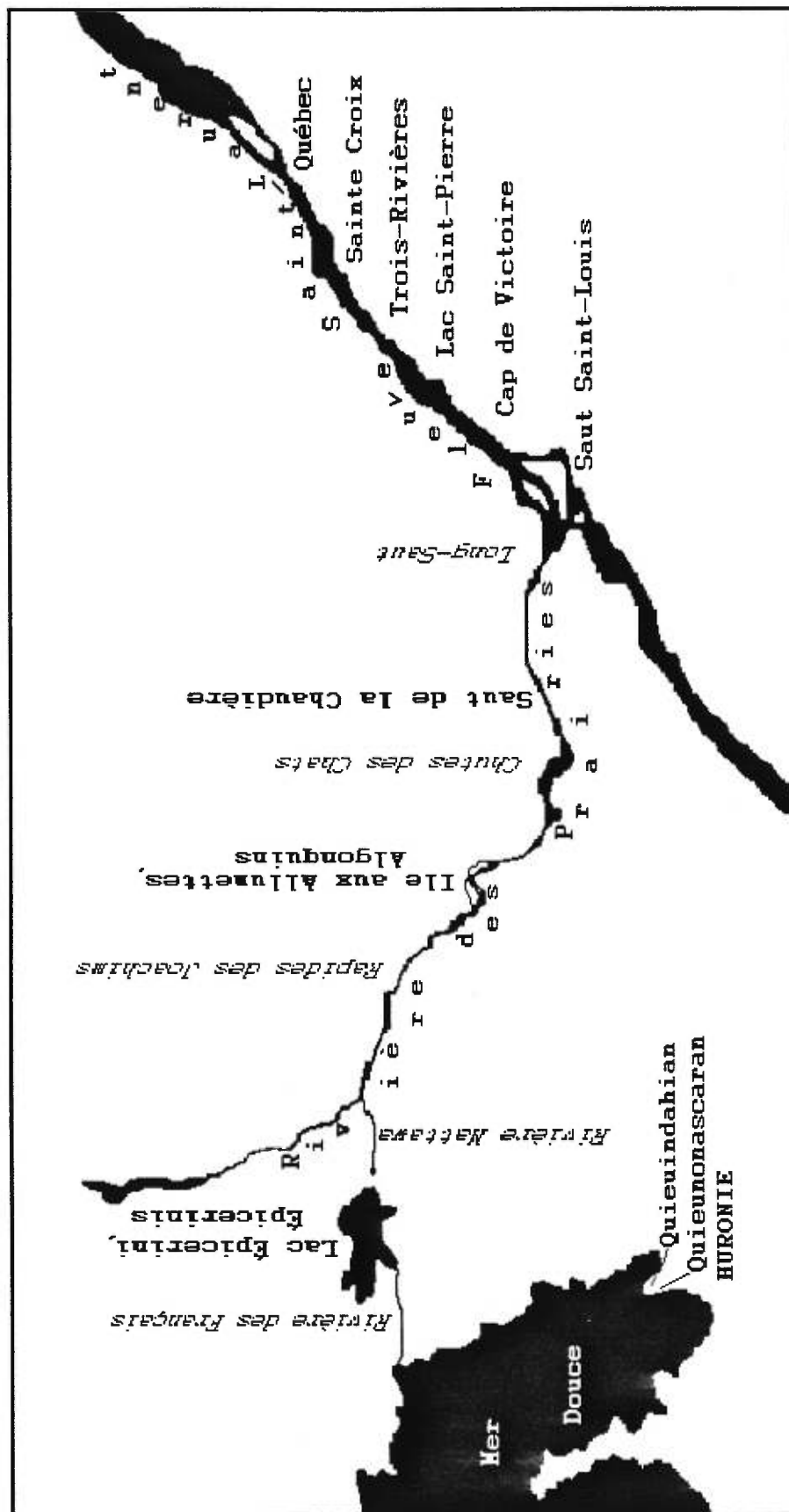
ple, demeure obscure puisque Sagard ne nous en apprend presque rien.

Pourtant, Gabriel Sagard offre quand même un récit du voyage au pays des Hurons plus complet que ceux écrits par Samuel de Champlain et les jésuites. En effet, les facettes du périple qu'il aborde sont très variées. Il pose son regard un peu partout, sans but précis et écrit les détails qu'il a encore en mémoire après dix ans, faisant ainsi un survol complet du voyage en Huronie dans la première moitié du XVII^e siècle. Premier récit de ce périple, le *Grand Voyage* est aussi une oeuvre littéraire où l'auteur crée non seulement à partir de sa mémoire, mais également à partir des textes des autres qu'il ne se contente pas de reproduire. Nous l'avons vu, dans le *Grand Voyage*, la source est à la base de la création littéraire. Au fil des mots s'entremêlent les renseignements empruntés, les souvenirs du récollet et son imagination, conférant à son récit du voyage en Huronie le style qui lui est propre.

A P P E N D I C E S

1. Carte du trajet

La carte montre le trajet effectué pour se rendre en Huronie à partir de Québec. Du fleuve Saint-Laurent, les voyageurs allaient prendre la rivière des Outaouais puis se rendaient au lac Népiising en passant par la rivière Mattawa et le lac Trout. Enfin, ils suivaient la rivière des Français puis arrivaient à la baie Géorgienne sur les bords de laquelle se trouvait le pays des Hurons. La carte indique les lieux désignés par Sagard et que l'on trouve dans le tableau de l'appendice 3.



Échelle approximative : 1 : 250 000.

2. Édition synoptique du *Grand Voyage* et de *l'Histoire du Canada*

Le texte qui suit est une édition en parallèle des récits du voyage en Huronie de Gabriel Sagard soit, les chapitres 4 (partie 1) et 5 (partie 2) du *Grand Voyage* et les chapitres 6 à 8 (livre 2) et 6 à 9 (livre 3) de *l'Histoire du Canada*.

Le *Grand Voyage* se trouve dans la colonne de gauche et *l'Histoire du Canada* dans celle de droite. Le découpage des lignes est celui de l'original. À l'exception du « s long », tous les caractères originaux ont été conservés, de même que la ponctuation. La pagination originale est placée entre crochets [370]. Les sous-titres sont également entre crochets, mais le texte est précédé d'un astérisix, [*Cap de Victoire.]. Le texte commun aux deux ouvrages est souligné. Lorsqu'une phrase a été déplacée par l'auteur au moment de la réécriture, la convention suivante a été adoptée : Dans le *Grand Voyage*, le texte est d'une part mis entre crochets, [s'estoient cabanez grand nombre de Sauuages de diuerses Nations;], puis d'autre part, il est copié dans un encadré vis-à-vis du passage correspondant dans *l'Histoire du Canada*, s'estoient cabanez grand nombre de Sauuages de diuerses Nations. Enfin, les endroits où Sagard emprunte des paragraphes, le texte copié est écrit en caractères gras, « **Voyla comme ils font du feu** ».

[60] Du Cap de Victoire aux Hurons, & comme les Sauuages se gouuernent allans en voyage & par pays.

Après nous estre rafraichis deux ou trois iours avec nos Freres dans nostre petit [59] Conuent, nous montasmes avec les barques par la mesme riuere saint Laurent, iusques au Cap de Victoire, que les Hurons appellent Onthrandéen, pour y faire la traicte : car là [s'estoient cabanez grand nombre de Sauuages de diuerses Nations ;] mais auant que d'y arriuer nous passasmes par le lieu appellé de sainte Croix,

les terres y sont plattes & vnies, mais vn peu sablonneuses, les riuieres y sont poissonneuses, & la chasse & l'air fort bon, joint que pour la grandeur & profondeur de la riuere

[172] Du cap de Victoire, & comme nous acheminames au pays des Hurons. Du gouuernement des Sauuages allans en voyages. Comme ils cabanent & tirent du feu de deux petits bastons, & des traueux que nous souffrimes en chemin. Avec l'importunité des mousquites & cousins.

CHAPITRE VI.

Après auoir esté rafraichis par quelques iours avec nos Freres, & iotiy de leur douce conuersation dans nostre petit Conuent, nous montames avec les barques par le mesme fleuue S. Laurent pour la traite du Cap de Victoire, d'où il y a de Kebec enuiron cinquante lieuës. On nous separa dès l'entrée chacun dans vne barque particuliere pour y contenir les Mattelots en leur deuoir & prendre soin des prieres qui se font soir & matin en tous les bords où les Catholiques dominant ; le desagreois assez au Capitaine de mon vaisseau dans ce soin, car estant de la pretenduë, il eut bien desiré ou que nous eussions assisté à ses Pseaumes, ou que nous fussions descendus à la proue, & luy auoir le dessus qui estoit deu à l'Eglise, mais ie ne le pû trouuer bon, & tismes chacun sa partie [173] à la poupe en paix, & sans dissention, car hors l'interest de la Religion, il estoit honneste homme, accommodant ; & cousin du sieur de Caen, lors nostre Admiral.

Par tout le chemin nous eumes la recreation d'une tres-belle veuë, d'un beau paisage, & la consolation d'un temps fort doux, où nous vimes les terres par tout plattes, belles & vnies, vn peu sablonneuses neantmoins couuertes de tres-beaux bois, la riuere fort poissonneuse, & par tout grande, large & profonde plus qu'aucune de nostre Europe.

puis par les trois riuieres, qui est vn pays tres-beau, & remply de quantité de beaux arbres, & toute la route vnie & fort plaisante, iusques à l'entree du Saut saint Loüis, où il y a de Kebec plus de 60. ou 70. lieuës de chemin.

Des trois riuieres nous passames par le lac saint Pierre, qui contient quelques huit lieuës de longueur, & quatre de large, duquel l'eau y est presque dormante, & fort poissonneux ;

puis nous arriuasmes au Cap de Victoire le iour de la sainte Magdeleine.

S'estoient cabanez grand nombre de Sauuages de diuerses Nations

[[60] Du Cap de Victoire aux Hurons, & comme les Sauuages se gouuernent allans en voyage & par pays.]

CHAPITRE III.

[*Cap de Victoire.]

Ce lieu du Cap de la Victoire ou de Massacre, est à douze ou quinze lieuës au deçà de la Riuere des Prairies, ainsi

Dans l'entretien de mes pensées, il m'arriuait (d'vn si bel obiet) de grands souhaits d'y voir des villes & villages bastis, & où l'air & la chasse sont egalement bonnes, mais ces pensées n'enfantoient en moy que des regrets de mon impuissance. Tous les soirs on posoit l'anchre, & aux heures du iour que les vents nous estoient contraires on faisoit alte, & pendant ce temps là on s'alloit promener sur la greue, & dans les bois clairs & ouuerts, qui nous estoient d'vne singuliere consolation.

Nous passames aux trois riuieres que ie contemplay curieusement pour estre vn sejour fort agreable & charmant. Les François ont nommé ce lieu les trois riuieres, pour ce qu'il sort des terres vne assez belle riuere, qui se vient descharger dans le grand fleuve de saint Laurens par trois principales emboucheurs, causées par plusieurs petites [174] Isles qui se rencontrent à l'entrée de ce fleuve, & puis nous trouuames le Lac S. Pierre qui contient environ six ou sept lieuës de longueur & trois ou quatre de large par endroits, & près de quatre brasses de profondeur, duquel l'eau est presque dormante & fort poissonneux, enuironné de petites collines, ruisseaux & petites riuieres qui s'y deschargent & rendent le lieu agreable, & plein d'Isles, ou Isles.

A l'issuë du Lac, nous entrames peu apres, au port du Cap de Victoire, & y posames l'anchre le iour de la sainte Magdeleine environ les six à sept heures du soir, où desia s'estoient cabanez le long du riuage, grand nombre de Sauuages de diuerses Nations pour la traite des castors avec les François. Cette contrée est tres belle & autânt plaisante qu'aucune qui soit en tout le Canada, iusques à la riuere des prairies,

d'où il y a d'icy environ douze lieuës, & de Kebec plus de soixante.

nommee, pour la quantité d'Isles plattes & prairies agreables que cette riuere, & vn beau & grand lac y contient, la riuere des Yroquois y aboutit à main gauche, comme celle des Ignierhonons, qui est encore vne Nation d'Yroquois, aboutit à celle du Cap de Victoire : toutes ces contrees sont tres-agreables, & propres à y bastir des villes, [les terres y sont plattes & vnies, mais vn peu sablonneuses, les riuieres y sont poissonneuses, & la chasse & l'air fort bon, ioint que pour la grandeur & profondeur de la riuere,] les barques y peuuent aller à la voile quand les [61] vents sont bons, & à faute de bon vent on se peut seruir d'auirons.

Pour reuenir donc au Cap de Victoire, la riuere en cet endroit, n'a enuiron que demye lieuë de large, & dés l'entree se voyent tout d'vn rang 6. ou 7. isles fort agreables, & couuertes de beaux bois,

les Hurons y auans faict leur traite, & agreé pour quelques petits presens de nous conduire en leur pays le Pere Ioseph, le Pere Nicolas & moy : nous partismes en mesme temps avec eux, apres auoir premierement inuoqué l'assistance de nostre Seigneur, à ce qu'il nous conduist & donnast vn bon & heureux succez à nostre voyage, le tout à sa gloire, à nostre salut, & au bien & conuersion de ces pauures peuples.

[*Prenons party avec les Hurõs.]

Mais pour ce que les Hurons ne s'associent que cinq à cinq, ou six à six pour chacun cauot, ces petits vaisseaux n'en pouuans pour le plus, contenir qu'vn d'auantage

On voit du port six ou sept Isles toutes de front, couuertes de beaux arbres d'vne egale hauteur, qui couurent le Lac S. Pierre & la riuere des Ignierhonons (nation Hyroquoise) qui se descharge icy dans le grand fleuue, vis à vis du port, beau, l'arge & fort spacieux.

La traite estant faite & les Hurons prests à partir, nous les abordames en la compagnie du sieur de Caen general de la flotte, lequel nous fit accepter chacun pour vn canot moyennant quelque petit present de haches, [175] cousteaux, & canons ou petits tuiaux de verre qu'on leur donna pour nostre despence. Toute la difficulté fut de nous voir sans armes qu'ils eussent desiré en nous plustost que toute autre chose, pour guerroyer leurs ennemis, mais comme les espées & les mousquets n'estoient pas de nostre gibier, nous leur fismes dire par le Truchement que nos armes estoient spirituelles, avec lesquelles nous les instruirions & conseruerions à l'encontre de leurs ennemis moyennant la grace de Dieu, & que s'ils vouloient croire nos conseils, les Diables mesmes ne leur pourroient plus nuire : Cette responce les contenta fort, & nous eurent dans vne tres haute estime, tenans à faueur de nous auoir comme nous de les accompagner, & seruir en vne si belle occasion.

Le voyage de la France icy, nous auoit esté bien penible, mais sans comparaison celuy que nous allions entreprendre quoy que plus court, nous le deuoit estre beaucoup dauantage pour tant de perils eminens qui vous auoisinent en chemin, tous les iours de la mort. Nous inuoquames sur nous la grace du S. Esprit, l'assistance de la Vierge, & des Saints, puis nous primes congé des Chefs de la traite, & nous rendimes avec nos petits paquets dans les cabanes de nos Hurons tout prests à partir & se mettre en campagne.

Or la raison pour laquelle il nous fallut necessairement separer & nous mettre chacun

avec leurs marchandises : il nous fallut
nécessairement separer, & nous accommoder
à part, chacun avec vne de ses
societez ou petit cauot, qui nous conduirent
iusques dans leur pays,

sans nous plus
reuoir en chemin que les deux premiers
[62] iours que nous logeasmes avec le Pere
Ioseph, & puis plus, iusques à plusieurs
semaines apres nostre arriuee au pays
des Hurons; mais pour le Pere Nicolas, ie
le trouuay pour la premiere fois, enuiron
deux cens lieuës de Kebec, en vne
Nation que nous appellons Epicerinis ou
Sorciens, & en Huron Squekaneronons.

[*Nostre
premier
giste.]

Nostre premier giste fut à la riuere des
Prairies, qui est à cinq lieuës au dessous du
Saut saint Loüis, où nous trouuames
desia d'autres Sauuages cabanez, qui faisoient
festin d'vn grand Ours, qu'ils auoient
pris & poursuiuy dans la riuere,
pensant se sauuer aux Isles voysines, mais
la vitesse des Canots l'ataignit, & fut tué
à coups de flesches & de massuë. Ces
Sauuages en leur festin, & caressans la
chaudiere, chantoieēt tous ensemblement,
puis alternatiuement d'vn chant si doux
& agreable, que i'en demeuray tout estonné,
& rauy d'admiration : desorte que depuis
ie n'ay rien ouy de plus admirable
entr'eux; car leur chant ordinaire est assez
mal-gracieux.

Nous cabanasmes assez proche d'eux,
& fismes chaudiere à la Huronne, mais ie
ne pû encor' manger de leur Sagamité
[63] pour ce coup, pour n'y estre pas accoustumé,
& me fallut ainsi coucher sans souper,
car ils auoient aussi mangé en chemin
vn petit sac de biscuit de mer que i'auois
pris aux barques, pensant qu'il me deust
durer iusques aux Hurons, mais ils n'y laisserent
rien de reste pour le lendemain,
tant ils le trouuerent bon.

[176] dans vn canot à part fut pour ce qu'ils
sont fort petits, & qu'il n'y peut à chacun que
cinq ou six personnes avec les marchandises :
mes hommes estoient cinq en nombre & ie
faisois le sixiesme, l'vn seruoit de gouverneur
que i'auois derriere mon dos tellement
prés de moy, qu'avec le bout de son grand
auiron il m'attrapoit souuēt le sommet de la
teste que ie tenois baissée le plus que ie pouuois
pour euites ces rencontres, heureux
qu'il ne me frappoit pas à dessein. I'estois
quasi en ploton assi à costé d'vn nageur,
puis deux autres nageurs estoient assis deuant
moy à costé l'vn de l'autre, & le cinquesme
barbare tenoit le deuant du Nauire,
qui dans l'occasion se tenoit debout, les iambes
au large & l'auiron en main pour euites
aux dangers de quelques perilleux passages,
& en cest equipage nous fusmes conduis iusques
dans leur pays,

sans plus reuoir nos Freres
en chemin que les deux premieres soirées
que par hazard nous cabanames avec le P. Ioseph,
mais pour le P. Nicolas ie ne le trouuay
pour la premiere fois, qu'à deux cens lieuës
de Kebec, à la nation que nous appellons
les Ebicerinys ou Sorciens, & les Hurons
Squekaneronons.

Nostre premier giste fut à la riuere des
prairies, qui est à cinq lieuës au dessous du
Saut saint Louis, où nous trouuames desia
d'autres Sauuages cabanez, qui faisoient festin
d'vn grand ours qu'ils auoient poursuiuy
& pris dans la riuere, comme il
[177] pensoit se sauuer aux Isles voisines :

Ces barbares
faisans bonne chere, se resioüissoient
honnestement, chantoient tous ensemblement,
puis alternatiuement, d'vn chant si
doux & agreable que i'en demeuray tout estonné
& rauy d'admiration : de sorte que
depuis ie n'ay rien ouy de plus armonieux
entr'eux ; car leur chant ordinaire est assez
malgracieux.

Nous cabanames assez proche d'eux & fismes
chaudiere à la Huronne, mais pour ce
coup ie ne pû encor mäger de leur sagamité,
pour ce qu'elle me sembloit trop fade & desgoustante,
& me fallut ainsi coucher sans
souper, car ils auoient mangé en chemin
tout le petit sac de biscuit que i'auois pris aux
barques pour mon voyage, sans s'informer
s'il me feroit besoin ou non, comme gens qui
n'ont pas grand soucy du lendemain, & puis
me voyant si deliberé & contant dans ma
misere, ils croyoient que leur sagamité me
sembleroit bône à la fin du cōpte, & par ainsi
qu'il n'y auoit pas grand danger de s'accommoder

Nostre licit fut
la terre nuë, avec vne pierre pour mon
cheuet, plus que n'auoient nos gens, qui
n'ont accoustumé d'auoir la teste plus haute
que les pieds; nostre maison estoit deux
escorces de Bouleaux, posees contre quatre
petites perches fichees en terre, & accōmodees,
en panchâs au dessus de nous.

Mais pour ce que leur façon de faire, &
leur maniere de s'accommoder allans en
voyage, est presque tousiours de mesme;
le diray succinctement cy-après comme
ils s'y gouuernent.

[*Trauaux
en voyageant
avec
les Sauuages.]
[*Humanité
de nos Sauuages.]

C'est, que pour pratiquer la patience à
bon escient, & patir au delà des forces humaines,
il ne faut qu'entreprendre des
voyages avec les Sauuages, & specialement
long-temps, comme nous fismes :

chantois
souuent des Hymnes pour ma consolation
spirituelle, & le contentemēt de mes
Sauuages,

pour m'incommoder de mon biscuit,
duquel ils firent place nette le mesme iour
de nostre partement.

Nostre lit fut la terre nuë dressé à l'enseigne
de la Lune, avec vne pierre pour mon
cheuet plus que n'auoient les Sauuages, qui
n'ont accoustumé d'auoir la teste plus haute
que les pieds : Nostre cabane fut faite de deux
rouleaux d'escorces posées sur quatre petites
perches picquées en terre & accommodées
[178] en penchans au dessus de nous. Le matin
venu on fit chaudiere pour partir, mais ie
m'abstins encor de la sagamité pour cette seconde
fois, iusques à troisiemes qu'estant
deuenu fort foible & abbatu, ie commençay
d'en manger vn petit & de m'y accoustumer
en me faisant violence.

Mais pour ce que la façon de faire des Sauuages,
& leur maniere de s'accommoder allans
en voyage est presque tousiours de mesme,
ie vous diray succinctement cy apres
leur methode, & comme ils s'y gouuernent,
apres que i'auray donné vn petit mot d'auis
à ceux qui ont à faire de longs voyages avec
eux, & se mettre sous leur conduite plus asseurée
dans le pays que celle des François,
qui n'oseroient encor d'eux-mesmes se hasarder
par les bois, & s'eslōigner de l'habitation
sans guide.

[*Comme il
se faut gouuerner
voyageant
avec les
Sauuages.]

Il se faut donc resoudre dès le commencement
à la patience & de souffrir beaucoup,
pour ce qu'à toute heure les suiets s'en presentent.
Il se faut aussi estudier à la douceur
& monstrier vne face ioyeuse & modestement
contante,

& chanter parfois des Hymnes,
& Cantiques spirituels, tant pour sa
propre consolation, le soulagement de ses
peines, que pour le contentement & edification
de ces Sauuages, qui prennent vn singulier
plaisir d'ouyr chanter les loianges de
nostre Dieu, plustost que des chansons profanes,
contre lesquelles ie leur ay veu quelquesfois
monstrier de la repugnance. O bon
[179] Iesus, qui condamne les mauuais Chrestiens
chanteurs de chansons dissoluës &
mondaines. Surtout si on a quelquefois de l'impatience,
il l'a faut estouffer au dedans de soy-mesme
sans la faire paroistre au dehors, &
n'estre point songear, chagrin, turbulent,
non plus qu'esuenté, pour ce qu'ils mesprisent
fort ces mauuais qualitez, en vn
bon esprit, comme nous en vn homme qui
s'estime sage.

Vne ou deux bouteilles d'eau de vie seroient
fort necessaires pour se fortifier le

coeur en chemin, desquelles ils faudra faire part à ces Sauuages, avec vn tel mesnage toutesfois qu'elles puissent durer iusques à la fin du voyage : car on se sent quelques-fois si foible & abbatu du coeur, que faute de cette regale, on souffre de grandes debilitez & affadissemens d'estomach. Passant par les Nations qu'on trouue en chemin, il est fort à propos qu'on leur traite tousiours quelque petit morceau de poisson, ou viande, pour festiner au soir apres le trauail, car pour ces petites courtoisies & liberalitez, on reçoit souuent d'eux de beaucoup plus grandes : Ils vous nourrissent au reste du temps, ils portent vos paquets & vos hardes, vous exemptent de nager, & vous aiment, respectent, & cherissent comme Capitaines & bons amys, & si dauanture vous tombez malades en chemin ils vous porteroient sur leurs espales plustost que [180] vous abandonner, & avec tout cela on patit encore assez, c'est pourquoy on a besoin de leur amitié & qu'ils vous ayent en quelque estime, si on y veut faire fruit & auoir du contentement avec eux.

car il se faut resoudre d'y endurer & patir, outre le danger de perir en chemin, plus que l'on ne sçauroit penser, tât de la faim,

[*Trauau en chemin.]

Les dangers & perils qu'on rencontre en chemin sont si grands & frequens qu'ils ne se peuuent presque expliquer, car premierement en quatre-vingt ou cent sauts qu'il y a de la riuere des prairies aux Hurons, il y en a vne quantité que l'on ne se hasarderoit jamais si la sage conduite des Sauuages ne vous en donnoit l'assurance. Il faut aduoüer que le marcher pieds nuds & sans sandales, comme i'ay fait par tout le voyage, allant & venant, à l'imitation de nostre Seraphique Pere saint François, & des premiers Religieux de nostre sacré Ordre, qui ont parcouru toute la terre habitable en cet estat, m'estoit d'vne grande peine, contraint d'ainsi faire à cause qu'estant sur terre nous rencontrions souuent des rochers, des lieux fangeux, & des arbres tombez qu'il nous falloit à toute heure enjamber, & nous faire quelquesfois passage avec la teste & les mains par les bois toffus, hailliers & brossailles, sans sentier, ny chemin, mais ie ne sçay si on pourroit souffrir vne plus rude mortification que des mauuais vents de l'estomach que ses

& lieux fangeux,

On a aussi quelques-fois bien de la peine à se faire passage avec la teste & les mains parmi les bois touffus

bois obscurs & touffus

[64] que de la puanteur que ces salles maussades rendent presque continuellement dans leurs Canots, ce qui seroit capable de se desgouter du tout de si desagreables compagnies, que pour coucher tousiours sur la terre nuë par les champs, marcher avec grand trauail dans les eauës [& lieux fangeux,] & en quelques endroits par des

salles gens rendent presque continuellement dans leurs canots, qu'en guise de pots de chambre ils se seruoient de leurs escuelles [181] à potage, ce qui seroit capable de se desgouter du tout de si desagreables compagnies, si on ne se mortifioit pour l'amour d'vn Dieu, & la gloire d'vn Paradis qui merite chose plus grande.

Rochers & [bois obscurs & touffus,] souffrir les pluies sur le dos, toutes les iniures des saisons & du temps, & la morsure d'une infinie multitude de Mousquites & Cousins,

Neantmoins pour toute diligence que ie pûs apporter à m'en deffendre, ie ne laissay pas d'en auoir le visage, les mains & les iambes offencees.

Avec la difficulté de la langue pour pouoir s'expliquer suffisamment, & [manifestes necessitez,] & n'auoir aucun Chrestien avec soy pour se communiquer & consoler au milieu de ses traux, bien que d'ailleurs les Sauuages soient toutesfois assez humains (au moins l'estoient les miens) voire plus que ne sont beaucoup de personnes plus polies & moins sauuages : car me voyant passer plusieurs iours sans pouoir presque manger de leur Sagamité, ainsi sallement & pauurement accommodé, [ils auoient quelque compassion de moy, & m'encourageoient & assistoient au mieux qu'il leur estoit possible, & ce qu'ils pouuoient estoit peu de chose :] [65] cela alloit bien pour moy, qui m'estois resous de bonne-heure à endurer de bon coeur tout ce qu'il plairoit à Dieu m'enuoyer;

& manifestes necessitez

ils auoient quelque compassion de moy, & m'encourageoient & assistoient au mieux qu'il leur estoit possible, & ce qu'ils pouuoient estoit peu de chose :

ou la mort, ou la vie : c'est pourquoy ie me maintenois assez ioyeux, nonobstant ma grande debilité, & [chantois souuent des Hymnes pour ma consolation spirituelle, & le contentemēt de mes Sauuages,] qui m'en prioient par-fois, car ils n'ayment point à voir les personnes tristes & chagrines, ny impatientes, pour estre eux-mesmes beaucoup plus patiens que ne sont communément nos François, ainsi l'ay ie veu en vne infinité d'occasions : ce qui me faisoit grandement rentrer en moy mesme, & admirer leur constance, & le pouoir qu'ils ont sur leurs propres passions, & comme ils sçauent bien se supporter les vns les autres, & s'entrescourir & assister au besoin; & peux dire avec verité, que i'ay trouué plus de bien en eux, que ie ne m'estois imaginé, & que l'exemple de leur patience estoit cause que ie m'esforçois d'auantage à supporter ioyeusement & constamment tout ce qui m'arriuoit de fascheux, pour l'amour de mon Dieu, & l'edification de mon

La piqueure des mousquites cousins & mouchérons desquels il y a de trois ou quatre sortes, comme ie diray à la fin de ce Chapitre, est vn autre tourment si grand qu'il semble autant de petits Demons, desquels ie pensay perdre la veuë, comme i'en fus offence au visage, aux iambes & aux mains, sans m'en pouoir garantir pour diligence que i'y apportasse, c'est pourquoy estre chaussé, & auoir de bons gands, & vn voile sur la face eut esté bien necessaire. S'il faisoit de la pluye ou des orages, nous ne pouuions nous en deffendre, ny le iour, ny la nuit, car alors elle nous tomboit à plomb sur le dos, & nous couloit par dessous comme de petits torrens au panchant des montagnes, mais le pis est quelle nous ostoit le moyen de faire chaudiere & prendre nostre refection.

Comme apprentif la peine m'en estoit double, car ne sçachant encor la langue sinon fort peu de mots, ie ne pouois qu'à peine declarer mes pensées & manifestes necessitez : Dieu seul estoit celui en qui ie me consolais, & à l'humanité de mes Sauuages qui se manifestoit assez dans la compassion, qu'ils auoient de moy & à l'assistance qu'ils m'apportoient, mais ce qu'ils pouuoient estoit bien peu de chose, sinon leur bonne volonté qui me contentoit fort, & m'encourageoit à la patience, laquelle m'apprenois d'eux mieux qu'en Eschole du monde,

de maniere que ie peu dire avec verité que i'ay trouué plus de bien en eux que ie ne m'estois auparavant imaginé, ny moy, ny beaucoup d'autres : car vous diriez icy parlant d'un Sauuage que c'est parler d'une beste brute, d'un loup rauissant, où d'une personne sans esprit, sans raison & sans humanité, comme vn tas de meschans coquins qu'on

prochain.
 [66][*Comme
 les Sauvages
 cabanent
 & se
 traient en
 voyageant.]

Estant donc par les champs, l'heure de se cabaner venuë, ils cherchoient à se mettre en quelque endroit commode sur le bord de la riuiere, ou autre part, où se pût aysement trouuer du bois sec à faire du feu,

puis vn auoit soin d'en chercher & amasser, vn autre de dresser la Cabane, & le bois à pendre la chaudiere au feu, vn autre de chercher deux pierres plattes pour cōcasser le bled d'Inde sur vne peau estenduë contre terre, & apres le verser

& faire bouillir dans la chaudiere ;

estant cuit fort clair, on dressoit le tout dans les escuelles d'escorces, que pour cet effect nous portions quant-&-nous avec des grandes cueilliers, comme petits plats, desquelles on se sert à manger cette Menestre & Sagamite soir & matin, qui sont les deux fois seulement que l'on fait chaudiere par iour, sçauoir quand on est cabané au soir, & au matin auant que partir, & encore quelquesfois ne la faisons-nous point, de haste que nous auions de partir, & par-fois la faisons-nous auant-iour :

que si nous nous rencontrions deux mesnages en vne mesme Cabane,

chacun faisoit sa chaudiere à part, puis tous ensemblement les mangions l'une apres l'autre, sans aucun [67] debat ny contention, & chacun participoit & à l'une & à l'autre :

laisse impunement viure entre les Chrestiens, ce qui n'est point entre les Sauvages qui ont tous de l'humanité enuers ceux qui ne leur sont point ennemis, soient estrangers ou autres.

L'heure de se cabaner venuë, mes Sauvages cherchoient vne place propre pour y passer la nuict, où aisement se pût trouuer du bois sec à faire du feu, sinon ils s'accomodoient ou la necessité les contraignoit quelquesfois bien, & quelquesfois mal, selon les occurrences. Le lieu choisi on y portoit le canot, nos paquets & tout ce qui estoit de nostre equipage, puis tous se mettoient en besongne & trauailloient à ce qui estoit necessaire pour le logements. Les vns alloient chercher du bois sec, & moy avec eux, les autres sept ou huict perches [183] pour dresser la cabane, & d'autres prenoient le soin de battre le fuzil & mettre la chaudiere sur le feu, qu'ils attachoient en vn baston piqué en terre, pendant qu'un autre cherchoit deux pierres plattes pour concasser le bled d'Inde sur vne peau estenduë contre terre, dequoy on faisoit la sagamité.

L'hostellerie dressée & les rouleaux d'écorces estendus sur la charpente, qui panchoit en voute, on serroit les paquets le long de la cabane contre les bois, & le canot en dehors, puis vn chacun prenoit place le dos appuyé contre les sacs & la marchandise à l'entour du feu qu'on estendoit de long afin qu'un chacun y pût participer, & en prendre pour petuner tandis que la chaudiere bouilloit.

La sagamité estant cuite tousiours fort claire, on dressoit à chacun son potage dans les escuelles d'escorces que pour ce suiet nous portions quant & nous, avec chacun vne cuilliere de bois grande comme vn petit plat, de laquelle on se sert à manger cette menestre soir & matin, qui sont les deux fois seulement que l'on fait chaudiere par iour, sçauoir quand on est cabané au soir, & au matin auant partir. Si nous estions par trop pressés de partir, on la faisoit deux heures auant iour, que tout endormy on m'esueilloit pour manger, ou seulement sur le midy, ou bien on attendoit iusqu'au soir, sans rien manger de tout le iour que cette seule fois,

[184] Lors que nous nous rencontrions deux mesnages en vn mesme giste, ce qui arriuoit souuent ; Nous nous cabanions par ensemble, l'un faisant vn des costez de la cabane couuert de ses écorces, & l'autre s'accomodoit de l'autre, & chacun faisoit sa chaudiere à part, puis tous ensemblement les mangions l'une apres l'autre sans aucun debat ny contention, car ils ont cela de bon qu'ils ne se font aucun reproche, & ne disent point mon disner est meilleur que le vostre,

mais pour
moy ie me contentois, pour l'ordinaire, de
la Sagamite des deux qui m'agreoit d'auantage,
bien qu'à l'vne & à l'autre il y
eust tousiours des salletez & ordures, à
cause, en partie, qu'on seruoit tous le iours
de nouvelles pierres, & assez mal nettes,
pour concasser le bled,

joint que les escuelles

ne pouuoient sentir gueres bon :
car ayans necessite de faire de l'eau en
leur Cauot, ils s'en seruoient ordinairement
en cette action : mais sur terre ils s'accroupissoient
en quelque lieu à l'escart avec
de l'honesteté & de la modestie qui
n'auoit rien de sauuage.

[*Peschoient
par-fois de
de bons
poissons.]

Ils faisoient par-fois chaudiere de bled
d'Inde non concassé, & bien qu'il fust
tousiours fort dur, pour la difficulté qu'il
y a à le faire cuire, il m'agreoit d'auantage
au commencement, pour ce que ie le
prenois grain à grain, & par ainsi ie le
mangeois nettement & à loisir en marchant,
& dās nostre Cauot. Aux endroits
de la riuere & des lacs où ils pensoient
auoir du poisson, ils y laissoient traîner
apres-eux vne ligne, à l'ain de laquelle
ils auoient accommodé & lié de la peau
[68] de quelque grenouille qu'ils auoient escorchée,
& par fois ils y prenoient du
poisson, qui seruoit à donner goust à la
chaudiere : mais quand le temps ne les
pressoit point, comme lors qu'ils descendoient
pour la traicte, le soir ayans cabané,
vne partie d'eux alloient tendre leurs
rets dans la riuere, en laquelle ils prenoient
souuent de bons poissons, comme
Brochets, Esturgeons & des Carpes, qui

vous estes trop grand train au prix de nous
qui sommes peu, car en toutes choses ils s'accordent
admirablement bien, & font leur
petit festin comme les repas d'vne troupe de
bons Religieux, où l'on n'entend qu'vne
voix de paix ou vn silence Religieux.

Pour moy qui n'auois pas encor le coeur
bien fait à toutes ces sausses, ie me contentois
pour l'ordinaire de la sagamité des deux qui
m'agreoit dauantage, bien qu'à l'vne & à l'autre
il y eut tousiours des salletez & ordures à
cause en partie qu'on se seruoit tous les iours
de nouvelles pierres, & assez mal nettes pour
concasser le bled.

D'escumer le pot iamais il ne s'en parle non
plus que de lauer la viande, ou le poisson, auant
de le mettre au pot. Ils traitèrent vn
morceau de venaison à la petite Nation, mais
comment pensez vous qu'ils le couperent,
ce fut de le tenir contre terre avec leur pieds
salles, & à mesure qu'ils en couppoient quelque
piece ils la iettoient dans la chaudiere
sans autre sel que le sable qui y tenoit attaché.

[185] Les escuelles desquelles nous nous seruions,
n'estoient iamais nettoyyées que du doigt qui
essuyoit le reste de la sagamité, dont aucunes
ne pouuoient sentir gueres bon, qui seruoient à
tomber de l'eau dans leur Cauot, & pour boire
& manger comme i'ay dit. I'ay admiré l'honesteté
de leur action en tombant de l'eau sur
terre, car outre qu'ils se retiroient à l'escart, ils
s'accroupissoient avec beaucoup de modestie à
l'exemple des anciens hommes d'Egypte, qui
en faisoient de mesme, plus ciuils & honnestes
que les femmes des vns & des autres, qui se
tiennent debout en semblable necessité sans se
beaucoup escarter.³

Ils faisoient par fois chaudiere de bled d'Inde
non concassé, & bien qu'il fut tousiours fort
dur, pour la difficulté qu'il y a de le faire cuire
entier, il m'agreoit dauantage au commencement,
pour ce que ie le prenois grain à grain, &
par ainsi ie le mangeois nettement & à loisir en
marchant & dans nostre Cauot.

Aux endroits
de la riuere & des lacs où ils pensoient auoir
du poisson, ils y laissoient traîner apres leur
Cauot, vne ligne à lain, de laquelle ils accommodoient
de la peau de grenouille escorchée,
avec quoy ils prenoient du poisson, qui
seruoit à donner goust à la sagamité,

mais quād
le temps ne les pressoit point trop, comme lors
que nous descendimes pour la traicte, le soir
ayans cabané, vne partie d'eux alloit tēdre leurs
rets dans le fleuue ou és lacs, ausquels ils faisoient
par fois de fort bonnes prises, comme de
brochets, esturgeons, poissons blancs & des carpes,

3 Hérodote, *Histoires*, Paris, Éditions François Maspéro, 1980, livre second, XXXV p. 76: « Les femmes urinent debouts, les hommes accroupis ».

ne sont neantmoins telles, ny si bonnes,
ny si grosses que les nostres, puis plusieurs
autres especes de poissons que nous n'auons
pas par-deçà.

[*Cachotent
du bled dās
les bois
pour leur
retour.]

Le bled d'Inde que nous mangions en chemin, ils l'alloient chercher de deux en deux iours en de certains lieux escartez, où ils l'auoient caché en descendans, dans de petits sacs d'escorces de Bouleau : car autrement ce leur seroit trop de peine de porter tousiours quant-&-eux tout le bled qui leur est necessaire en leur voyage, & m'estonnois grandement comme ils pouuoient si bien remarquer tous les endroits où ils l'auoient caché, sans se mesprendre aucunement, bien qu'il fust par-fois fort esloigné du chemin, & bien auant dans les bois, ou enterré dās le sable.

[69][*Comme ils
tirent du
feu avec
petits bastons.]

La maniere & l'inuention qu'ils auoient à tirer du feu, & laquelle est pratiquée par tous les peuples Sauvages, est telle. Ils prenoient deux bastons de bois de saulx, tillet, ou d'autre espece, secs & legers, puis en accommodoient vn d'environ la longueur d'vne coudee, ou peu moins, & espaiz d'vn doigt ou enuiron, & ayans sur le bord de sa largeur vn peu caué de la pointe d'vn cousteau, ou de la dent d'vn Castor, vne petite fossette avec vn petit cran à costé, pour faire tomber à bas sur quelque bout de meiche, ou chose propre à prendre feu, la poudre reduite en feu, qui deuoit tomber du trou : ils mettoient la pointe d'vn autre baston du mesme bois, gros comme le petit doigt, ou peu moins, dans ce trou ainsi commencé, & estans contre terre le genouil sur le bout du baston large, ils tournoient l'autre entre les deux mains si soudainement & si longtems, que les deux bois estans bien eschauffez, la poudre qui en sortoit à cause de cette continuelle agitation, se conuertissoit en feu, duquel ils allumoient vn bout de leur corde seiche, qui conserue le feu cōme meiche d'arquebuse : puis après avec vn peu de menu bois sec ils faisoient [70] du feu pour faire chaudiere.

Mais il faut noter que tout bois n'est propre à en tirer du feu, ains de particulier que les Sauvages sçauent choisir. Or quand ils auoient de la difficulté d'en tirer, ils deminçoient dans ce trou vn peu de charbon, ou vn

[186] qui ne sont neantmoins telles, ny si bonnes, ny si grosses que les nostres de deçà, puis plusieurs autres especes de poissons qu'on ne cognoist point icy.

Le bled d'Inde que nous mangions en chemin, ils l'alloient querir de deux en deux iours au fond des bois & en des certains lieux escartez, où ils l'auoient caché en descēdans, dans de petits sacs d'écorses de bouleau : car autrement ce leur seroit trop de peine de porter tousiours quant & eux tout le bled ou les farines, qui leur sont necessaire pour leur voyage, & m'estonnois grandement comme ils pouuoient si bien remarquer tous les endroits où ils l'auoient caché sans se mesprendre aucunement, bien qu'il fust souuent fort esloigné du chemin, & bien auant dans les bois, sous quelques mottes, ou enterré dans le sable.

La maniere & l'inuention qu'ils auoient à tirer du feu, & laquelle est pratiquée par tous les peuples sauvages & barbares, est telle & si admirable qu'elle ne se peut assez admirer, & louer le diuin Autheur d'vne telle merueille. Ils prenoient deux bastons de bois de saulx, tillet ou d'autre espece, secs & legers, puis en accommodoient vn, d'environ la longueur d'vne coudee ou peu moins, & espais d'vn doigt ou enuiron ; & ayans sur le bord de sa largeur caué de la pointe d'vn cousteau ou de la dent d'vn castor, vne bien petite fossette, avec vn petit cran à costé, pour faire tomber à bas sur quelque bout de mesche ou chose propre à prendre feu, la poudre reduite en feu qui deuoit tomber [187] du trou, ils mettoient la pointe d'vn autre bastō du mesme bois, gros comme le petit doigt ou peu moins, dans ce trou ainsi commencé, & estans contre terre le genouil sur le bout du baston large, ils tournoient l'autre entre les deux mains si soudainement & si long-temps, que les deux bois estans bien eschauffez, la poudre qui en sortoit à cause de cette continuelle agitation se conuertissoit en feu, duquel ils allumoient vn bout de leur corde seiché, qui conserue le feu comme mesche d'arquebuse : après avec vn peu de menu bois sec, ils faisoient du feu pour faire chaudiere.

Mais il faut noter que tout bois n'est pas propre à faire du feu, ains du particulier, & que nous pouuons rencontrer icy. Or quand ils auoient de la difficulté d'en tirer, ils deminçoient dans ce trou vn petit de charbon, ou vn peu de bois

peu de bois sec en poudre, qu'ils prenoiēt à quelque souche : s'ils n'auoient vn baston large, comme i'ay dict, ils en prenoient deux ronds, & les lioient ensemble par les deux bouts, & estans couchez le genoüil dessus pour les tenir, mettoiēt entre-deux la poincte d'vn autre baston de ce bois, fait de la façon d'vne nauette de tissier, & le tournoient par l'autre bout entre les deux mains, comme i'ay dit.

sec en poudre, qu'ils prenoient à quelque souche : s'ils n'auoient vn baston large comme i'ay dit, ils en prenoient deux ronds, & les lioient ensemble par les deux bouts, en la maniere d'vne nauette de Tessier, & estans couchez le genoüil dessus pour les tenir en estat, mettoiēt entre deux la pointe d'vn autre petit baston du mesme bois, qu'ils tournoient par l'autre bout entre les deux mains comme cy-dessus.

Nos Montagnais, à ce qu'on dit, se seruent d'vne autre sorte de fusil, qui n'est neantmoins fait comme les nostres : ils ont pour meche la peau de la cuisse d'vn Aigle avec du duvet qui prend feu aisement, ils battent deux pierres de mine ensemble comme nous faisons vne pierre [188] à fuzil, avec vn morceau de fer ou d'acier : au lieu d'allumettes ils se seruent d'vn petit morceau de tondre, c'est vn bois pourry & bien seiché, qui brusle aisement & incessamment iusques à tât qu'il soit consommé, ayant pris feu ils le mettent dans de l'escorce de cedre puluerisée, & soufflant doucement cette écorce s'enflamme. Voyla comme ils font du feu.⁴

Pour reuenir donc à nostre voyage, nous ne faisons chaudiere que deux fois le iour, & n'en pouuant gueres manger à la fois, pour n'y estre encor' accoustumé, il ne faut pas demander si

je patissois grandement de nécessité plus que mes Sauuages, qui estoient accoustumez à ceste maniere de viure, ioint que petunans assez souuent durant le iour, cela leur amortissoit la faim.

Pour reuenir à nostre voyage, nous ne faisons chaudiere que deux fois le iour, qui estoit peu pour moy, en ce temps
encor mal accoustumé à ceste maniere de viande, car i'en vsois à chaque fois si peu que les deux repas ne meritoient pas le nom d'vn bien petit, c'est pourquoy i'estois tousiours fort foible sans auoir moyen de me fortifier, patissant plus que mes Sauuages, qui estoient accoustumez à ceste façon de viure, ioint que petunans assez souuēt durant le iour, cela les consoloit, les fortifioit & leur amortissoit aucunement la faim &, non pas à moy, qui n'en ay iamais voulu vser peur d'vne habitude onereuse, de laquelle on ne se fait pas quitte quand on veut, & sçay des personnes extremement marries d'en auoir iamais vsé, pour ce qu'il nuyt plus icy pris en fumée, qu'il ne profite à des personnes qui ont autre chose à disner, ou qui ne sont point incommodées des humiditez du cerueau, car alors il deseiche mediocrement pris, masché, ou en fumée.

[*Humanité

4 Paul Lejeune, *Relation de 1634*, JR, 6 : 214-215 : « Mais à propos de leur fusil, je dirai ici qu'il n'est pas fait comme les nostres : ils ont pour mesche la peau d'une cuisse d'un aigle avec le duvet qui prend feu aisément ; ils battent deux pierres de mine ensemble, comme nous faisons d'une pierre à fusil avec un morceau de fer ou d'acier ; au lieu d'allumettes, ils se servent d'un petit morceau de tondre, c'est un bois pourri et bien sèche qui brusle aisément et incessamment jusques à ce qu'il soit consommé : ayant pris feu, ils le mettent dans l'escorce de cedre pulvérisée, et soufflans doucement, cette escorce s'enflamme. Voilà comme ils font du feu ».

de mon
Sauuage.]

L'humanité de mon hoste estoit remarquable, en ce que n'ayant pour toute couuerture [71] qu'une peau d'Ours à se couvrir, encor' m'en faisoit-il part quand il pleuvoit la nuict, sans que ie l'en priasse, & mesme me dispoit la place le soir, où ie deuois reposer la nuict, y accommodant quelques petis rameaux, & vne petite natte de jôc qu'ils ont accoustumé de porter quant &-eux en de longs voyages, & compatissant à ma peine & foiblesse, il m'exemptoit de nager & de tenir l'auiron, qui n'estoit pas me descharger d'une petite peine, outre le seruire qu'il me faisoit de porter mes hardes & mon pacquet aux Saults, bien qu'il fust desia assez chargé de sa marchandise, & du Canot qu'il portoit sur son espaule parmy de si fascheux & penibles chemins.

[*Isle tremblante.]
[*Importunité
des
Mousquites.]

Vn iour ayant pris le deuant, comme ie Faisois ordinairement, pendant que mes Sauuages deschargeoient le Canot, pource qu'ils alloient (bien que chargez) d'un pas beaucoup plus viste que moy, & m'approchant d'un lac, ie sentis la terre bransler sous moy, comme vne Isle flotante sur les eauës; & de fait, ie m'en retiray bien doucement, & allay attendre mes gens sur un grand Rocher là auprès, depeur que quelque inconuenient ne m'arriuat :

[72] il nous falloit aussi par-fois passer par de fascheux bourbiers, desquels à toute peine pouuions-nous retirer, & particulièrement en un certain marest ioignant un lac, où l'on pourroit facilement enfoncer iusques par-dessus la teste, comme il arriua à un François qui s'enfonça tellement, que s'il n'eust eu les jambes escarquillées au large, il eust esté en grand danger, encore enfonça-il iusques aux reins.
[On a aussi quelques-fois bien de la peine à se faire passage avec la teste & les mains

L'humanité de mon hoste estoit remarquable, en ce que n'ayant pour toute couuerture & habillement, qu'une peau d'ours assez petite, [189] encor m'en faisoit il part de la moitié, la nuict quand il pleuvoit, sans que ie l'en priasse, & mesme me dispoit la place au soir où ie deuois reposer la nuict, avec quelques petis rameaux de cedre, où à faute d'iceux sa petite natte de ioncs, qu'il auoit accoustumé de porter en de longs voyages : & compatissant à mes trauaux des-ja assez grands, il m'exemptoit de nager & de tenir l'auiron, qui n'estoit pas me descharger d'une petite peine, outre le seruire qu'il me rendoit de porter mes pacquets par tous les Saults, bien qu'il fust des-ja assez chargé de ses marchandises, & à son tour du Canot qu'il portoit sur son espaule, parmy de si fascheux & penibles chemins, où il luy falloit faire diuers voyages.

Vn iour ayant pris le deuant comme estoit ma coustume pendant que mes Sauuages deschargeoient le Canot & portoient les marchandises au de-là des Saults, ie me trouuay à l'improuiste esgaré, en une grande estenduë de terre tremblante sous mes pieds, proche d'un lac, que nous deuois passer : estonné de ceste nouveauté, ie m'en retiray fort doucement & à petit pas, sur un rocher qui estoit là auprès, peur de plus grand inconueniët, car il n'y auoit point là lieu de seureté pour moy. Il y a plusieurs Autheurs, qui assurent qu'il y a des Isles qui flottent sur les eaux, & mesme Herodote fait mention d'une semblable, située pres la ville Botis, non loing du Nil, mais on s'en peut donner de garde, comme de celle cy, car comme elles ne sont pas tout à fait destachées de la [190] terre ferme, sinon quelqu'un, au premier pas on s'en peut tirer & se mettre en chemin assuré.⁵

[*Des mousquites.]

Nous rencontrions aussi par fois de furieux bourbiers, desquels nous receuions de grandes incommoditez & des peines n'importe lesquelles d'en pouoir sortir, que les jambes toutes embourbées, comme il arriua à un certain François, lequel s'il n'eust eu les jambes escarquillées au large eut enfoncé iusques aux oreilles, comme il enfonça iusques aux reins.

On a aussi
bien de la peine de se faire passage avec la teste

5 Hérodote, *Histoires*, Paris, Éditions François Maspéro, 1980, livre second, XXXV, p. 76, CLVI, p. 140 : « Les Égyptiens assurent que cette île est flottante : pour moi, je ne l'ai vue ni flotter ni remuer, et je fus fort surpris d'entendre dire qu'il y eut réellement des îles flottantes ».

parmy les bois touffus] , où il s'y en rencontre aussi grand nombre de pourris & tombez les vns sur les autres, qu'il faut enjamber, puis des rochers, pierres, & autres incommoditez qui augmentent le travail du chemin, outre le nombre infiny de Mousquites qui nous faisoient incessamment vne tres-cruelle & fascheuse guerre,

& n'eust esté le soin que ie portois à me conseruer les yeux, par le moyen d'une estamine que i'auois sur la face, ces meschans animaux m'auroient rendu aueugle beaucoup de fois, comme on m'auoit aduertiy, & ainsi en estoit-il arriué à d'autres, qui en perdirent la veuë par plusieurs iours, tant leur picqueure & morsure est [73] venimeuse à l'endroit de ceux qui n'ont encor' pris l'air du pays. [Neantmoins pour toute diligence que ie pûs apporter à m'en deffendre, ie ne laissay pas d'en auoir le visage, les mains & les iambes offencees.]

Aux Hurons, à cause que le pays est descouuert & habité, il n'y en a pas si grand nombre, sinon aux forests & lieux où les vents ne donnent point pendant les grandes chaleurs de l'Esté.

& les mains parmy les bois touffus, où il s'y en rencontre aussi grand nombre de pourris & tombez les vns sur les autres, qu'il faut eniamber & monter par dessus, sans craindre la suite & l'importunité

d'un nombre sans nombre de mousquites & cousins, qui vous font vne continuelle & tres cruelle guerre, pire que celle des loups, qui se contentent de la premiere brebis, & non ces animaux de la premiere piqueure. Je suis aussi comme asseuré que sans l'estamine, qui me couuroit la face & le visage, que i'estois pour en perdre la veuë, comme i'en fus playé par toutes les parties descouuertes sans y auoir pû apporter de remede non plus que plusieurs François, qui en deuidrent aueugles pour plusieurs iours, tant est pestiferé & veneneuse la piqueure de ces petits demons, à qui n'a encor pris l'air du país.

Ces bestioles ne paroissent neantmoins pas tousiours, mais au temps le plus chaud, & lors [191] qu'il ne faict point de vent, autrement qui en pourroit iamais souffrir l'importunité & les morsures malignes, qui rendent les personnes semblables à des lepreux, laids & hideux à ceux qui les regardent. Je ne sçay ; car pour moy ie cõfesse, que c'est le plus rude martyre que i'aye souffert dans le país, la faim & la soif, la lassitude & la fievre, ne sont rien en comparaison, ces petites bestes ne vous font pas seulement la guerre pendant le iour, mais mesme la nuit, elles se iettent dans vos yeux, elles entrent dans vostre bouche, passent par dessous vos habits, & perce mesme l'estoffe qui ioint votre chair, de leur long esguillon, le bruit vous en est aussi fort inportun, car il desrobe souuent vostre attention, vous empesche de prier Dieu, de lire, d'escrire & de faire vos exercices avec quelque repos, se fourrent par tout, & principalement dans les chambres, où le vent ne domine point, c'est ce qui nous obligeoit d'y brusler souuent de l'encens, la fumée duquel les faisoit rassoir, & puis reuenoient de plus bel qu'aparauant.

Il y en a de trois ou quatre sortes, dont les vns s'appellent en montagnai sentimeou, en Huron tachiey ou teschey, & en François cousins, ce sont ceux qui ont ces longs esguillons tres-déliez & menus. Il y en a encore d'une autre espece au país de nos Montagnais, que ie n'ay point veu chez nos Hurons, ny par toutes leurs contrées, si petites, qu'à peine les peut on voir, mais importunent & mordent comme petits diabolins, qui est le nom propre que leur donnent les Montagnais, à sçauoir manitouchis ; [192] & les François mouches-quilles, ou mouchequites, qui ne viennent que vers le mois d'Aoust, & n'ont pas longue durée.

Au país des Hurons, à cause qu'il est descouuert & habité, il y a peu de ces cousins, sinon aux forests & lieux où les vents ne dominent point, pendant les grandes chaleurs de l'Esté, car en autre saison il ne s'en voit nulle part, non pas mesmes dans les sapiniers, c'est pourquoy ne les craignez point.

Suite de nostre voyage aux Hurons. De la nation des Ebicerinys. De celle de bou & des cheueux releuez. Comme ils chantent les malades, & de la maniere que les femmes se gouernent ayant leur mois.

CHAPITRE VII.

Nous passames par plusieurs nations Sauuages, mais nous y arrestames assez peu chacune, aux vnes vne nuit, & aux autres quelques heures seulement, pour tousiours aduancer chemin, sinon aux Ebicerinys & sorciers, où nous seioumames deux iours entiers tant pour nous reposer de la fatigue du chemin, que pour traicter avec eux de la marchandise de nos Hurons, pour de leurs pelleteries. La rencontre que nous fismes icy du P. Nicolas, pour estre la premiere depuis nostre partement [193] de Kebec, nous obligea puissamment de nous entrecaresser & nous resioüir en nostre Seigneur de ceste heureuse entreueüé, laquelle fut suiuite d'un festin que ce bon Pere ordonna à la façon du païs, qui me sembla excellent au de là de toute la bonne chere, que i'ay iamais faict en nostre Europe, mais pour ce que la merueille ne s'est pas portée iusques dans vn tel exés, que ie doiue apprehender de le dire ; figurez vous quels pouuoient estre les mets de ce festin, vn peu de poisson blanc, avec des citrouilles du païs, le tout cuit ensemblement en de l'eau pure, sans autre sausse que du bon appetit, qui ne pouuoit manquer à vn homme, qui auoit tres-mal souppé & encor plus mal couché, mouïllé dessus & dessous d'un grand orage, qui nous auoit duré toute la nuit. Pour de la boisson il ne s'en parle point, que de la belle eau claire du Lac, qui estoit là deuant nostre cabane, non plus que de linge, de pain & de sel, qui ne leur sont point en vsage, ny beaucoup d'autres choses que nostre Europe nous fournit abondamment.

[*Des Ebicerinys.]

Les François appellent ordinairement les Ebicerinys le peuple sorcier, non qu'ils le soient tous, mais pour ce que c'est vne nation, qui fait particuliere profession de consulter le diable en leur necessité. Lors qu'ils le veulent communiquer & apprendre quelque chose de luy, c'est ordinairement dans vne petite tour décorces, qu'ils dressent à l'escart dans les bois, ou au beau milieu de leurs cabanes, & là estans enfermez, ils inuoquent leur demon & [194] reçoient ses oracles plus souuent faux que vrays. Il y en a beaucoup qui feignent luy parler, & auoir sa communication, pour estre estimez Pirotis & Magiciens, qui ne luy parlent pas pour tout, & ne predisent que bourdes & mensonges, car le diable, pour se faire plus estimer, se faict rechercher, & ne se familiarise point à tous.

Ces Sorciers sont fort coustumiers de donner des sorts, & causer de certaines maladies, à

[*Des Epicerinys.]

Nous passames par plusieurs Nations Sauuages; mais nous n'arrestions qu'une nuit à chacune, pour tousiours aduancer chemin,

excepté aux Epicerinys & Sorciers, où nous seioumames deux iours, tant pour nous reposer de la fatigue du chemin, que pour traicter quelque chose avec cette Nation. Ce fut là où ie trouuay le Pere Nicolas proche le lac, où il m'attendoit. Cette heureuse rencontre & entre-ueüé nous resiouyt grandement, & nous nous cōsolasmes avec quelques Frâçois, pendant le peu de sejour que nos gens firent là. Nostre festin

fut d'un peu de poisson que nous auïds, & des Citrouilles cuittes dans l'eau, que ie trouuay meilleures que viâde que i'aye iamais mangée, tant i'estois abbatu & attenué de necessité, [74] & puis fallut partir chacun separément à l'ordinaire avec ses gens.

[*Des Epicerinys.]

Ce peuple Epicerinyen est ainsi surnommé Sorcier, pour le grand nombre qu'il y en a entr'eux, & des Magiciens, qui font profession de parler au Diable en des petites tours rondes

& separees à l'escart, qu'ils font à dessein, pour y recevoir les Oracles, & predire ou apprêdre quelque chose de leur Maistre.

Ils sont aussi coustumiers à donner des sorts & de certaines maladies, qui ne se guerissent que par autre sort & remede

extraordinaire, dont il y en a, du corps desquels sortent des serpents & des longs boyaux, & quelquefois seulement à demy, puis rentrent, qui sont toutes choses diaboliques, & inuentées par ces malheureux Sorciers : & hors ces sorts magiques, & la communication qu'ils ont avec les Demons, ie les trouuois fort humains & courtois.

ceux contre lesquels ils ont quelque hayne, qui ne se peuuent guerir que par d'autres sorts & remedes extraordinaires, dont il y en a du corps desquels, ils font sortir des grands serpens & des longs boyaux, & quelquefois seulement à demy, puis rentrent, qui sont toutes choses diaboliques & inuentées par art magique, à cela prés, & excepté la communication qu'ils ont avec les demons, ie les trouuois assez bonnes gens, fort humains & courtois en leur conuersation, & d'un esprit capable de quelque chose de bon, s'ils estoient cultiuez & instruits en la loy de Dieu.

[*Du capuce des Ebicerinys.]

Pour leurs habits & leur cheulure, ils les portent à la mode des Aloumequins courans, mais ie me suis fort estonné de voir des hommes entr'eux, porter en teste vn petit capuce rond, comme celuy d'un Chanoine, faict de petites lanieres de fourmures, larges d'un trauers de doigts, proprement assemblez & cousus iusques au bas du col, puis esparpillées à l'entour des espaulles, qui leur battoient enuiron vn pied de long en guise [195] d'un petit camail : ie ne sçay qui leur en a donné l'inuention ny sur quel modele ils les ont pris, car auant nostre arriuée aux Hurons, ils en portoiēt des-ja & puis les nostres sont plus profōds & quarrez, tant y a qu'ils estoiet fort bienfaicts.

Avec ce petit capuce qui ne leur sert qu'en hyver & pour de longs voyages, quelques-vns s'accommodent encores de certaines manches de castors qui leur prennēt par derriere les espaulles attachez d'une petite cordelette, & des bas de chausses attachez à leur ceinture qui leur seruent contre le grand froid du Nord qui est tel qu'on n'en pourroit supporter les atteintes sans ses deffences desquelles ils se seruent quand ils y voyagent.

Quelques vns portent des bonnets de chanure & d'escorce du bois atifort bien tissus ou ils faconnent deux manieres de cornes au dessus qu'ils croyēt leur donner bonne grace : car plus les choses sont desguisées plus ils les estiment riches & belles, cest ce qui a donné suiect à nos Marchands François de bigarer les capots qu'ils leur traictēt de diuerses couleurs, de houlpes & de faulx passemens.

On dit que les Arrabes ont quelque chose d'approchans de nos Sorciers tāt en leur vie que en leurs vestemens, en leur vie en ce qu'ils sont presque tous errants, & en leurs vestemens en ce qu'ils n'ont presque aucune conformité & s'accommodent chacun selon que la pauureté leur permet, l'un est [196] tout nud & l'autre vn peu couuert. Quelques Arrabes portent des Turbans, quelques autres des capuces qui les fait sembler des masques tant ils sont mal faits & grotesquement accommodez.

Il y a vne certaine Nation entre eux lesquels ont appelle Arrabes à la barrette, non qu'ils en portent tous, mais le chef seulement Ce nom leur est venu de ce qu'un de nos Religieux ayāt

[*Nation de Bois.]
[*Sauuages matachez & peints au visage.]

Ce fut en ce village, où par m'esgard, ie perdis, à mon tres-grand regret, tous les memoires que i'auois faits, des pays, chemins, rencontres & choses remarquables que nous auions veuës depuis Dieppe en Normandie, iusques-là, & ne m'en apperceuz qu'à la rencontre de deux Canots [75] de Sauuages, de la Nation du Bois : cette Nation est fort esloignee

& dependante des Cheueux Releuez, qui ne couurent point du tout leur honte & nudité, sinon pour cause de grand froid & de longs voyages, qui les obligent a se seruir d'une couuerture de peau.⁶

Ils auoient à leur col de petites fraises de plumes, & leurs cheueux accommodez de mesme parure. Leur visage estoit peint de diuerses couleurs en huile, fort ioliuement, les vns estoient d'un costé tout vert, & de l'autre rouge : autres sembloient auoir tout le visage couuert de passemens naturels, & autres tout autrement. Ils ont aussi accoustumé de se peindre & matacher, particulièrement quand ils doiuent arriuer, ou passer par quelqu'autre Nation, comme auoient fait mes Sauuages arriuanz aux Squekaneronons : c'est pour ce suiet qu'ils portent de ces peintures & de l'huile avec eux en voyageans, & aussi à cause des festins, dances, ou autres assemblees, afin de sembler plus beaux, & attirer les yeux des regardans sur eux.

[*Chanterie de malade.]

Vne iournee, apres auoir trouué ces Sauuages, nous nous arrestames quelque

par mégarde perdu sa calotte vers le fleuve Iourdain vn Arrabe l'ayant ramassée il porta à son Capitaine disant qu'elle venoit d'un frâc (s'ils appellent indifferément fanc, toutes les natiôs Chrestiennes, François, Espagnols, Italies & autres qui ne sont point nays suiets & esclaves du grād Turc.) Ce Capitaine fistestat de cet calotte & s'en seruit vne année entiere apres quoy il la rendit au Gardien de nostre Conuēt de Ierusalē, mais à la charge de luy en rendre vne neuue, & tous les ans retourne porter sa barette pour en rauoir vne autre, laquelle coustume a tellement preualu qu'on n'oseroit luy auoir refusé, le bon heur est qu'il n'y a que le Chef à contentet, car ceux de sa troupe portent de hauts bonnets pointus ou pyramidales & non ronds & cornus comme ceux de nos Bisseriniens.

Dans ce village des Ebicerinys, ie perdis tous les memoires que i'auois dressés, des païs & chemins que i'auois obserués depuis nostre embarquement de Dieppe, & ne m'en apperceus qu'à la rencontre de deux Canots Sauuages, de la nation de bois, nation fort [197] esloignée & auant dans les terres vers la mer du Su, à mon aduis, ils sont dépendans des cheueux releuez & comme vne mesme nation, aussi sont ils nuds entre les hommes, comme l'enfant sortant du ventre de sa mere, dequoy mes Hurons sembloient auoir horreur, bien qu'ils ne fussent gueres plus honnestes eux mesmes, car dans nostre Canot ils ne faisoient non-plus difficulté de se tenir nuds, & pour chose que ie leur en die, ils me respondoient, que c'estoit pour leur commodité, & pour n'estre embarrassés de rien en nageant non pas mesme de leur brayer.

Ces gens de bois, auoient à leur col de petites fraizes de plumes blanches, & leurs cheueux accommodez de mesme parure. Leur visage estoit peint par tout de diuerses couleurs en huyle fort ioliuement, les vns l'auoient d'un costé tout vert & de l'autre rouge, autres sembloient auoir tout le visage couuert de passemens naturels parfaitement bien faicts, & autres tout autrement, car chacun a liberté de s'accommoder comme il veut, & de suiure la mode aussi folle & de moindre coutange que celle d'icy.

Mes Hurons se fardoient aussi le iour qu'ils deuoient arriuer en quelque nation, mais ils y estoient vn peu grossiers, & n'auoient pas ceste gentillesse ny l'inuention de plusieurs petites iolietez qu'auoient ces gens de bois.

Le lendemain après midy nous trouuames

6 Samuel de Champlain, *Voyages de Champlain*, voyage de 1632, p. 931: « Les femmes ont le corps couuert, & les hommes descouuert, sans aucune chose, sinon qu'une robe de fourrure, qu'ils mettent sur leur corps, qui est en façon de manteau, laquelle ils laissent ordinairement, & principalement en esté. » La source est signalée par Ugo Piscopo, p. 416, n. 20. Ici, Sagard reprend l'idée exprimée par Champlain et non pas le texte.

temps en vn village d'Algoumequins, & [76] y entendant vn grand bruit,

ie fus curieux

de regarder par la fente d'une Cabane, pour scauoir que c'estoit, là où ie vis au dedans (ainsi que i'ay veu du depuis par plusieurs fois aux Hurons, pour semblables occasions) vne quantité d'hommes, my-partis en deux bandes, assis contre terre. & arrangez des deux costez de la Cabane, chaque bande auoit deuant soy vne longue perche platte, large de trois ou quatre doigts, & tous les hommes ayans chacun vn baston en main, en frappaient continuellement ces perches plattes, à la cadence du son des Tortuës, & de plusieurs chansons qu'ils chantoient de toute la force de leur voix.

Le Loki ou Medecin,

qui estoit au haut bout avec sa grande Tortuë en main, cōmençoit, & les autres à pleine teste poursuyuoient, & sembloit

vn sabat & vne vraye confusion & harmonie de Demons. Deux femmes cependant tenoient l'enfant tout nud, le ventre en haut proche d'eux, vis-à-vis de Loki, à quelque temps de là le Loki à quatre pattes, s'approchoit de l'enfant, avec des cris & hurlemens comme d'un furieux Taureau, puis le souffloit enuiron les parties naturelles, & apres recōmençoient [77] leur tintamarre & leur ceremonie, qui finit par vn festin qui se dispoit au bout de la Cabane : de scauoir que deuint l'enfant, & s'il fut guery ou non, ou si on y adiousta encore quelqu'autre ceremonie, ie n'en ay rien sceu depuis, pour ce qu'il nous fallut partir incontinent, apres auoir repeu, & vn peu reposé.

[*Nation de Cheueux releuez.]

De cette Nation nous allasmes cabaner en vn village d'Andatahouats, que nous disons Cheueux ou Poil leué, qui s'estoiēt venus poser proche la mer douce, à dessein de traitter avec les Hurons & autres qui retournoient de la traite de Kebec, & fusmes deux iours à traitter & negotier avec eux. Ces Sauuages, sont vne certaine Nation qui

portent leurs cheueux releuez sur le front, plus droicts que les perruques des Dames, & les font tenir ainsi droicts par le moyen d'un fer, ou d'une hache chaude, ce qui n'est point autremēt de mauuaise grace; ou bien de ce que

vn villages d'Algoumequins, auquel nous [198] reposames enuiron trois heures, pendant lequel temps, il se fist vne chanterie de malade dans vne cabane, avec tant de bruit de la voix, du son des tortues & du frapement de certains bastons, que ie ne scauois qu'en iuger, car i'estois encore nouveau dans le païs. A la fin ie fus curieux de m'approcher & voir par la fente de la cabane que ce pouuoit estre, là où ie vis (ainsi que i'ay veu du depuis par plusieurs fois aux Hurons, pour semblables occasions) dix ou douze hommes, my partis en deux bandes, assis contre terre & arrangez des deux costez de la cabane & deuant chacune bande estoit vne longue perche platte, large de trois ou quatre doigts, couchée de long sur la terre à leurs pieds sur lesquelles il frappaient continuellement avec chacun vn baston en main, à la cadence du son des tortues & des chansons, qu'ils entonnoient & poursuiuoient alternatiuement, d'un ton le plus haut qu'ils pouuoient, pensans par là, d'autant plustost obtenir ce qu'ils desiroient, que plus ils feroient de bruit.

Loki ou Medecin estoit au haut-bout avec sa grande tortue en main, qui battoit la mesure, & commençoit les chansons que les autres poursuiuoient à pleine teste, mais avec tant d'ardeur qu'ils sembloit qu'ils deussent s'esgorger, suoient de peine & estouffoient de chaleur. Pendant ce sabbat, cette harmonie de demons, deux femmes tenoient vn petit garçon, pleurant couché tout nud le ventre en haut sur la [199] terre, vis à vis de Loki, lequel de temps en temps, à quatre pattes s'approchoit de l'enfant avec des cris & hurlemens comme d'un furieux taureau, puis le souffloit au ventre, & après estant retourné à sa place, recommençoient leur tintamarre & chariuari, qui finit par vn fessin, qui se dispoit pendant la ceremonie au bout de la cabane : de scauoir que deuint l'enfant, & s'il fut guery ou non, s'y on y adiousta encore quelque autre façon de faire, ie n'en ay rien sceu du depuis, pour ce qu'il nous fallut partir incontinent apres auoir repeu, traitté & vn peu reposé.

[*Nation des cheueux releuez.]

De cette nation, nous allasmes cabaner en vn village d'Andatahouats, que nous disons, Cheueux ou poil leué, qui s'estoient venus camper proche la mer douce, à dessein de traicter avec les Hurons & autres qui retournoïēt de la traite de Kebec, & fusmes deux iours à negotier avec eux, pendant lesquels ie fus visiter la pluspart de leurs cabanes, pour apprendre leur façon de faire, & qu'elle estoit leur humeur, mais ie les trouuay vn peu trop serieux, & assez peu courtois, comme gens qui ne demandoient qu'à bien vendre & d'acheter à bon prix.

Ils auoient leurs cheueux parfaitement bien releuez, peignez & agencez sur le front, plus droicts que ne souloient autrefois porter nos Courtisans, cela leur donnoit assez bonne grace avec le reste de leur Matachias,

les hommes ne courent point du tout leurs parties naturelles, qu'ils tiennent à descouuert, avec tout le reste du corps, sans honte ny vergongne;

mais pour les femmes, elles ont vn petit cuir à peu près grand comme vne seruiette, ceint à l'entour [78] des reins, & descend iusques sur le milieu des cuisses, à la façon des Huronnes.

Il y a vn grand peuple en cette Nation, & la plupart des hommes sont grands guerriers, chasseurs & pescheurs. Le vis là beaucoup de femmes et filles qui faisoient des nattes de ioncs, grandement bien tissuës, & embellies de diuerses couleurs, qu'elles traittoient par apres pour d'autres marchandises, des Sauuages de diuerses contrees, qui abordoient en leur village. Ils sont errans, sinon que quelques villages d'entr'eux sement des bleds d'Inde,

& font la guerre à vne autre Nation, nommee Assitagueronon, qui veut dire gens de feu : car en langue Huronne Assista, signifie du feu, & Eronon, signifie Nation. Ils sont esloignez d'eux

d'environ deux cens lieuës & plus; ils vont par troupes en plusieurs regions & contrees, esloignees de plus de quatre cens lieuës⁷ (à ce qu'ils m'ont dit)

mais la nudité entiere de leurs corps, de laquelle ils n'ont [200] ny honte ny vergogne, m'estoit d'vn grand desplaisir, qui m'empéchoit de les voir librement. Neantmoins ils ont telle habitudes à cela, que les femmes & filles traictent & demeurent parmy eux, avec la mesme liberté que s'ils estoient vestus, sans que l'on puisse appercevoir, que cela fasse de mauuais effects en elles.

Le vis la mesme nuict vne quantité de Sauuages pescher l'anguille à la clarté du feu, en vn coin du grand Lac, duquel ils tiroient à chaque coup vn de ces longs poissons, qui emplirent à la fin leur Canot, c'estoit vne façon de pescher que ie n'auois encore point veuë, & laquelle neantmoins est fort pratiquée par nos Montagnais, depuis la my-Aoust, iusques à la Toussaincts, comme celle des loups marins en May & Iuin, à sept lieuës de Kebec.

Les Sauuages & Sauuagesses du Bresil & de tous les païs circonuoisins ne se seruent non plus de vestemens que nos Cheueux releuez, & demeurent nuds, hommes, & femmes comme les enfans sortans du ventre de leur mere.

Mais les femmes & filles des Cheueux releuez plus honnestes & vergongneuses, ont vn petit cuir à peu près grand comme vne seruiette, duquel elles se couurent les reins iusques au milieu des cuisses, & tout le reste du corps est descouuert, à la façon de nos Huronnes.

IL y a vn grand peuple en cette nation, & [201] la plupart des hommes sont grands guerriers, chasseurs, & pescheurs. Le vis là beaucoup de ieunes femmes qui faisoient des nattes de ioncs grandement bien tissuës & embellies de diuerses couleurs, quelle traittoient apres pour d'autres marchandises à des barbares de diuerses nations qui abordoient en leur bourgade.

Ils sont errants, sinon quelqu'vns d'entr'eux qui bastissent des villages au milieu des bois, pour la commodité qu'ils trouuent d'y bastir & les fortifier, & tous ensemble font la guerre à vne autre nation nommée Assitagueronon, qui veut dire gens feu : car en langue Huronne Assista signifie de feu, & Eronon signifie Nation. Ils sont esloignez d'eux à ce qu'on tient, de neuf ou dix iournées de canots, qui font environ deux cens lieuës & plus de chemin ; ils vont par troupes en plusieurs regions & contrées, esloignées de plus de cinq cens lieuës, comme il est aysé à coniecturer en ce qu'on en a veu quelquesfois à la traite de Kebec, & puis de là se transporter par les Nations iusques au delà de celles des

7 Samuel de Champlain, *Voyages de Champlain*, voyage de 1616, p. 546-547: « En premier lieu ils font la guerre à une autre nation de Sauvages, qui s'appellent Asistagueronon, qui veut dire des gens de feu, eslongnez d'eux de dix iournée [...]. Ce sont chasseurs qui vont par troupes en plusieurs regions & contrées, où ils trafficquent avec d'autres nations, eslongnées de plus de quatre à cinq cent lieuës [...]».

où ils trafiquent de leurs marchandises, & eschangent pour des pelleteries, peintures, pourceleines, & autres fatras.

Puants, qui fait d'un lieu à l'autre plus de cinq cens lieuës de pays, où ils trafiquent de leurs marchandises, & en changent pour des pelleteries, peintures, pourceleines, & autres fatras desquels ils sont fort curieux pour s'accommoder.

[*Pays des
Algoumequins.]

En general le pays des Algoumequins desquels ils sont alliez & font partie ; **quand à l'estenduë, tirant de l'Orient à l'Occident,** [202] au rapport du sieur de Champlain, **contient près de 450. lieuës de longueur, & deux cens par endroits de largeur du Midy au Septentrion, sous la hauteur de quarante & vn degré de latitude, iusques à quarante huit & 49.**

Cette terre est comme vne Isle que la grande riuere de saint Laurens encoint, passant par plusieurs Lacs de grandes estenduës, sur le riuage desquels habitent plusieurs Nations, parlans diuers langages, aucuns ont leur demeure arrestée⁸, & autres non. Entre lesquels on en remarque quelqu'unnes qui se percent les narines ausquelles ils pendent des patinotes bleuës, qui peuuent estre pierreries, & d'autres qui se decouppent le corps par rayes & compartimens, où ils appliquent du charbon & autres couleurs qui leur demeurent pour tousiours.

[*Femmes & filles qui ont leurs mois.]

Les femmes viuent fort bien avec leurs marys, & ont cette cōustume avec toutes les autres femmes des peuples errans, que [79] lors qu'elles ont leurs mois, elles se retirent d'avec leurs marys, & la fille d'avec ses pere & mere, & autres parens, & s'en vont en de certaines Cabanes escartees & esloignees de leur village, où elles sejourment & demeurent tout le temps de ces incommoditez, sans auoir aucune compagnie d'hommes, lesquels leur portent des viures & ce qui leur est necessaire, iusqu'à leur retour⁹, si elles-mesmes n'emportent

[*Femmes ayans leurs mois.]

Les femmes de toutes ces Nations viuent fort bien avec leurs maris, & particulièrement celles des Cheueux releuez, lesquelles ont cette coustume entr'elles, qu'ayans leur mois, elles se separent d'avec leurs maris, & les filles d'avec leurs peres & meres, & autres parens, & se retirent en de certaines petites cabanes ou huttes qu'on leur accōmode en lieu escarté & esloigné de leur village, où elles sejourment & demeurent seules tout le temps de ces incommoditez, sans auoir aucune compagnie d'hommes, lesquels leur portent des viures, & ce qui leur est necessaire iusques à leur retour, si elles mesmes

- 8 Samuel de Champlain, *les Voyages de Champlain*, voyage de 1616, édition de 1632, p.940-941: **quand à l'estenduë, tirant de l'Orient à l'Occident, elle contient près de quatre cent cinquante lieuës de long, & deux cens par endroits de largeur du Midy au Septentrion, souz la hauteur de quarante & vn degré de latitude, iusques à quarante-huit & quarante-neuf. Ceste terre est comme vne isle, que la grande riuere de Saint Laurens encoint, passant par plusieurs lacs de grandes estenduës, sur le riuage desquels il habite plusieurs nations, parlans diuers langages, aucuns ont leur demeure arrestée** ».
- 9 *Ibid.*, édition de 1619, p. 547: « Les femmes & les filles ne sont non plus émuës de les voir de la façon, que si elles ne voyoient rien qui sembleroit estrange : **Elles viuent fort bien avec leur maris, & ont ceste coustume que lors qu'elles ont leurs mois elles se retirent d'avec leur mary, ou la fille d'avec son pere, & mere, & autres parens, s'en allant en de certaines maisonnettes, où elles se retirent, pendant que le mal leur tient, sans auoir aucune compagnie d'hommes, lesquels leur font porter des viures & commoditez iusques à leur retour, & ainsi l'on scait celles qui ont leurs mois & celles qui ne les ont pas** ». Cette source est signalée par Ugo Piscopo (p. 416-417, n. 28) qui explique que la citation est reprise presque mot à mot. Il est à remarquer que Sagard applique aux Hurons ce que Champlain disait des Cheveux Relevés.

suffisamment pour leur prouision,
comme elles font ordinairement.

Entre les Hurons, & autres peuples sedentaires,
les femmes ny les filles ne sortent
point de leur maison ou village, pour
semblables incommoditez : mais elles
font leur manger en de petits pots à part
pendant ce temps-là, & ne permettent à
personne de manger de leurs viandes &
menestres : desorte qu'elles semblent imiter
les Iuifues, lesquelles s'estimoient immondes
pendant le temps de leurs fleurs.
le n'ay peu apprendre d'où leur estoit arriué
cette coustume de se separer ainsi,
quoy que ie l'estime pleine d'honesteté.

[80] De nostre arriuee au pays des Hurons,
quels estoient nos exercices, & de
notre maniere de viure & gouvernement
dans le pays.

CHAPITRE V.

PVIS, qu'avec la grace du
bon Dieu, nous sommes
arriuez iusques-là, que d'auoisiner
le pays de nos
Hurons, il est maintenant
temps que ie commence
à en traicter plus amplement, & de la façon
de faire de ses habitans, non à la maniere
de certaines personnes, lesquelles
descriuans leurs Histoires, ne disent ordinairement
que les choses principales, &
les enrichissent encore tellement, que
quand on en vient à l'experience, on n'y
voit plus la face de l'Autheur : car i'escris
non seulement les choses principales,
comme elles sont; mais aussi les moindres
& plus petites, avec la mesme naisueté &
simplicité que i'ay accoustumé.

[81] C'est pourquoy ie prie le Lecteur d'auoir
pour agreable ma maniere de proceder,
& d'excuser si pour mieux faire comprendre

[203] n'en portent suffisamment pour leur prouision
neccessaire, comme elles font ordinairement,
ou de leurs compagnes.

Entre les Hurons & autres peuples sedentaires,
Les femmes ny les filles ne sortent
Point de leur maison ou village pour semblables
Incommoditez : mais elles font
Leur manger en de petits pots à part pendant
Ce temps là, & ne permettent à personne d'en
manger, ny de prendre ses repas avec elles :
de sorte qu'elles semblent imiter les Iuifues,
lesquelles s'estimoient immondes pendant
le temps de leurs fleurs ; Ie n'ay pû apprendre
d'où leur estoit venuë cette coustume de
se separer ainsi, quoy que ie l'estime pleine
d'honesteté, & loüable en ce que elles mesmes
nous en aduertissoient (avec vn peu de
honte pourtant) peur que mangeassions de
leur menestre qu'elles croyoient nous deuoir
causer de l'incommodité, au contraire de
celles d'icy qui n'en sont pas plus nettes, &
s'en taisent neantmoins. O paureté, misere
& infirmité du corps humain, que tu és suiet
à de maux & incommoditez, plus que les animaux
de la terre mesme, & cependant il n'y
a pas moyen de l'humilier, & luy faire sentir
la bassesse & le mespris, que merite vne carcasse
infecte, que veut estre venerée comme
vne Deesse par les fols amoureux de ce
temps.

[204] De nostre arriuee au pays des Hurons.
Comme vne multitude de Sauuages me
vindrent au deuant, & la façon que ie
fus receu, traicté & gouuerné en la cabane
de mon Sauuage.

CHAPITRE VIII.

[*Naifueté &
verité de
cette histoire.]

Pvis qu'avec l'assistance de nostre Dieu
auquel ie rend graces infinies, nous sommes
arriuez si prés du pays de nos Hurons,
il est doresnauant temps que ie commence à
en traicter plus amplement, & de la façon de
faire de ses habitans, non à la maniere de
certaines personnes, lesquelles descriuans
leurs histoires, ne disent ordinairement que
les choses principales, & les enrichissent encore
tellement, que quand on en vient à l'experience,
on n'y voit plus la face de l'Autheur :
car i'escris non seulement les choses principales,
comme elles se sont passées, mais aussi
les moindres & plus petites, avec la mesme
naifueté & simplicité que i'ay accoustumé.

C'est pourquoy ie prie le Lecteur d'auoir
pour agreable ma maniere de proceder, &
d'excuser si pour mieux faire comprendre

l'humeur de nos Sauvages, i'ay esté contrainct inserer icy plusieurs choses inciules & extrauagantes, dautât que l'on ne peut pas donner vne entiere cognoissance d'vn pays estranger, ny ce qui est de son gouuernement, qu'en faisant voir avec le bien, le mal & l'imperfection qui s'y retrouue : autrement il ne m'eust fallu descrire les moeurs des Sauvages, s'il ne s'y trouuoit rien de sauuage, mais des moeurs polies & ciuiles, comme les peuples qui sont cultiuez par la religion & pieté, ou par des Magistrats & Sages, qui par leurs bonnes loix eussent donné quelque forme aux moeurs si difformes de ces peuples barbares, dans lesquels on void bien peu reluire la lumiere de la raison, & la pureté d'vne nature espurée.

[*Je me perdis en chemin.]

Deux iours auant nostre arriuee aux Hurons, nous trouuâmes la mer douce, sur laquelle ayans trauersé d'Isle en Isle, & pris terre au pays tant désiré, par vn iour de Dimanche, feste saint Bernard, enuiron midy, que le Soleil donnoit à plomb :

mes Sauvages ayans serré leur Cauot en [82] vn bois là auprès me chargerent de mes hardes & pacquets, qu'ils auoient aparauant tous-jours portez par le chemin : la cause fut la grande distance qu'il y auoit de là au Bourg, & qu'ils estoient desia plus que suffisamment chargez de leurs marchandises.

Je portay donc mon paquet avec vne tres grande peine, tant pour sa pésanteur, & de l'excessiue chaleur qu'il faisoit, que pour vne foiblesse & debilité grande que ie ressentois en tous mes membres depuis vn long temps, ioinct que pour m'auoir fait prendre le deuant, comme ils auoient accoustumé (à cause que ie ne pouuois les suyure qu'à toute peine) ie me perdis du droict chemin, & me trouuay long temps seul, sans sçauoir où i'allois.

A la fin, apres auoir bien marché & trauersé pays,

ie trouuay deux femmes Huronnes proche d'vn chemin croisé, & leur demanday par où il falloit aller au Bourg où ie me deuois rendre, ie n'en sçauois pas le nom, & moins lequel ie deuois

l'humeur de nos Sauvages, i'ay esté contrainct d'inferer icy plusieurs choses qui sembleront inciules & extrauagantes, d'autant que l'on [205] ne peut pas donner vne entiere cognoissance d'vn pays estranger, ny ce qui est de son gouuernement, qu'en faisant voir avec le bien, le mal & l'imperfection qui s'y retrouue : autrement il ne m'eust fallu descrire les moeurs des Sauvages, s'il ne s'y trouuoit rien de Sauuage, mais des moeurs polies & ciuiles, comme les peuples qui sont cultiuez par la Religion & pieté, ou par des Magistrats & Sages, qui par leurs bonnes loix eussent donné quelque forme aux moeurs si difformes de ces peuples barbares, dans lesquels on void bien peu reluire la lumiere de la raison, & la pureté d'vne nature espurée.

Deux iours auant nostre arriuee aux Hurons, nous trouuâmes la mer douce, sur laquelle ayans trauersé d'Isle en Isle, & pris terre au pays tant désiré, par vn iour de Dimanche, feste saint Bernard, enuiron midy, que le Soleil donnoit à plomb : Je me prosterné deuant Dieu, & baisé la terre en laquelle ce souuerain Monarque m'auoit amené, pour annoncer sa parole & ses merueilles à vn peuple qui ne le cognoissoit point, & le prié de m'assister de ses graces, & d'estre par tout ma guyde pour faire toutes choses selon ses diuines volontez, & au salut de ce peuple ; puis mes Sauvages ayans serré leur canot dans vn bois qui estoit là auprès, me chargerent de mes hardes & pacquets qu'ils auoient tousiours aparauant portez, par les sauts, car la longue distance qu'il y auoit de là au bourg, & la quantité de leurs marchandises [206] desquelles ils estoient plus que suffisamment chargez, ne leur pû permettre de faire d'auantage pour moy, dans cette occasion.

Je portay donc mon paquet & mes hardes, non sans vne tres-grande peine, tant pour la pesanteur, l'excessiue chaleur qu'il faisoit, que pour vne foiblesse & debilité grande que ie ressentois en tous mes membres depuis vn long-temps, ioint que pour m'auoir fait prendre le deuant, comme ils auoient accoustumé (à cause que ie ne pouuois les suiure qu'à toute peine) ie me perdis du chemin, & me trouuay vn long temps seul egaré dans les bois & par les campagnes, sans sçauoir où i'allois, car les chemins sont si peu battus en ces pays-là, qu'on les perds aysement si on n'y prend garde de prez. A la fin apres auoir bien marché & trauersé pays, Dieu me fit la grace de trouuer vn petit sentier que ie suiuy quelque temps, apres quoy ie rencontray deux femmes Huronnes proche d'vn chemin croisé, lesquelles s'arrestèrent tout court pour me contempler : de me parler elles ne pouuoient, ny moy leur demander lequel des deux chemins ie deuois

prendre des deux chemins : ces pauvres femmes se peinoient assez pour se faire entendre, mais il n'y auoit encore moyen.

Enfin, inspiré de Dieu, ie pris le bon chemin, &

au bout de quelque temps [83] ie trouuay mes Sauuages assis à l'ombre sous vn arbre, en vne belle grande prairie, où ils m'attendoient, bien en peine que i'estois deuenu;

ils me firent seoir auprès d'eux, & me donnerent des cannes de bled d'Inde à succer, qu'ils auoient cueillies en vn champ tout proche de là : Ie pris garde comme ils en vsoient, & les trouuay d'vn assez bon suc :

apres, passant par vn autre champ plein de Fezollles i'en cueillay vn plein plat, que ie fis par apres cuire dans nostre Cabane avec de l'eau, quoyque l'escorce en fust desia assez dure : cela nous seruit pour vn second festin apres nostre arriuee.

[*Multitude de Sauuages me viennent voir.]

A mesme temps que ie fus apperceu de nostre ville de Quiueindahian, autrement nommee Téqueunonkiayé, lieu assez bien fortifié à leur mode, & qui pouuoit contenir deux ou trois cens mesnages, en trente ou quarante Cabannes qu'il y auoit,

prendre pour aller au bourg que ie pretendois, car ie n'en sçauois pas mesme le nom, ny de quel costé estoient allez mes gens, dequoy elles me tesmoignoient de la compassion par leur soupir ordinaire, Et hon, & hon. En fin inspiré de Dieu ie pris à main gauche du costé de la mer douce, esperant [207] d'y rencontrer, sinon mes hommes ou mon village, du moins quelques pescheurs pour me donner adresse.

Au bout de quelque temps comme i'allois d'vn pas assez viste ie fus apperceu de mes Sauuages qui m'attendoient bien en peine que i'estois deuenu, assis à l'ombre sous vn arbre vn peu à costé du chemin dans vne belle grande prairie, ma veuë les consola fort, comme leur rencontre me resiouit grandement, car ie faisois desia estat de coucher seul dans la campagne, & de viure de feüilles & de racines, comme les anciens Hermites, en attendant l'assistance de Dieu, duquel i'esperois estre conserué de la main des Hiroquois qui couroient pour lors les frontieres, car ils m'eussent enuoyé en l'autre monde par le feu & les tourments, & m'eussent mangé au lieu des vers, comme ils font leurs ennemis.

Ie m'apochay donc de mes gens, lesquels m'ayans fait scoir aupres d'eux, me donnerent des cannes de bled d'Inde à succer pour me fortifier & me faire reprendre haleine ; Ie pris garde comme ils en vsoient, car cela m'estoit vn peu nouueau, & les trouuay d'vn assey bon suc, puis ayant reposé quelques temps & repris nouvelle force, nous poursuiuismes nostre chemin iusques à vn petit hameau, où les habitans nous donnerent des prunes rouges ressemblans à nos damas violets, mais si rudes & aspres au goust que ie n'en peu manger du tout, en lieu ie [208] cueillay vn plein plat de fezollles dans leur desert, qui nous seruirent pour vn second festin dans nostre cabane, l'escorce en estoit desia bien dure, mais la sauce en fut encor plus maigre, car il n'y eut, ny sel, ny huile, ny graisse, plus douce neantmoins que le fiel, & le vinaigre, du fils de Dieu en la Croix.

[*Ville de S. Gabriel.]

[*Suis bien receu dans la cabane.]

Le Soleil commençoit desia à quitter nostre orison & nous prier de sa lumiere, lors que nous partismes de ce petit hameau, vne partie de nos hommes se separerent apres leur auoir fait la courtoisie de quelques fers à flesches, puis mō Sauuage & moi, avec vn autre tinsmes le chemin de Tequeunonkiaye, autrement nommé Quiueindohian, par quelques François la Rochelle, & par nous, la ville de saint Gabriel, pour estre la premiere ville du pays dans laquelle ie sois entré, elle est aussi

il s'esleua vn si grand bruit par toute la ville, que tous sortirent presque de leurs Cabanes pour me venir voir, & fus ainsi conduit avec grande acclamation iusques dans la Cabane de mon Sauuage, & pour ce que la presse y estoit fort grande, ie fus contrainct de gaigner le [84] haut de l'establie, & me desrober de leur presse. Les pere & mere de mon Sauuage me firent vn fort bon accueil B leur mode, & par des caresses extraordinaires, me tesmoignoient l'ayse & le contentement qu'ils auoient de ma venuN, ils me traitere~t aussi doucement que leur propre enfant, & me donnerent tout suier de loher Dieu, voyant l'humanitJ & fidelitJ de ces pauures gens, priez de sa cognoissance. Ils prirent soin que rien ne se perdist de mes petites hardes, & m'aduertirent de me donner garde des larrons & trompeurs, particulierement des *Quieunontateronons*, qui me venoient souuent voir, pour tirer quelque chose de moy: car entre les Nations Sauuages celle-cy est l'vne des plus subtiles de toutes, en faict de tromperie & de vol.

la principale, & comme la gardienne & le rempart de toutes celles de la Nation des Ours, & où se decident ordinairement les affaires de plus grande importance. Est assez bien fortifié à leur mode, & peut contenir enuiron deux ou trois cens mesnages, en trente ou quarante cabanes qu'il y auoit. A l'aproche de ce bourg vn grand nôbre de Sauuages de tous aages, sortirent au deuant de nous avec vne acclamation, & vn bruit populaire si grand, que i'en auois les oreilles toutes estourdies, & fus ainsi conduit iusques dans nostre cabane, où la presse y estoit desia si grande que ie fus contrainct [209] de gaigner le haut de l'establie pour me liberer & faire quite de leur empeschement. Le pere & la mere de mon Sauuage me firent vn fort bon accueil à leur mode, & par des caresses extraordinaires me tesmoignerent l'aise & le contentement qu'ils auoient de ma venuë, & me traiterent avec la mesme douceur & amitié de leurs propres enfans, me donnant tout suiet de loüer Dieu en leur humanité & bienveillance. Ils prirent aussi soin de mes petites hardes afin que rien ne s'en perdit, & m'aduertirent de me donner garde des larrons & trompeurs, particulierement des *Quieunontateronons* qui sont les plus rusez de tous, & en effet ils me caressoient fort pour m'attraper, par des inuentions qui feroient leçon, à celles des fins coupeurs de bources d'icy.

De nostre retour du pays des Hurons en France, & de ce qui nous arriua en chemin.

CHAPITRE V.

[*Pourquoy nous descendismes en Canada.]

VN an s'estant escoulé, & beaucoup de petites choses qui nous faisoient besoin nous manquans, il fut question de retourner en nostre Conuent de Canada, pour en recevoir & rapporter les choses necessaires. Nous consultasmes donc par ensemble, & aduisasmes qu'il falloit se seruir de la compagnie [337] & conduite de nos Hurons, qui deuoient en ce mesme temps descendre à la traicte, & aller en Canada, pour en rapporter nos petites necessitez. Car de leur donner & confier à eux seuls cette commission, il n'y auoit aucune apparence, non plus que de certitude, qu'ils deussent descendre iusques là.

Le parlay donc à vn Capitaine de guerre, nommé Angoiráste, & à deux autres Sauuages de sa bande : l'vn nommé Andatayon, & l'autre Conchionet, qui me promirent place dans leur Canot :

le conseil s'assemble là dessus, non en vne Cabane ; ains dehors sur l'herbe verte, où ie fus mandé,

& supplié par ces Messieurs de leur estre faorable enuers les Capitaines de la traicte, & de faire en sorte qu'ils peussent auoir d'eux les marchandises necessaires à prix raisonnable, & que de leur costé ils leur rendroient de tres-bonnes pelleteries en eschange. De plus, qu'ils desiroient fort se conseruer l'amitié des François, & qu'ils esperoient de moy vn honneste recit du charitable accueil & bon traitement que nous auions receu d'eux ;

Le leur promis là-dessus tout ce que ie deuois & pouuois, & ne manquay point de les contenter & assister en [338] tout ce qu'il me fut possible (aussi le deuois-je faire) : car de vray, nous auions trouué & experimenté en aucun d'eux, autant

[790] *De nostre partement du pays des Hurons pour le Canada, & de ce qui nous arriua en chemin iusques au lac des Bissiriniens.*

CHAPITRE VI.

[*Pourquoy ie descendis en Canada.]

VN an entier s'estant escoulé, le pain à chanter, & beaucoup d'autres petites choses nous manquans il fut question d'auiser pour en r'auoir d'autres.

Or en ce temps là les Hurons se dispoient pour descendre à la traicte qui nous eut esté vne commodité propre, s'ils eussent esté capables de cette commission, mais comme ils sont par trop curieux de voir les petits emmeublemens & autres commoditez qui nous viennent de France, nous apprehendames qu'en fouillans nos paquets pour voir ce que nos freres de Kebec nous enuoyeroient, ils ne consommassent nostre pain à chanter, & se seruissent du linge de l'Autel.

Ie me resolu donc à cette commission, bien que tres-penibles pour estre vn voyage de six cens lieues de chemin, & traytay avec vn Capitaine de guerre, nommé Angoirasse, & deux autres Sauuages de sa bande, l'vn nommé Andatayon, & l'autre Conchionet, qui me promirent place [791] dans leur canot. Or comme leur ordre porte de n'entreprendre iamais aucun voyage de long cours, sans en auoir premierement donné aduis au Conseil, & sceu leur volonté, ie fus appellé à cette celebre assemblée, deux iours auant que ie deu partir, non dans vne cabane, ou maison bien ornée, ains sur l'herbe vette en dehors du village.

Les harangues faites, & toutes choses Concluës au contentement d'vn chacun, ie fus supplié par ces Messieurs de leur estre faorable enuers les Capitaines de la traicte, & de faire en sorte qu'ils peussent auoir d'eux, les marchandises necessaires à prix raisonnable, & que de leur costé ils leur rendroient de tres bonnes pelleteries en eschange. Ils me dirent aussi qu'ils desiroient fort se conseruer l'amitié des François, par mon moyen, ce qu'ils esperoient d'autant plus facilement qu'ils me croyoient de consideratiõ entr'eux, & puis l'honneste accueil & bon traitement qu'ils m'auoient tousiours fait, meritoit bien cette recognossance, & ce seruice de moy pour leur Nation.

Ie leur promis là dessus tout ce que ie deuois & pouuois, & ne manquay point de leur satisfaire, & assister en tout ce que ie pû, & le deuois ainsi, car de vray nous auions trouué en eux, la mesme courtoisie & humanité, que nous eussions pû esperer

de courtoisie & d'humanité que nous eussions peu esperer de quelques bons Chrestiens, & peut-estre le faisoient-ils, neantmoins sous esperance de quelque petit present, ou pour nous obliger de ne les point abandonner : car la bonne opinion qu'ils auoient conceuë de nous, leur faisoit croire que nostre presence, nos prieres & nos conseils leur estoient vtils & necessaires.

[*Ie fis mes adieux.]

Faisant mes adieux par le bourg, plusieurs se doutans que ie ne retournerois point de ce voyage, en tesmoignoient estre mal contents,

& me disoient, d'vne voix assez triste. Gabriel, serons nous encore en vie, & nos petits enfans, quand tu reuiendras vers nous; tu sçais comme nous t'auons tousiours aymé & chery, & que tu nous es precieux plus qu'aucune autre chose que nous auons en ce monde; ne nous abandonne donc point, & prend courage de nous instruire & enseigner le chemin du Ciel, à ce que ne perissions point, & que le Diable ne nous entraîne apres la mort dans sa maison de feu, il est [339] meschant, & nous fait bien du mal; prie donc IESVS pour nous, & nous fais ses enfans, à ce que nous puissions aller avec toy dans son Paradis : puis d'autres adioustoient mille demandes apres leurs lamentations,

disans Gabriel, si enfin tu es contrainct de partir d'icy pour aller aux François, & que ton dessein soit de reuenir (comme nous t'en supplions) rapporte nous quelque chose de ton pays, des rassades, des prunes, des aleines, ou ce que tu voudras, car nous sommes pauvres & necessiteux en meubles, & autres choses (comme tu sçais) & si de plus tu pouuois, disoient quelques-vns, nous faire present de tes socquets & sandales, nous t'en aurions de l'obligation, & te donnerions quelque chose en eschange : & il les falloit contenter tous de parole ou autrement, &

les laisser avec cette esperance que ie les reuerrois en bref, & leur apporterois quelque chose (comme c'estoit bien mon intention, si Dieu n'en eust autrement disposé.

[*De nostré partement.]

des meilleures Chrestiens, & peut-estre le faisoient ils neantmoins sous esperance [792] de quelque petit present, ou pour nous obliger de ne les point abandonner, ce qui estoit plus probable, car la bonne opinion qu'ils auoient conceuë de nous, leur faisoit croire, que nostre presence, nos prieres, & nos conseils, leurs estoient vtils & necessaires en toutes choses.

[*Amitié des Sauvages.]

Faisans mes adieux par le bourg, plusieurs apprehendans que ie les delaissasses pour tousiours, taschoient de me dissuader de mon voyage, mais voyant ma resolution & la nécessité qui m'en pressoit, me prioient au moins de reuenir bien tost, & ne les abandonner point, & aucuns me montrans de leurs enfans malades me disoient d'vne voix assez triste, & piteuse, Gabriel, serons nous encore en vie, & ces petits enfans, quand tu reuiendras icy, tu sçay comme nous t'auons tousiours aymé & chery, & nous es precieux au delà de toutes les choses du monde, ne nous abandonne donc point, & prend courage en nous instruisant, & enseignant le chemin du Ciel, à ce que nous y puissions aller avec toy, & que le diable qui est meschant ne nous entraîne apres la mort dans sa maison de feu, & ie les consolais au mieux que ie pouuois dans la croyance d'un bref retour, & que Dieu auroit en fin pitié d'eux.

[*Me font des demandes.]

Comme les sentimens sont diuers, ils produisent diuers effects, parmy vn si grand nombre de Sauvages qui s'affligeoient de mon depart, plusieurs entremeslans [793] des demandes parmy leurs pleurs, me disoient Gabriel, si en fin tu es resolu de partir pour Kebec, & que tō dessein soit de reuenir (cōme nous t'en supplions) rapporte nous quelque chose de ton païs, des rassades, des prunes, des aleines, des cousteaux, ou ce que tu voudras, car comme tu sçay, nous sommes fort pauvres en meubles & autres choses que vous auez en abondance, & si de plus tu pouuois, disoient quelqu'vns, nous faire present de tes sendales de bois, nous t'en aurions de l'obligation & te donnerions quelque chose en eschange, car elles nous semblent fort commodes & puis nos Moyenti tascheroient d'en faire de mesme pour nous exempter de l'incommodité du pied nud & des espines qui nous blessent en marchans, & ie taschois de les contenter tous, de parole ou autrement, & les laisser avec cette esperance que ie reuerrois en bref, & leur apporterois quelque chose, comme en effect c'estoit bien mon dessein, & Dieu n'en eut autrement disposé.

[*Le païs des Hurons.]

Ayant pris congé du bon Pere Nicolas, avec promesse de le reuoir au plustost (si Dieu & l'obeysance de mes Superieurs ne m'en empeschoit) le party de nostre [340] Cabane vn soir assez tard, & m'en allay coucher avec des Sauuages sur le bord de l'eau, d'où nous partimes le lendemain matin moy sixiesme, dans vn Canot tellement vieil & rompu, qu'à peine eusmes-nous aduancé deux ou trois heures de chemin dans le Lac, qu'il nous fallut prendre terre, & nous cabaner en vn cul-de-sac (avec d'autres Sauuages qui alloient au Saguenay) pour en renuoyer querir vn autre par deux de nos hommes, lesquels firent telle diligence qu'ils nous en ramenerent vn autre vn peu meilleur le lendemain matin, & en attendant leur retour, apres auoir seruy Dieu, i'employay le reste du temps à voir & visiter tous ces paaures voyageurs, desquels i'appris la sobrieté, la paix & la patience qu'il faut auoir en voyageant.

Leurs Canots estoient fort petits & aysez à tourner, aux plus grands il y pouuoit trois hommes, & aux plus petits deux, avec leurs viures & marchandises. Le leur demanday la raison pourquoy ils se seruoient de si petits vaisseaux; mais ils me firent entendre qu'ils auoient tant de fascheux chemins à faire, & des destroits parmi les rochers si difficiles à passer, avec des sauts de sept à huict lieuës [341] où il falloit tout porter, qu'ils n'y porroient nullement passer avec de plus grands Canots. Je loüe Dieu en ses creatures, & admire la diuine prouidence, que si bien il nous donne les choses necessaires pour la vie du corps; il doüe aussi ces paaures gens d'une patience au dessus de nous, qui suplee au deffaut des petites commoditez qui leur manquent.

Ayant pris congé du bon Pere Nicolas avec promesse de le reuoir au plustot, (si Dieu & l'obeysance me le permettoient)[.] Le partis de nostre cabane vn soir assez tard avec mes Sauuages & allames coucher sur le bord du lac, d'où nous partimes le lendemain matin moy sixiesme, dans vn canot tellemēt vieil & rompu, qu'à peine eusmes nous aduancé deux ou trois heures de chemin, qu'il fist eau par tout, nous contraignit de prendre terre,

& nous cabaner en vn cul de sac (avec d'autres Sauuages [794] qui alloient au Saguenay) d'où nous renuoyames querir vn canot en nostre bourgade de S. Ioseph, par deux de nos hommes ausquels ie donnay vn petit mot de lettre pour le P. Nicolas que ie leur expliquay, & en attendant leur retour, (apres auoir seruy Dieu) i'employay le reste du temps à visiter tous ces paaures voyageurs, desquels i'apris la paix, la patience & la sobrieté qu'il faut auoir en voyageant, lesquels ils pratiquoient merueilleusement bien.

[*Petits canots.]

Leurs canots estoient fort petits & aysez à tourner, aux plus grands il y pouuoit trois hommes, & aux plus petits deux avec leurs viures & marchandises. Le leur demanday la raison pourquoy ils se seruoient de si petits canots; mais ils me firent entendre qu'ils auoiēt tant de fascheux chemins à faire, & de destroits parmi les rochers si difficiles à passer, avec des sauts de sept à huict lieuës où il falloit tout porter, qu'avec de plus grād canots ils ne pourroient passer. Je louë Dieu en toutes choses, & admire sa diuine prouidence, que si bien il nous donne les choses necessaires à la vie du corps, plus abondammēt qu'aux Sauuages, il douë aussi ces paaures gens, d'une patience au dessus de nous, qui supplée au desfault des petites commoditez qui leur manquent plus qu'à nous.

[*Admirent l'écriture.]

Nostre canot estant arriué, ie ne vous sçauois expliquer l'admiration que nos Sauuages firent du petit mot de lettre, que i'auois enuoyé au P. Nicolas, disant que ce petit papier auoit parlé à mon frere, & luy auoit dit [795] tout le discours que ie leur auoit tenu par deça, & que nous estions plus que tous les hommes du monde, & en contoient l'histoire à tous, qui pleins d'estonnement admiroient ce secret, qui en effet est admirable. Cela me seruit bien à Kebec lors que ie leur mis en main les petites necessitez que i'enuoyay audit Pere avec vn mot de lettre, car leur ayant dit que s'ils y faisoient faute ce petit papier les accuseroit, ils le creurent tellement que sans regarder au paquet, ils le rendirent fidèlement au Pere.

Nous lisions presque vne semblable histoire au Sommaire des choses des Indes de Pierre Martyr, & d'autres en plusieurs endroits és histoires de ceux qui ont voyagé & couuersé

[*Suis prié
d'vn festin.]

Nous partismes de là dés que le Canot qui nous auoit esté ameiné fut prest, & fismes telle diligence, qu'enuiron le midy nous trouuasmes Estienne Bruslé avec cinq ou six Canots, du village de Toenchain, & tous ensemble fusmes loger en vn village d'Algoumequins, auquel visitâs les Cabanes du lieu, selon ma coustume,

[*Suis prié
d'vn festin.]

ie fus prié de festin d'vn grand Esturgeon, qui bouilloit dans vne grande chaudiere sur le feu. Le maistre du festin qui m'inuita estoit seul, assis aupres de cette chaudiere, & chantoit sans intermission, pour le bon-heur & les loüanges de son festin : ie luy promis de m'y trouuer à l'heure ordonnee,

& de là ie m'en retournay en nostre Cabane, où estant à peine arriué, se trouua celuy qui auoit charge de faire les sermones du festin, qui donna à tous ceux [342] qu'il inuitoit à chacun vne petite buchette, de la longueur & grosseur du petit doigt, pour marque & signe qu'on estoit du nombre des inuitez, & non les autres qui n'en pouuoient monstres autant.

Il se trouua pres de cinquante hommes à ce festin, lesquels furent tous rassasiez plus que suffisamment de ce grand poisson, & des farines qui furent accommodees dans le bouillon. Les Algoumequins les vns apres les autres, pendant qu'on vuidoit la chaudiere, firent voir à nos Hurons qu'ils scauoient chanter & escrimer aussi bien qu'eux, & que s'ils auoient des ennemis, qu'ils auoient aussi du courage & de la force

parmy les peuples Sauuages, mais comme la chose est de soy assez commune & triuiale, ie me deporté d'en dire dauantage pour ce coup.

[*Rataignimes
le Truchement.]

Toutes nos petites affaires estant faites & disposées pour partir, nous fismes voile avec telle diligence, qu'enuiron le midy nous rataignimes le Truchement Bruslé, accompagné de cinq ou six canots du Village de Toenchain, qui vogoient pour Kebec, avec lesquels nous fumes loger au plus prochain village des Algoumequins, où des que nous fumes cabanez, ie fus par tout visiter ces bonnes gens qui estoient assez bien apriuisionnez de poisson, particulièrement de grands esturgeons gros comme de petits enfans dequoy ie demeuray estonné.

[*Suis prié
d'vn festin.]

[796] Entrans dans le village ie trouuay presque par tout deuant les cabanes, vne quantité de sang de plusieurs grâds esturgeons, qui y auoiēt esté esuentré, i'eusse bien desiré en traicter quelque morceau, mais ie n'auois pas dequoy, à la fin la fortune m'en voulut & trouuay vn bon homme chantant auprès d'vn grand feu où cuisoit vn esturgeon decouppé par morceaux dans la chaudiere qui estoit sur le feu, m'approchant de luy il interrompit sa chanson, s'informa qui i'estois & qui m'auoit là conduit, après luy auoir rendu responce & satisfait à sa demande, (car il parloit Huron) il me pria du festin dequoy ie fus fort ayse, & luy promis de m'y trouuer plus pour auoir suiet de leur parler de Dieu & apprendre quelque chose de leurs ceremonies, que pour le desir de la bonne chere, quoy qu'elle me vint bien à propos pour les grands ieusnes que la necessité m'auoit enioints depuis longtems d'vn tel rencontre.

A peine fus ie de retour dans nostre cabane, que le semoneur du festin s'y trouua, lequel donna à chacun de ceux

qu'il inuitoit vne petite buchette, de la longueur & grosseur du petit doigt, pour marque qu'ils estoient du nombre des inuités, & non les autres qui n'en pouuoient monstres autant, qui est vn ordre qui ne se pratique point entre les autres Nations non plus que de porter par les inuitez des farines au festin, comme firent nos Hurons pour le bouillon.

Il se trouua pres de 50. hommes à ce festin, [797] lesquels furent tous rassasiez plus que suffisamment de ce grand poisson, duquel chacun eut vn bon morceau & vne escuelle de la sagamité huylée.

Pendant qu'on vuidoit la chaudiere, les Algoumequins les vns apres les autres firent l'exercice des armes, pour faire voir à nos Hurons leur adresse & vaillantise, aussi bien aux armes qu'au plat, & que s'ils auoient des ennemis ils auoient aussi de la force & du

assez pour les surmonter tous; & à la fin ie leur parlay vn peu de leur salut, puis

nous nous retirasmes.

[*le couchay sur vn rocher.]

Le lendemain matin, apres auoir desieuné, nous nous rembarquasmes, & fusmes loger sur vn grād rocher,
où ie m'accōmoday dās vn lieu caué,
en forme de cercueil,
le lict & le cheuet en estoïët bien durs; mais

i'y estois desia tout accoustumé, & m'en souciois assez peu, mon plus grand martyre

estoit principalement la piqueure des Mousquites & Cousins qui estoient en nombre infiny dans ces lieux deserts, & [343] champestres :

enuiron l'heure de midy apparut l'Arc-en-Ciel à l'entour du Soleil, avec de si viues & diuerses couleurs, que cela attira long-temps mes yeux pour le contempler & admirer. Passans outre nostre chemin d'Isle en Isle, vn de nos Sauuages, nommé Andatayon, tua d'vn coup de flesche vn petit animal, ressemblant à vne Fouyne, elle auoit ses petites mamelles pleines de laict, qui me faict croire qu'elle auoit ses petits là auprez : & cet amour que la Nature luy auoit dōnee pour sa vie & pour ses petits, luy donna aussi le courage de trauerse les eauës, & d'emporter la flesche qu'elle auoit au trauers du corps, qui luy sortoit egallement des deux costez : de sorte que sans la diligence de nos Sauuages qui luy couperent chemin, elle estoit perduë pour nous : ils l'escorcherent, ietterent la chair,
& se contenterent de la peau, puis nous allasmes cabaner à l'entree de la riuere qui vient du Lac des Epicerinys se descharger dans la mer douce.

[*Fusmes esgarez.]

[*Lac des Epicerinys]

Le iour ensuyuant, apres auoir passé vn petit saut, nous trouuames deux Cabanes

courage pour les surmonter. A la fin ie leur parlay vn peu de Dieu & de leur salut, à quoy ils sembloient prendre vn singulier plaisir, & puis nous nous retirames tous chacun à son quartier & pensames de nostre voyage.

[*le couchay sur vn rocher caué.]

Le lendemain matin, après auoir prié & desieuné, nous nous embarquames, & fumes loger sur vn grand rocher ioignant la riuere, où ie m'acommoday dans vn lieu caué dans le roc, qui estoit là en forme de cercueil, le lict &

le cheuet en estoient bien durs à la verité, mais ô mon Dieu, vostre sacré corps, & vostre chef couronné d'espines, estoient encores bië plus durement accommodés sur l'arbre de la sainte Croix, où mes pechez vous auoient attachez, pour l'amour de vous Monseigneur, ie me souciois assez peu de ma peine & m'y accoustumois,

il n'y auoit, que les piqueures des mousquites & moucherons en nombre presque infiny dans ces deserts qui me faisoient souuent crier à vous, & vous demander patience & la deliurance de ces importuns animaux, qui ne me donnoient aucun relasche ny le iour ny la nuit.

[*Tuent vne fouyne ou martre.]

[798]Enuiron l'heure du midy apparut l'arc en Ciel à l'entour du Soleil, avec de si viues & diuerses couleurs, qu'elles attirerent long-tēps mes yeux en admiration,

puis vn de nos Sauuages nommé Andatayon, passant près d'vn petit islet, tua d'vn coup de flèche vn animal ressemblant à vne fouyne ou martre, elle auoit ses petites mamelles pleines de lait, qui me fait croire que ses petits n'estoient pas loin de là : & cet amour que la nature lui auoit donnée pour sa vie & pour ses petits, luy donna aussi le courage de trauerse les eauës, & d'emporter la flèche qu'elle auoit au trauers du corps, qui luy sortoit également des deux costés, de sorte que sans la diligence de nos Sauuages qui luy couperent chemin, elle estoit perduë pour nous, ils l'escorcherent, en ietterent la chair, qu'ils n'estimoient pas bonne, & se contenterent de la fourrure, de laquelle ils firent vn petit sac à petun, & de là continuant nostre chemin, nous allasmes à l'entree de la riuere qui vient du lac des Ebicerinys se descharger dans la mer douce.

[*Fusmes égarez.]

Le iour ensuyuant après auoir passé vn petit saut, nous trouuames deux cabanes d'Algoumequins

d'Algoumequins dressees sur le bord de la riuere, desquels nous traitasmes [344] vne grāde escorce, & vn morceau de poisson fraiz pour du bled d'Inde.

De là, pensans suyure nostre route, nous nous trouuāmes esgarez aussi bien que le iour precedent, dans des chemins destournez. Il nous fallut donc charger nos hardes & nostre Canot sur nos espaules, & trauer ser les bois & vne assez fascheuse montagne, pour aller retrouver nostre droict chemin dans lequel nous fusmes à peine remis, qu'ils nous fallut tout porter à six sauts, puis encore en vn autre assez grand, au bout duquel nous trouuasmes quatre Cabanes d'Algoumequins qui s'en alloient en voyage en des contrees fort esloignees. Nous nous rafraischismes vn peu aupres d'eux,

puis nous allasmes cabaner sur vne montagnette proche le Lac des Epicerinys, où nous fusmes visitez de plusieurs Sauvages passans.

Dés le lendemain matin, que le Soleil nous eut faict voir sa lumiere, nous nous embarquasmes sur ce Lac Epicerinyn, & le trauersasmes

assez fauorablement par le milieu, qui sont douze lieuës de traict, il a neantmoins vn peu plus en sa longueur, à cause [de sa forme sur-ouale.]

Ce Lac est tres-beau & tres-agreable à voir, & fort poissonneux.

De sa forme sur-ouale

dressées sur le bord de la riuere, desquels nous traitames vne grande escorce à cabaner & vn morceau de poisson frais pour du bled d'Inde, duquel nous auions assez & trop peu de l'autre.

De là nous nous égarames aussi bien que le iour precedent, par des sentiers destournez & dans les pais fort aspres & montagneux couuerts de bois, desquels nous eumes

[799] bien de la peine nous retirer & remettre dans le droit chemin.

Nous portames après à six sauts assez proches les vns des autres, puis à vn septiesme assez grand, au bout duquel, nous trouuames quatre cabanes d'Algoumequins desquelles nous primes langue, & sçeumes après nous estre vn peu rafraischis avec eux, qu'ils estoient partis pour vn voyage de long cours, & neantmoins ils n'auoient aucune prouision de viures, que ce qu'ils pouuoient chasser & pescher chemin faisant, qu'estoit proprement marcher à l'Apostolique s'ils eussent esté Chrestiens.

Nous partimes de là sur le soir & allames cabaner sur vne montagne proche le lac des sorciers, où nous fumus visitez de plusieurs Sauvages passans, car ils ont par tout ceste coutume de visiter les cabanes qu'ils rencontrent & les autres de les receuoir courtoisement & amiablement du moins de visage, s'ils ne peuuent dauantage, car pour le viure ils n'en ont iamais gueres trop.

Dés le lendemain matin que nous eumes fait chaudiere,

nous nous embarquames dans nostre Nauire d'escorce, guere plus asseuré que la gondole de ioncs du petit Moyse, & trauersames assez fauorablement le lac Ebicerinyn de 10. ou 12. lieuës de traict, lequel pour sa beauté & bonté merite bien que ie vous en fasse vne description particuliere, après que nous nous serons cabanez sur la riuie du canal de nostre lac Epicerinien assez proche de leur villages, & de plusieurs cabanes de passagers.

[800]

Du lac & pays des Bissiriniens. Des armoiries des Sauvages. Du P. Nicolas submergé, & de la Nation de l'isle.

CHAPITRE VII.

[*Lac des Bissiriniens]

LE lac des Skecaneronons, est vn lac beau à merueille, profond & fort poissonneux duquel les Sauvages qui habitent ses riuies, tirent vne bonne partie de l'année leur principale nourriture & aliment, car les esturgeons, brochets, & autres diuerses especes de poissōs qu'il y a en grand nombre sont tres-excellens & delicats au possible pour estre l'eau fort claire & nette. Il est de forme sur-ouale c'est à dire vn peu plus long que large, ayant de circuit

[345] Et ce qui est plus admirable, est (si ie ne me trompe) qu'il se descharge par les deux extremités opposites : car du costé des Hurons il vomist cette grande riuere qui se va rendre dans la mer douce; & du costé de Kebec il se descharge par vn canal de sept ou huict toises de large : mais tellement embarrassé de bois, que les vents y ont faict tomber, qu'on n'y peut passer qu'avec bien de la peine, & en destournant continuellement les bois de la main, ou des auirons.

Ayans trauersé le Lac, nous cabanasmes sur le bord ioignant ce canal, où desia s'estoient cabanez, vn peu à costé d'un village d'Epicerinys, quantité de Hurons qui alloient à la Prouince du Saguenay :

nous traitasmes des Epicerinys vn morceau d'Esturgeon, pour vn petit cousteau fermant que ie leur donnay :

car leur ayât voulu donner de la rassade rouge en eschange, ils n'en firent aucun estat, au contraire de toutes les autres Nations, qui font plus d'estat des rouges que des autres.

Le matin venu nous nauigeasmes par le canal enuiron vn petit quart de lieuë, puis nous prismes terre, & marchasmes [346] par des chemins tres-fascheux & difficiles pres de quatre bonnes lieuës, excepté deux de nos hommes, qui pour se soulager conduirent quelque peu de temps le Canot par vn ruisseau, auquel neantmoins ils se trouuerent souuent embarrassés & fort en peine : soit pour le peu d'eau qu'il y auoit par endroits, ou pour le bois tombé dedans qui les empeschoit de passer : à la fin ils furent contraincts de quitter ce ruisseau, se charger du Canot, & d'aller par terre comme nous.

plus de 25. lieuës selon que ie pu iuger à la trauerse. Les petites Isles qu'il enceint, seruent fort à propos de retraicte aux Sauuages du pays, pour le temps de la pesche, où ils ont la commodité du bois pour faire chaudiere & de la prairie pour faire seicherie.

Quand il fait tant soit peu de vent, les Sauuages les trauersent avec grandes apprehensions, pource qu'il s'enfle alors comme vne petite mer, mais ce qui est le plus admirable & dequoy ie m'estonnois le plus en ce lac, est (si ie ne me trompe) qu'il se descharge par les deux extremités opposites : car du costé des [801] Hurons il desgorge cette grande riuere qui se va rendre dans la mer douce : & du costé de Kebec, il se descharge par vn canal de sept ou huict toises de larges, mais tellement embarrassé du bois que les vents y ont fait tomber à succession de temps, qu'on n'y peut passer qu'avec peine, & en destournant continuellement les bois de la main, ou des auirons.

Ondit que la chasse est abondante dans le païs, mais il me semble que sans ce lac, les Sauuages Ebicerinys auroient de la peine à viure, car le poil & la plume ne se prennent pas aysement, si les neiges ne sont hautes, pour le poil & la saison propre pour la plume.

Le païs n'est pas beaucoup agreable à cause des rochers & terres sabloneuses qui se voyët en beaucoup d'endroits, & neantmoins ses habitans en font estat comme de l'Arabie heureuse, & pour ce disoient de fort bonne grace à Iean Richer leur truchement, que c'estoit la seule beauté de leur païs qui l'auoit attiré, dont ils inferoient de là, que la France estoit peu de chose en cōparaison, puis qu'il l'auoit quittée & vouloit viure avec eux.

Tout nostre petit fait estant dressé, ie fus visiter le village des Sorciers à la portée du pistolet, desquels ie traictay vn morceau d'esturgeon pour vn petit cousteau fermant,

car ils ne firent point estat de rassade rouge, qui est celle que toutes les Nations estimoient principalement.

Le matin venu nous nauigeames par le canal enuiron vn petit quart de lieuë, puis nous [802] primes terre, & marchames par des chemins tres-fascheux & difficiles plus de quatre bonnes lieuës, excepté deux de nos hommes qui pour se soulager d'une partie du chemin conduirent

leur canot par vn ruisseau auquel neantmoins ils se trouuerent souuent embarrassés & fort en peine, tant pour son peu d'eau, que pour le bois tombé dedans qui les empeschoit de passer, ce qui les contraignit à la fin, de quitter ce ruisseau, prendre le canot, & les marchandises sur leurs espauls, & d'aller par les terres comme nous.

Je portois les aurons du Canot pour ma part du bagage, avec quelqu'autre petit paquet, avec quoy ie pensay tomber dans vn profond ruisseau en le pensant passer par sus des longues pieces de bois mal asseures : mais nostre Seigneur m'en garentit : & pour ce que ie ne pouuois suyure mes gens que de loin, à cause qu'ils auoient le pied plus leger

que moy, ie m'esgarois souuent seul dans les espaises forests, & par les montagnes & valles, à faute de sentiers battus : mais à leurs cris & appel ie me remettois à la route, & les allois retrouver :

ce long chemin faict, nous nous rembarquasmes sur vn Lac d'environ vne lieuë de longueur, puis ayans porté à vn sault assez petit, [347] nous trouuasmes vne riuere qui descendoit du costé de Kebec, & nous y embarquasmes :

depuis les Hurons, sortans de la mer douce, nous auions tousiours monté à mont l'eau, iusques au Lac des Epicerinys, & depuis nous eusmes tousiours des riuieres & ruisseaux, la faueur du courant de l'eau iusques à Kebec, bien que mes Sauvages s'en seruissent assez peu,

pour aymer mieux prendre des chemins destournez par les terres & par les lacs, qui sont fort frequens dans le pays, que de suyure la droite route.

[*Je m'egarois.]
[*Charité des Hurons.]

Je portois les aurons du canot pour ma part du bagage, avec quelqu'autre petit paquet, avec quoy ie pensay tomber dans vn profond

canal, marchant sur des boises mal asseurées mais nostre Seigneur qui me voyoit desia assez en peine, m'en garentit, & tombay fauorablement sur le sable sans me blesser, & puis ie me releuy vn peu mouillé & en peine qu'estoient deuenus mes gens, car ils estoient si legers du pied que ie les perdois de veuë à tout momēt, à cause des bois, vallées & montagnes & qu'il n'y auoit point de sentiers battus, mais à leur appel ie me remettois, & allois à eux, lesquels au lieu de me crier m'encourageoient & excusoient ma lassitude qu'ils eussent bien desiré soulager, & ne me contraignoient en rien d'une chose estois ie bien asseuré qu'ils ne m'abandonneroient pas & ne me laisseroient à la mercy des ours, plustost ils m'eussent porté sur leurs espauls que de me laisser malade, ou miserablement mourir sur les champs, comme [803] font les Sauvages errants leurs parens malades, trop vieux, ou du tout importans.

Ce long & penible chemin fait, nous trouuames vn lac,

long d'une lieuë ou enuiron, au bout duquel ayant porté à vn petit saut, nous rencontrames la grand riuere des Algoumequins qui descend à Kebec, sur laquelle nous nous embarquames.

[*Pays des Ebiceriniës éléué.]

Depuis le país des Hurons sortans de la mer douce iusques à l'entrée du lac Ebicerinys, nous auions tousiours eu le courant de l'eau contraire; mais depuis le canal du mesme lac qui se descharge par deça, iusques à Kebec, nous l'eumes tousiours & les ruisseaux & riuieres fauorables, tellement qu'on peut inferer de là, que la terre des Ebicerinys est plus haute que celle des Hurons & de Kebec.

[*Sauages changent de chemin.]

Nous ne suiuires pas tousiours en descendant, le mesme chemin que nous prismes en montant, comme ie remarquay tres bien en ce que nous fusmes vn long-temps destournez par les terres & les lacs, sans tenir de riuieres, ie ne sçay par quelle consideration, car le chemin en estoit plus long & penible, sinon que nous euitames le saut des cousteaux que les Sauvages nomment ainsi, à cause que les pierres dures, y coupent les pieds nuds comme cousteaux, ny par beaucoup d'autres endrois que nous auions passé en montant.

[*Notre canot est depery.]

Le neufiesme ou dixiesme iour de nostre sortie des Hurons, nostre Canot se trouua tellement brisé & rompu, que faisant force eau, mes Sauuages furent contrainct de prendre terre, & cabaner proche deux ou trois Cabanes d'Algoumequins,

& d'aller chercher des escorces pour en faire vn' autre, qu'ils sceurent accommoder & parfaire en fort peu de temps : ie demeuray en attendant mes hommes, avec

ces Algoumequins, lesquels auoient avec eux deux ieunes Ours priuez, gros comme Moutons, qui continuellement luitoient, couroient & se ioüoient par ensemble; puis c'estoit à qui [348] auroit plustost grimpé au haut d'vn arbre : mais l'heure du repas venuë, ces meschans animaux estoient tousiours apres nous pour nous arracher nos escuelles de Sagamité avec leurs pattes & leurs dents :

mes Sauuages rapporterent avec leurs escorces, vne Tortuë pleine d'oeufs, qu'ils firent cuire viue les pattes en haut sous les cendres chaudes, & m'en firent manger les oeufs gros & jaunes comme le moyeu d'vn oeuf de poulle.

[*Forest de Pins.]

Ce lieu estoit fort plaisant & agreable, & accommodé d'vn tres-beau bois de gros Pins fort hauts, droicts, & presque d'vne egale grosseur & hauteur, & tous Pins, sans meslange d'autre bois, net & vuide de brossailles & halliers, de sorte qu'il sembloit estre l'oeuvre & le traual d'vn excellent jardinier.

Auant que partir de là, mes Sauuages y afficherēt les Armoiries de nostre bourg de Quieunonascaran; car chacun bourg ou village des Hurons a ses Armoiries particulieres, qu'ils dressent sur les chemins faisant voyages, lors qu'ils veulent qu'on sçache qu'ils ont passé celle part. Ces Armoiries de nostre bourg furent peintes sur vn morceau d'escorce de Bouleau, [349] de la gâdeur d'vne feuille de papier : il y auoit vn Canot grossierement crayonné,

En fin après auoir bien trainé, heurté & porté nostre pauure canot, il fallut luy donner cōgé car il n'en pouuoit plus, faisoit force eau, & nous menaçoit de couler à fond si on ny remedioit [804] promptement. Il fut donc question d'en faire vn autre pour le reste du voyage, car de demeurer en chemin il n'y auoit point d'apparence & d'auancer il n'y auoit plus moyen, mes Sauuages furēt donc chercher des escorces de bouleaux dans les plus prochaines forests pour y trauailler en toute diligence, pendant que ie restois seul en nostre cabane ioignant deux autres d'Algoumequins avec lesquels ie m'entretins.

[*Ours priués.]

Ces Algoumequins auoient deux ieunes ours priuez, gros comme moutons, qui continuellement luitoient, couroient & seioüoient par ensemble, puis c'estoit à qui auroit plustost monté vn arbre qu'ils embrassoient comme vn homme & descendoïēt de mesme : mais l'heure du repas venuë, ces meschans animaux ne nous dōnerent aucun repos, car de leur dêts & de leurs pattes, ils nous vouloient arracher nos escuelles pour en manger la sagamité.

[*Mangeames vne tortuë.]

Mes Sauuages rapporterent avec leurs escorces, vne tortuë pleine d'oeufs, qu'ils firēt cuire viue les pattes contre-mont sous les cendres chaudes, & m'en firent manger les oeufs gros & iaunes cōme le moyeu d'vn oeuf de poulle, sa chair sembloit veau, mais i'eusse esté fort ayse de m'en priuer, plustost que de voir enseuelir dans les brasiers ardās, cette pauure beste en vie, qu'ils accomoderent de la sorte, peut estre, en sacrifice, car comme i'ay dit ailleurs ils en ont quelque espece.

[*Forest de pins.]

Ce lieu estoit fort plaisant & agreable, accōmodé d'vn tres-beau bois de gros pins fort [805] hauts, droicts & presque d'vne egale grosseur & hauteur, sans meslanged'aucun autre bois que de pins, nets & vuide de brossailles & halliers, de sorte qu'il sembloit estre l'oeuvre & le traual d'vn excellent jardinier.

[*Affichent leurs armoiries en chemin.]

Auant partir de là, mes Sauuages y afficherent les armoiries du bourg de S. Ioseph autrement Quieunonascaran; car chacun bourg ou village des Hurons a ses armoiries particulieres, qu'ils affichēt sur les chemins faisant voyages, lors qu'ils veulent qu'on sçache qu'ils ont passé celle part, ou pour autre raison qu'ils ne m'ont point fait sçauoir.

Les armoiries de S. Ioseph furent peintes sur vn morceau d'escorce de bouleau, de la grandeur d'vne feuille de papier, où il y auoit

avec autant de traicts noirs tirez dedans, comme ils estoient d'hommes, & pour marque que i'estois en leur compagnie, ils auoient grossierement depeinct vn homme au dessus des traicts du milieu, & me dirent qu'ils faisoient ce personnage ainsi haut esleué par-dessus les autres, pour demonstrer & faire entendre aux passans qu'ils auoiēt avec eux vn Capitaine François (car ainsi m'appelloient-ils) & au bas de l'escorce pendoit vn morceau de bois sec, d'environ demy pied de longueur, & gros comme trois doigts, attaché d'vn brin d'escorce, puis ils pendirent cette Armoire au bout d'une perche fichée en terre, vn peu penchante en bas.

Toute cette ceremonie estant acheuee, nous partismes avec nostre nouveau Canot, & portames encore ce iour-là, à six ou sept sauts : mais sur l'heure du midy en nageât, nous donnasmes si rudement contre vn rocher, que nostre Canot en fut fort endommagé,

& y fallut recoudre vne piece.

Je ne fay point icy mention de tous les hazards & dangers que nous courusmes [350] en chemin, ny de tous les sauts où il nous fallut porter tous nos pacquets par de tres-longs & fascheux chemins, ny comme beaucoup de fois nous courusmes risque de nostre vie, & d'estre submergez dans des cheutes & abismes d'eau, comme a esté du depuis le bon Pere Nicolas, & vn ieune garçon François nostre disciple, qui le suyoit de pres dans vn autre Canot, pour ce que ces dangers & perils sont tellement frequents & journaliers, qu'en les descriuans tous, ils sembleroient des redites par trop rebatuës; c'est pourquoy ie me contente d'en rapporter icy quelques-vns, & lors seulement que le sujet m'y oblige, & cela suffira.

[*Saut impetueux.]

Le soir, apres vn long trauail, nous cabanames à l'entree d'vn saut, d'où ie fus long-temps en doute que vouloit dire vn grand bruit, avec vne grande & obscure fumee que i'apperceuois enuiron vne lieuë de nous. Je disois, ou qu'il y auoit là vn village, ou que le feu estoit dans la forest; mais ie me trompois en toutes les deux sortes : car ce grand bruit & cette fumee procedoit d'une cheute d'eau de vingt-cinq ou trente pieds de haut entre des rochers, que nous trouuames le lendemain [351] matin. Apres ce saut, enuiron la portee d'une arquebuzade, nous trouuames sur le bord de l'eau ce puissant rocher, duquel i'ay fait mention au chapitre 18. que mes Sauvages croyoient auoir esté

vn canot grossierement crayonné avec autant de traicts noirs tirez dedans, comme ils estoient d'hommes, & pour marque que i'estois en leur compagnie, ils auoient grossierement depeint vn hōme au dessus des traicts du milieu, & me dirent qu'ils faisoient ce personnage ainsi haut esleué par dessus les autres, pour donner à entendre aux passans, qu'ils auoient vn Capitaine François avec eux (car ainsi m'appelloiēt ils) & au bas de l'escorce pendoit vn morceau de bois sec, d'environ demy pied de longueur, & gros comme trois doigts, attaché d'vn brin d'escorce, puis ils pendirent cette armoire au bout d'une perche fichée en terre, vn peu penchante sur le chemin.

[*Nostre canot percé.]

Toute cette ceremonie estant acheuée, nous partimes avec nostre nouveau canot, & portames [806] encore ce iour là mesme pour nostre equipage à 6. ou 7. sauts, mais cōme nous pesnasmes après descendre vn courant d'eau nous fusmes portez si rudement contre vn rocher, qu'il fist vn trou dans nostre canot, qui le pensa couler à fond, si la diligence de nos hōmes ne nous eue mis promptement à terre, où nous recousimes vne piece à la blessure.

Je ne fay point icy mention de tous les hazards & dangers que nous courusmes en chemin, ny de tous les sauts où il nous fallut porter tous nos pacquets par de tres-long & fascheux chemins, ny comme beaucoup de fois nous courusmes risque de nostre vie, & d'estre submergez dans des cheutes d'eau espouuantes,

comme a esté du depuis le bon P. Nicolas, & vn ieune garçon François nostre disciple, qui le suyoit de prés dans vn autre canot, pour ce que ces dangers & perils sont si frequents & ordinaires, qu'en les descriuant tous, ils sembleroient des redites par trop rebatues, c'est pourquoy ie me contente d'en rapporter icy quelqu'vns, & lors seulement que le suiet m'y oblige.

Le soir apres vn long trauail, nous cabanames à l'entrée d'vn saut, d'où ie fus long-temps en doute que vouloit dire vn grād bruit accōpagné d'une grande & obscure fumée qui s'éleuoit iusques à perte de veuë. Je disois, ou qu'il y auoit là vn village ou que le feu estoit dans la forest à vne lieuë de nous, mais ie me trompois en toutes les deux sortes, car ce grād bruit & ces fumées prouenoient d'une cheute [807] d'eau de 25. ou 30. pieds de haut entre des rochers que nous trouuames le lendemain matin. Apres ce saut, enuiron la portée d'une arquebuzade, nous rencontrames sur le bord de la mesme riuiere, ce puissant rocher, duquel i'ay fait mention au chap. 30. de ce 2. liure que mes Sauvages croyoient auoir esté hōme mortel cōme nous & puis metamorphosé en ceste

homme mortel comme nous, & puis deuenu & metamorphosé en cette pierre, par la permission & le vouloir de Dieu : à vn quart de lieuë de là, nous trouuâmes encore vne terre fort haute, entre-meslee de rochers, plate & vnie au dessus, & qui seruoit comme de borne & de muraille à la riuiere.

Ce fut icy où mes gens, pour ne me pouuoir persuader que cette montagne eust vn esprit mortel au dedans de soy qui la gouuernast & regist, me monstrerent vne mine vn peu refroidiee & mescontente, contre leur ordinaire. Apres, nous portâmes encore à trois ou quatre sauts tout nostre equipage, au dernier desquels nous nous arrestâmes vn peu à couuert sous des arbres, pendant vn grand orage, qui m'auoit desia percé de toutes parts; puis apres auoir encore passé vn grand saut, où le Canot fut en partie porté, & en partie traisné, fusmes cabaner sur vne pointe de terre haute, entre [352] la riuiere qui viēt du Saguenay, & va à Kebec, & celle-y qui se rendoit dedās tout de trauers; les Hurons descendent iusqu'icy pour aller au Saguenay, & vont contre mont l'eau, & neantmoins la riuiere du Saguenay, qui entre dans la grād' riuiere de saint Laurens à Tadoussac, a son fil & courant tout contraire, tellemēt qu'il faut necessairement que ce soient deux riuieres distinctes, & non vne seule, puis que toutes deux se rendent & se perdent dans la mesme riuiere saint Laurens, encore qu'il y ait de la distance d'vn lieu à l'autre enuiron deux cens lieuës :

ie n'asseur
neantmoins absolument de rien, puis que nous changeâmes si souuent de chemin allans & retournans des Hurons à Kebec, que cela m'a fait perdre l'entiere certitude, & la vraye cognoissance du droict chemin.

[*Traisnees
& bouillōs
d'eau.]

Continuons nostre voyage, & prenons le chemin à main droicte; car celuy qui est à gauche conduit en la Prouince du Saguenay, & disons que l'entree de la riuiere que nous venons de quitter dans cet autre, y causoit tant d'effect, que nous fismes plus de six ou sept lieuës de chemin, que ie ne pouuois encore sortir de [353] l'opinion (ce qui ne pouuoit estre) que nous allâssions contre mont l'eau, & ce qui me mist en cet erreur, fut la grande difficulté que nous eusmes à doubler la pointe, & que le long de la riuiere iusques au saut, l'eau se souleuoit, s'enflloit, tournoyot & bouillonnoit par tout cōme sur vn feu, puis des rapports & traisnees d'eau qui nous venoient à la rencontre vn fort long espace de temps & avec tant de vitesse, que si nous n'eussions esté habiles de

pierre par la permission & le vouloir du Createur, à vn quart de lieuë de là, nous trouuâmes encore vne terre fort haute, entremeslee de rochers, plate & vnie au dessus & qui seruoit comme d'vne haute muraille à ceste riuiere Algoumequine.

Ce fut icy où mes gens pour ne me pouuoir persuader que ceste montagne eut vn esprit viuāt dans ses entrailles, qui la regit & gouerne m'en monstrerent vn visage assez austere contre leur ordinaire : apres nous portâmes encore tout nostre equipage à 3. ou 4. sauts, au dernier desquels nous nous arrestâmes vn peu à couuert sous des arbres pendant vn grand orage, qui nous auoit desia percé de toutes parts iusques aux os, puis apres auoir encore passé vn grād saut où le canot fut en partie porté & en partie traisné, fusmes cabaner sur vne pointe de terre haute esleuée entre la riuiere qui vient du Saguenay, & va à Kebec, & celle-cy qui se rendoit & perdoit dedans tout de trauers.

Les Hurons descendirent iusqu'icy pour aller au Saguenay, & vont contre-mōt l'eau, & neantmoins la riuiere du Saguenay, qui entre dās

[808] la grād riuiere de S. Laurens à Tadoussac, à son fil & courāt tout contraire, tellemēt qu'il faut necessairement que ce soient deux riuieres distinctes, & non vne seule, puis que toutes deux se rendent & se perdent dans le mesme fleuue S. Laurens, il est vray

qu'il y a de la distāce d'vn lieu à l'autre près de 200. lieuës, c'est pourquoy ie n'asseur nullemēt de riē puis mesmes que nous changeâmes si souuent de chemin, allans & reuenās des Hurōs à Kebec, que cela m'a fait perdre l'entiere certitude & la vraye cognoissance du droit chemin & de la situatiō des lieux, autremēt ie l'aurois mieux obseruée.

Nous laissâmes le chemin de main gauche qui conduit en la Prouince du Saguenay, & prismes celuy qui est à droit pour Kebec, mais il me resouuiēt encore de l'estonnemēt admirable que causoit en nos yeux ce meslange de riuieres,

car nous fismes plus de 6. ou 7. lieuës de chemin, que ie ne pouuois encore sortir de l'opinion (ce qui ne pouuoit estre) que nous allions contre mont-l'eau, & ce qui me mit en cet erreur, fut la grande difficulté que nous eumes à doubler la pointe, & que le long de la riuiere iusqu'au saut, l'eau se souleuoit, s'enflloit, tournoyot & bouillonnoit par tout cōme vne chaudiere sur vn grand feu, puis des rapports & traisnées d'eau qui nous venoient à la rencōtre vn fort long espace de temps,

nous en destourner avec la mesme promptitude, nous estions pour nous y perdre & submerger. Je demanday à mes Sauvages d'où cela pouuoit proceder, ils me respondirent que c'estoit vn oeure du Diable, ou le Diable mesme.

Approchans du saut, en vn tres-mauuais & dangereux endroit, nous receusmes dans nostre Canot des grands coups de vagues, & encor en danger de pis, si les Sauvages n'eussent esté stillez & habiles à la conduite & gouuernement d'iceluy : pour leur particulier ils se soucioent assez peu d'estre mouillez; (car ils n'auoient point d'habits sur le dos qui les empeschast de dormir à sec : mais pour moy cela m'estoit vn peu plus incommode, & craignois [354] fort pour nos liures particulièrement.

[*Me disent
Maistre &
Capitaine
des Canots.]

Nous nous trouuâmes vn iour bien empeschez dans des grands bourbiers, & des profondes fanges & marests, ioignant vn petit lac, où il nous fallut marcher avec des peines n'importe, & si subtilement & legerement, que nous pensions à toute heure enfoncer par dessus la teste au profond du lac, qui portoit en partie cette grande estenduë de terre noire & fangeuse : car en effet tout trembloit sous nous. De là nous allâmes prendre nostre giste en vne anse de terre, où desia s'estoient cabanez depuis quatre iours vn bon vieillard Huron, avec deux ieunes garçons, qui estoient là attendant compagnie, pour passer par le pays des Hôqueronons iusques à la traite : car ce peuple des Honqueronons est malicieux, iusques là que de ne laisser passer par leurs terres au temps de la traite, vn seul ou deux Canots à la fois; mais veulent qu'ils s'attendent l'un l'autre, & passent tous en flotte, pour auoir meilleur marché de leurs bleds & farines, qu'ils leur contraignent de traicter pour des pelleteries.

[*Me disent
Maistre &
Capitaine
des Canots.]

Le lendemain

matin arriuerent encor deux autres Canots [355] Hurons qui cabanerent avec nous; mais pour cela personne n'osoit encore se hasarder de passer depeur d'un affront. A la fin mes hommes s'aduiserent de me declarer Maistre & Capitaine de tous les deux Canots, & de la marchandise qui

& avec la mesme prôptitude, nous estiôs pour nous y perdre & submerger. Je demanday à mes Sauvages que c'estois, & [809]d'où cela pouuoit proceder, ils me respondirent que c'estoit vn oeure du diable ou le diable mesme.

[*Marests &
bourbiers
fort dangereux.]

Approchans du saut, en vn tres mauuais & dangereux endroit, nous receumes des grands coups de vagues dans nostre canot, & encor en danger de pis, si les Sauvages n'eussent esté stillez & habiles à la conduite d'iceluy,

pour leur particulier ils se soucioiët assez peu d'estre mouillez, car ils n'auoient point d'habits sur le dos qui les empeschast de dormir à sec, mais pour moy cela m'estoit vn peu plus incommode, & craignois fort pour nos liures particulièrement, mais cette crainte ne m'empeschoit pas d'estre bien mouillé, & de me leuer le matin sans estre seiché.

[*Malice des
Sauuages
de l'Ise.]

Nous nous trouuâmes vn iour bien empesché dans des grands bourbiers, & profondes fanges, approchant d'un lac, où il nous fallut passer avec des peines nom pareilles, & si subtilement & legerement du pied, que nous pensions à toute heure enfoncer iusques par dessus la teste au profond du lac, qui portoit en partie cette grande estenduë de terre noire & fangeuse : car en effet tout trembloit sous nous.

De là nous allâmes prendre nostre giste en vne ancre de terre, où desia estoient cabanez depuis quatre iours vn bon vieillard Huron, avec deux ieunes garçons, qui estoient là attendans compagnie, pour passer à la traite par le pays de Honqueronons; [810]ils n'y osoient passer seuls, pour ce que ce peuple est malicieux iusques là, que de ne laisser passer par leurs terres au temps de la traite, vn ou deux canots seulement, mais veulent qu'ils s'attendent l'un l'autre, & passent tous à la fois, pour auoir leurs bleds & farines à meilleur prix, qui leur contraignent de traicter pour des pelleteries.

[*Me disent
Maistre Capitaine
des
canots.]

Le lendemain matin arriuerent encor deux autres canots Hurons, qui cabanerent aupres de nous; mais pour cela personne n'osoit encore se hasarder de passer peur d'un affront. A la fin mes hommes qui n'estoient pas en resolution de faire là vn si long sejour, me supplierent d'accepter la charge de Capitaine de leurs canots, &

estoit dedans, pour pouuoir librement passer sans crainte, éuiter l'insolence de ce peuple, & sans receuoir de detrimet : ie leur promis, ie le fis, & ils s'en trouuerent bien : car, sans iactance, ie peux dire, que si ce n'eust esté moy qui mis le hola, ils eussent esté aussi mal-traicté que deux autres Canots que ie vis arriuer, qui n'estoient point de nostre bande.

Nous partismes donc de cette ancre de terre, mais ayans vn peu aduancé chemin, nous apperceusmes deux cabanes de cette Nation,

dressees en vn cul-de-sac en lieu eminent, d'où on pouuoit descouuir & voir de loin ceux qui passaient dans leurs terres. Mes Sauuages les voyans eurent opinion que s'estoient sentinelles posees, pour leur empescher le passage : ils tirerent celle part,

& me prierent instamment de me coucher de mon long dans le Canot, pour n'estre apperceu de ces sentinelles, afin que ie puisse estre tesmoin [356] oculaire & auriculaire du mauuais traictement qu'ils pourroient receuoir, & que par apres ie me ferois voir.

Nous approchasmes donc de ces cabanes, & leur parlâmes; mais ces pauures gens ne nous dirent aucune chose qui nous peust desplaire : car ils ne songeoient simplement qu'à leur pesche & à leur chasse, & par ainsi nous reprismes promptement nostre route, & allâmes passer par vn lac, & de là par la riuere qui conduit au village; laissant à main gauche le droit chemin de Kebec.

Je louë mon Dieu en toutes choses, & le prie que ma peine & mon traual soit agreable à sa diuine Majesté : mais il est vray que nous pensâmes perir ce iour là par deux fois, auant qu'arriuer à ce village, en deux endroits fort perilleux, assez pres du saut du lac qui tombe dans la riuere,

d'auoüer pour miennes toutes leurs marchandises, bleds & farines, ce que ie fis par charité, & pour leur conseruation, car sans cette inuention ils n'eussent pas ozé passer, & passants

ils eussent peut-estre esté aussi mal traittez de ce peuple superbe, que deux autres canots Hurons qui n'estoient point de nostre bande, & voulurent tenter la fortune, contre nostre aduis, mais à leur despens, car leurs marchandises leur furent ostées, & en partie vollées, & le reste payé à vil prix.

[811]

*Des Honqueronons ou Sauuages de l'Isle,
& de leur humeur, & d'vn lac couuert
de papillons.*

CHAPITRE VIII.

Nous partismes donc de cette ancre de terre, mais ayans à peine aduancé vne demie heure de chemin, nous apperceumes deux cabanes que nous creumes estre de l'Isle, dressees en vn cul de sac, en lieu eminent, d'où on pouuoit descouuir de loing tous ceux qui entroient dans leurs terres. Mes Sauuages les voyans eurent opinion que c'estoient sentinelles posées, pour leur en empescher le passage, & qu'il estoit necessaire de les aller recognoistre, & sçauoir d'eux si c'estoit à nous à qui ils en vouloient, & là dessus me prierent de me cacher dans le canot, afin que n'estant apperceu d'eux, ie

peusse estre tesmoin auriculaire de leur discourtoisie & dispute pour leur en faire apres vne reprimande, & n'auroient garde car disoient-ils, s'ils vous apperceuoient auant de nous parler, ils n'auroient garde de nous gourmander, & par ainsi vous seriez en doute de leur malice, & de nostre iuste apprehension.

Nous approchâmes de ces deux cabanes [812] en la posture qu'ils desirerent, & leur parlâmes vn assez long-temps, mais ces pauures gens ne songeoient à rien moins qu'à nous, & ne s'estoient là cabanez que pour la pesche, & la chasse, à quoy ils s'occupoient pour viure, & par ainsi nous reprismes promptement nostre route, & allâmes passer par vn lac assez grand, & de là par la riuere qui conduit au village, laissant à main gauche le droit chemin de Kebec, d'où on comptoit de là, enuiron cent quatre-vingts lieuës.

Je louë mon Dieu de toutes choses, & le prie que ma peine & mon traual luy soient agreables, mais il est vray que nous pensâmes perir ce iour là en deux tres-mauuais

endroits proche la cheute du lac dans la riuere, où l'eau par ses soudains sousleuemens, & ses ondes inopinées, nous penserent engloutir

& puis nous descendismes dans vn certain endroit tout couuert de fraizes, desquelles nous fismes nostre meilleur repas. & reprismes nouvelles forces d'acheuer nostre iournee, iusques à nos gens de l'Isle, où nous arriuames ce iour là mesme, apres auoir faict vingt lieuës & plus de chemin.

O pauvre peuple, combien tu es digne [357] de compassion! L'aduoüe que tu es le plus superbe & reuesche de tous ceux que i'ay point veu, Vien maintenant au deuant de nous, & dispose tes troupes pour nous attendre de pied-coy au port où nous deuons descendre, ne pouuans éuiter ta veuë & tes insolences bornees & arrestees : pourtant à la seule voix d'un pauvre Religieux Recollet de saint François, que tu crois estre Capitaine, & n'est qu'un pauvre & simple soldat, & indigne seruiteur d'un Iesus-Christ crucifié, & mort pour nous en Croix.

[*Sauuages de l'Isle.]

Après auoir pris langue de quelques Sauuages que nous trouuames cabanez à l'escart, nous arriuames au port où desjà s'estoiët portez presque tous les Sauuages du bourg, lesquels avec de grands bruits & huees nous y attendoient,

en intention de profiter de nos viures, bleds & farines : mais comme ils s'en voulurent saisir, & que desia ils estoient entrez dans nos Canots,

ie fis le hola, & les en fis sortir) car mes gens n'osoient dire mot) & fis tout porter au lieu où nous voulusmes cabaner, vn peu esloigné d'eux, pour éuiter leurs trop frequentes visites.

Il ne faut point douter que ces Honqueronons [358] n'estoient pas si simples qu'ils ne vissent bien (comme ils nous en firent quelques reproches) que ie me disois maistre des bleds & farines,

par vne inuention trouuee & inuentee par mes gens, pour s'exempter de leur violence & importunité; mais il leur fallut auoir patiëce & mortifier leur contradiction : car ils n'osoient m'attaquer ou me faire du desplaisir, de peur du retour, à la traicte de Kebec, où ils vont tous les ans.

& couler à fond.

Ces perils passez, nous fusmes descendre dans vn petit bois taillis, tout couuert de fraizes, desquelles nous fismes nostre meilleur repas, & reprimes nouvelles forces pour passer iusques à nos Quieunontateronons, où nous arriuames ce iour là mesme, apres auoir faict vingt lieuës & plus de chemin.

[*Sauuages de l'Isle.]

Ce village estoit placé sur le bord de la riuiere dans vne belle pleine, d'où nous fumes apperceus à plus d'une lieuë du port, où presque tous les Sauuages se rendirent avec de grandes huees, & des bruits qui nous [813] estourdissoient, car on n'entendoit par tout qu'une voix, ou par complimens, ou pour se mocquer de nous, qui nous rengions à leur mercy, ie croy neantmoins le premier par vne raison qu'ils esperoient profiter de nos viures, car à mesme temps que nous eumes mis pied à terre, ils sauterent dans nostre canot, & se saisirent de nos bleds, & farines, pour les eschanger à leur deuotion, contre des pelleteries qu'ils ont à foison, mais comme la charité bien ordonnée commence à soy-mesme, sçachans que nos viures nous faisoient besoin, i'y mis le hola, (car mes gens n'osoient dire mot) & par ce moyen tout nous fut conserué, & porté au lieu que choisimes pour cabaner, vn petit iet de pierre esloigné du village, pour éuiter leurs trop frequentes visites.

Il ne faut point douter neantmoins, que ces Honqueronons ne vissent bien (comme ils nous en firent quelque reproches) que les bleds & farines n'estoient point à moy, & que ce que ie m'en disois le maistre, estoit de l'inuention de mes gens qui m'en auoient prié, pour les cõseruer, & s'exempter de leur violence & importunité, mais il leur fallut auoir patience, & mortifier leur sentiment, car ils n'osoient m'attaquer, ou me faire du desplaisir, peur du retour à la traicte de Kebec, où ils ont accoustumé d'aller tous les ans faire emploite, & rapporter des marchandises.

[*Sauuage de

Le dis veritablement, & le repete derechef,
que c'est icy le peuple le plus reuesche,
le plus superbe & le moins courtois
de tous ceux que j'ay veus;

mais aussi est-il
le mieux couuert, le mieux matachié & le
plus ioly & paré de tous; comme si à la
brauerie estoit inseparablement attachee
& coniointe la superbe, la vanité & l'orgueil,
mere nourriciere de tout le reste
des vices & pechez.

Les ieunes femmes &
filles semblent des Nymphes, tant elles
sont bien accommodees, & des Biches,
tant elles sont legeres du pied.

Nous passasmes
le reste du iour à nous cabaner, &
encor tout le suyant pour la venue du
Truchement Bruslé, qui nous prioit de
l'attendre de compagnie : mais nous trouuasmes
[359] si peu de courtoisie & de faueur
dans ce village, qu'aucun ne nous y voulut
pas traicter vn seul morceau de poisson
qu'à prix déraisonnable, peut-estre par
vn ressentiment qu'ils auoient de ne leur
auoir laissé les bleds & farines en leur liberté,
comme ils s'estoient promis. Ils ne
laissoient pourtant de nous venir voir deuant
nostre cabane; neantmoins plustost
pour nous controoller & se mocquer de
nous, que pour s'instruire de leur salut :
car à l'heure du repas me voyant souffler
ma Sagamité, pour estre trop chaude, ils
s'en prenoient à rire, ne considerans point
que ie n'auois pas la langue ny le palais ferré
ny endurcy comme eux.

[*N'escaillét
leur poisson.]

Au partir de ce village, nous allasmes
cabaner en vn lieu tres-propre à la pesche,
où nous prismes quantité de poissons de
diuerses especes, que nous mangeasmes
cuits en eauë & rostis : mais il y auoit cela

l'Isle peu
cortois, &
braues.]

Ce peuple est (à mon aduis) le plus reueche,
[814]le plus superbe, & le moins courtois de
tous ceux que j'ay iamais conuersé en toutes
les terres du Canada, du moins me la-il semblé,
pour le peu que ie les aye pratiqué, mais
aussi est il le mieux couuerte, le mieux matachié,
& le plus iolument paré de tous, côme
si à la brauerie estoit inseparablemēt attachée
la superbe, & la vanité, côme nous voyons
en quelque parens de nos Religieux, lesquels
semblent auoir honte de s'aduouer
pour tels, pour les voir pauurement habillez,
mal traitez, mesprisez des gens de neant,
crottez, mal chaussez, & mandier par les
ruës avec la besace, comme pauvres de Iesus-Christ.
O siecle peruerty, ô vanité deplorable,
vous mesprisez ceux qui ont choisist la
bassesse pour l'amour de Iesus-Christ, mais
ce sera à vostre confusion, car ils seront vn
iour vos Iuges & candammeront vostre mespris,
car pourquoy en faites vous moins
d'estat que s'ils estoient seculiers.

Les ieunes femmes, & filles sembloient des
Nymphes, tant elles estoient bien aiustées,
& des Comediennes,

tant elles estoient legeres
du pied, vous les voyez la teste leuée
par le village, couuertes de matachias, sauter,
courir, & se resiouir plaisamment, comme
si elles eussent esté assurees d'vne eternelle
felicité, ainsi au vray dire elle[s] n'ont pas
peur d'vn Enfer, ny de perdre vn Paradis,
qu'elles ayent quelque chose à manger, les
voyla contentes, si elles n'ont rien elles ont
la patience.

[815] Nous passames tout le reste du iour dans
nostre cabane, & encore le suiuaît, pour la venue
du Truchement Bruslé,

puis nous trouuasmes
bagage dès le lendemain matin, car
nous mourrions là de faim sans pouuoir obtenir
vn seul morceau de poisson qu'à prix
desraisonnable, peut estre par vn ressentiment
de ne leur auoir laissé nos bleds & farines
à l'abandon,

comme ils s'estoient promis.
Ils ne laisseroient pourtant de nous venir
voir en nostre cabane, mais plustost pour
nous obseruer que pour s'instruire de
leur salut, & nous faire offre de leur
seruice.

Au partir de ce village, nous allames cabaner
en vn lieu tres-propre pour la pesche,
d'où nous eumes du poisson de diuerses especes
plus que suffisamment pour tout ce iour
là; nous en fismes de rostis, & du bouillis,

d'incommode que mes gens n'escailloient point celuy qu'ils deminssoient dans la Sagamité, non plus que celuy qui se mangeoit en autre façon,

telle estant leur coustume, de sorte qu'à chaque cueilleree de Sagamité qu'on prenoit, il falloit faire estat d'en cracher vne partie dehors, & [360] lors qu'ils auoient quelque morceau de viande à deminsser, ils se seruoient de leur pied pour le tenir, & de la main pour la couper.

[*Mangeasmes

vn chien.]

Les grands orages qu'il fit ce iour-là, & les pluyes continuelles qui durerent iusques au lendemain matin, furent cause que nous logeasmes fort incommodemēt dans vn lieu marescageux, où d'auenture nous trouuasmes vn chien esgaré, que mes Sauuages prirent & tuerent à coups de haches, & le firent cuire pour nostre souper. Comme au chef, ils me presenterent la teste, mais ie vous assure qu'elle estoit si hideuse, & auoit vne grād' gueule beante si desagreable, que ie n'eus pas le courage d'en manger, & me contentay d'vn morceau de la cuisse. Au souper du lendemain nous mangeasmes vn' Aigle, que mes gens m'auoient desnichee, puis deux ou trois autres en autre temps, pour ce que ces oyseaux estoient si lourds à porter, avec les auirons que i'auois desia en ma charge, que ie ne pūs les conseruer vn plus long temps, & fallut nous en desfaire.

[[*Grand nôbre de papillons.]]

Le iour suyuant, apres auoir tout porté à 5. ou 6. sauts, & passé par des lieux tres-perilleux, [361] nous primes giste en vn petit hameau d'Algoumequins sur le bord de la riuere, qui a en cet endroit plus d'vne bonne lieuë de large :

sans autre sauce que du bon appetit, mais mes gens qui n'escailloient point celuy qu'ils deminssoient dans le broüet, non plus que celuy qui se mangeoit en autre façon (telle estant leur coustume) estoit la cause qu'à chaque cueilleree de sagamité qu'on prenoit, il en falloit cracher vne partie dehors, & pour vne autre inciuilité, s'ils auoient vn morceau de viande à deminsser, ils se seruoient de leur pieds crottez pour la tenir, & d'vn meschant cousteau pour la couper.

[*Mangeasmes

vn chië.]

Les grands orages qu'il fit ce iour là, & qui durerent iusques au lendemain matin, nous [816] firent loger fort incommodemēt dans vn marets, ou d'auanture nous trouuames vn chien égaré, que mes Sauuages prirent

& tuerent à coups de haches, puis le firent botuillir pour nostre souper. Comme au chef ils me presenterent la teste, mais ie vous assure que sa grand'gueule beante la rēdoit si hideuse, & de mauuaise grace, que ie n'eus pas assez de courage pour en manger, & me contentay d'vn morceau de la cuisse, que ie trouuay tres-bonne.

Ces bons Sauuages me desnichoient par fois des aigles, mais comme ce sont oyseaux tres-lourds, quand i'estois las de les porter, nous en faisons chaudieres, & nous seruoiet de pitance, excepté d'vne qu'ils ne voulurent point manger, iene sçay par qu'elle superstition, car comme i'estois occupé hors de la cabane avec quelque Sauuages, ils luy tordirent le col pour auoir ses cousteaux, & la ietterent au loing, me donnant à entendre qu'elle estoit morte d'elle mesme, & qu'ils n'y auoient pas cooperé, ce que ie ne pū croire, & pour preuue ie leur monstray le col rompu, & neantmoins ils n'en voulurent iamais manger, ny prendre la peine de la faire cuire, peut-estre pour auoir esté estouffée.

Le iour ensuiuant, apres auoir tout porté à cinq ou six sauts, & passé par des lieux tres-perilleux, nous primes giste en vn petit hameau d'Algoumequins, sur le bord de la riuere, qui a en cet endroit plus d'vne bonne lieuë de large, ie fus visiter tout ce peu de [817] cabanes qu'il y auoit là, faites en rond, & desquelles l'entrée estoit fort estroite, bouchée d'vne petite peau d'eslan, mais si pauures au dedans, qu'elles me sembloient voir les hermitages des anciens Peres hermites de la Thebayde, selon qu'on les despeint.

Le lieu estoit aussi pauure & sterile comme les maisons, car ce n'estoit qu'vn rocher couuert d'vn peu de sable par endroits, & de quelque petits arbrisseaux qui seruoient de retraite aux oyseaux, ie fus par tout chercher des fraizes, & des bluëts, mais tout estoit desia dissipé, car comme ces petits fruicts seruent de manne aux Algo[u]mequins, ils les amassent

soigneusement pour en faire seicherie.
Le Truchement Bruslé qui nous suiuit
de prés, nous y vint trouuer & s'y logea, mais
aussi incommodement que nous.

[*Arc en Ciel.]

Le matin venu nous batimes aux champs
sans tambour, car il n'y auoit point de plaisir
en lieu si miserable, & vismes enuiron midy
deux Arcs-en Ciel, fort visibles & apparens,
qui tenoient deuant nous les deux bords du
fleuee, comme deux arcades, sous lesquelles
il sembloit à tout moment que deussions
passer. Il y a eu de certains peuples
qui l'ont eu en telle veneration : Que s'ils
le voyoient paroistre en l'air, ils fermoient
la bouche aussi-tost, & y portoient la main
deuant, pour ce qu'ils s'imaginoient que
s'ils l'ouuroient tant soit peu, leurs dents en
seroient pourries & gastées. Le n'ay point veu
pratiquer cette sottise entre nos Hurons,
[818]mais ils en croyent bien d'autres, qui ne valent
guere mieux.

Le soir arriué, mes Sauvages mangerent
vn aigle, de laquelle ie ne mangeay pas
seulement du bouillon, & encor moins de
la chair, car il estoit iour de Vendredy,
ces pauures gens m'en demanderent la raison,
car ils sçauoient bien ma necessité, &
le peu que nous auions pris le matin
auant de partir, & avant sceu que ie le faisois
pour l'amour du bon Iesus, ils en resterent
fort edifiez & contens, car comme
ils sont exactes obseruateurs de leurs ceremonies,
ils trouuoient aussi tres-bon que
nous fissions selon nostre croyance, & eussent
trouué mauuais qu'eussions fait du contraire
pour aucun respect.

[*Grand nôbre
de papillons.]

Si tost qu'il commença à faire iour nous
nous mimes sur l'eau, couuertes par tout
d'vn nombre presque infiny de papillons, en
l'estenduë de plus de trois heures de chemin,
& la riuere qui sembloit vn lac en
cette espace, large de plus de demye lieuë
estoit de mesme par tout couuerte de ces petits
animaux, de sorte que i'eusse auparauant
douté, s'il y en auroit bien eu autant
en tout le reste du Canada, comme il s'y en
estoit noyé dans cette seule riuere. De dire
quel vent les auoit là amenez, & comme il
s'y en est pû trouuer vn si grãd nombre en vn
seul endroit, c'est ce que ie sçay moins que
des mosquitoes, & cousins, qui sont engendrez
de la pourriture des bois.

[*vn François
pensa tomber
dans vn
saut.]

[819] Passé cette mer de papillons, nous trouuames
vne chute d'eau dans laquelle vn
François nommé la Montagne, pensa tomber
avec tous ses Sauvages, d'où ils ne se fussent
iamais retirez que morts & brisez des

Le lendemain enuiron
l'heure de midy, nous vismes deux
Arcs au Ciel, fort visibles & apparens,
qui tenoient deuant nous les deux bords
de la riuere comme deux arcades, sous
lesquelles il sembloit que nous deussions
passer.

Le soir nos Sauvages mangerent
vn Aigle, de laquelle ie ne voulus pas
seulement prendre du bouillon pour l'amour
de nostre Seigneur, & le respect du
Vendredy (bien que ie fusse bien foible)

dequoy mes gens resterent bien edifiez &
satisfaits, que ie ne fisse rien contre la volenté
de nostre bon IESUS.

[*Grand nôbre
de papillons.]

Le matin nous
nous mimes sur la riuere, qui en cet endroit
est tres-large, & semble vn lac, couuert
par tout d'vn si grand nombre de Papillons
morts,

que i'eusse auparauant douté
s'il y en auroit bien eu autant en tout le
Canada : à quelques heures de là,

vn François
nommé la Montagne, avec ses Sauvages,
se penserent perdre, & tomber dans
vn precipice & chute d'eau, de laquelle

ils ne fussent jamais sortis que morts & tous brisez, & leur faute estoit, en ce [362] qu'ils n'auoient pas assez-tost pris terre.

rochers. Leur imprudence les auoit mis dans ce danger, pour n'auoir pas assez tost pris terre, & s'ils ne se fussent promptement jettez dans l'eau, le courant les iettoit infailliblement dans le precipice, & de là à la mort, qu'estoit la fin de leur voyage.

Du saut de la chaudiere, de la petite Nation, & de la difficulté que nous eumes avec les Algoumequins, & Montagnais, du tresor publique des Hurons, & la suite de nostre voyage iusques à Kebec.

CHAPITRE IX.

[*Saut de la Chaudiere.]

Nous auons fait mention de plusieurs cheutes d'eau, & de quantité de sauts & de precipices dangereux : mais voicy le saut de la Chaudiere que nous allons presentement trouuer, le plus admirable, le plus dangereux & le plus espouventable

de tous : car il est large de plus d'un grand quart de lieuë & demy, il a au trauers quantité de petites Isles qui ne sont que rochers aspres & difficiles, couuertes en partie de meschants petits bois, le tout entre coupé de concaitez & precipices, que ces boüillons & cheutes d'eau de six ou sept brasses, ont fait à succession de temps, & particulièrement à vn certain endroit, où l'eau tombe de telle impetuositè sur vn rocher au milieu de la riuere, qu'il s'y est caué vn large & profond bassin : si bien que l'eau courant là dedans circulairement, y fait de tres-puissans boüillons, qui produisent des grandes fumees du poudrin de l'eau qui s'esleuent en l'air.

(Il y a encor vn autre semblable bassin ou chaudiere plus à l'autre bord de la riuere, qui est presque aussi impetueux & furieux que le premier, & rend de mesmes ses eauës en des grands precipices) [363] & c'est la raison pourquoy nos Montagnets & Canadiens ont donné à ce saut le nom Asticou, & les Hurons Anod, qui veut dire chaudiere en l'vne & en l'autre langue. Cette cheute d'eau meine vn tel bruit dans ce bassin, que l'on l'entend de

[*Saut de la chaudiere.]

Nous auons cy deuant fait mention de plusieurs cheutes d'eau, & de quantité

de sauts tres-dangereux, mais en comparaison de tous ceux-là, celui de la chaudiere, que nous trouuames demie heure de chemin apres celui de la montagne est le plus admirable, & le plus perilleux de tous : Car outre le grand bruit que cause sa cheute de [820] plus de sept ou huit brasses de haut entre des rochers, qui se fait entendre de plus de deux lieuës loin, il est large d'un grand quart de lieuë, trauersé de quantité de petites Isles, qui ne sont que rochers aspres & difficiles, couuerts en partie de meschants petits bois, le tout entrecoupé de concaitez & precipices, que ces boüillons & cheutes ont fait à succession temps, & particulièrement à vn certain endroit, où l'eau tombe de telle impetuositè sur vn rocher au milieu de la riuere, qu'il s'y est caué vn large & profond bassin : si bien que l'eau courant là dedans circulairement, y fait de tres-violans & puissans boüillons qui enuoient en l'air de telles fumées du poudrin de l'eau, qu'elles obscurcissent par tout l'air où elles passent.

[*Second bassin.]

Il y a encore vn autre semblable bassin, ou chaudiere plus à l'autre bord de la riuere, presque aussi large, impetueux & furieux que le premier, & de mesme rend ses eauës en des grands precipices, & cheutes de plusieurs toises de haut. Les Montagnais, & Canadiens, à raison de ces deux grandes concaitez qui boüillonnent, & rendent ces grandes fumées, ont donné à ce saut le nom Asticou, & les Hurons Anod, qui veut dire chaudiere en l'vne, & en l'autre langue.

[*Petits limas de pierre.]

plus de deux lieuës⁸ loin, puis sort & tombe dans vn autre profonde concauté ou grand bassin, enuironné d'vn grand rocher, où il ne se voit rien qu'une tres-espaisse escume, qui couure & cache l'eau au dessous.

Et comme ie m'amusois à contempler & considerer toutes ces cheutes d'eau entrer de si grande impetuosité dans ces chaudieres, & en ressortir avec la mesme impetuosité, ie me donnay garde que tous ces rochers d'alentour, où ie me tenois, sembloient tous couuerts de petits limas de pierre, & n'en peux donner autre raison, sinon, que c'est, ou de la nature de la pierre mesme, ou que le poudrin de l'eau tombant là dessus, peut auoir causé tous ces effects :

c'est aussi en cet endroit où ie trouuay premierement des plantes d'vn Lys incarnat, qui n'auoient que deux fleurs sur chacune tige.

[*Poires, & pain conuertis en pierre.]

Or comme ie m'amusois à contempler toutes ces cheutes & precipices pendant que mes Sauuages deschargeoient le canot, [821]& portoient les paquets au delà du saut, ie me prins garde que ces rochers où ie marchois sembloient tous couuerts de petits limas de pierre, & n'en peux donner autre raison, sinon que c'est, ou de la nature de la pierre mesme, ou que le poudrin de l'eau qui donne iusques là dessus, peut auoir causé tous ces effects, ou comme il y a quelque apparence, qu'une quantité de limas estans venus là mourir, (comme cette infinie multitude de papillons que ie vis noyez dans la riuere) se soient conuertis en pierre, par le continuel arrousement de la fraicheur, ou froideur de ce poudrin, & ce qui m'en donne quelque croyance est, d'auoir veu & manié autrefois des poires, & vn morceau de pain conuertis en pierre, ce qui ne se peut neantmoins qu'avec vne grande longueur de temps, & en des lieux particuliers & fraiz, comme sont les quarrieres, où les poires, & le pain auoient esté metamorphosez, au rapport du Matematicien du Roy, qui me les fit voir enuiron l'an 1604.

[*Lys incarnats.]

Ce fut aussi en ces contrées où ie trouuay des plantes de lys incarnats, ils n'auoient que deux fleurs au coupeau de chacune tige, mais elles estoient rauissantes, de plus curieux que moy en eussent apporté en France, mais ie me contentay de louer Dieu en les admirans, & de les laisser pour l'amour du mesme Dieu.

[*Cereemonie des Hurons au saut de la chaudiere.]

Mes Sauuages arriuans à ce saut, me firent [822]point les ceremonies ordinaires, ou pour auoir trop de halte, ou à raison qui ie les auois repris de semblables superstitions, lesquelles sont telles, selon que nous l'auons appris du

8 Samuel de Champlain, *les Voyages de Champlain*, 1613, p. 448 : « Nous passasmes vn sault à vne lieue de là, qui est large de demie lieue, & descend de 6. à 7. brasses de haut. Il y a quantité de petites isles, qui ne sont que rochers aspres & difficiles, couuerts de meschans petits bois. L'eau tombe à vn endroit de telle impetuosité sur vn rocher, qu'il s'y est caué par succession de temps vn large & profond bassin: si bien que l'eau courant là dedans circulairement, & au milieu y faisant de gros botuillons, a fait que les Sauuages l'appellent *Asticou*, qui veut dire chaudiere. Ceste cheute d'eau meine vn tel bruit dans ce bassin, que l'on l'entend de plus de deux lieuës ».

sieur Champlain. **Après** que les Hurons, & Sauvages ont porté tous leurs paquets, & les **canots au bas du saut**, ils s'assemblerent en vn lieu, où vn d'entr'eux avec vn plat de bois va faire la **queste**, & chacun d'eux met dans ce plat vn morceau de petun. La **queste faite**, le plat est mis au milieu de la troupe, & tous **dancent à lentour en chantans à leur mode**; puis vn des Capitaines fait vne harangue, remonstrant **que des long-temps ils ont accoustumé de faire vne telle offrande, & que par ce moyen ils sont garantis de leurs ennemis, qui les attendent souuent au passage, & qu'autrement il leur arriueroit du desplaisir.**

Cela fait le harangueur prend le plat, & va jeter le petun au milieu de la chaudiere, du dessus les rochers, puis tous d'une voix, **font vn grand cry**⁹ & acclamation, en finissant la ceremonie.

[*Cheute
d'eau admirable.]

Environ vn quart de lieuë apres le saut de la chaudiere, nous passasmes à main [364] droicte deuant vn autre saut ou **cheute d'eau admirable**, d'une riuiere qui vient du costé du Su, laquelle tombe d'une telle impetuosité de vingt ou vingt-cinq brasses de haut dans la grande riuiere, sur laquelle nous estions, **qu'elle fait deux arcades, qui ont de largeur pres de trois cens pas** Les ieunes hommes Sauvages se donnent quelquefois le plaisir de passer avec leurs Canots par derriere la plus large, & ne se mouillent que du poudrin que fait l'eau¹⁰, mais il me semble qu'ils font en cela vne grande folie, pour le danger qu'il y a assez eminent : & puis, à quel propos s'exposer sans profit dans vn suiet qui nous peut causer vn repentir & tirer sur nous la risée & la moquerie de tous les autres ?

Les Yroquois venoient ordinairement iusques en ces contrees, pour surprendre nos Hurons au passage allans à la traite; mais depuis qu'ils ont sceu qu'ils commençoient

[*Cheute
d'eau admirable.]

À vne petite lieuë de là, nous passames à main droite deuant vn autre saut, ou **cheute d'eau admirable**, d'une riuiere qui vient du costé du Su[d], laquelle tombe d'une telle impetuosité de 20. ou 25. brasses de haut dans la grande riuiere où nous estions, **qu'elle fait deux arcades, qui ont de largeur pres de deux ou trois cens pas.**

Les ieunes hommes Sauvages se donnent quelquefois le plaisir de passer avec leurs canots [823] par dessous la plus large, & ne se mouillent que du poudrin de l'eau¹⁰, mais ie vous assure qu'ils font en cela vn acte de grand folie & temerité, pour le danger qu'il y a assez eminent : & puis à quel propos s'exposer sans profit, dans vn suiet qui leur peut causer vn iuste repentir, & attirer sur eux la risée & moquerie de tous les autres.

[*Hiroquois
tuent trois
François.]

Autrefois les Hiroquois venoient iusques là surprendre nos Hurons, allans à la traite, mais à present ils ont comme desisté

- 9 Samuel de Champlain, *les Voyages de Champlain*, 1613, p. 449-450: « **Après auoir porté leur canaux au bas du sault, ils s'assemblent en vn lieu, où vn d'entr'eux avec vn plat de bois va faire la queste, & chacun d'eux met dans ce plat vn morceau de petun. La queste faite, le plat est mis au milieu de la troupe, & tous dancent à l'entour, en chantant à leur mode : puis vn des Capitaines fait vne harangue, remonstrant que des long temps ils ont accoustumé de faire telle offrande, & que par ce moyen ils sont garentis de leurs ennemis : qu'autrement il leur arriueroit du malheur [...]. Cela fait, le harangueur prend le plat, & va jeter le petun au milieu de la chaudiere, & font vn grand cry** tous ensemble. [...] d'autant que leurs ennemis les attendent à ce passage [...] ».
- 10 Samuel de Champlain, *les Voyages de Champlain*, 1613, p. 448: « A l'embouchure d'icelle il y en a vne autre qui vient du sud, où à son entrée il y a vne cheutte d'eau admirable : car elle tombe d'une telle impetuosité de 20. ou 25. brasses de haut, qu'elle fait vne arcade, ayant de largeur pres de 400. pas. Les Sauvages passent dessous par plaisir, sans se mouiller que du poudrin que fait ladite eau. [...] ».

de mener des François avec eux, ils ont comme desisté d'y plus aller,

d'y plus aller, iusques en l'an 1632 qu'ils firent des courses iusques à Kebec, pensans surprendre de nos François, & Montagnais au despourueu, & l'année suiuate **le second iour de Iuin**, furent aux trois riuieres, où ils tuerent **deux François à coups de haches, & en blessèrent cinq autres à coups de fleches dont l'vn mourut bien-tost apres. Ils eurent bien la hardiesse d'aborder encore la chaloupe avec leurs canots, & sans qu'vn François les coucha en iouë avec son harquebuze**, où il ny auoit ny balle, ny poudre, **il est croyable que pas vn n'en fut eschappé¹¹**, & qu'ils se fussent rendus maistres de la chaloupe, & de tout l'equipage des François.

[*Le sieur
Goüa au secours
des François.]

Le sieur Goua qui commandoit à la barque à demye lieuë de là, ayant ouy les cris du cōbat, despecha aussi-tost vne chaloupe au secours, & luy mesme suiuit apres avec sa barque, mais trop tard, car quand ils arriuerent là, les Hiroquois auoient desia fait leur coup, [824] & faisoient leur retraite dedans les bois, où aucun François n'eust ozé les suiure pour aucun commandement de leur Chef, s'excusant sur le danger trop eminent, & par ainsi ces Hiroquois nous ayans braué & battus iusques dans nos terres, s'en retournerent glorieux avec les testes des meurtris.

On peut admirer en cecy la hardiesse de ces Sauuages, d'auoir ozé, sans crainte des espées ny des mousquets, trauerser tant de pays, & de forests, & attaquer de nos François és contrées de l'habitation, sans que iamais on en aye pû tirer de reuanche, & puis il y en a qui veulent dire qu'ayans leur harquebuze chargée, ils tiendroient teste à dix Sauuages, ce seroit bien assez à deux bien deliberez, car ils sont prompts de l'oeil, & du pied pour s'esquiuier, & grandement adroits du bras pour vous tirer, & puis gard les surprises.

Mes Hurons à tout euenement se tindrent tousiours sur leur garde, peur de surprise, & s'allèrent cabaner hors du danger, & comme nous souffrimes les grandes ardeurs du Soleil pendant le iour, il nous fallut de mesme endurer les orages, les grands bruits du tonnerre, & les pluyes continuelles pendant la nuit, iusques au lendemain matin qu'elle nous perça iusques aux os.

neantmoins nos gens, à tout euenement, se tindrēt tousiours sur leur garde, de peur de quelque surprise, & s'allèrent cabaner hors danger, & comme nous souffrimes les grandes ardeurs du Soleil pendant le [365] iour, il nous fallut de mesme souffrir les orages, les grands bruits du tonnerre, & les pluyes continuelles pendant la nuit, iusques au lendemain matin que nous nous remismes en chemin, encore tous mouillez,

11 Paul Lejeune, *Relation de 1633*, J.R., 5 : 212-215 : « [...], **le 2 iour de Iuin** les Hiroquois tuerent **deux de nos François, & en blessèrent quatre autres, dont l'vn mourut bien-tost apres** : voicy comme arriua ce malheur. [...] : comme ils vindrent à doubler vne pointe de terre, trente ou 40. Hiroquois qui estoient en embuscade viennent fondrent dessus eux, avec des cris espouuentables : ils tuënt d'abbord les deux premiers qu'ils ont à la rencontre à **coups de haches** : ils decochent vne grese **de fleches** [...]. **Ils eurent bien la hardiesse de vouloir aborder la chaloupe avec leurs canots, & n'eust esté qu'vn François les coucha en iouë avec son harquebuze** [...], **il est croyable que pas vn n'ent fut échappé** ».

Qui fut alors bien empesché de sa contenance ce fut moy, car ie ne scauois mesme comment me gouverner dans nostre habit trempé, qui m'estoit fort lourd, & froid sur [825] les espales où ie fut deux iours à seicher, dont ie m'estonne que ie n'en tombé malade, mais Dieu tres-bon me fortisioit tousiours au plus fort de mes peines & labeurs.

[*Faux rapport
d'vn
Algoumequin.]

& affligez d'vn faux rapport
qui nous auoit esté fait par vn Algoumequin,

que la flotte de France estoit perie
en mer, & que c'estoit perdre temps à mes
gens de descendre iusques à Kebec :

mais
apres estre vn peu r'entré en moy mesme,
& ruminé ce qui en pouuoit estre, ie me
doutay incontînēt du stratageme & de la
finesse de l'Algoumequin qui auoit controuué
ce mensonge, pour nous faire retourner
en arriere, & en suite persuader à
tous les autres Hurons de n'aller point à
la traicte.

Je fis donc entendre à mes Sauuages
la malice de l'homme, & leur fis
continuer nostre voyage, avec esperance
de bon succez.

Vn surcroy d'affliction nous arriua dans
nos incommoditez de deux Algoumequins,
lesquels nous estans venus voir après la pluye
passée, nous firent croire du moins à mes gens,
que la flotte Françoise estoit perie en mer, &
que c'estoit perdre temps de vouloir passer
oultre, mes Hurons furent viuement touchez
de cette mauuaise nouvelle & moy d'abord
avec eux, mais ayant vn peu ruminé à par moy
& considéré ce qui en pouuoit estre, ie me
doutay incontinant de la malice des Algoumequins,
qui auoient controuué ce mensonge
pour nous faire rebrousser chemin & en suite
persuader à
tous nos Hurons de n'aller point
à la traicte, pour en auoir eux mesmes tout le
profit, ce que ie fis scauoir à mes gens qui reprirent
courage, & continuerent leur voyage,
avec esperance de bon succès.

[*Petite Nation.]

De là nous allasmes cabaner à la petite
Nation, que nos Hurons appellēt Quieunontatetonons,
où nous n'eusmes pas à
peine pris terre. & dressé nostre Cabane,
que les deputez du village nous vindrent
visiter, & supplier nos gens d'essuyer les
larmes de vingt-cinq ou trentre pauvres
[366] vefues qui auoient perdu leurs marys l'hyuer
passé; les vns de la faim, & les autres
de diuerses maladies naturelles,

ie les priay
d'auoir patience en cette pressante necessité,
& que le tout ne consistoit qu'à quelque
petit present qu'il falloit faire à ces
pauvres vefues pour addoucir leur douleur,
& essuyer leurs larmes. Ils en firent
en effect leur petit deuoir, & donnerent
vn present de bled d'Inde & de farine à ces
pauvres bonnes gens : ie les appelle bons,
pource qu'en effect ie les trouuay tels, &
d'vne humeur tellement accommodante,
douce & pleine d'honesteté, que ie m'en
trouuay fort edifié & satisfait.

Ce fut icy où ie trouuay dās les bois enuiron
vn petit quart de lieuë du village, ce
pauvre Sauuage malade, enfermé dans vne
Cabane ronde, couché de son long apres
d'vn petit feu, duquel i'ay fait mention

[*petite Nation.]

[*Font des
presens aux vefues.]

De là nous allames cabaner à la petite Nation,
que nos Hurons appellent Quieunontatetonons,
où nous eumes à peine pris terres, &
dressé nostre cabane, que les deputez du village
nous vindrent visiter, & supplier nos
gens d'essuyer les larmes de 25. ou 30. pauvres
femmes vefues, qui auoient perdu leur marys
l'Hyuer passé; les vns par la faim, & les autres
de diuerses maladies.

Voyant mes hommes vn peu trop retenus
à faire plaisir à ces estrangers, ie les priay de ne
[826] les point esconduire & que tout ne consistoit
qu'à quelque petit present qu'il falloit faire à
ces pauvres vefues, comme il se pratiquoit
mesme entr'eux pour semblables occasions.
Ils en firent en effect leur petit deuoir & leur
donnerent vne quantité de bled d'Inde & de
farine, qui les resiouyt fort, & en fus moy mesme
bien ayse, tant elles me faisoient compassion
& puis c'est vne Nation si honneste,
douce & accomodante d'humeur, que ie
m'en trouuay fort edifié & satisfait.

[*Present
d'vn rat
musqué.]

Ce fut icy où ie trouuay dans les bois, à vn
petit quart de lieuë du village, ce pauvre Sauuage
malade, enfermé dans vne cabane ronde,
couché de son long apres d'vn petit feu, duquel

cy-deuant au chapitre des malades.
Me promenant par le village, & visitant
les Sauvages, vn ieune garçon me fit present
d'vn petit Rat musqué, pour lequel ie
luy dōnay en eschange vn autre petit present,
duquel il faisoit autant d'estat, que ie
faisois de ce petit animal.

Le Truchement

Bruslé, qui s'estoit là venu cabaner avec
[367] nous, traitta vn Chien, dequoy nous fismes
festin le lendemain matin, en compagnie
de plusieurs Sauvages de nos Canots,
& puis nous troussasmes bagage, fismes
nos apprests, & nous mismes en chemin,
nonobstant les nouveaux aduis que
les Algoumequins nous donnoient des
Nauires de France qu'ils croyoient estre
perduës & submergees en mer, ou pris par
les Corsaires, & en effect il y auoit de l'apparence
assez de le croire, en ce que le
temps de leur arriuee ordinaire estoit desia
de long temps escoulé, & si on n'en receuoit
aucune nouvelle. Ce fut ce qui me
mit pour lors dans les doutes, bien que ie
fisse tousiours bonne mine à mes gens, depeur
qu'ils ne s'en retourmassent, comme
ils en estoient sur le point.

[*Saut saint
 Louys.]

Passans au saut saint Louys, long d'vne
bonne lieuë, & tres-dangereux en plusieurs
endroits,

notre Seigneur me garantit
& preserua d'vn precipice & cheute
d'eau où ie m'en allois tomber infailliblement :
car comme mes Sauvages en des
eaux basses conduisoient le Canot à la
main, estant moy seul dedans, pour ce que
ie ne les pouuois suyuë à pied, dans les
eaux, ny sur la terre par trop montagneuse,
[368] & embarrassee de bois & de rochers, la
violence de l'eau leur ayant fait échapper
des mains, ie me iettay fort à propos
sur vne petite roche en passant, puis en
mesme temps le Canot tombe par vne
cheute d'eau dans vn precipice, parmy les
boüillons & les rochers, d'où ils le retirerent
à demy brisé avec la longue corde,
que (preuoyant le danger) ils y auoient attachee,
& apres ils le raccommoierent à
terre, avec des pieces d'escorce qu'ils portoient
quant-&-eux : depuis nous souffrismes
encore plusieurs coups de vagues dās
notre petit vaisseau, & passasmes par de
grandes, hautes & perilleuses esleuations
d'eau, qui faisoient dancier, hausser & baisser
notre Canot d'vne merueilleuse façon,
pendant que ie m'y tenois couché &
raccourcy, pour ne point empescher mes

i'ay fait mention cy-deuant au chapitre des malades.
Me promenant par le village de cabane en
cabane pour mon diuertissement, vn ieune
garçon me fit present d'vn rat musqué,
pour lequel ie luy donnay en eschange vn autre
petit present, duquel il fist autant d'estat,
que moy de ce petit animal.

[*Nouveau
 doute.]

Le Truchement Bruslé, qui s'estoit la venu
cabaner avec nous, traicta vn chien, duquel
nous fismes festin le lendemain matin en compagnie
de quelque François,

puis nous partimes
encores dans de nouveaux doutes de la
perte des Nauires de France, que les Algoumequins
nous asseuroient indubitable, cōme

en effect il y auoit pour lors quelque apparēce
en ce qu'ils tardoient à venir beaucoup plus
qu'à l'ordinaire, ie tenois neantmoins tousiours
[827] bonne mine à mes gens & les asseurois
du contraire

peur qu'ils s'en retourmassent,
comme ils en faisoient souuent le semblant.

[*Saut saint
 Louys.]
 [*Je pensay
 perir.]

Passans au saut S. Louys, long d'vne bonne
lieuë & tres-furieux en plusieurs endroits,
mes Sauvages ne voulurent pas tousiours tenir
la terre, comme on a accoustumé, mais aux
endroits moins dangereux, ils remettoiēt leur
canot dans l'eau, où nostre Seigneur me preserua
d'vn precipice & cheute d'eau, où ie m'en
allois tomber infailliblement : car comme mes
Sauvages en des eaux basses conduisoient le
canot à la main, estant moy seul dedans, pour
ce que ie ne les pouuois suiure dans les eaux à
cause de mon habit,

ny par terre où lesriues
estoiēt trop hautes & embarassées de bois &
de rochers, la violence du courant leur ayant
fait échapper des mains, ie me iettay fort à
propos (aydé de Dieu) sur vn petit rocher en
passant, puis en mesme temps le canot tomba
par vne cheute d'eau dans vn precipice, parmy
les boüillons & les rochers d'où ils le retirerēt
fort blessé avec la longue corde que (preuoyans
le danger) ils y auoient attachée, &
me vindrent requerir sur mon rocher.

Depuis nous souffrismes encore plusieurs
petites disgraces & des coups d'eau dans nostre
canot, avec des grandes, hautes & perilleuse[s]
eleuations, qui faisoient dancier, hausser
& baisser nostre vaisseau d'vne merueilleuse
façon, pendant que ie m'y tenois couché & raccourcy,

Sauuages de bien gouverner, & voir de quel bord ils deuoient prēdre.

De là nous allasmes cabaner dans vne Sapiniere assez incommodement, d'où nous partismes le lendemain matin, encore tous mouillez, & continuasmes nostre chemin par vn lac, & de là par la grande riuere.

iusques à deux lieuës pres du Cap de Victoire, où nous cabanasmes sous vn arbre vn peu à [369] couuert des pluyes, qui continuerent du soir iusques au lendemain matin, que nous nous rendismes audict Cap de Victoire, où desia estoit arriué depuis deux iours le Truchement Bruslé, avec deux ou trois Canots Hurons.

[[*Fourbe inuentee par les Canadiens.]]
[*Sauuages suiets à mentir.]

Je vous rends graces, ô mon Dieu, que vous nous avez conduits iusques icy sans peril; mais voicy ie ne suis pas plustost descendu à terre, pensant me rafraischir, que i'entends les plaintes du Truchement & de ses gens, qui sont empeschez par les Montagnets & Algoumequins de passer outre, & veulent qu'ils attendent là avec eux les barques de la traicte :

[828] pour ne point empêcher mes Sauuages de bien gouverner, & voir de quel bord ils deuoient prendre.

[*80. Sauts.]

De là nous allasmes cabaner assez incommodement dans vne sapiniere au pied dudit saut, d'où nous partimes le lendemain matin, encore tout mouillez & cōtinuames nostre chemin entre deux Isles, par le lac dans lequel se descharge ledit saut, & de ce lac par la riuere des prairies, autrement des Algoumequins, d'où il y a iusqu'au lac des Bisserinys, plus de 80. sauts à passer tant grands que petits, dont les vns sont tres-dangereux principalement à descendre¹² car à monter cela ne se peut, sinon à bien peu, par le moyen d'vne corde, attachée au canot.

[*Arriuames au Cap de Victoire.]
[*Difficulté avec les Canadiens.]

Nous auions esté fort mal couchez la nuit passées, mais nous ne fumes pas mieux la suiuate, car il nous la fallut passer à deux lieuës du Cap de Victoire, sous vn arbre bien peu à couuerts des pluyes, qui durerent iusques au lendemain matin, que nous nous rendimes audit Cap, où des-ia estoit arriué depuis deux iours le Truchement Bruslé, avec deux ou trois canots Hurons,

duquel i'appris la deffence que les Montagnais & Algoumequins leur auoient faites de passer outre, voulans à toute force qu'ils attendirent là avec eux, les barques de la traicte, & qu'ayans pensé leur resister ils s'estoient mis en hazard d'estre tous assommez, particulièrement luy Truchement Bruslé, qui en auoit esté pour son sac à petun, & craignoit encore vn autre plus mauuais [829] party, s'y on n'y apportoit quelque remede. Je trouuay ce procedé fort mauuais & en fis quelque reproches à ces mutins qui me dirent pour excuses que si personne ne descendoit, les barques seroient contrainctes de les venir trouuer là, sans auoir la peine de trainer leurs femmes & leurs enfans iusques à Kebec, où il n'y auoit dequoy disner pour eux. Le leur

12 Samuel de Champlain, *op. cit.*, p. 1391: « La riuere des Algoumequins depuis le sault S. Louis iusques proche du lac Bisserenis il y a plus de 80. sault tant grands que petits, à passer, soit par terre ou à force de rames ou bien à tirer par terre avec cordes, dont aucuns dsdits saults sont fort dangereux, principalement à descendre ».

ie ne trouuay
point à propos de leur obevr, & dis que ie
voulois descendre, & que pour eux qu'ils
demeurassent là, s'ils vouloient, & me
voyant dans cette resolution, & que difficilement
me pouuoient ils empescher, &
encore moins osoient-ils me violenter,
comme ils auoient fait le Truchement.
Ils trouuerent inuention d'intimider nos
Hurons par vne fourbe qu'ils leur firent
croire, pour à tout le moins tirer d'eux
quelques presens.

[*Fourbe inuentee
 par
 les Canadiens.]

Ils firent donc courir vn
bruit qu'ils auoient receu vingt coliers de
Pourceleine des Ignierhonons (ennemis
[370] mortels des Hurons) à la charge de les
enuoyer aduertir de l'arriuee desdits Hurons,
afin qu'ils peussent les venir tous
mettre à mort, & qu'en peu de temps ils
viendroient en tres grand nombre. Nos
gens, vainement espouuentez de cette
mauuaise nouvelle, tindrent conseil là
dessus, vn peu à l'escart dans le bois, où ie
fus appellé avec le Truchement, qui estoit
d'aussi legere croyance qu'eux, & pour
conclusion ils se cottiserent tous; qui de
rets, qui de petun, bled, farine & autres
choses, qu'ils donnerent aux Capitaines &
Chefs principaux des Montagnets & Algoumequins,
afin de se les obliger. Il n'y
eut que mes Sauuages qui ne donnerent
rien : car ie me doutay incontinent du stratageme
& mensonge auquel les Sauuages
font suiets, & se font aysement croire à
ceux de leur sorte : car ils n'ont qu'à dire
ie l'ay songé, s'ils ne veulent dire on me l'a
dit, & cela suffit.

[*Thresor
 des Hurōs.]

Mais puis que nous sommes à parler
des presens des Sauuages, auant que passer
oultre nous en dirons les particularitez,
& d'où ils tirent particulièrement
ceux qu'ils font en commun. En toutes les
villes, bourgs & villages de nos Hurons,
[371] ils font vn certain amas de coliers de pourceleine,
rassades, haches, cousteaux, & generallyment
de tout ce qu'ils gaignent ou
obtiennēt pour le commun; soit à la guerre,
traicté de paix, rachapt de prisonniers,
peages des Nations qui passent sur leurs
terres, & par toute autre voye & maniere
qui se presente.

Or est il que toutes ces
choses sont mises & disposees entre les
maines & en la garde de l'vn des Capitaines
du lieu, à ce destiné, comme Thresorier

dis que i'y auois necessairement affaire, & que
ie desirois d'y descendre, & que pour eux qu'ils
en fissent comme ils voidroient, cette resolution
ne les contenta pas beaucoup, neantmoins
ils ne voulurent pas me violenter comme
ils auoient fait le Truchement, mais ils
trouuerent vne autre inuention plus faorable
pour intimider nos Hurons
& tirer d'eux
quelque petit present.

[*Fourbe
 plaisante
 des Canadiens.]

Ils firent donc semer vn faux bruit qu'ils venoient
de receuoir vingt colliers de pourceleines
des Ignierhonons (ennemis mortels des
Hurons) à la charge de les enuoyer aduertir
à l'instant de l'arriuee desdits Hurons, pour
les venir tous mettre à mort, & qu'en bref ils
seroient icy.

Nos gens vainement espouuentez de cette
mauuaise nouvelle, tindrent conseils là dessus,
vn peu à l'écart dans le bois où ie fus appellé
avec le Truchement qui estoit d'aussi legere
croyance qu'eux, & pour conclusion ils se cotizerent
tous, qui de rets, qui de petun, bled,
farine & autres choses, qu'ils donnerent aux
Capitaines des Montagnais & Algoumequins,
pour estre protegez contre leurs ennemis.

[830] Il n'y eut que mes Sauuages qui ne
donnerent rien, car m'ayant demandé d'y
contribuer, ie leur dis que ie ne fournissois
rien pour autoriser vn mensonge, & qu'asseurement
les Canadiens auoient inuenté cette
fourbe pour auoir part à leur commoditez
& les empescher de descendre, comme il
estoit vray.

[*Thresor
 des Hurōs.]

Mais puis que nous sommes à parler des
presens des Sauuages, auant que passer oultre,
nous en dirons les particularitez, d'où ils
tirent principalement ceux qu'ils font en
commun, afin qu'vn chacun sçache qu'ils ne
sont pas tout à fait denuez de police.
En toutes les villes, bourgs & villages de
nos Hurons, ils font vn certain amas de colliers
de pourceleine, rassades, haches, cousteaux,
& generallyment de tout ce qu'ils gaignent
& obtiennent pour le publique, soit à
la guerre, traicté de paix, rachapt de prisonniers,
peages des Nations qui passent sur leurs
terres, & par toute autre voye & maniere
d'où ils ont accoustumé tirer quelque profit.

Or est-il que toutes ces choses sont mises &
deposées entre les maines & en la garde de l'vn
des Capitaines du lieu, à ce destiné, comme
Thresorier de la Republique : & lors qu'il est

de la Republique : & lors qu'il est question de faire quelque present pour le bien & salut commun de tous, ou pour s'exempter de guerre, pour la paix, ou pour autre service du public. Ils assemblent le conseil, auquel, apres auoir deduit la necessité vrgente qui les oblige de puiser dans le thresor, & arresté le nombre & la qualité des marchandises qui en doiuent estre tirées, on aduise le Thresorier de fouiller dans les coffres, & d'en apporter tout ce qui a esté ordonné, & s'il se trouue espuisé de finances, pour lors chacun se cottise librement de ce qu'il peut, & sans violence aucune donne de ses moyens selon sa commodité & bonne volonté; & iamais ils ne manquent de trouuer les choses necessaires [372] & accordees, tant ils ont le coeur genereux & assis en bon lieu, pour le salut commun.

[*Partons du
Cap de Victoire.]

Pour reuenir au dessein que i'auois de partir du Cap de Victoire, & d'aller iusqu'à Kebec, ie me resolut en fin (apres auoir vn peu contesté avec les Montagnets & Aloumequins) de faire mettre nostre Canot en l'eau, comme ie fis, dès la pointe du iour, que tous les Sauvages dormoient encore, & n'esueillay personne que le Truchement pour me suyure, s'il pouuoit, ce qu'il fist au mesme instant, & fismes telle diligence, fauorisez du courant de l'eau, & qu'il n'y auoit aucun saut à passer, que nous fismes vingt-quatre bonnes lieuës ce iour là, nonobstant l'incommodité de la pluye, & cabanames au lieu qu'on dit estre le milieu du chemin de Kebec au Cap de Victoire, où nous trouuames vne barque à laquelle on nous donna la collation, puis des pois & des prunes pour faire chaudiere entre nos Sauvages, lesquels d'ayse, me dirent alors que i'estois vn vray Capitaine, & qu'ils ne s'estoient point trompez en la croyance qu'ils en auoient tousiours euë, veu la reuerence & le respect que me portoient les [373] François, & les presents qu'ils m'auoient faits, qui estoient ces pois & ces pruneaux, desquels ils firent bonne expedition à l'heure du souper, ou plustost disner : car nous n'auions encore beu ny mangé de tout le iour.

Le lendemain dès le grand matin, nous partismes de là, & en peu d'heures trouuames vne autre barque, qui n'auoit encore leué l'ancre faute d'vn bon vent : &

question de faire quelque present pour le bien & salut commun de tous,

ou pour autre service qui concerne le publique, ils assemblent le conseil, auquel, après auoir deduit la necessité vrgente qui les oblige de puiser dans le thresor, [831] & arresté le nombre & les qualités des marchandises qui en doiuent estre tirées, on aduise le Thresorier de fouiller dans les coffres de l'espargne, & d'en apporter tout ce qui a esté ordonné, & s'il se trouue espuisé de finances, pour lors chacun se cottise librement de ce qu'il peut, & sans violence aucune donne de ses moyens selon sa commodité & bonne volonté; iusques à la concurrence des choses necessaires & ordonnées, qui ne manquent point d'estre trouuées.

[*Partons du
Cap de Victoire.]
[*Me disent
Capitaine.]

Pour suiure le dessein que i'auois de partir du Cap de Victoire pour Kebec, nonobstant la contradiction de nos Aloumequins & Montagnais, ie fis ietter nostre canot en l'eau dès le lendemain de grand matin que tout le monde dormoit encore, & n'esueillay que le Truchement pour me suiure, comme il fist au mesme instant, & fismes telle diligence, fauorisez du courant de l'eau, que nous fismes 24. Lieuë ce iour là, nonobstant quelques heures de pluyes;

& cabanames au lieu qu'on dit estre le milieu du chemin de Kebec au Cap de Victoire, où nous trouuames vne barque à laquelle on nous donna la collation; puis des pois & des prunes, pour faire chaudiere entre nos Sauvages, lesquels d'ayse, me dirent alors que i'estois vn vray Capitaine, & qu'ils ne s'estoient point trompez en la croyance qu'ils m'auoient tousiours euë, veu la reuerence & le respect que me portoient tous les François, & les presens qu'ils m'auoient faits, qui estoiet ces pois & ces pruneaux, desquels ils firent [832] bonne expedition à l'heure du souper, ou plustost disner; car nous n'auions encor beu ny mangé de tout le iour, tant nous auions peur que les Canadiens nous suiussent à mauuais dessein, pour auoir passé contre leur volonté.

Je diray que le respect que les François nous ont quelquefois tesmoigné en la presence des Sauvages, nous a de beaucoup seruy & donné de l'autorité enuers ces barbares qui sçauent faire estat de ceux que les François honorent lequel honneur redonde au merite des mesmes François.

Le lendemain dès le grand matin, nous partismes de là, & en peu d'heures trouuames vne autre barque, qui n'auoit encore leué l'ancre faute d'vn vent fauorable, & après y

apres auoir salué celuy qui y commandoit, avec le reste de l'equipage, & fait vn peu de collation, nous passames outre en diligence, pour pouuoir arriuer à Kebec ce iour là mesme, comme nous fismes avec la grace du bon Dieu.

Sur l'heure de midy mes Sauuages cacherent sous du sable vn peu de bled d'Inde à l'accoustumee, & firent festin de farine cuite, arrousee de suif d'Eslan fondu : mais i'en mâgeay tres-peu pour lors (sous esperance de mieux le soir :) car comme ie ressentois desia l'air de Kebec, ces viandes insipides & de mauuais goust, ne me sembloient pas si bonnes qu'aparauant, particulièrement ce suif fondu, qui sembloit proprement à celuy de nos chandelles, lequel seroit là mangé en guise d'huile, ou [374] de beurre fraiz, & eussions esté trop heureux d'en auoir pour mettre dans nostre pauure Menestre au pays des Hurons.

A vne bonne lieuë ou deux de Kebec, nous passames assez proche d'un village de Montagnets, dressé sur le bord de la riuere, dans vne Sapiniere, le Capitaine duquel, avec plusieurs autres de sa bande, nous vindrent à la rencontre dans vn Canot, & vouloient à toute force contraindre mes Sauuages de leur donner vne partie de leur bled & farine, comme estant deu (disoient-ils) à leur Capitaine, pour le passage & entree dans leurs terres : mais les François qui là auoient esté enuoyez exprez dans vne Chaloupe, pour empescher ces insolences, leur firent lascher prise, tellement que mes gens ne furent en rien fouldes, que du reste de nostre Menestre du disner, qui estoit encore dans le pot, laquelle ces Môtagnets mangerent à pleine main toute froide, sans autre ceremonie.

[*Nostre ariuee à Kebec.]

De là nous arriuasmes d'assez bonne heure à Kebec,

& eus le premier à ma rencontre le bon Pere Ioseph, qui y estoit arriué depuis huict iours, avec lequel (apres

auoir salué celuy qui y commandoit, avec le reste de l'equipage, & fait vn peu de collation, nous passames outre en diligence, pour pouuoir arriuer à Kebec ce iour là mesme, comme nous fismes avec la grace du bon Dieu.

Sur l'heure du midy mes Sauuages cacherent sous du sable vn peu de bled d'Inde à l'ordinaire, & firent festin de farine cuite, arrousee de suif d'eslan : mais i'en mangeay tres-peu pour lors, (sous l'esperance de mieux au soir :)

car comme ie ressentois des-ia l'air de Kebec, ces viandes incipides & de mauuais goust, ne me sembloient si bonnes qu'aparauant, particulièrement ce suif fondu, qui sembloit proprement [833] à celuy de nos chandelles fondues, lequel seroit là mangé en guyse d'huyle ou de beure frais, & eussions esté trop heureux d'en auoir quelquefois pour nostre pauure potage, au país des Hurons où aucune douceur ne nous enuisageoit sinon le contentement de l'esprit.

A vne bonne lieuë ou deux de Kebec, nous passames assez proche d'un village de Montagnais, dressé sur le bord de la riuere, dans vne sapiniere, le Capitaine duquel avec plusieurs autres de sa bande, nous vindrent à la rencontre dans vn canot, & vouloient à toute force contraindre mes Sauuages de leur donner vne partie de leurs terres;

mais les François qui là auoient esté enuoyez exprez dans vne chaloupe pour empescher ces insolences, leur firent lascher prise, & nous donnerent liberté, tellement que mes gens n'en furent de rien incommodez que du reste de nostre sagamité du disner, laquelle ces Montagnais mangerent à pleine main toute froide, sans autre ceremonie, & la trouerent tres-bonne, comme n'en ayans pas souuent de telles.

[834]

De nostre ariuee à Kebec, & du mécontentement des Sauuages que ie les deuois quitter, leur fismes festin & donnames vn chat pour leur pays. Et puis ie m'embarquay pour la France.

CHAPITRE X.

[*Nostre arriuee à Kebec.]

Deliurez de ces importuns picoueurs, nous doublames le pas pour arriuer d'heure à Kebec, où nous primes terre avec nos sept ou huict canots, après auoir esté saluez du fort de deux vollées de canon, & des sieurs de Caen & de Champlain d'une honneste reception à nostre débarquement, tous deuancez par le bon P. Ioseph, qui nous voir assez-tost.

m'estre vn peu rafraischy, & receu la [375] courtoisie de Messieurs de l'habitation, & veu cabaner mes Sauvages)

ie fus à nostre petit Couuent, scitué sur la riuiere saint Charles, où ie trouuay tous nos Confreres en bonne santé, Dieu mercy : desquels (apres l'action de graces que nous rendismes premierement à Dieu & à ses Saints) ie receus la charité & bon accueil que ma foiblesse, lassitude & debilité pouuoit esperer d'eux.

Quelques iours apres il fut question de faire mes petits apprets, pour retourner promptement aux Hurons avec mes Sauvages, qui auoient acheué leur traicte; mais quand tout fut prest, & que ie pensay partir, il me fut deliuré des lettres avec vne obediencie, de la part de nostre Reuerend Pere Prouincial, par lesquelles il me mandoit de m'embarquer au plus prochain voyage, pour retourner en France, demeurer de Communauté en nostre Couuent de Paris, où il desiroit se seruir de moy.

Il fallut donc changer de batterie, & delaisser Dieu pour Dieu par l'obeysance,

Nous fumes de compagnie dans l'habitation, où nous receumes la collation pendant laquelle ie les entretins de mon voyage & de nostre gouuernement au païs des Hurons. Après quoy ie fus voir cabaner mes hommes, puis nous partimes le P.Ioseph & moy pour nostre petit Couuent, où ie trouuay tous nos confreres en bonne santé Dieu mercy, desquels (après l'action de graces renduë à nostre Seigneur, ie receu la charité & bon accueil que ma foiblesse & lassitude pouuoit esperer [835] d'eux, car i'estois autant debile qu'amaigry & bruslé des ardeurs du Soleil, tousiours gay & contant en mon ame par la diuine prouidence qui me conserua dans cette humeur, pour ce que ie peinois & trauallois pour luy & à cause de luy, du moins me sembloit il en auoir le desir & la volonté.

[*Suis rappellé en France.]

Après auoir eu quelque iours de repos & de recollection interieure ie fis mes petits apprets pour mon retour aux Hurons, car mes Sauvages auoient acheué leur traicte, mais comme tout fut prest & que ie pensay partir il me fut deliuré lettres & obediencie de nostre P. R. Prouincial par lesquelles il me donnoit ordre de m'embarquer au plus prochain voyage pour France demeurer de communauté en nostre Couuent de Paris, où il desiroit se seruir de moy, dont voicy le contenu de sa lettre.

[*Lettre du R. P. Prouincial[.]]
Mon tres-cher Frere salut en I. C.

I'ay receu les vostres avec ioye & contentement de vostre heureuse arriüée dans ces terres Canadiennes, d'où vous auez passé à celles des Hurons pour y employer vostre zele & la bonne volonté qu'auuez pour le salut des mescreyans, ie prie le mesme Dieu qui vous a presté son Ange pour vous y conduire, qu'il vous en ramene au plustost en pleine santé. I'ay affaire de vostre presence par deça, c'est pourquoy ie vous enuoye vne obediencie en vertu de laquelle ie vous commande de reuenir au plus prochain voyage qu'il vous sera possible, non que ie doute de vostre obeissance, [836] mais afin que personne ne pense de vous empecher. Je vous attendray donc en nostre Couuent de Paris, où ie feray prier nostre Seigneur, pour vous qui suis après m'estre recommandé à vos saintes prieres.

Mon tres cher Frere,

A Paris ce 9. Mars 1625.

Vostre affectionnez seruiteur
en I.C.
Frere Poycarpe du
Fay Prouincial.

Il me fallut donc changer de batterie & laisser Dieu pour Dieu par l'obeysance, puis

puis que sa diuine Maiesté en auoit ainsi ordonné. Car ie ne pû receuoir aucune raison pour bonne, de celles qu'on m'alleguoit [376] de ne m'en point retourner, & d'enuoyer mes excuses par escrit à nostre Reuerend Pere Prouincial, pource qu'vne simple obeyssance estoit plus conforme à mon humeur, que tout le bien que i'eusse peu esperer par mon trauail au salut & conuersion de ce pauure peuple, sans icelle.

En delaisant la nouuelle France, ie perdis aussi l'occasion d'vn voyage de deux ou trois cens lieuës au delà des Hurons, tirant au Su, que i'auois promis faire avec mes Sauuages, si tost que nous eussions esté de retour dans le pays, pendant que le Pere Nicolas eust esté descourir quelqu'autre Nation du costé du Nord. Mais Dieu, admirable en toutes choses, sans la permission duquel vne seule fucille d'arbre ne tombe point, a voulu que la chose soit arriuee autrement.

[*Prends cõgé de mes Sauuages.]

Prenant congé de mes pauvres Sauuages affligez de mon depart, ie taschay de les consoler, & leur donnay esperance de les reuoir au plustost qu'il me seroit possible, & que le voyage que ie deuois faire en France ne procedoit pas d'aucun mescontentement que i'eusse receu d'eux, ny pour enuie qu'eusse de les abandonner; [377] ains pour quelqu'autre affaire particuliere qui m'obligeoit de m'absenter d'eux pour vn temps.

Ils me prierent de me ressouenir de mes promesses, & puis que ie ne pouuois estre diuertie de ce voyage, qu'au moins ie me rendisse à Kebec dans dix ou douze Lunes, & qu'ils ne manqueroient pas de m'y venir retrouver, pour me reconduire en leur pays. Il est vray que ces pauvres gens ne manquerent pas de m'y venir rechercher l'annee d'apres, comme il me fut mandé par nos Religieux : mais l'obedience de mes Superieurs qui m'employoit à autre chose à Paris, ne me permist pas d'y retourner, comme i'eusse bien

que sa diuine Maiesté en auoit ainsi ordonné, car ie ne pû receuoir aucune raison pour bonne de celles qu'on m'alleguoit de ne m'en retourner point, & d'enuoyer mes excuses par escrit, veu la necessité & la croyance qu'on auoit de moy dans le país; pour ce qu'vne simple obeissance estoit plus conforme à mon humeur, que tout le bien que i'eusse pû esperer par mon trauail au salut & conuersion de ce peuple sans icelle.

[*Perdis l'occasion d'vn voyage.]

En delaisant la nouuelle France, ie perdis aussi l'occasion d'vn voyage de trois Lunes de chemin au delà des Hurons, tirant au Su, que i'auois promis avec mes Sauuages, si tost que nous eussions esté de retour dans le país, pendant que le Pere Nicolas eut esté decouvrir quelque autre Nation du costé du Nord. Mais [837] Dieu admirable en toutes choses, sans la permission duquel vne seule sueille d'arbre ne peut tomber, a voulu que la chose soit autrement arriuee.

[*Prens congé de mes Hurons.]

Prenant congé de mes pauvres Sauuages affligez de mon depart, ie taschay de les consoler au mieux que ie pû, & l'uir donnay esperance de les reuoir l'année suiuite, & que le voyage que ie deuois faire en France, n'estoit d'aucun mescontentement que i'eu d'eux, ny pour enuie que i'eusse de les abandonner, mais pour quelqu'autre affaire particuliere qui redonderoit à leur contentement & profit.

Ils furent fort ayses lors que ie leur promis de supplier les Capitaines François de bastir vne maison au dessous du saut saint Louys, pour leur abreger le chemin de la traicte & les mettre à couuert de ce costé là de leurs ennemis, qui sont tousiours aux aguets pour les surprendre au passage, & en effect ce leur est vne grandissime peine de faire tous les ans tant de chemin & courir tant de risques pour si peu de marchandises qu'ils remportent de Kebec, laquelle leur peut estre ostée avec la vie, par les Hiroquois, c'est pourquoy ie dis de rechef qu'il seroit necessaire de bastir vne habitation au saut saint Louys, pour la commodité des vns & des autres, des Sauuages & des François.

Ils me prierent de me resouenir de mes promesses, & que puis que ie ne pouuois estre diuertie de ce voyage, qu'au moins ie me rēdisse à Kebec dans 10. ou 12. lunes, & qu'ils ne manqueroient [838] pas de s'y rendre, pour me reconduire en leur país, comme ils firent à la verité l'année d'après, ainsi qu'il me fut mandé par nos Religieux de Kebec, mais l'obedience de nos Superieurs qui m'employoit à autre chose à Paris, ne me permit pas d'y retourner, comme i'eusse bien desiré & tenu à sauuer singuliere, principalement pour baptizer mon grand oncle Auoindaon & beaucoup d'autres

desiré.

Auant mon depart nous les conduisimes dans nostre Couent, leur fismes festin, & toute la courtoisie & tesmoignage d'amitié à nous possible, & leur donnasmes à tous quelque petit present, particulièrement au Capitaine & Chef du Canot, auquel nous donnasmes vn Chat pour porter à son pays, comme chose rare, & à eux incogneuë : ce present luy agrea infiniment, & en fit grand estat;

mais voyant que ce Chat venoit à nous lors que nous l'appellions, il coniectura [378] de là qu'il estoit plein de raison, & qu'il entendoit tout ce que nous luy disions : c'est pourquoy, apres nous auoir humblement remercié d'vn present si rare, il nous pria de dire à ce Chat que quand il seroit en son pays qu'il ne fist point du mauuais, & qu'il ne s'en allast point courir par les autres Cabanes ny par les forests; mais qu'il demeurast tousiours dans son logis pour manger les Souris, & qu'il l'aymeroit comme son fils, & ne luy laisseroit auoir faute de rien.

Le vous laisse à penser & considerer la naïfueté & simplicité de ce bon homme, qui pensoit encore le mesme entendement & la mesme raison estre au reste des animaux de l'habitation, & s'il fut pas necessaire le tirer de cette pensee, & le mettre luy-mesme dans la raison, puis que

Sauuages Hurons, qui m'en auroient tant de fois supplié, lesquels ie remettois de iour à autre pour les mieux fonder, ne pensant pas que nostre Seigneur me deut si tost tirer de là, & ramener en France.

[*Donnames vn chat au Capitaine.]

Auant mon depart nous les conduisimes dans nostre Couent, leur fismes festin, d'vne plaine chaudiere de poix assaisonnez d'vn peu de lard, & les caressames à nostre possible, dequoy ils se sentoient grandement honorez, mais bien dauantage lors qu'après le repas nous leur donnasmes à chacun vn petit present, & au Capitaine du canot vn grand chat pour porter en son país, present qui luy agrea tellement pour estre vn animal incognu en tout le Canada, qu'ils ne sçauoit assez nous en remercier à son gré, voyla comme les choses rares sont estimées par tout, encores qu'en soy, elles soient de peu de valeur.

[*Croit vn chat raisonnable.]

Ce bon Capitaine estimoit en ce chat vn esprit raisonnable, voyoit que l'appellant, il venoit & se iouoit à qui le caressoit, il coniectura de là qu'il entendoit parfaitement bien le François & comprenoit tout ce qu'on luy disoit, [839] après auoir bien admiré cet animal, il nous pria de luy dire qu'il se laissast emporter en sa Prouince & qu'il l'aymeroit comme son fils.

O Gabriel qu'il aura bien dequoy faire bonne chere chez moy, disoit le bon homme, tu dis qu'il ayme fort les souris & nous en auons en quantité, qu'il vienne donc librement à nous, ce disant, il pensa embrasser ce chat que nous tenions aupres de nous, mais ce meschant animal qui ne se cognoissoit point en ses caresses, luy ietta aussi tost ses ongles & luy fist lascher prise, plus viste qu'il ne l'auoit approché.

[*Le chat s'échappe.]

Ho, ho, ho, dit le bon homme, est ce comme il en vse, ongaron, otischoat, il est rude, il est meschât, parle à luy. A a fin l'ayât mis à toute peine dans vne patite caisse d'escorce, il l'emporta entre ses bras dans son canot & luy donnoit à manger par vn petit trou du pain qu'on luy auoit donné à nostre Couent, mais ce fust bië la pitié lors que luy pësant dōner vn peu de sagamité, il s'eschapa & prit l'essor sur vn arbre d'où ils ne purent iamais rauoir, & de le rappeler il n'y auoit personne à la maison, il n'entendoit point le Huon, ny les Hurons la maniere de le rappeler en François, & par ainsi ils furent contraincts de luy tourner le dos & le laisser sur l'arbre bien marry d'auoir fait vne telle perte & le chat bien en peine qui le nourriroit.

La naisueté de ce bon homme estoit encore considerable en ce qu'il croyoit le mesme entendemēt & la mesme raison estre au reste des animaux de l'habitation,

desia il m'auoit fait auparauant la mesme question, touchant le flux & reflux de la mer, qu'il croyoit par cet effect estre animee, entendre & auoir vne volonté.

C'est à present, c'est à cett'heure, qu'il faut que ie te quitte, ô pauure Canada, ô ma chere Prouince des Hurons, celle que i'auois choisie pour finir ma vie en trauaillant à ta conuersion! Pense-tu que ce [379] ne soit sans vn regret & vne extreme douleur, puis que ie te vois encore gisante dans l'espaisse tenebre de l'infidelité, si peu illuminee du Ciel, si peu esclairee de la raison, & si abrutie dans l'habitude de tes mauuaises coustumes ? tu as mal mesnagé les graces que le Ciel t'a offertes, tu veux estre Chrestienne, tu me l'as dit. Mais hélas! La croyance ne suffit pas, il faut le Baptesme : mais si tu ne quittes tout ce qui est de vicieux en toy, de quoy te seruira la croyance & le Baptesme, sinon d'une plus grande condamnation? I'espere en mon Dieu toutesfois, que tu feras mieux, & que tu seras celle qui iugera & condamnera vn iour deuant le grand Dieu viuant beaucoup de Chrestiens plus mal viuans, & mieux instruits que toy, qui n'as encore veu de Religieux, que des pauures Recollets du Seraphique saint François, qui ont offert à Dieu & leur vie & leur sang pour ton salut.

Passons maintenant dans ces barques iusques à Tadoussac, où le grand vaisseau nous attend, puis que nous auons fait nos adieux à nos Freres, aux François, & à nos pauures Sauvages. Ce grand vaisseau nous conduira à Gaspé, où nous [380] apprendrons que les Anglois nous attendent à la Manche avec deux grands Nauires de guerre pour nous prendre au passage; mais Dieu en disposera autrement, s'il luy plaist.

Cet aduis donné par des pescheurs, nous fit encore tarder quelques iours, pour auoir la compagnie des trois autres vaisseaux de la flotte qui se chargeoient de Moluës, avec lesquels nous fismes voile, & courusmes en vain vn Escumeur de mer Rochelois, qui nous estoit venu recognoistre enuiron trois cens lieuës au deçà du grand Banc : puis arriuez assez pres de la Manche, il s'esleua vne brune si obscure & fauorable pour nous, qu'ayans, à cause d'icelle, perdu nostre route, & donné iusques dās la terre d'Angleterre, en vne petite Baye proche vne tour à demy ruynee, nous ne fusmes nullement apperceus de ces guetteurs qui nous pensoient surprendre en chemin, & arriuasmes (assistez de la grace de nostre bon Dieu) à la rade de Dieppe, & de là (de nostre pied) à nostre Couuent de Paris fort heureusement & pleins de santé Dieu mercy, auquel soit honneur, gloire & louange à iamais. Ainsi soit-il.

comme au flux & reflux

[840] de la mer, qu'il croyoit par cet effect estre animé, entendre & auoir vne ame capable du vouloir ou non vouloir comme vne personne raisonnable, & là dessus ie brise par cest à Dieu que ie fais à nostre pauure Canada, lequel ie ne quitte qu'avec vn extreme regret & desplaisir de n'y auoir acheué le bien encommencé, & veu le Christianisme que i'auois esperé.

[*A Dieu au Canada.]

O mon Dieu! Ie vous recommāde & remets entre les mains ce pauure peuple que nous auiez commis. Vous ne m'auiez pas iugé capable de vous y seruir plus lōg-temps Seigneur, puis que si-tost m'en auiez retiré, & auez commandé à l'Ange tutelaire du païs, de ne point debattre de mon retour avec celuy de la Frāce, où il faut que i'accōplisse vos diuines volōtés.

Ce n'est point à moy de penetrer dans vos secrets diuins, mais d'admirer & adorer vostre diuine prouidence & vos iugemēs souuerains. Au moins ô mon Dieu, ayez pour agreable ma bonne volonté & l'affection que m'auiez donnée de vous seruir en la cōuersion des Hurons & d'y endurer la mort mesme pour l'amour de vous si telle eut esté vostre diuine volōté, puis que tout ce que ie puis s'est d'aduōier mon impuissance & mes demerites. Et me prosternant aux pieds de vostre diuine Maiesté, vous supplier me donner vostre benediction auant que ie m'embarque, avec celle de vostre Pere celeste & du [.] Esprit, qui vit & regne au siecle des siecles Amen.

[*Pris congé de mes onfreres.]

Nous primes congé de nos pauures Freres & leur dimes à Dieu, non sans vn extreme regret de nous separer, car la moisson qui se voyoit [841]preste à cueillir auoit plustost besoin de nouveaux ourriers, que d'en diminuer d'vtils comme le P[.] Irenée, car pour moy ie ne seruois que de nombre. Nous entrames dans nostre Chapelle pour offrir nos larmes & nos voeux à nostre Seigneur, puis d'un mesme pas ayans pris congé des Frāçois, & de mes pauures Sauvages ausquels nous confiasmes ce peu de cōmoditez que nous enuoyons au bon P Nicolas, nous nous embarquames ledit Pere & moy pour Tadoussac, d'où nous partimes dans le grand Nauire pour Gaspay, où nous sejournamez quelque iours, pendant lesquels nous apprimes de quelque pescheurs de moluës, que les Anglois nous attendoient à la manche, avec deux grands vaisseaux de guerre pour nous prendre au destroit.

[*Vn Piratte Rochelois.]

C'estoit là vne nouvelle mauuaise à gens mal armez, & encore moins hardis contre

des Nauires armez, nous qui n'estions que marchands. On tint conseil de guerre pour aduiser à ce qu'on auoit à faire, & fut iugé expedient d'attendre l'escorte des trois autres Nauires de la flotte qui se chargeoient de moluës, avec lesquels nous fismes voile, & donnames en vain la chasse à vn Piratte Rochelois, qui nous estoit venu recognoistre passant au trauers de nostre armée.

[*Le Capitaine
Canané
pris des
Turcs.]

A la verité la faute que fit nostre auant-garde, le corps d'armée, & l'arriere-garde à la poursuits de ce Pirate, me fist bien croire que nous n'estions pas gens pour attaquer, & que c'estoit assez de nous deffendre. Et [842] puis c'estoit vn plaisir d'entendre auparauant nos guerriers de vouloir aller attaquer vnze Nauires basques vers Miscou, & de là s'aller saisir des Nauires Espagnols le long des Isles Assores. Dieu sçait qu'elle proïesse nous eussions faite, n'ayans pû prendre vn forban de 60. tonneaux, qui nous estois venu brauer iusques chez nous.

Approchans de la Manche, l'on ietta la sonde, & ayant trouué fond à 90. brasses, le Pilote Canané eut ordre d'aller à Bordeaux avec vne patache de 50. tonneaux, laquelle fut prise des Turcs le long de la coste de Bretagne, & les hommes fais esclaves comme i'ay dit au Chapitre 4. du premier liure.

[*Donnames
dans la terre
d'Angleterre.]

Deux ou trois iours apres il s'esleua vne brume si obscure & fauorable pour nous, qu'ayans à cause d'icelle, perdu nostre route, & donné iusques dans la terre d'Angleterre vers le cap appelé Tourbery, nous esquiuames par ce moyen la rencontre de ces Pirates Anglois, naturellement ennemis des François.

[*Sceau des
Peres Recollects du
Canada.]

Nous voyla donc asseurez de ce costé là, nous en rendent graces à Dieu, & prient pour le bon succès du voyage, car iusques à ce que l'on soit à terre il ne se faut vanter de rien. Je loüe en cela ce qu'on m'a dit des Espagnols, qu'ils ne mettent iamais aucun Nauire en mer pour des voyages de long cours, qu'il n'y ait tousiours quelque bons Peres, ou Religieux dedans, car quand ils ny seruiroient d'autre chose que d'empescher les mauuais [843]discours, ce seroit tousiours beaucoup. Je diray ce mot à la loüange des Mariniers qui nous ont conduits qu'à la reserue de quelque parpailots, tout le reste nous a fort edifié iusques aux Chefs, desquels si les discours n'ont pas tousiours esté serieux & necessaires,

ils ont esté indifferents, & non impertinents, comme vous pourrez remarquer au Chapitre suiuant, apres que ie vous aurey assureé que le sceau du R.P Commissaire de cette mission du Canada (que i'ay oublié de mettre en son lieu) porte vn saint Louys Roy de France, & vn saint François, le champ tout parsemé de lys, autour il y a escrit, *Sigillum R. P. Conissary Fratrum Minorum Recollectorum Canadinsium.*

3. Table des lieux et des tribus décrits par Sagard

Le schéma qui suit est divisé en quatre colonnes et présente la liste des tribus et des lieux décrits par Gabriel Sagard dans le *Grand Voyage*. La première colonne désigne les cours d'eau principaux sur lesquels le récollet navigue; la deuxième nomme les endroits qui se trouvent sur ces cours d'eau et qui sont cités dans le texte; la troisième colonne indique les descriptions géographiques et humaines effectuées par Sagard dans le récit du voyage de Québec à Quieuindahian; enfin, la quatrième colonne présente les descriptions géographiques et humaines du récit du voyage de Quieunonascaran à Québec. Les chiffres entre crochets renvoient à la pagination originale.

LIEUX	ALLER	RETOUR
	Départ de Québec	Arrivée à Québec
Fleuve Saint-Laurent	Sainte-Croix Trois-Rivières Lac saint-Pierre Cap de Victoire	<i>Description géographique</i> [59:60]
	Saut Saint-Louis	<i>Description du saut</i> [367-369]
Rivière des Outaouais (des Prairies)	Petite-Nation	<i>Description du Saut et des chutes et rapides de la région</i> [362:364]
	Saut de la Chaudière	
	Ile aux Allumettes	
Rivière Matawa		<i>Description: géographique</i> [346:352]
Lac Népiassing (lac des Épicéris)		<i>Description des Épicéris</i> [73-74]
		<i>Description des Cheveux Relevez</i> [75]
		<i>Description des Algonquins</i> [76]
Rivière des Français		<i>Description géographique</i> [343]
Baie Géorgienne (Mer Douce)		<i>Description géographique</i> [340:342]
	Arrivée à Quieuindahian	Départ de Quieunonascaran

4. Les ajouts de l'*Histoire du Canada*

Les deux tableaux suivants présentent les passages ajoutés à l'*Histoire du Canada*. Ils sont répartis en trois catégories, tel qu'indiqué dans la section 2.3 du chapitre 3. La première liste concerne le récit du voyage aller et la seconde le récit du voyage de retour. Pour ce qui est des conventions utilisées, le « D » signifie que le texte contient des allusions à la Bible ou à Dieu, le « * » désigne les extraits où Sagard développe des passages déjà existants, les crochets, par exemple, [123] renvoient à la pagination de l'édition originale, puis le chiffre inscrit à droite indique le nombre de lignes. Si le chiffre est souligné (14), il s'agit d'un passage qui provient d'une source.

I Voyage aller

1. Information ethnologique et géographique

[173]	Pourquoi les Français ont nommé un lieu Trois-Rivières	8
[181]	Des moustiques	18
[188]	Comment les Montagnais font du feu	<u>14</u>
[191]	Des moustiques	3
D [194-6]	Du capuce des Epicerinis	67
[200]	Sur la pêche	10
[201]	Distance de Québec à la Nation des Puants	5
[202]	Le pays des Algonquins	<u>21</u>
		181

2. Information narrative supplémentaire

D [172]	De Québec au Cap de Victoire	25
D [175]	* Difficulté avant le départ en Huronie	18
	Le voyage depuis la France a été pénible	12
[176]	* Position de Sagard dans le canot	15
[177]	* Sur le sac de biscuits	8
[178]	Sur la sagamité	5
[183]	* Organisation quand ils s'arrêtent le soir	17
[184]	Supplément sur comment ils mangent de la viande	9
[193]	* Festin de citrouille avec le père Nicolas	16
[197]	les Hurons sont nus dans le canot	9
[198]	* Cérémonie, information supplémentaire	6
D [205]	Sagard se prosterne devant Dieu	7
[206]	* Arrivée en Huronie, femmes	8
[207]	* Sagard trouve ses Amérindiens	7
	* Ils poursuivent leur chemin vers le village	5
		167

3. Réflexion morale au contenu idéologique ou spirituel

[173]	Il imagine des villes le long du fleuve	11
[178]	Mot d'avis à ceux qui veulent aller en Huronie	6
D [179]	Sur les chansons profanes et religieuses	13
[179]	Eau-de-vie (serait nécessaire)	27
D [182]	Humanité envers les étrangers	9
D [184]	Comparaison avec des religieux	9
[188]	Sur le tabac (mauvais)	9
A [190]	Des îles flottantes	10
[199]	Opinion sur les Cheveux-Relevez	6
[200]	La nudité ne semble pas déranger les femmes	6
D [203]	De l'infirmité du corps humain	13
D [207]	Sur Dieu	11
		132

II Voyage de retour

1. Information narrative supplémentaire

[790]	* Il développe l'introduction + admiration des Hurons pour ce qui est français, + les Hurons s'affligent du départ de Sagard	30
[795]	Sagard écrit un mot au Père Nicolas, + admiration des Hurons	23
[796]	Esturgeons éventrés	6
[796]	* Il développe le festin	12
[799]	* Il développe le passage qui précède la traversée du lac Nippissing (+ marcher à l'apostolique, + Moise)	14
D [802]	* Sagard se perd, les Hurons le guident par leurs encouragements	12
[803]	Le saut des couteaux	7
[804]	* La chair de la tortue	5
[810]	* Des Amérindiens maltraités par les Honqueronons	3
[812]	* Il développe la description de la région de l'île	12
[813]	* Il développe sa description des habitants de l'île	15
[814]	* Descriptions plus approfondies des femmes (+ des allusions à l'enfer et au paradis)	8
D [816]	D'un aigle qu'ils ne veulent pas manger	11
[817]	* Il développe son arrêt dans un hameau d'Algonquins (comparaison avec des hermites de la Thébayde)	19
D [818]	* Il développe sur les papillons	5
[821]	* Il développe le limas	6
[825]	Sur les habits mouillés	7
[829]	* Il développe les difficultés avec des Montagnais	12
		219

2. Information ethnologique et géographique

[800]	Le lac des Épicerinis	17
[801]	Du pays environnant le lac	18
[818]	Vénération de certains peuples pour l'arc-en-ciel	8
[822]	Cérémonie de certains peuples au saut de la Chaudière	<u>23</u>
[823]	L'épisode de 1633	<u>15</u>
[824]	Le Sieur Goua	<u>13</u>
[828]	Distance des Algonquins au lac des Épicerinis	<u>7</u>
		101

3. Réflexion morale au contenu idéologique ou spirituel

D [797]	Il s'adresse à Dieu	8
D [814]	Siècle perverti	13
[824]	Son Opinion sur la hardiesse des Iroquois	12
[832]	Les Français doivent s'honorer entré eux (opinion)	8
		41

B I B L I O G R A P H I E

A. Textes à l'étude

- 1632 Sagard, Gabriel theodat, *Le Grand Voyage du Pays des Hurons situé en l'Amérique vers la Mer douce, ès dernier confins de la nouvelle France, dite Canada*, Paris, Denys Moreau, 1^e partie, chap. 4 et 2^e partie, chap. 5.
- 1636 Gabriel Théodat Sagard, *Histoire du Canada*, Paris, Claude Sonnius, chaps. 6-7 du deuxième livre, p. 172-207 et chaps. 6-9 du troisième livre, p. 790-833.

B. Corpus des descriptions de la route des Français (1610-1650)

1. Liste

- 1613 Samuel de Champlain, *Voyage de 1613* (p. 438-474).
- 1619 Samuel de Champlain, *Voyage de 1619* (p. 497-520).
- 1632 Gabriel Sagard, *Voyage du pays des Hurons* (p. 60-79 et 336-380).
- 1632 Samuel de Champlain, *Réédition de 1632* (p. 897-909).
- 1635 Paul Lejeune, *Relation de 1634*, (JR, 7 : 216-225).
- 1636 Gabriel Sagard, *Histoire du Canada* (p. 172-207 et 790-833).
- 1636 Jean de Brébeuf, *Relation huronne de 1635*, (JR, 8 : 68-94).
- 1637 Jean de Brébeuf, *Relation huronne de 1636*, (JR, 10 : 56-59).
- 1638 François Le Mercier, *Relation huronne de 1637*, (JR, 13 : 20-23 et 86-92).
- 1639 Paul Lejeune, *Relation de 1638*, (JR, 14 : 244-251).
- 1640 François Du Perron, *Lettre au Père Du Perron* (JR, 15 : 148-155 et 160-16 163).
- 1641 Joseph-Marie Chaumonot, *Lettre au Père P. Nappi* (JR, 18 : 14-17).
- 1641 Jérôme Lalemant, *Relation huronne de 1640* (JR, 19 : 98-112).

2. Références

- Samuel de Champlain, *Voyage de 1613* dans les *Oeuvres de Champlain*, publiées sous le patronage de l'Université Laval par C.-H. Laverdière, 2^e éd., Québec, G.-E. Desbarats, 1870, vol. 1, p. 438-474; *Voyage de 1619*, vol. 2, p. 497-520; réédition de 1632, vol. 2.
- Paul Lejeune, « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus, en la Nouvelle France, sur le grand fleuve S. Laurent en l'année 1633 » et « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus, en la Nouvelle France, sur le grand fleuve S. Laurent en l'année 1638 », dans *the Jesuit relations and allied documents : travels and explorations of the Jesuits missionaries in New France, 1610-1791. The original French, Latin and Italian texts, with English translations and notes*, R. G. Thwaites ed., Cleveland, 1895-1901, vol. 5 et 14.
- Jean de Brébeuf, « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus. Aux Hurons, pays de la Nouvelle France en l'année 1635 » et « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus. Aux Hurons, pays de la Nouvelle France en l'année 1636 », dans *the Jesuit relations and allied documents : travels and explorations of the Jesuits missionaries in New France, 1610-1791. The original French, Latin and Italian texts, with English translations and notes*, R. G. Thwaites ed., Cleveland, 1895-1901, vol. 8 et 10.

- François Le Mercier, « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus. Aux Hurons, pays de la Nouvelle France en l'année 1637 », dans *the Jesuit relations and allied documents : travels and explorations of the Jesuits missionaries in New France, 1610-1791. The original French, Latin and Italian texts, with English translations and notes*, R. G. Thwaites ed., Cleveland, 1895-1901, vol. 13.
- François Du Perron, « Lettre du Père François du Perron, de la compagnie de Jésus, au P. Joseph-Imbert Du Perron son frère, Religieux de la même compagnie », dans *the Jesuit relations and allied documents : travels and explorations of the Jesuits missionaries in New France, 1610-1791. The original French, Latin and Italian texts, with English translations and notes*, R. G. Thwaites ed., Cleveland, 1895-1901, vol. 15.
- Joseph-Marie Chaumonot, « Lettre du Père Joseph-Marie Chaumonot, au R. P. Philippe Nappi, Supérieur de la Maison professe à Rome », dans *the Jesuit relations and allied documents : travels and explorations of the Jesuits missionaries in New France, 1610-1791. The original French, Latin and Italian texts, with English translations and notes*, R. G. Thwaites ed., Cleveland, 1895-1901, vol. 18.
- Jérôme Lalemant, « Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus. Aux Hurons, pays de la Nouvelle France en l'année 1637 », dans *the Jesuit relations and allied documents : travels and explorations of the Jesuits missionaries in New France, 1610-1791. The original French, Latin and Italian texts, with English translations and notes*, R. G. Thwaites ed., Cleveland, 1895-1901, vol. 19.

C. Corpus complémentaire sur le voyage en Huronie

- 1545 Jacques Cartier, *Voyages en Nouvelle-France*, Ville Lasalle, Hurturbise HMH (coll. « Documents d'histoire »), 1977.
- 1613 Samuel de Champlain, *Voyage de 1613 dans les Oeuvres de Champlain*, publiées sous le patronage de l'Université Laval par C.-H. Laverdière, 2^e éd., Québec, G.-E. Desbarats, 1870, vol. 1, p. 438-474.
- 1619 Samuel de Champlain, *Voyage de 1619 dans les Oeuvres de Champlain*, publiées sous le patronage de l'Université Laval par C.-H. Laverdière, 2^e éd., Québec, G.-E. Desbarats, 1870, vol. 2, p. 497-520.
- 1632 Samuel de Champlain, *Voyage de 1632 dans les Oeuvres de Champlain*, publiées sous le patronage de l'Université Laval par C.-H. Laverdière, 2^e éd., Québec, G.-E. Desbarats, 1870, vol. 2, p. 897-909 et 1063-1064.
- 1633 Samuel de Champlain, « Relation de 1633 », *Mercure François*, tome XIX, 1633, p.803-867.
- 1634 Paul Lejeune, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus, en la Nouvelle France, sur le grand fleuve S. Laurent en l'année 1633*, Paris, S. et G. Cramoisy, p.212- 215, dans JR, 5.
- 1635 Paul Lejeune, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus, en la Nouvelle France, sur le grand fleuve S. Laurent en l'année 1634*, Paris, S. et G. Cramoisy, p. 330-336, dans JR, 7 : 216-225.
- 1636 Gabriel Théodat Sagard, *Histoire du Canada*, Paris, Claude Sonnius, chaps. 6-7 du deuxième livre, p. 172-207 et chaps. 6-9 du troisième livre, p. 790-833.

- 1636 Jean de Brébeuf, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus. Aux Hurons, pays de la Nouvelle France en l'année 1635*, Paris, S. et G. Cramoisy, p. 330-336, dans JR, 8 : 68-94.
- 1637 Jean de Brébeuf, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus. Aux Hurons, pays de la Nouvelle France en l'année 1636*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. II, p. 37-39, dans JR, 10 : 56-59.
- 1637 Jean de Brébeuf, *Relation [...] Aux Hurons [...] en l'année 1636*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. III, p. 59-61, dans JR, 10 : 86-92.
- 1638 Paul Lejeune, *Relation [...] sur le grand fleuve S. Laurent en l'année 1637*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. XIV, p. 229-233, dans JR, 12 : 116-123. [Jean de Brébeuf, *Instruction pour les pères de notre compagnie qui seront envoyés aux Hurons*].
- 1638 François Le Mercier, *Relation de ce qui s'est passé de plus remarquable en la Mission des Pères de la Compagnie de Iesus. Aux Hurons, pays de la Nouvelle France en l'année 1637*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. I, p. 11-12, dans JR, 13 : 20-23.
- 1638 François Le Mercier, *Relation [...] Aux Hurons [...] en l'année 1637*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. III, p. 58-62, dans JR, 13 : 86-92.
- 1639 Paul Lejeune, *Relation [...] sur le grand fleuve S. Laurent en l'année 1638*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. X, p. 62-65, dans JR, 14 : 244-251.
- 1639 Paul Lejeune, *Relation [...] sur le grand fleuve S. Laurent en l'année 1638*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. XI, p. 72-76, dans JR, 14 : 266-272.
- 1640 François Du Perron, *Lettre du Père François du Perron, de la compagnie de Jésus, au P. Joseph-Imbert Du Perron son frère, Religieux de la même compagnie*, Paris, S. et G. Cramoisy, dans JR, 15 : 148-155 et 160-163.
- 1640 Jérôme Lalemant, *Relation [...] Aux Hurons [...] en l'année 1639*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. I, p. 3-5, dans JR, 16 : 224-227.
- 1640 Paul Lejeune, *Relation [...] sur le grand fleuve S. Laurent en l'année 1639*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. IV, p. 39, dans JR, 17 : 26-29.
- 1641 Joseph-Marie Chaumonot, *Lettre du Père Joseph-Marie Chaumonot, au R. P. Philippe Nappi, Supérieur de la Maison professe à Rome*, Paris, S. et G. Cramoisy, dans JR, 18 : 14-17.
- 1641 Jérôme Lalemant, *Relation [...] Aux Hurons [...] en l'année 1640*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. II, p. 17-29, dans JR, 19 : 98-112.
- 1641 Jérôme Lalemant, *Relation [...] Aux Hurons [...] en l'année 1640*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. VIII, p. 133-134, dans JR, 19 : 250-253.
- 1642 Paul Lejeune, *Relation [...] sur le grand fleuve S. Laurent en l'année 1641*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. XIII, p. 213, dans JR, 21 : 120-121.
- 1644 Jérôme Lalemant, *Relation [...] Aux Hurons [...] en l'année 1643*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. III, p. 51-52, dans JR, 26 : 236-237.
- 1648 Jérôme Lalemant, *Relation [...] sur le grand fleuve S. Laurent en l'année 1647*, Paris, S. et G. Cramoisy, p. 58-59, dans JR, 31 : 18-21.
- 1649 Paul Ragueneau, *Relation [...] Aux Hurons [...] en l'année 1648*, Paris, S. et G. Cramoisy, chap. I, p. 5-10, dans JR, 33 : 60-67.

D. Quelques études littéraires sur Sagard et les écrits de la Nouvelle-France

- Berthiaume, Pierre, « Gabriel Sagard, le Grand Voyage du pays des Hurons », *Lettres Québécoises*, n° 8, nov. 1977, p. 39-41.
- De Vaucher Gravili, Anne, « De la langue et de la société des Hurons d'après Gabriel Sagard », *la découverte de Nouveaux Mondes : aventure et voyages imaginaires au XVIIe siècle*, Gênes, Schena editore, 1993, p. 57-72.
- Ouellet, Réal et Jack Warwick, « Introduction », dans Gabriel Sagard, *le Grand Voyage du pays des Hurons*, Montréal, Bibliothèque Québécoise, 1990, p. 7-13.
- Parent, Marie, « Restriction de validité et héroïsation du protagoniste dans le Grand Voyage du pays des Hurons (1632) de Sagard et la Relation de 1634 de Paul Lejeune », dans *Rhétorique et conquête missionnaire : le jésuite Paul Lejeune*, éd. Réal Ouellet, Québec, Le Septentrion, 1993.
- Piscopo, Ugo (introduction, notes et traduction de) : G. Sagard, *Grande viaggio nel paese degli Uroni*, Milan, Longonesi, 1972.
- Thérien, Gilles (dir.), « Les figures de l'Indien », *les Cahiers du département d'études littéraires*, n° 9, Université du Québec à Montréal, 1988.
- Trudel, Marcel, « Introduction » à la réédition du *Grand Voyage du pays des Hurons* de Gabriel Sagard, HMH, 1976, p. vii-xxvii.
- Warwick, Jack, « Littérature de la Nouvelle-France », *Études françaises*, vol. 13, n° 3-4 (oct. 1977), p. 237-261.
- , « Le Grand Voyage du pays des Hurons », *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, t. 1, 1978, p. 296-299.
- , « Observation, polemics and poetic vision dans Gabriel Sagard's narration », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 48, n° 1-2, janvier-avril 1978, p. 84-92.
- , « Gabriel Sagard's « je » in the first *Histoire du Canada* », *Reflections : Autobiography and Canadian Literature*, Ottawa, Les presses de l'Université d'Ottawa, 1988, p. 27-33.
- « Scitti sulla Nouvelle-France nel seicento », *Quaderni del seicento francese*, n° 6, Università di Bari et Nizet (Paris), 1984.

E. Histoire

1. Histoire de la Nouvelle-France

- Lanctôt, Gustave, *Histoire du Canada*, vol. 1, *Des origines au régime royal*, Montréal, Beauchemin, 1960, 1962.
- Trudel, Marcel, *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 1, *les Vaines tentatives (1524-1603)*; vol. 2, *le Comptoir (1604-1627)*, Montréal et Paris, Fides, 1963 et 1966; vol. 3, tome 1, *la Seigneurie des Cent-Associés : les Événements*, 1979; tome 2, *la Société*, 1983.

2. Histoire de la mission de la Nouvelle-France

- Morin, Conrad, *la Naissance de l'Église au Canada*, dans R.H.A.F., I, 2 : p. 243-256; I, 3 : p. 331-341.
- Campeau, Lucien, *la Mission des jésuites chez les Hurons, 1634-1650*, Montréal et Rome, Bellarmin et Institutum Historicum S. I., 1987.
- Lippy, Charles H. et al. *Christianity comes to the Americas, 1492-1776*, New-York, Paragon, 1992.

3. Les Hurons et la Nouvelle-France

- Delage, Denys, *le Pays renversé, Amérindiens et Européens en Amérique du nord-est (1600-1664)*, Montréal, Boréal Express, 1985.
- Heidenreich, Conrad, *Huronnia, A History and Geography of the Huron Indians 1600-1650*, Toronto, McClelland and Steward Ltd, 1971.
- Savard, Rémi, *l'Algonquin Tessouat et la fondation de Montréal*, Montréal, l'Hexagone, 1996.
- Tooker, Elisabeth, *Ethnographie des Hurons 1615-1649*, trad. Berthe Fouchier-Axelsen, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1987.
- Trigger, Bruce G., *The Children of Aataentsic : A History of the Huron People to 1660*, Montréal, McGill/Queen's University Press, 1985, 2 Vol.
- , *les Indiens, la fourrure et les Blancs : Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, trad. Georges Khal, Montréal et Paris, Boréal et Seuil, 1985.

4. Aspect géographique

- Harris, R. Cole, *Atlas historique du Canada*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 1987-1993.
- Gamberini, Marie-Christine, *Atlas historique*, Paris, F. Nathan, 1986.

5. La rivière des Outaouais

- Dunn, Guillaume, *les Forts de l'Outaouais*, Montréal, Éditions du Jour, 1975.
- Fédération québécoise du canot-camping, *Rivières et lacs canotables du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1982.
- Legget, Robert, *Ottawa waterway*, Toronto, University of Toronto Press, 1975.
- Morse, Eric, *Fur trade canoe routes of Canada*, Ottawa, 1979.

F. **Ouvrages théoriques**

1. Le genre littéraire

- Doiron, Normand, « De l'épreuve de l'espace au lieu du texte, le récit de voyage comme genre », dans *Voyages, récits et imaginaire : actes de Montréal*, édités par Bernard Beugnot, Paris, Papers on French Seventeenth Century Literature, 1984.
- , *l'Art de voyager*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995.
- Gomez-Géraud, Marie-Christine, dir., *les Modèles du récit de voyage*, Paris, Centre de recherche du Département de français de Paris X-Nanterre, Paris, *Littérale*, n° 7, 1990.
- Jacob, Christian, « Le voyage et le palimpseste », dans *les Modèles du récit de voyage*, Paris, Centre de recherche du Département de français de Paris X-Nanterre, *Littérale*, n° 7, 1990.
- Le Huenen, Roland, « Qu'est-ce qu'un récit de voyage », dans *les modèles du récit de voyage*, Paris, Centre de recherche du Département de français de Paris X-Nanterre, *Littérale*, n° 7, 1990.
- Ouellet, Réal, « Le statut du réel dans la relation de voyage », *Littérature Classique*, XI, 1989, p. 259-272.
- , « Qu'est-ce qu'une relation de voyage ? » dans Claude Duchet et Stéphane Vachon dir., *la Recherche littéraire : objets et méthodes*, Montréal, XYZ, 1993, p. 235-246.

Warwick, Jack, « Récits de voyages en Nouvelle-France au XVII^e siècle, bibliographie d'introduction, dans « Scitti sulla Nouvelle-France nel seicento », *Quaderni del seicento francese*, n° 6, Università di Bari et Nizet (Paris), 1984, p. 283-305.

2. Le mythe du « bon Sauvage »

Dickason, Olive P., *le Mythe du Sauvage*, Québec, Septentrion, 1993.

Warwick, Jack, « Humanisme chrétien et bons sauvages », n° 97, *XVII^e siècle*, Paris, 1972, p. 25-49.

3. L'étude narrative

Genette, Gérard, *Figures*, vol. 3, Paris, Seuil, 1972.

_____, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil (coll. Poétique »), 1983.

_____, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, (coll. « Poétique »), 1982.